LE DEVOIR

Vol. LXXVIII — No 109 ★ Ensoleillé avec passages nuageux. Max.: 15. Demain: beau. **Détail page 17** Montréal, mardi 12 mai 1987

extérieur de Montréal métropolitain: 50 cents
Côte-Nord, Gaspésie, Toronto, Nouveau-Brunswick: 60 cents **50 CENTS**

Tassé le Boursier

Comment investir si vous payez trop d'impôts

Tassé & Associés, Limitée (514) 879-2100

Les lendemains embrumés du lac Meech

Le Canada dit oui au Québec mais ne s'entend plus sur le prix à payer

Comment définit-on au juste une société distincte ?

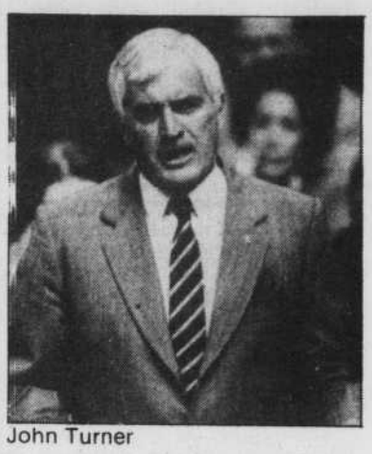

John Turner

MICHEL VASTEL

OTTAWA — Les trois chefs de parti fédéraux et une demi-douzaine de députés et ministres se sont mutuellement félicités du « retour du Québec au bercail », mais ont immédiatement suggéré des « balises » à l'accord du lac Meech pour s'assurer que le pouvoir fédéral n'y perde pas trop :

- quant à la reconnaissance du caractère distinct de la société québécoise, le chef néo-démocrate a suggéré qu'on précise, dans un amendement à l'entente du lac Meech, que le Québec forme au sein du Canada une société distincte « en ce qu'il s'agit de la seule province où la majorité parle français et la minorité parle anglais » ;
- les deux partis d'opposition s'opposent à ce qu'on dilue le pouvoir de dépenser du Parlement fédéral et veulent, là encore, fixer une « balise », selon le mot d'Ed Broadbent, à l'interprétation des tribunaux ; le chef néo-démocrate veut donc bien que le Québec, ou toute autre province selon l'accord du lac Meech, mette en oeuvre de son propre chef une initiative ou un programme compatible avec les objectifs nationaux « tels que définis par le Parlement fédéral » ;
- quant au droit de veto sur la réforme des institutions, que le Québec réclamait pour lui-même mais qui a été concédé à toutes les provinces, les deux partis d'opposition considèrent qu'on « ne peut rien trouver de bon » à cette nouvelle règle de l'unanimité, et ont prédit que cela bloquera toute réforme du Sénat et surtout la création de deux nouvelles provinces dans le Grand Nord.

Le chef du gouvernement a pour sa part annoncé que les premiers ministres se réuniront à nouveau « dans la première semaine de juin » pour approuver formellement l'entente du lac Meech. La rédaction des textes est « presque terminée », a confié le porte-parole du premier ministre, mais les textes ne sont pas encore envoyés aux capitales provinciales.

Le débat spécial, sur une motion du premier ministre demandant à la Chambre des Communes d'approuver la déclaration de principes du lac Meech « comme fondement à la pleine participation du Québec à la Constitution canadienne et à l'instauration d'un processus propre à l'exa-

Voir page 12 : Le Canada

Ed Broadbent

Chaput-Rolland, Dion, Beaudoin, Parizeau, Morin, dans l'arène constitutionnelle

Le PQ et le PLQ lancent leur artillerie lourde

BERNARD DESCÔTEAUX

QUÉBEC — Le gouvernement Bourassa a décidé de faire appel à deux « anciens » de la Commission Pépin-Robarts pour défendre l'accord constitutionnel du lac Meech. Mais il devra aussi compter, tout comme l'opposition, sur un « ancien » de la Commission Laurendeau-Dunton.

La commission parlementaire qui étudiera cette semaine cet accord constitutionnel mettra en effet en présence des « experts » qui, même s'ils ont oeuvré dans des grandes commissions royales d'enquête sur le fédéralisme canadien, ne tirent pas du tout les mêmes conclusions sur la portée des textes du lac Meech.

Ainsi pourra-t-on entendre demain matin Mme Solange Chaput-Rolland et le professeur Gérald Beaudoin. Ils seront les invités du gouvernement pour analyser à titre d'experts cet accord constitutionnel négocié il y a dix jours par le premier ministre Bourassa. Tous deux ont salué cet accord qu'ils voient comme une évolution positive répondant aux demandes historiques du Québec.

Le choix de ces deux experts n'est pas innocent de la part du gouvernement. Déjà, le ministre des Affaires canadiennes, Gil Rémillard, a expliqué que cet accord du lac Meech est un reflet fidèle de l'esprit du rapport Pépin-Robarts qui prônait la reconnaissance de la dualité canadienne et de la spécificité du Québec. Le premier ministre Trudeau avait mis son rapport sur les tablettes en le recevant en 1981.

L'opinion que prôneront ces deux anciens commissaires royaux sera toutefois contrebalancé par celle que présentera jeudi matin le professeur Léon Dion qui fut le directeur de la recherche de la Commission Laurendeau-Dunton sur le bilinguisme et le biculturalisme.

Bien qu'il soit lui aussi l'invité du gouvernement à cette commission, M. Dion dénoncera l'accord. Il y a quatre points mineurs dans cette entente sur lesquels on a fait du progrès, disait-il hier. Il ajoutait aussitôt que le point majeur de l'entente qui porte justement sur la reconnaissance de la dualité et de la spécificité du Québec pose des problèmes importants. « Plus j'y pense, plus j'ai des réticences », a déclaré au DEVOIR le professeur qui croit que tel que rédigé, l'accord constitutionnel comporte des contradictions fondamentales. « On tombe dans le piège dans lequel voulait nous pousser M. Trudeau », dit-il en relevant les contradictions. M. Dion n'est pas loin de croire que l'anglophonie québécoise en sortira mieux protégée que la francophonie.

Ce sera donc à une véritable bataille d'experts constitutionnels que l'on pourra assister à cette commission que le gouvernement fait siéger

Voir page 12 : PQ et PLQ

Cannes 87

Vu de Nice

FRANCINE LAURENDEAU

CANNES — J'aime bien, chaque jour, à Cannes, parcourir *Nice-Matin*, édition Cannes-Grasse, le journal de la région, disais-je à un collègue un peu snob qui ne jure que par les quotidiens de Paris, *Libération* en tête. J'aime bien savoir que du 16 au 18 mai, à Grasse, la capitale des parfums, se tiendra « l'Exporose 87 », que Margaret Price a chanté au *Printemps des arts de Monaco* et que la mer sera peu agitée de la Provence à la Corse. (Ne vous en faites pas, il y a aussi la triste actualité nationale et internationale — et on annonce pour mardi un supplément de 20 pages sur le SIDA...) C'est dans *Nice-Matin* que j'ai relevé, hier, ces lignes sur *Un Zoo la nuit* : « Certes, de l'ultra-violence, il y en a. Le film de Lauzon cogne, déménage. Les scènes « dures » ont tout le poids de la réalité. Mais ce que le public a retenu, c'est cet humour qui parcourt le film, c'est cette profonde tendresse qui unit l'enfant devenu adulte et son père. « Du duvet et du barbelé », avait déclaré le réalisateur pour définir son film. Les spectateurs auront surtout gardé le duvet ! »

C'était à la *Quinzaine* des réalisateurs dont le directeur Pierre-Henri Deleau, depuis sa création aux lendemains de Mai 68, tient à inscrire fidèlement les noms des meilleurs réalisateurs canadiens et québécois. Alors que la compétition officielle nous négligerait plutôt. On peut compter sur les doigts d'une seule main les films arborant le pavillon canadien figurant à la compétition cannoise depuis dix ans. En 1977, la dernière « bonne » année, on relevait deux titres. *Le Vrai pays où Rimbaud est mort*, de Jean-Pierre Lefebvre et *J.A. Martin, photographe*, de Jean Beaudin (prix d'interprétation à Monique Mercure). Il

Voir page 12 : Nice

Ryan se propose de limiter le nombre d'élèves au privé

JEAN-PIERRE PROULX

Le gouvernement du Québec, a indiqué hier le ministre de l'Éducation, M. Claude Ryan, « se montrera réservé » pour subventionner de nouvelles écoles secondaires privées dans les territoires scolaires qui comptent déjà entre 20 % et 25 % d'élèves dans les écoles privées. Pour l'heure, 18 % des élèves en formation générale fréquentent l'école secondaire privée dans l'ensemble du Québec.

De plus, le gouvernement n'apportera pas de « changement significatif » au cours de son présent mandat au niveau actuel de financement des écoles privées. Actuellement, les subventions gouvernementales représentent en moyenne près de 70 % des revenus des établissements privés.

M. Ryan, qui s'adressait hier soir à Trois-Rivières aux membres de l'Association des institutions d'enseignement secondaire, a aussi invité les écoles privées « à corriger toute situation » qui donnerait raison à ceux qui dénoncent le sort que certaines font aux enfants en difficulté ou handicapés.

Récemment, la Fédération des commissions scolaires catholiques a dénoncé publiquement M. Ryan après l'annonce de la décision du gouvernement de subventionner 14 nouvelles institutions privées. L'opposition officielle lui a reproché aussi de faire du cas par cas et a réclamé un énoncé de poltique générale. Son discours d'hier constitue à l'évidence une première réponse à ces objections.

Bien qu'il n'ait pas voulu livrer hier « de grandes primeurs », l'annonce d'un quota territorial de 20 % à 25 % n'en constitue pas moins une. « Le développement des établissements privés, a-t-il indiqué, si louable, soit-il, doit être balisé par la nécessité de main-

Voir page 12 : Ryan

Trafic de cocaïne

Le notaire incriminé peut rester anonyme

BERNARD MORRIER

Un notaire montréalais de 50 ans, accusé notamment de trafic de cocaïne et assez connu pour ses couleurs politiques locales et provinciales, peut subir son procès sans que son nom soit l'objet de la moindre publicité, alors que deux autres co-accusés, dans ce même procès, n'ont pas droit au même privilège.

Le juge Jean Falardeau, de la Cour des sessions de la paix, a rendu cette ordonnance hier, suite à une requête assez exceptionnelle de l'avocat du notaire, Me Michel Proulx. Celui-ci a soutenu que l'accusé jouissait d'une réputation enviable dans sa communauté ethnique et que, même s'il était acquitté, il subirait éventuellement un préjudice incroyable auprès de sa clientèle. Me Proulx a toutefois expliqué qu'il était bien entendu, qu'advenant une condamnation du notaire, l'interdit du juge Falardeau ne tiendrait plus.

Le notaire en cause, de même que George Stamelos et Jimmy Mastipantelis, sont accusés de possession de six onces de cocaïne, valant $ 14,400, et d'avoir comploté pour en faire le trafic.

Le trio, qui ignorait avoir été infiltré par un agent double, avait été

Voir page 12 : Le notaire

L'aide aux Contras malgré l'interdit du Congrès

MacFarlane implique Reagan

WASHINGTON (AFP, Reuter) — M. Robert McFarlane, ancien patron du Conseil national de sécurité (NCS) américain a affirmé hier que le président Ronald Reagan lui avait clairement indiqué que le gouvernement se devait d'aider les *Contras* nicaraguayens pendant la période où le Congrès avait supprimé toute aide aux insurgés antisandinistes. Il a de plus déclaré que le Guatemala était impliqué dans la livraison d'armes.

M. McFarlane, second protagoniste de l'Irangate à témoigner, après le général en retraite Richard Secord, a précisé devant la commission d'enquête du Congrès que « le président avait à maintes reprises, en public et en privé, indiqué clairement qu'il n'entendait pas renier la parole donnée au *Contras* ».

M. Ronald Reagan, a ajouté M. McFarlane, « avait demandé (à ses assistants) de fournir des efforts constants pour faire entrer le mouvement (antisandiniste) dans les bonnes grâces du Congrès et du peuple américain et pour assurer les *Contras* du soutien du gouvernement jusqu'à ce que le Congrès accepte à nouveau de les aider ».

Le porte-parole de la Maison-Blanche Marlin Fitzwater a fait savoir peu après que M. Reagan n'avait jamais demandé, à quiconque, « de fournir un soutien illégal » aux antisandinistes.

M. McFarlane, dans sa déposition, a souligné avoir insisté pour que ces efforts fussent « toujours entrepris dans le cadre de la loi », précisant qu'il avait interdit « de solliciter, d'encourager ou d'imposer des contributions financières au bénéfice des *Contras* ».

Interrogé par le redoutable avocat du sénat, M. Arthur Liman, M. Mc-

Voir page 12 : MacFarlane

Photo AP

L'ancien conseiller pour la sécurité nationale, M. Robert McFarlane, a prêté serment hier devant la Commission d'enquête du Congrès.

Photo AP

Margaret Tatcher sollicitera un troisième mandat le 10 juin.

La Dame annonce des élections générales

LONDRES (AFP) — Mme Margaret Thatcher a annoncé hier des élections générales anticipées pour le 11 juin prochain en Grande-Bretagne, avec l'ambition d'établir un record absolu de longévité au 10 Downing Street et un « grand chelem » sans précédent de trois mandats successifs.

Le communiqué officiel du bureau du premier ministre est venu après plusieurs semaines de fièvre préélectorale, un an avant la date normale du scrutin. Il intervient au moment où les conservateurs — grands favoris dans les sondages — bénéficient d'un contexte on ne peut plus favorable, tant au plan politique qu'économique.

La City a « voté » dès hier. Confiant en une troisième victoire des conservateurs, la Bourse de Londres a enregistré la plus forte progression quotidienne de son histoire, dès l'annonce des élections anticipées.

L'opposition est plus divisée que jamais, avec un Parti travailliste empêtré notamment dans une politique de désarmement nucléaire unilatéral sujette à controverse jusque dans ses rangs, et en proie aux agissements d'une frange extrémiste, la « loony left » (gauche « foldingue »), désastreux pour son image, de l'aveu même du chef du Labour, M. Neil Kinnock.

L'Alliance des libéraux et sociaux-démocrates, troisième force politique du pays, créée voici cinq ans, peine quant-à-elle à s'imposer comme « seule alternative crédible aux conservateurs », selon son slogan. Au mieux, elle espère s'imposer comme partenaire obligé d'un parti Tory auquel aurait échappé la majorité absolue.

Ce cas de figure demeure cependant très hypothétique. Le dirigeant libéral David Steel soulignait à cet égard hier que Mme Thatcher avait mis toutes les chances de son côté : « elle n'aurait pas provoqué d'élections si elle n'était pas favorite », a-t-il dit.

Le scénario retenu hier par le premier ministre ressemble point par point, à deux jours près, à celui qui avait présidé à sa réélection triomphale le 9 juin 1983. Après avoir convoqué dans la matinée son cabinet en réunion extraordinaire, elle s'est rendue au palais de Buckingham afin d'y demander à la reine Elizabeth la dissolution du Parlement.

La mesure sera effective lundi prochain, une fois expédiées les affaires en suspens, dont un texte prévoyant une réduction d'impôts de 2 pour cent, applicable immédiatement.

Officiellement, c'est également lundi prochain que sera donné le coup d'envoi de la campagne électorale. Dans les faits, il y a bien longtemps que le débat est engagé. Il s'articule autour des thèmes de la défense, de la santé, de l'éducation et du chômage, qui a plus que triplé depuis 1979. Les chiffres pour avril, attendus jeudi, devraient toutefois confirmer la tendance à la baisse. Et cette « bonne nouvelle » interviendra à point nommé pour les conservateurs, déjà galvanisés par la fermeté de la livre et la baisse continue des taux d'intérêt.

Le programme électoral des conservateurs ne sera dévoilé que dans le courant de la semaine prochaine. Mais les grands traits en sont connus. Il s'agit de parachever huit ans

Voir page 12 : La Dame

AU SOMMAIRE

LA STCUM PAIERA
Les détenteurs de cartes de transport de la STCUM victimes de la grève seront remboursés de plus du tiers du coût de leur carte d'avril. **Page 3**

PROCHE-ORIENT
Après plus de cinq heures de débat, le cabinet israélien a été incapable de s'entendre sur une conférence internationale sur le Proche-Orient. **Page 5**

PURITANISME ET MÉDIAS
Une certaine moralité puritaine et des erreurs de jugement cruellement mises en lumière par la presse ont eu raison de Gary Hart. **Page 4.**

FIN D'UN EMPIRE MONTRÉALAIS
La dissolution de Cemp Investments surviendra en même temps que le déménagement de Seagram. **Page 7**

ÉMISSION RÉDUITE DE MEMOTEC
Memotec réduit à environ $ 50 millions la somme qu'elle ira chercher dans le public. **Page 18**

Le silencieux

JE PRÉFÈRE étudier les livres que les hommes... Les livres, eux, ils s'ouvrent.

■

Les génies ne travaillent pas pour la postérité, cette bande de pillards.

■

Shakespeare et la météo : « Les brefs étés ont souvent des printemps précoces. »

■

Quand un écrivain est déclaré classique, on retient son nom et on oublie son oeuvre.

— **ALBERT BRIE**

Le financement des partis politiques

Le directeur des élections scrutera les relations du NPD-Québec avec son grand frère fédéral

BERNARD DESCÔTEAUX

QUÉBEC — Les liens qui lient le Nouveau Parti démocratique du Québec à son grand frère fédéral feront l'objet d'un examen par le directeur général des élections du Québec.

C'est ce qu'a indiqué hier le directeur général des élections, M. Pierre-F. Côté, à l'occasion de la publication de son rapport annuel sur le financement des partis politiques.

Alors que tout semble aller pour le mieux pour les grands partis politiques, surtout le Parti libéral, M. Côté se préoccupe cette année particulièrement des tiers partis dont plusieurs sont incapables de respecter toutes leurs obligations.

Quatre partis sont même menacés de perdre leur reconnaissance officielle, soit le Parti conservateur du Québec, l'Union nationale, le Parti vert et le Parti pour le Commonwealth du Canada.

Dans le cas du NPD-Québec, l'attention de M. Côté a été attirée hier par les questions des journalistes. Lui-même ne s'était pas préoccupé du double statut qu'a ce parti qui s'occupe à la fois de politique provinciale et de politique fédérale. Il reçoit à cet égard des subventions du parti fédéral pour l'aider à fonctionner.

Lorsque le directeur des élections accorde à un parti une reconnaissance officielle, cela ne se fait pas sur la base des statuts de ce parti, mais sur la base de représentativité et de sa capacité à présenter des candidats, de dire M. Côté. L'un de ses adjoints souligne que lorsqu'on a accordé au NPD-Québec le statut de parti autorisé, on a rencontré ses dirigeants pour leur expliquer les exigences de la loi électorale québécoise, notamment que les partis ne peuvent recevoir de dons en argent, ou en biens et services, de personnes morales.

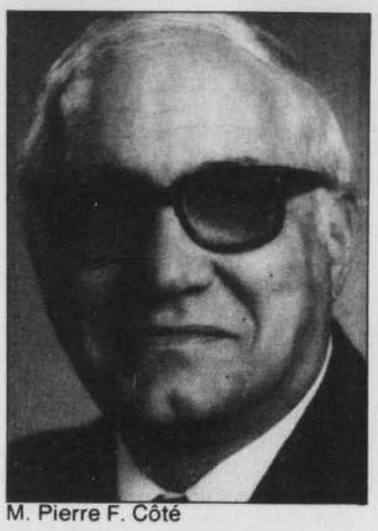
M. Pierre F. Côté

Le directeur des élections présume que le NPD-Québec respecte la loi. Il n'était pas au courant toutefois que ce parti reçoit pour 1987 une enveloppe de fonctionnement de $ 120,000 du NPD fédéral, tout en payant les salaires de deux organisateurs. Il y aurait donc versement de contribution de la part d'une personne morale. Dans ce cas, il peut y avoir un échange de services entre deux entités politiques qu'il faut mesurer. Il faut vérifier si cet échange est conforme aux règles sur le financement des partis et voir si les retombées provinciales des actitivités du NPD-Québec en politique fédérale ont une valeur, note-t-on.

Le NPD-Québec n'a pas reçu, suivant les données publiées hier, de contributions du NPD fédéral en 1986. On a recueilli en dons d'individus surtout $ 60,294. On a terminé l'année avec un déficit d'opérations de $ 23,117, ce qui porte à $ 88,776 le déficit accumulé de ce parti.

Tout aussi fragile que puisse être la situation du NPD-Québec, d'autres partis politiques sont en situation bien plus précaires. L'Union nationale et le Parti conservateur ont été incapables en 1986 de payer les intérêts dûs (respectivement $ 30,000 et $ 20,000) sur des emprunts.

Ce faisant, ils se sont mis en situation d'irrégularité devant la loi électorale. M. Côté leur donne quelques mois de grâce, mais prévient qu'il devra à l'automne décider s'il enclenche le processus qui le conduira à leur retirer leur statut de parti autorisé.

Notre système démocratique reposant sur les partis politique, « il faut aller au bout de notre patience », de dire M. Côté. Celui-ci entend toutefois agir dès les prochaines semaines envers le Parti vert du Québec et le Parti pour le Commonwealth du Canada qui eux n'ont pas présenté cette année les rapports annuels exigés par la loi.

Avant le début de l'été, le directeur des élections entend tenir les audiences qui sont exigées par la loi avant de retirer à un parti son statut officiel.

Des 13 partis reconnus, seulement deux méritent le nom de grands partis. Le plus important, si on se fie au compte de banque, est le Parti libéral. Au cours de sa campagne de financement de 1986, il a recueilli $ 7.2 millions, soit presque autant qu'en 1985 qui était une année électorale. La majorité des contributions (81 %) à ce parti ont pour origine des dons supérieurs à $ 100. Notons que l'organisation de la campagne de financement a coûté à elle seule la somme de $ 1.3 million.

Avec les contributions de l'Etat, ce parti avait un budget l'an dernier de $ 8.2 millions. Il a pu porter ses réserves financières à $ 4.3 millions.

Le Parti québécois n'a pas pour sa part de fonds réservés (caisse électorale).

Le Parti québécois n'avait l'an dernier qu'un budget de $ 1.5 million, ce qui comprend une contribution de l'Etat de $ 461,593. Sa levée de fonds annuelle ne lui a rapporté qu'un peu plus d'un million. Comparativement à 1985, le nombre de contributions au PQ a chuté de plus de la moitié alors que le montant moyen des contributions baissait de $ 63 à $ 35.

Au PLQ, on constate que le nombre de contributions diminue mais que leur valeur moyenne augmente pour atteindre $ 144.64.

Le directeur des élections a souligné en présentant son rapport que la loi sur le financement des partis est un modèle mondial qui a fait ses preuves. Il faut cependant faire preuve de prudence en utilisant les informations sur les noms des contributeurs. Il y a danger que les contributeurs dont les noms sont étalés tropfréquemment sur la place publique cessent leur participation au financement des partis.

Une fois cette source tarie, les partis pourraient être tentés de prendre d'autres moyens. Il y a danger de « backlash », dit-il, notant que ce genre de loi est toujours fragile.

Parmi les contributeurs aux deux grands partis, on constate cette année que les chefs des deux grands partis ont fait des dons qui symbolisent la force de leurs formations: Pierre Marc Johnson a donné $ 1,000 et Robert Bourassa $ 3,000.

La Cour suprême étudie le zonage agricole au Québec

MARIE TISON

OTTAWA (PC) — La Cour suprême s'est penchée hier sur l'interprétation de la loi québécoise sur la protection du territoire agricole.

C'est toute la question des droits acquis par des individus avant la promulgation de cette loi, le 9 novembre 1978, qui a fait l'objet de plaidoiries au cours de cette première journée d'audience.

Dans une première cause présentée hier matin, un entrepreneur, M. Marcel Gauthier, a expliqué aux juges de la Cour suprême comment la Loi sur la protection du territoire agricole avait entraîné le zonage agricole d'une partie d'une terre qu'il avait commencé à développer à des fins résidentielles.

M. Gauthier, qui a plaidé sa cause sans l'intermédaire d'un avocat, a affirmé qu'un développement domiciliaire devait être considéré comme un tout, et qu'il ne parviendrait pas à rentabiliser son investissement s'il ne pouvait pas développer l'ensemble de sa terre.

Il a soutenu qu'il avait des droits acquis sur l'ensemble de son terrain parce qu'il avait commencé à y effectuer des travaux avant novembre 1978. A cette date, il avait déjà entrepris la construction d'une rue, de ponts, d'une ligne d'électricité et de téléphone, et il avait vendu six terrains.

L'avocat de la Commission de protection du territoire agricole du Québec, Me Serge Cardinal, a répliqué que la majeure partie de ces travaux avait été effectuée dans la partie de son terrain qui n'avait pas été zonée agricole.

Un article de la loi sur la protection du territoire agricole permet de soustraire un terrain des exigences de la loi s'il a déjà été utilisé à des fins autres qu'agricoles, ou s'il faisait déjà l'objet d'un permis d'utilisation.

Ce dernier point a également été le sujet d'un autre litige.

M. Gauthier a affirmé que le permis de lotissement approuvé par la municipalité de Mont-St-Grégoire constituait un permis d'utilisation pour fins de développement domiciliaire, ce qu'a contesté Me Cardinal.

Le permis de lotissement permet la délimitation du lot, pas son utilisation, a soutenu Me Cardinal.

M. Gauthier a déclaré que plusieurs autres personnes ayant vécu des situations similaires avaient eu gain de cause, et qu'il avait droit à l'égalité devant la loi en vertu de la Charte canadienne des droits et libertés.

Dans son mémoire, la commission a soutenu que la Charte n'avait jamais eu pour effet d'imposer aux tribunaux de rendre des jugements identiques pour des cas différents.

M. Gauthier a enfin soutenu que son terrain ne pourrait pas servir à l'agriculture parce qu'il ne s'agissait pas d'une bonne terre arable.

« Si le gouvernement peut démontrer qu'il peut sauver l'agriculture de la province avec le restant de mon développement, je le lui donne, s'est-il écrié. Mais il ne l'a jamais démontré ».

La Commission de protection du territoire agricole du Québec est revenue à la charge en après-midi hier dans une autre cause.

Elle voulait faire infirmer un jugement rendu en faveur d'une personne qui avait acheté deux terrains grâce à un contrat conditionnel.

M. Daniel Joseph Venne a signé un contrat en 1977 prévoyant l'achat de deux lots à raison de 84 versements. Ce n'est qu'au paiement complet de la somme, au cours de 1982, que la firme Winzen Land devait lui transférer la propriété des terrains.

Cependant, ces terrains, et ceux de 600 acheteurs ayant signé un même type de contrat, ont été zonés agricoles en 1978.

Le transfert de propriété a quand même eu lieu, et c'est ce que la commission a contesté.

Selon la loi, la vente d'une terre zonée agricole doit être autorisée par la commission, a soutenu son avocat, Me Gérard Beaupré.

Les signataires de ce type de contrat, devenus propriétaires après la promulgation de la loi, ne possèdent pas de droits acquis qui pourraient les soustraire à cette législation, a-t-il affirmé.

Le contrat obligeait la firme Winzen Land à remettre à M. Venne un titre de propriété valable, a-t-il rappelé. Comme elle était dans l'impossibilité de le faire en raison de la nouvelle loi, le contrat aurait dû être annulé et M. Venne aurait dû être remboursé, a ajouté l'avocat.

La Cour d'appel, qui a entendu la cause en novembre 1985, a déclaré valide le contrat, mais elle n'a pas permis l'utilisation du terrain à des fins autres qu'agricoles, a déclaré Me Beaupré.

Non seulement M. Venne ne pourra pas se construire, mais il ne pourra pas non plus être remboursé. Et pourtant, il est venu défendre ce jugement, a-t-il ajouté.

« Je me suis souvent demandé quel est l'intérêt de M. Venne ici », a lancé l'avocat de la commission.

L'avocat représentant M. Venne fera sa plaidoirie aujourd'hui.

La Cour suprême entendra également la cause d'une personne qui a elle aussi acheté sous conditions un terrain de la firme Winzen Land.

Contrairement à M. Venne, Mme Madeleine Lebel préférerait voir la Cour suprême annuler le contrat et elle voudrait obtenir un remboursement.

La Conférence des évêques canadiens s'implique dans le débat sur le libre-échange

OTTAWA (PC) — Par l'intermédiaire de sa commission des affaires sociales, la Conférence canadienne des évêques catholiques a fait connaître son intention, lundi, de s'impliquer dans le débat sur le libre-échange avec les Etats-Unis.

A partir du mois prochain, par exemple, des documents de travail sur la question seront distribués et les associations catholiques seront encouragées à les étudier et à en discuter.

Le co-directeur de la commission, M. Tony Clarke, a déclaré que l'Eglise canadienne ne prendra probablement pas une position définitive sur le libre-échange avant qu'un accord ne soit rendu public.

Mais en attendant, les évêques croient qu'il est de leur devoir de tenter d'obtenir des réponses à des questions qu'ils jugent essentielles concernant l'impact possible du libre-échange sur la société canadienne.

Parmi ces questions, la commission cite les suivantes:

■ le libre-échange va-t-il créer des emplois ou va-t-il produire des fermetures et des mises à pied dans certains secteurs ? Est-ce que les femmes au travail vont être particulièrement affectées ?

■ Est-ce que certains programmes sociaux vont être érodés, à cause du besoin de compétitivité avec des Etats américains aux normes de bien-être social moins élevées ?

■ Va-t-il nuire aux fermiers en éliminant les offices de mise en marché ?

■ Va-t-il nuire aux syndicats et aux droits à la négociation de conventions collectives, à cause du besoin de faire concurrence à des compagnies d'Etat américaines où existent des lois anti-ouvrières dites de « droit au travail ».

■ Va-t-il apporter au Canada un plus grand flot d'émissions de télévision, de publications et de spectacles américains et conduire à une assimilation culturelle accrue ?

■ Est-ce que les programmes économiques régionaux vont être réduits ou éliminés ?

■ Est-ce qu'il va limiter les relations commerciales avec les pays du tiers-monde dans le besoin, en enfermant le Canada dans un marché nord-américain ?

■ Est-ce qu'il va augmenter la dépendance économique et politique du Canada à l'endroit des Etats-Unis pour empêcher le Canada d'avoir « une politique étrangère plus indépendante pour la justice et la paix dans le monde » ?

Les députés s'intéressent au statut de la femme

OTTAWA (PC) — Il y avait plus de députés conservateurs que jamais à la rencontre annuelle du Comité canadien d'action sur le statut des femmes avec les caucus des trois principaux partis politiques, hier à Ottawa.

La présidente du groupe, Mme Louise Dulude, était la première à s'en féliciter.

Le groupe craignait que la décision du gouvernement de tenir un débat constitutionnel spécial en même temps que la rencontre annuelle de l'organisme avec les caucus des trois partis, ne compromette la tenue de la réunion.

Pendant que huit ministres et 24 députés conservateurs rencontraient le CCASF, un petit groupe de membres de l'organisme chahutait les parlementaires pendant le débat en Chambre sur l'accord constitutionnel du lac Meech, scandant des slogans pendant que les gardes de sécurité les escortaient à l'extérieur des Communes.

Mme Dulude a expliqué que la manifestation avait été approuvée par les 600 membres de l'organisme réunis en assemblée annuelle, le week-end dernier.

« En plus de faire connaître poliment notre désaccord, nous avons voulu poser un geste plus dramatique, pour bien leur faire comprendre à quel point cette question nous tient à coeur », a expliqué Mme Dulude.

Mme Dulude a soutenu que ces rencontres sont la seule occasion offerte aux membres du groupe d'échanger avec les députés sur les questions qui intéressent les femmes.

Cependant, la ministre responsable du statut de la femme, Mme Barbara McDougall, a soutenu que les membres de l'exécutif du groupe rencontrent régulièrement les ministres et les députés au cours de l'année.

Le format de l'assemblée d'hier a d'ailleurs frustré les représentants des trois partis. Les membres du groupe de pression avaient une minute pour poser leurs questions, et les députés et ministres, une minute pour y répondre, sur des sujets allant de la loi anti-pornographie à l'avortement, en passant par les femmes autochtones et les effets du libre-échange sur l'emploi des femmes.

Mme Dulude a déclaré qu'elle n'avait rien entendu hier, de la part des députés ou ministres, qui n'ait déjà été dit plus tôt.

Taxe fédérale

Mulroney promet d'élargir le crédit d'impôt

OTTAWA (PC) — Le premier ministre Brian Mulroney a expliqué hier que l'actuel crédit d'impôt pour la taxe fédérale, applicable aux ménages à faibles revenus, sera élargi pour protéger les Canadiens les plus pauvres de l'impact d'une nouvelle taxe de vente fédérale.

Interrogé aux Communes par le leader de l'opposition John Turner, le premier ministre n'a cependant pas voulu promettre que la nouvelle taxe ne s'appliquerait pas à la nourriture.

« Le concept vise à rendre le système fiscal plus juste pour les Canadiens, et particulièrement pour ceux situés au plus bas de l'échelle des revenus », a-t-il seulement répondu.

Il a ajouté que M. Turner devrait patienter jusqu'au dépôt du Livre blanc sur la réforme fiscale du ministre des Finances Michael Wilson, le 18 juin prochain.

Le critique du Nouveau Parti démocratique Michael Cassidy a voulu savoir, à son tour, si le nouveau crédit d'impôt serait conçu sur le modèle de l'actuel crédit d'impôt sur la taxe de vente, qu'il juge peu profitable pour les familles à faibles revenus. « Non », lui a répondu le premier ministre Mulroney.

Selon le NPD, des milliers de familles vivant sous le seuil de pauvreté ne bénéficient même pas du crédit d'impôt sur la taxe de vente fédérale. Une famille de quatre gagnant $ 15,000 obtient le crédit maximum de $ 150 par année. A $ 18,000, la même famille de quatre n'a plus droit à un sou.

Rencontre Clark-Shultz

L'agriculture à l'agenda

OTTAWA (PC) — Le secrétaire d'Etat aux des Affaires extérieures, Joe Clark, a fait savoir hier qu'il discutera surtout de l'impact sur les fermiers canadiens des subventions américaines à l'agriculture, au cours de l'entretien qu'il aura en fin de semaine avec le secrétaire d'Etat des Etats-Unis, George Shultz.

S'adressant aux Communes, M. Clark a expliqué que le Canada a déjà protesté contre la tentative des Américains de s'emparer des marchés de céréales habituellement réservés aux Canadiens, en se servant de subsides.

La réunion de San Francisco, a-t-il signalé, fait partie d'entretiens plus vastes, à l'échelle mondiale, pour obtenir la réduction des subventions à l'exportation agricole, comme cela se pratique aux Etats-Unis et dans les pays de la Communauté économique européenne.

Le premier ministre Brian Mulroney lui-même doit soulever la questions des subsides agricoles au sommet des sept pays les plus industrialisés, à Venise.

Guide d'intervention en violence conjugale

(LS) — À la veille de la journée internationale de l'infirmière, l'Ordre des infirmières et infirmiers du Québec a lancé, hier, à Montréal, un guide d'intervention destiné aux professionnels de la santé aux prises avec la problématique de la violence conjugale.

Une Canadienne sur dix est battue par son conjoint, a souligné Mme Jeanine Pelland, présidente de l'Ordre. Les crimes d'époux contre conjointes comptent pour 20 % de tous les homicides commis au Canada.

En 1985, on estime que 40 % des assauts commis par les maris sont perpétrés lors de la première grossesse de leur femme.

Au Québec, on croit que 300,000 femmes de plus de 15 ans vivent une forme ou une autre de violence conjugale.

En 1976, 30 % des requêtes en divorce évoquaient un motif de cruauté physique.

Selon Mme Pelland, « la femme qui vit une situation de violence évite encore aujourd'hui d'en parler, cachant la vérité à ses proches, partout où elle passe ».

LE DEVOIR

RENSEIGNEMENTS	**(514) 844-3361**
Administration	(514) 844-3361
Rédaction	(514) 842-9628
Publicité	
Générale	(514) 842-9645
Annonces classées	(514) 286-1200
Abonnements	
Montréal	**(514) 332-3891** ou (514) 844-3361
Québec	(418) 687-2021
Extérieur — Indicatif 514	1-800-361-6059
Indicatif 418	1-800-463-4747
Indicatif 819	1-800-361-5699
Indicatif 613	1-800-361-5699

LES BUREAUX DU DEVOIR SONT OUVERTS DU LUNDI AU VENDREDI DE 9H00 À 16H30

Faut **LE DEVOIR** pour le croire!

Résultats

Les résultats de ces loteries sont communiqués aux médias d'information immédiatement après chacun des tirages.

Les résultats de la Provincial et de la 6/36 auraient dû se lire comme suit dans notre édition du 11 mai 1987

Provincial

Tirage du 87-05-08

NUMÉROS	LOTS
3631812	500 000$
631812	50 000$
31812	1 000$
1812	100$
812	25$
12	10$

RÉSULTATS ANTÉRIEURS

TIRAGE	NUMÉROS*
1er mai	**4732158**
24 avril	**3005557**
17 avril	**2510687**
10 avril	**1543593**

*NUMÉROS DÉCOMPOSABLES

6/36

Tirage du 87-05-08

3 5 6 8 31 32

No. complémentaire: **24**

	GAGNANTS	LOTS
6/6	1	268 448,00$
5/6+	3	15 908,00$
5/6	109	547,30$
4/6	4 731	46,60$

MISE-TÔT: 8 12 14 29

GAGNANTS	LOTS
227	220,20 $

Ventes totales: **1 345 984, $**

PROCHAIN GROS LOT APPROX: 200 00,00$

RÉSULTATS ANTÉRIEURS

TIRAGE DU	NUMÉROS
1er mai	**4-12-18-23-24-27 (16) MISE-TÔT: 9-13-14-34**
24 avril	**1-2-4-5-31-32 (21) MISE-TÔT: 23-33-34-36**
17 avril	**3-4-13-15-24-34 (12) MISE-TÔT: 13-23-31-32**
10 avril	**2-7-9-19-22-25 (1) MISE TÔT: 1-5-11-35**

VEUILLEZ NOTER QUE LES TIRAGES DE LA MINI LOTO ET DE L'INTER LOTO FONT RELÂCHE POUR UNE PÉRIODE INDÉTERMINÉE.

Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraissent au verso des billets. En cas de disparité entre cette liste de numéros gagnants et la liste officielle, cette dernière a priorité.

Le Palais en bref

BERNARD MORRIER

■ Loi 101: 108 causes remises en janvier

Les causes de 108 entreprises, accusées d'avoir violé les dispositions de la loi 101 concernant l'affichage bilingue, ne pourront être entendues avant le 25 janvier 1988. Le juge Jean-Pierre Bonin a pris cette décision hier, après que Me Harvey Yarosky, l'avocat de deux entreprises (Chaussures Brown et Fleuriste McKenna), eut soumis que la Cour suprême avait accepté d'étudier en priorité (16 novembre prochain) une requête d'appel conjointe de ses clientes et du Procureur général du Québec, portant sur une récente décision de la Cour d'appel. En décembre dernier, le plus haut tribunal du Québec avait décrété que l'affichage unilingue français violait la liberté d'expression garantie par la Charte des droits et libertés, tandis que, dans un jugement séparé, il statuait que l'affichage unilingue anglais réclamé par le libraire Allan Singer ne pouvait lui être reconnu comme un droit au Québec.

■ Avocats disponibles 24 heures par jour

Les personnes appréhendées sur le territoire montréalais et ne connaissant pas d'avocats ont droit à un nouveau service à compter d'aujourd'hui. Accompagné du juge en chef Guy Guérin, de la Cour des sessions de la paix, et d'un représentant du service de police de la CUM, M. Laurent Aridy, le Bâtonnier du Québec, Me Serge Ménard, a précisé que tous les centres de détention et postes de police affichent maintenant deux numéros de téléphone (866-0558 et 866-0559). Ainsi les personnes détenues pourront donc communiquer 24 heures par jour et sept jours par semaine avec un avocat de garde, qui leur garantira un service immédiat et qui se rendra même au lieu de détention si nécessaire. «L'implantation de ce service, d'expliquer Me Ménard, vise à accorder aux gens en état d'arrestation, qui ne connaissent pas d'avocats, l'assurance d'un défenseur compétent, droit qui leur est accordé par la Charte des droits et libertés. Ainsi, deux avocats, qui ont consacré au moins 25 % de l'exercice de leur profession au droit criminel pendant les deux dernières années, seront disponibles en tout temps pour répondre à ces appels.

■ Boisjoly poursuit Quatre-Saisons

L'ex-lecteur de nouvelles au canal 35, Stéphane Boisjoly, a intenté hier une poursuite de $ 101,219 contre son ex-employeur, le réseau Quatre-Saisons. Boisjoly, qui compte 12 ans de métier, avait été engagé à TQS, au salaire annuel de $ 60,000, le 13 janvier 1986 par l'ex-vice-président Guy Fournier, à titre de producteur délégué et chef de nouvelles, mais fut remercié le 5 décembre dernier, prétendument pour contraintes économiques. Il allègue qu'il s'agissait là d'un faux prétexte, que son congédiement fut malicieux et que son contrat de travail prévoyait plus de deux semaines d'avis avant d'y mettre un terme.

■ Poursuites contre Chemlawn

Un père de famille de Greenfield Park et ses deux filles ont intenté hier des poursuites totalisant près de $ 210,000 contre la firme Chemlawn, spécialisée dans l'entretien des pelouses. M. James Powell explique qu'un jour de l'été dernier, ignorant que sa pelouse venait d'être traitée quelques heures plus tôt, il s'était affairé à la tondre. Peu de temps après (la poursuite ne précise pas quand), M. Powell déclare avoir été affecté de crampes à l'estomac, d'étourdissements et de faiblesse et souligne avoir consulté un médecin à cet effet. Toutefois, les malaises ayant persisté, le plaignant s'était présenté à l'urgence de l'hôpital Charles-Lemoyne, où on décidait de le garder sous observation durant quatre jours. Affirmant n'avoir plus été le même être depuis ces malaises, le demandeur ajoute qu'en octobre dernier, il était encore assailli par des douleurs musculaires généralisées, des diarrhées et des vomissements. Quant à ses filles Susan et Patricia, qui ont aussi marché sur la pelouse le même jour, elles auraient souffert de démangeaisons aux jambes, d'irruptions cutanées et de dermatite, laissant dans le cas d'une d'elles apparaître des cicatrices entre les chevilles et les genoux.

■ Condamnés pour le meurtre d'un dépanneur

Normand Schink (30 ans) et Raymond Poissant (26 ans) ont été respectivement condamnés à trois ans et sept ans d'emprisonnement hier, après s'être reconnus coupables d'homicide involontaire, suite au meurtre du dépanneur d'origine coréenne Il Huan Kim. Celui-ci avait été abattu d'un coup de fusil de calibre .40, le 28 novembre dernier, lors d'un vol dans son commerce sis au 2510, rue Provost, à Lachine. Il semble que les deux hommes étaient à l'extérieur y attendant un complice au moment du crime. Pour sa part, un troisième indidivu, Mario Schink, devrait subir son procès prochainement sous une accusation de meurtre au deuxième degré. La différence des sentences s'explique par le fait que Poissant présentait un nombre important d'antécédents judiciaires, alors que Normand Schink n'avait à son dossier qu'une accusation de vol simple.

$ 15 pour les cartes de mai et juin, $ 10 pour une seule carte

La STCUM remboursera les usagers

CLÉMENT TRUDEL

La pgd de la STCUM, Mme Louise Roy, a fait savoir hier que les détenteurs de cartes de transport seront remboursés de 36 % environ du coût de leur carte d'avril, et de 17 % du prix de la carte de mai. Le remboursement pourra aller jusqu'à $ 15 lors de l'achat de la carte de juin.

Ainsi, un adulte qui a payé plein prix ($ 28.50) pour chacune des cartes et qui rapportera au concessionnaire, ou à un guichet, les deux cartes d'avril et de mai, se verra offrir un rabais de $ 15 sur le coût de la carte de juin - ce qui veut dire accès au réseau pour $ 13.50 en juin pour cet usager qui a vécu les inconvénients des semaines de grève.

Le remboursement ne sera toutefois que de $ 10 si le client ne rapporte qu'une seule carte. Aujourd'hui, la STCUM fournira en détails les modalités de remboursement. Il est aussi possible de récupérer de l'argent comptant si un client ne désire pas se procurer la carte du mois de juin. (Ceux et celles qui paient déjà un tarif réduit ont aussi droit à un rabais, moindre, sur leur carte de transport de juin).

La carte de juin de la STCUM sera acceptée sur tout le réseau de la STCUM dès le mercredi, 20 mai. La société affirme qu'avril fut un mois normal quant au nombre d'acheteurs de cartes, mais qu'il y a eu baisse sensible des acheteurs en mai (les comptables s'affairent à chiffrer les pertes réelles).

Mme Roy et le président du conseil d'administration, M. Robert Perreault, se sont dits satisfaits des réglements « négociés » intervenus avec le syndicat des chauffeurs (local 1983 du SCFP) et avec le syndicat des employés d'entretien. Dans ce dernier cas, il est vrai, la menace d'intervention du gouvernement a pesé lourd. Les règlements ($ 75 millions en trois ans) n'ont pas excédé les limites fixés par le conseil d'administration aux enveloppes à négocier, sauf pour les $ 200,000 ajoutés pour permettre aux chauffeurs de réduire l'amplitude de leurs heures de travail.

Il est question de « compressions » à venir, pour ne pas provoquer de dépassements sur le budget de 1987. Un « précédent important » est tout de même franchi, dira M. Perreault, car les syndiqués de l'entretien ont finalement accepté le recours à une firme extérieure pour la rénovation de trains de métro de la première génération (les MR-63).

Le président du conseil de la STCUM déplore n'avoir pu s'entendre avec l'exécutif du Syndicat du transport de Montréal (STM-CSN) mais il se félicite qu'un vote à scrutin secret des gens d'entretien ait donné 69 % en faveur d'offres patronales « raisonnables » qui comportent des hausses de 18,5 % en moyenne, en trois ans.

M. Perreault et son vice-président Michel Leduc ont été catégoriques, hier: il n'y aura pas de hausse de tarif en 1987 et les taux pour 1988 et au-delà dépendent de discussions à venir, en août, lors d'une commission parlementaire convoquée à Québec pour débattre du transport en commun à Montréal.

Pour le reste, le ton était hier à l'optimisme chez les trois porte-parole de la STCUM. Les syndicats, comme la STCUM, se sont assouplis; ils font épargner à la Société au moins $ 4 à $ 5 millions en évitant de forcer la STCUM à acheter du matériel roulant neuf pour sa ligne no 5. Des « lignes courtes » sont prévues, c'est-à-dire que sur la ligne no 2, le trajet ne fera pas nécessairement, pour toutes et chacune des rames, de la station Henri-Bourassa à Côte-Vertu; le trajet pourra s'arrêter parfois à Lionel-Groulx. Des changements à l'ordinateur planifiant le déplacement des trains devront bientôt être faits.

Pour l'essentiel, les administrateurs de la STCUM se disent satisfaits, voire « soulagés » d'avoir pu mettre un terme à quatre semaines de service partiel au public (la grève des chauffeurs, commencée le 13 avril, a pris fin dimanche matin).

La direction admet qu'elle doit recouvrer sa crédibilité face à une bonne portion de son personnel syndiqué. Pour Mme Roy, le défi principal est maintenant de trouver des mécanismes permettant d'échanger avec le personnel syndiqué « dans le quotidien », pour que les problèmes qu'éprouve la direction ne soient pas soulevés uniquement tous les trois ans, en période de négociation.

« Pour la première fois depuis longtemps, nous avons eu un échange avec ces syndicats » dit Mme Roy qui voit là une étape vers de meilleures relations de travail à l'avenir.

Pour M. Perreault, même constat: « il n'est pas normal que ce soit la grève » qui soit la voie quasi habituelle vers le renouvellement d'une convention.

Avec les commis divisionnaires (250 syndiqués), la STCUM entend poursuivre les négociations cette semaine et elle espère pouvoir en arriver à une entente. Les commis divisionnaires ont approuvé le recours à la grève et rejeté les dernières offres patronales.

La STCUM remboursera les détenteurs de CAM qui n'ont pas pu profiter de leur titre de transport durant la grève. Sur présentation des cartes du mois d'avril et du mois de mai, l'usager bénéficiera d'un rabais de $ 15 sur le coût d'achat de la carte de juin, qui sera acceptée sur le réseau dès le 20 mai.

Il sera admissible dans 10 ans à une libération conditionnelle

La perpétuité pour l'ex-caporal Lortie

ROBERT LEFEBVRE

QUÉBEC (PC) — Au terme de son deuxième procès, l'ex-caporal Denis Lortie a été condamné hier à l'emprisonnement à perpétuité trois ans après la fusillade à l'Assemblée nationale qui a fait trois morts et 9 blessés.

L'ancien militaire sera admissible à une libération conditionnelle après une période de 10 ans. En réalité, cette période ne sera que de sept années puisqu'il a déjà passé les trois dernières années derrière les barreaux.

Lortie a par ailleurs été condamné à 15 ans d'emprisonnement sur chacun des 9 chefs d'accusation de tentative de meurtre.

Dans un jugement de 53 pages, le juge Gaston Desjardins, de la cour supérieure, a longuement élaboré sur la notion de maladie mentale dont souffrait Lortie.

Les procureurs de Lortie, qui songent sérieusement à en appeler de la sentence, avaient réclamé un verdict d'acquittement avec l'émission d'une ordonnance de détention dans une institution psychiatrique. Lortie avait enregistré un plaidoyer de culpabilité et avait été trouvé sain d'esprit en vertu de l'article 16 du Code criminel qui traite de l'aliénation mentale.

Me Jacques Larochelle prétendait que la maladie dont souffrait son client n'est pas reconnue en droit canadien comme une maladie mentale tombant sous le coup de l'article 16.

Cette maladie a été décrite comme une impulsion irrésistible affectant la volonté.

Le juge Desjardins a rejeté cette requête, alléguant que les recours que l'accusé exerçait et le remède qu'il réclamait existent déjà dans le droit canadien

"Nous avons, a conclu le magistrat, un bel exemple de responsabilité diminuée appliquée", en affirmant que l'impulsion irrésistible constitue bel et bien un moyen de défense en vertu de l'article 16.

"Le concept de responsabilité diminuée existe également dans le cas du crime de meurtre réduit à celui d'homicide involontaire coupable, lorsqu'il existe un doute raisonnable sur l'élément intentionnel de l'auteur du crime. Un tel verdict est pratique courante devant les tribunaux."

Le juge Desjardins affirme encore que les droits garantis à l'accusé par la Charte canadienne des droits et libertés n'ont pas été violés. "Il doit maintenant subir les peines prévues au Code criminel. Sinon, il jouirait d'une discrimination en sa faveur."

Et le magistrat ajoute que l'imposition d'une peine d'emprisonnement à perpétuité assortie d'une période d'inéligibilité de 10 ans à une libération conditionnelle n'est pas arbitraire, ni cruelle et inusitée, comme le prétendait le procureur de Lortie dans sa plaidoirie.

Le juge Desjardins a par ailleurs accepté de lever l'ordonnance de non publication qui empêchait de diffuser la bande video qui avait été enregistrée par le service de télédiffusion de l'Assemblée nationale et qui permet de voir Lortie en pleine action lors de son intrusion au Parlement le 8 mai 1984.

La levée de cette ordonnance permettait aux stations de télévision de diffuser, à compter de minuit et une minute ce matin, le cntenu de la cassette video. Elle permet de voir Lortie s'installer sur le trône du président et faire feu avec sa mitraillette en direction de la banquette du premier ministre (René Lévesque à l'époque) puis vers les galeries du public. Puis, on voit arriver le sergent d'armes René Jalbert qui entame de véritables négociations avec le militaire.

A la demande des stations CFCF et du réseau TVA, un officier de la cour s'est rendu hier aux studios installés à la Tribune parlementaire, la cassette sous le bras, pour permettre à ces médias de copier le ruban magnétoscopique tant convoité.

La société Radio-canada était déjà en possession de cet enregistrement depuis longtemps.

Le juge Desjardins a par ailleurs rejeté la requête de la présidence de l'Assemblée nationale qui voulait devenir immédiatement le "légitime propriétaire" de la fameuse cassette.

Le magistrat a fait valoir que la cour devait conserver cette cassette du moins jusqu'à l'expiration du délai de 30 jours qui permet de loger une demande auprès de la Cour d'appel. C'est un exhibit qui pourrait de nouveau être utile, a dit le juge, en "libérant" d'autre part les autres exhibits appartenant au ministère de la Défense nationale, soit deux fusils mitrailleurs SMG et un pistolet de calibre 9 mm.

Photo CP

Le caporal Denis Lortie, en tenue de combat, installé dans le fauteuil du président de l'Assemblée nationale, tandis que le sergent d'armes René Jalbert tente de la ramener à la réalité.

Doré invite Chirac

PARIS (AFP) — Le premier ministre français et maire de Paris, M. Jacques Chirac, se rendra à Montréal avant ou après le Sommet de la francophonie qui aura lieu au Québec au début de septembre, a annoncé hier le maire de Montréal, M. Jean Doré, après avoir été reçu à l'hôtel Matignon par M. Chirac.

Le maire de Montréal a ajouté qu'il avait proposé à M. Chirac de tenir à cette occasion une conférence économique à Montréal sur les perspectives offertes par l'ouverture du marché unique européen en 1992.

Le maire de Montréal a précisé d'autre part que les échanges culturels entre Paris et Montréal vont se développer, notamment dans le domaine de la peinture. Des expositions de jeunes peintres québecois et français vont être organisées chaque année par les deux villes.

M. Doré, qui vient pour la première fois en France depuis qu'il a succédé à M. Jean Drapeau à la tête de la ville de Montréal, doit se rendre dans les prochains jours à Lyon pour rencontrer les autorités de cette municipalité et discuter du développement des échanges économiques et scientifiques entre les deux cités.

Le SCFP du Québec en congrès à Montréal

(LE DEVOIR) — Le Syndicat Canadien de la Fonction Publique, qui représente au Québec 74,000 syndiqués de la fonction publique et parapublique, ouvre son 15e congrès ce matin à Montréal, avec l'exposé de son président québécois Benoît Doyon.

On attend à ce congrès près de 600 délégués venant de toutes les parties du Québec; ils sont conviés à « s'engager vers l'avenir » et les thèmes abordés sont, notamment, la sous-traitance, la déréglementation et les conséquences appréhendées du libre-échange avec les Etats-Unis.

Demain, le président canadien du SCFP, M. Jeff Rose, doit s'adresser aux congressistes. Pour l'ensemble du Canada, le SCFP parle au nom de 330,000 membres; il s'agit du plus important syndicat à l'intérieur du Congrès du Travail du Canada (CTC).

Parmi les personnes invitées à prendre la parole à ce congrès, notons le journbaliste salavadorien Victor Regalado, réfugié politique; le président de la FTQ, Louis Laberge et le directeur québécois du SCFP, M. Claude Morrisseau.

Baltic Shipping payera les conteneurs perdus

OTTAWA (PC) — Le juge Yvon Pinard, de la Cour fédérale du Canada, a ordonné hier à la société Baltic Shipping, qui est propriété du gouvernement soviétique, de verser $1.3 million à la société québécoise Kruger, pour perte de la cargaison d'un porte-conteneurs.

Le navire Mekhanik Tarasov a coulé à une centaine de milles marins de la plate-forme pétrolière Ocean Ranger, en février 1982, au cours de la même tempête.

Cette tempête, a cependant fait remarquer le juge Pinard, n'était pas moins ni plus violente que les autres. En fait, elle était « typique des tempêtes d'hiver sur les Grands Bancs ».

Aussi, a conclu le tribunal, la société Baltic ne peut pas invoquer comme défense le péril de la mer ou un cas de force majeure.

Le juge Pinard a rappelé que le cargo a quitté Trois-Rivières le 10 février, en route vers Hambourg. Il a rencontré la tempête le 14 février, au large des côtes de Terre-Neuve.

Le 12 février, a souligné le juge, au moment où le navire quittait le fleuve Saint-Laurent, des avertissements de tempête ont été émis. Il aurait pu alors, a-t-il affirmé, chercher refuge à Terre-Neuve.

Trente-deux des 37 membres d'équipage du Mekhanik Tarasov ont perdu la vie. Quant à l'Ocean Ranger, il a sombré avec ses 84 occupants.

LES PROGRAMMES EN COMMUNICATION: un art... une satisfaction

Vous oeuvrez dans le domaine des communications et vous voulez enrichir votre formation professionnelle?

L'Université de Montréal vous propose des programmes d'études de premier cycle centrés sur la pratique professionnelle et adaptés aux situations de l'heure.

INFORMATION ET JOURNALISME
PUBLICITÉ
RELATIONS PUBLIQUES
SCIENCES DE LA COMMUNICATION
TRADUCTION I ET II
ANIMATION
CRÉATIVITÉ

Trois programmes donnent droit à un baccalauréat ès arts.

Les cours sont donnés le soir ou les fins de semaine. Vous pouvez vous inscrire à un ou plusieurs cours par trimestre.

Renseignez-vous sur les modalités d'admission particulières à ces programmes ou venez rencontrer nos conseillers en formation, ils vous guideront dans votre choix. Tél.: 343-6867

Date limite d'admission pour l'automne 1987: le 1er juin

Test d'admission pour le Certificat de traduction I: le 2 juin

Renseignements: 3335, chemin Queen Mary
Tél.: 343-6090

Université de Montréal
Faculté de l'éducation permanente

ENRICHISSEZ VOTRE PRATIQUE PROFESSIONNELLE

Des programmes de formation professionnelle de premier cycle **axés sur le développement du potentiel de la personne adulte** qui veut

- s'impliquer davantage dans son milieu de travail
- faire face aux enjeux économiques, sociaux, technologiques et professionnels de l'heure.

CRIMINOLOGIE
ERGONOMIE
ÉTUDES DE L'ENVIRONNEMENT
TOXICOMANIES
RELATIONS INDUSTRIELLES
SANTÉ ET SÉCURITÉ DU TRAVAIL
ANIMATION

La combinaison de trois certificats donne droit à un baccalauréat ès sciences ou ès arts.

Des horaires souples, adaptés aux besoins des adultes, d'une durée de 15 semaines, 45 heures. Vous pouvez suivre un ou plusieurs cours par trimestre.

Date limite d'admission pour l'automne 1987: le 1er juin 1987

Venez rencontrer nos conseillers en formaion, ils se feront un plaisir de vous guider dans votre choix. Tél.: 343-6867

Pour obtenir l'annuaire et le formulaire d'admission,
3335, chemin Queen Mary
Tél.: 343-6090

Université de Montréal
Faculté de l'éducation permanente

Bourbeau s'apprête à restreindre l'accès aux logements subventionnés

LAURENT SOUMIS

Femmes seules, sans-abri, immigrants reçus, personnes de moins de 40 ans, chambreurs et femmes chefs de familles pourraient perdre dès l'automne prochain le droit au logement social financé par l'État québécois.

Renonçant à satisfaire à la demande en logement social, le ministre des Affaires municipales et responsable de l'Habitation, M. André Bourbeau, s'apprête à restreindre sensiblement les critères de sélection des candidats aux habitations à loyer modique (HLM).

Le ministre négocie actuellement avec l'Union des municipalités régionales de comté et l'Union des municipalités du Québec afin « d'introduire une cohérence minimale dans la sélection des locataires, d'uniformiser les procédures et d'assurer une plus grande équité entre les requérants ».

De concert avec la Ligue des droits et libertés et la Fédération des familles monoparentales, le Front d'action populaire en réaménagement urbrain (FRAPRU) a vivement dénoncé, hier, le projet préparé par la Société d'habitation du Québec (SHQ).

« Dans plusieurs cas, les critères sont arbitraires voire même discriminatoires », ont fait valoir les organismes.

« Au lieu de construire des logements en nombre suffisant pour répondre aux besoins réels et urgent des populations à faible revenu, le gouvernement cherche à étouffer le scandale des listes d'attente », a déclaré un porte-parole, M. Robert Pilon.

Le ministre Bourbeau a déjà annoncé son intention de réduire le nombre de candidats aux HLM.

Depuis l'accession au pouvoir de son parti, le nombre d'unités de logement social a d'ailleurs chuté de 5,981 en 1985 à 3,600 l'an dernier.

Plus de 35,000 personnes figurent encore sur la liste d'attente. Et on craint que 25,000 d'entre elles soient visées par la réforme Bourbeau.

Dans le préambule du projet, on avoue d'ailleurs que « l'objectif administratif est de soulager la tâche des offices et d'éviter d'entretenir de faux espoirs parmi les requérants en attente de logements auxquels ils n'auront jamais accès. »

De passage, hier après-midi au DEVOIR, le ministre Bourbeau a confirmé qu'il endossait le projet.

« Plusieurs offices municipaux l'ont testé, a-t-il expliqué. Il ne reste qu'à s'entendre avec les unions municipales soucieuses de préserver une certaine autonomie. »

En modifiant le pointage accordé à chacun des critères d'examen, le projet relègue certaines candidats au second plan et élimine carrément d'autres catégories de requérants.

« On ne restreint pas l'accès, s'est défendu le ministre. Mais il y aura de nouvelles priorités. »

Ainsi, les sans-abri auront mal à démontrer qu'ils résident depuis un an sur le territoire du HLM. Les immigrants reçus devront attendre trois ans l'obtention de leur citoyenneté canadienne. Les femmes chefs de familles devront céder le pas aux couples.

Les opposants s'indignent du procédé en pleine Année internationale des sans abri.

Les muncipalités doivent pouvoir favoriser leurs propres contribuables, rétorque le ministre.

Quant aux immigrants reçus, hautement discriminés selon la Ligue des droits et libertés, le ministre Bourbeau s'est engagé à faire marche arrière, au cours d'une entrevue au DEVOIR.

Mais sans vouloir « endosser » ce qu'il appelle « les constatations de la SHQ », M. Bourbeau estime qu'il faut réduire la proportion de personnes seules et de ménages monoparentaux (90 % des chefs sont des femmes) « favorisés par l'actuelle grille de pondération ».

La SHQ soutient que « la très forte concentration de ces deux clientèles » amène l'insécurité, les mésententes, le vandalisme, le vol, la délinquance, la prostitutiuon et la drogue.

Le ministre entend donc « métisser » la clientèle en autorisant une « discrimination positive » en faveur des couples qui pourront occuper jusqu'au quart des logements disponibles.

Pour le FRAPRU, « cette proposition qui repose sur les préjugés les plus grossiers est non seulement choquante mais particulièrement révoltante ».

60 % des demandes en HLM viennent de femmes seules ou chefs de familles qui, sur le marché privé, consacrent à leur logement une proportion de leur revenu nettement supérieure à celle des hommes.

Le FRAPRU demande au ministre de renoncer à un règlement qui défavorise en outre les personnes seules, celles de moins de 40 ans, les chambreurs, et les candidats des régions où pourra être haussé le seuil des revenus admissibles en fonction de la demande et des disponibilités.

La délégué du Québec à Rome

La conjoncture économique en Italie est favorable aux exportations québécoises

MAURICE GIRARD

ROME (PC) — La délégation du Québec en Italie procède présentement à une révision en profondeur de son rôle et de ses activités pour tenter de profiter au maximum du formidable essor économique que connaît la péninsule italienne depuis quelques années.

En poste à Rome depuis deux ans, le délégué Gilles Loiselle présentera bientôt au gouvernement ses recommandations, qui devraient amener un « redéploiement » de l'action de la petite équipe de huit personnes chargées de mousser les échanges entre les deux nations.

« On est en train de réévaluer quelles devraient être nos opérations en Italie, qui ont beaucoup fluctué dans le passé. Il existe présentement une conjoncture particulièrement favorable à partir de laquelle il nous faut redéployer nos moyens d'action », a déclaré M. Loiselle, quelques heures après son retour du Québec, où il a discuté en profondeur de la question avec les hauts fonctionnaires du ministère des Relations internationales et le ministre Gil Rémillard.

Un redressement s'impose. Depuis le début de la décennie, les exportations canadiennes en Italie sont en chute libre. De $ 982 millions qu'elles étaient en 1980, les ventes ont descendu à $ 525 millions en 1985.

Le Québec fournit le tiers des produits canadiens vendus ici.

A l'opposé, pendant la même période, les importations italiennes au Canada enregistraient une hausse soutenue pour battre tous les records en 1985 et dépasser le cap du $ 1.3 milliard. En conséquence, le Canada s'est retrouvé avec une balance commerciale déficitaire d'un milliard.

Un ensemble de facteurs a contribué au réalignement du commerce italo-canadien: chute du dollar par rapport à la lire, qui a entraîné une réorientation des approvisionnements italiens; barrières tarifaires imposées par la communauté économique européenne; pommes de discorde occasionnelles sur les contrats de frégates canadiennes, par exemple; absence de liens corporatifs et surtout une liste peu imaginative des produits canadiens offerts à l'Italie, qui n'a pas beaucoup varié depuis des lustres.

« Le Québec continue de vendre les produits traditionnels » souligne M. Loiselle en produisant une liste succinte des principales exportations québécoises en Italie: avions, moteurs et pièces (Canadair négocie un contrat de vente de quatre appareils), produits forestiers, minerai de fer, fourrures et peaux pour fabriquer des souliers. « Ce n'est pas très nouveau ».

Selon le délégué, l'explication est bien simple. « Très souvent, nos entreprises on tendance à venir en Europe uniquement quand ça ne débouche pas aux Etats-Unis. Plutôt que d'avoir une approche concertée, à long terme, c'est plutôt un déversoir pour ce qu'on ne peut pas vendre à notre principal partenaire ccommercial ».

Mais la situation est loin d'être irrémédiable. Ottawa, comme Rome, souhaite un redressement. Avant tout, les entrepreneurs canadiens et les Québécois en particulier devront finir par découvrir ce que les économistes ont convenu d'appeler — avec un certain

M. Gilles Loiselle

à-propos pour la Ville éternelle — le « miracle » italien.

Avec le foisonnement des activités dans tous les secteurs, le dynamisme envoûtant de ses chefs d'entreprise, la poussée de 500 industries de nouvelles technologies dans la « Silicon Valley » italienne baptisée Tritone, l'Italie dispute à la Grande-Bretagne la cinquième place des pays les plus industrialisés du monde occidental.

En 1986, 100,000 entreprises italiennes ont fait affaire avec l'étranger. Trois cents de leurs chantiers sont en activité à travers le monde. La Bourse italienne est passée de la sixième à la première place des marchés européens. L'entrepreneur est devenu un véritable héros national dans ce pays qui a retrouvé au plan politique, une stabilité qui ne s'était pas vue depuis la Deuxième guerre mondiale, qui a coincidé avec des victoires importantes de l'Etat contre la mafia et le terrorisme urbain des brigades rouges.

On attend d'ailleurs avec beaucoup d'intérêt des élections générales de la mi-juin.

La solution proposée par M. Loiselle pour accroître les échanges: rechercher des projets industriels communs Québec-Italie, ce que les Américains appellent les « joint ventures ». Surtout avec les PME italiennes, « très flexibles » qui ont perdu lors de la crise du pétrole quatre pour cent de leur commerce extérieur, mais qui ont réussi à renverser la situation en se tournant vers l'Europe. Résultat: bond éloquent de six pour cent des échanges en quelques mois.

« Il y a une volonté, une capacité soutenues. Il est temps pour nous de nous associer au mouvement. Il y a actuellement un côté fragile au commerce avec le Canada et l'Italie. Les deux gouvernements pensent qu'on doit mieux l'équilibrer et s'en aller dfans les secteurs industriels, moderniser nos relations », dit M. Loiselle.

Encore faut-il, ajoute le délégué du Québec en Italie, que les entrepreneurs québécois qui, par leur tempérament latin, comprennent mieux les Italiens, se montrent intéressés. Ils pourraient peut-être commencer par examiner ce collossal projet d'investissement dans le Mezzogiorno. Le projet prévoit que l'Etat consacrera $ 100 milliards en neuf ans pour refaire toute l'infrastructure municipale. « Bien entendu, on ne viendra pas chercher ce contrat-là, mais on peut aller chercher quelques dizaines de millions », suggère Gilles Loiselle.

AFFAIRES MUNICIPALES

■ *Les présidents de commission à Ottawa*

Les présidents et vice-présidents des cinq commissions permanentes du conseil municipal de Montréal, accompagnés du président du Conseil André Berthelet et du greffier de la Ville se rendront à Ottawa jeudi prochain pour étudier le fonctionnement des comités du conseil municipal d'Ottawa et des deux chambres du Parlement. Ils assisteront aux délibérations du comité des politiques et du comité des priorités et du budget du conseil municipal d'Ottawa ainsi qu'à des séances de commissions de la Chambre et du Sénat.

■ *Dépenses électorales limitées à Longueuil*

Les candidats au poste de maire de Longueuil lors de l'élection du 31 mai prochain (causée par la démission de M. Jacques Finet) devront limiter leurs dépenses à un montant de $ 45,803, a fait savoir le directeur général des élections Pierre-F. Côté. Comme le prévoit la loi, seuls les partis politiques et les candidats indépendants autorisés pourront solliciter des contributions et effectuer des dépenses électorales.

■ *Réunion de la Commission de sécurité publique de la CUM*

C'est jeudi à 19 h 30 que se tiendra la prochaine réunion de la commission de sécurité publique de la Communauté urbaine de Montréal. À l'ordre du jour, la réorganisation des postes de police 24 et 25 (Vieux-Montréal et centre-ville), un dossier qui traîne depuis de nombreux mois, ainsi que la répartition des effectifs policiers sur le territoire, la révision du Comité des plaintes, la politique de la police de la CUM en matière de poursuite à haute vitesse et la protection contre les vols à main armée dans les petits commerces. Comme d'habitude, une période de questions du public ouvrira l'assemblée et les intervenants devront s'inscrire à compter de 19h15 au salon Les Saules du Centre des conférences du Complexe Guy-Favreau.

■ *Amnistie pour lecteurs négligents*

Les abonnés qui ont négligé de rendre des documents empruntés à l'une ou l'autre des bibliothèques de la Ville de Montréal pourront le faire sans payer les amendes habituelles du 26 mai ou 2 juin prochain. Dans toutes les succursalles de la bibliothèque municipale (sauf celle du métro McGill) on pourra rapporter volumes, revues, disques ou cassettes empruntés mais jamais remis et repartir la conscience tranquille.

■ *Neuf concerts sur réservations*

L'Orchestre symphonique de Montréal continuera, cet été encore, la tradition des concerts populaires à l'aréna Maurice Richard. Les neuf concerts se dérouleront du 1er juillet au 26 août, mais il faudra réserver à l'avance ses billets d'ici le 29 mai au 255-4222.

À l'embauche, la limite d'âge est discriminatoire

OTTAWA (PC) — La Cour fédérale d'appel a jugé discriminatoire, hier, la limite d'âge de 35 ans établie par la société Eastern Canadian Greyhound Bus Lines pour l'embauche de ses chauffeurs d'autobus.

Le tribunal a donc condamné la compagnie à verser une somme de $ 2,000 à M. Frank E. McCreary, pour compenser le tort qu'elle lui a causé en 1980, au moment où il était âgé de 37 ans, en refusant de l'engager.

Le Cour fédérale d'appel a estimé que Greyhound n'a pas réussi à établir une relation entre le fait d'être âgé de plus de 35 ans et une moins grande résistance au stress.

M. McCreary était chauffeur d'autobus à Toronto au moment de sa demande d'emploi à Greyhound. Aujourd'hui âgé de 44 ans, il est chauffeur d'autobus à Denver.

La cause avait d'abord été soumise à un tribunal des droits de la personne, qui avait décrété que la compagnie devait maintenant offrir un poste de chauffeur à M. McCreary et devait lui verser $ 1,500 de dommages. Cette somme avait été portée à $ 2,000 par un tribunal de révision du jugement.

La Cour fédérale, où Greyhound avait interjeté appel, a maintenu les décisions des tribunaux des droits de la personne.

1 SEULE CAISSE

La Caisse populaire des Fonctionnaires du Québec est membre du Mouvement Desjardins.

9 PORTES D'ENTRÉE

Siège social:
Centre administratif « G », Québec

8 points de service:
20, rue Chauveau, Québec
200, chemin Sainte-Foy, Québec
524, rue Bourdages, Québec
425, rue Saint-Amable, Québec
300, boulevard Jean-Lesage, Québec
3810, rue Marly, Sainte-Foy
1200, route de l'Église, Sainte-Foy
1, rue Notre-Dame Est, Bureau 3.110, Montréal

30 000 MEMBRES

Elle compte donc parmi les plus importantes au Québec et est toujours en pleine croissance. Beaucoup de ses membres sont fonctionnaires, bien sûr, mais pas exclusivement. Avec un fonds de réserve de 2,8 M$ qui représente plus de 5% du dépôt des membres et un surplus de 290 000 $ dont 200 000 $ ont été versés en ristournes aux membres en avril, elle n'a pas non plus négligé son rôle social en versant 20 000 $ en dons de toutes sortes. Bon nombre de dirigeants et employés s'impliquent dans les activités bénévoles.

75 000 000 D'ACTIF

Elle a prêté 68,5 M$ à ses membres, dont 25 M$ pour des prêts à la consommation. Son rapport annuel est disponible dans tous les points de service. Pour en savoir plus long, il suffit de consulter le personnel sur les lieux ou de téléphoner aux numéros (418) 643-2540 ou (514) 873-2127.

Le président, Alban D'Amours, souhaite à chacun une cordiale bienvenue.

Caisse populaire des Fonctionnaires du Québec

Conférence internationale sur le Proche-Orient

Shamir et Pérès incapables de s'entendre

JÉRUSALEM (AFP) — Le mini-cabinet israélien a tenu hier matin à Jérusalem, dans une atmosphère de quasi-rupture, une réunion annoncée comme « cruciale » sur l'éventuelle participation d'Israël à une conférence internationale, sans toutefois parvenir à arrêter une décision.

Après plus de cinq heures de débat, les ministres des deux principaux partenaires du cabinet (cinq Travaillistes, cinq Likoud) se sont séparés sans faire aucune déclaration aux dizaines de journalistes et photographes qui attendaient depuis l'aube « la grande nouvelle » : la rupture du cabinet d'union nationale et le retour aux urnes.

(Le secrétaire d'État américain George Shultz a réaffirmé hier dans un message aux dirigeants israéliens que « les États-Unis souhaitent des négociat'ons directes entre Israël et ses voisins arabes, mais sont néammoins convaincus que de telles négociations passent par le préalable d'une conférence internationale », a-t-on appris de source officielle à Jérusalem).

Si le ton est sensiblement monté entre la droite et la gauche israéliennes, ni les travaillistes, dirigés par M. Pérès, ni la droite nationaliste du Likoud, dirigée par M. Shamir, ne semblent encore disposés, pour des raisons de politique interne, à aller jusqu'à la rupture, notent les observateurs.

« Comment M. Pérès a-t-il pu avoir le toupet d'agir dans notre dos et de mettre au point un document (avec les Jordaniens et les Américains) pour la tenue d'une conférence internationale, sans nous en parler et sans nous demander notre avis? » s'est écrié le vice-premier ministre David Lévy (Likoud), dont les propos sont rapportés hier par le *Yédioth Aharonoth.*

La querelle entre la gauche et la droite nationaliste reste ouverte. Le mini-cabinet se réunira à nouveau demain, avant le départ de M. Pérès pour les États-Unis, a indiqué à l'AFP, un porte-parole du ministre des Affaires étrangères.

Photo AP

MM. Shamir et Pérès, hier, lors de la réunion du cabinet israélien.

M. Pérès, chef des travaillistes, aurait aimé arracher une décision claire et nette en faveur d'une participation d'Israël à une conférence internationale, avant sa visite à Washington. Mais, selon les observateurs, il est plus que probable que le débat se poursuivra après son retour des États-Unis, prévu pour le 21 mai.

Le premier ministre « joue la montre », avec l'espoir que le roi Hussein de Jordanie reviendra sur l'accord de principe donné à M. Pérès d'entamer des négociations directes avec Israël, dans le cadre d'une conférence internationale.

Toutefois, pour ne pas apparaître aux yeux de l'électorat comme « l'homme du refus de la paix », selon l'expression de ses adversaires, M. Shamir affirme avoir de son côté un plan de paix avec la Jordanie qu'il doit soumettre au cabinet.

Le plan Shamir, notent les observateurs, n'est en fait rien d'autre que la formule d'autonomie pour les « habitants arabes de Judée Samarie » (Cisjordanie) et Gaza, prévue par les accords de Camp David. Cette formule est restée lettre morte depuis des années, les principaux intéressés, les Palestiniens des territoires occupés, la considérant comme irrecevable.

Dans l'incapacité de trancher, les deux camps essayent de porter leur querelle sur le terrain américain, dans l'espoir de rallier Washington à leur position. M. Shamir a dépêché le directeur de son cabinet, M. Yossi Ben Aharon, aux États-Unis, pour les mettre en garde contre les dangers d'une telle conférence. Quant à M. Pérès, il se rend demain soir à Washington pour obtenir « un feu vert américain » à son plan de paix avec la Jordanie.

Hier, par ailleurs, le secrétaire général de l'ONU, M. Javier Perez de Cuellar, concluair que la convocation d'une conférence internationale de paix sur le Proche-Orient, comme celle d'un comité préparatoire à la conférence, restaient des idées prématurées, cela après trois mois de consultations intensives avec toutes les parties prenantes au conflit israélo-arabe.

Tout au long de son rapport, M. Perez de Cuellar a maintenu une ambiguité voulue en parlant tantôt de « la » conférence internationale de paix, et tantôt « d'une » conférence internationale de paix. Ces deux concepts recouvrent en effet des notions très différentes, fait-on observer dans les milieux diplomatiques.

Telle qu'elle a été endossée et définie par l'Assemblée générale de l'ONU en 1983, « la » Conférence internationale de paix doit se dérouler avec la participation de l'OLP et elle a pour objectifs la réalisation des droits inaliénables du peuple palestinien, y compris son droit à créer un État indépendant, ainsi que l'évacuation par Israël de tous les territoires occupés depuis 1967, y compris Jérusalem.

Par contre le projet de conférence internationale soutenu par M. Pérès ne laisse pas de place à l'OLP et doit simplement servir « d'ombrelle » à des négociations directes entre les parties.

L'impossible conférence

PAULE DES RIVIÈRES

« Le statu quo perdurera. Il faudra une ou deux guerres et des milliers de morts avant que les choses bougent ». Pierre Beaudet, du Centre d'étude pour le développement à Montréal n'est pas un rêveur. Et aux Nations unies, le secrétaire général Javier Perez de Cuellar vient une fois de plus de lui donner raison.

Dans un rapport sur le Proche-Orient rendu public hier, M. de Cuellar constate que l'idée d'une conférence internationale sur la paix au Proche-Orient est « prématurée ».

Et pour cause. Au moment où M. de Cuellar livrait son rapport, en Israël, le premier ministre et son ministre des Affaires étrangères, MM. Yitzhak Shamir et Shimon Pérès, s'affrontaient sur cette question. La conférence internationale est une « chance historique », dit M. Pérès. C'est au contraire un « risque inconsidéré », rétorque M. Shamir. Le consensus qui a si longtemps fait la force d'Israël au Proche-Orient appartient au passé.

M. Arafat, lui, qui tient à cette conférence, a plus de veine. Le mois dernier, il a rebondi en s'imposant une nouvelle fois comme le chef incontesté de l'Organisation de libération de la Palestine. « Il est un véritable chat, doué d'une souplesse politique déroutante », souligne M. Thierry Hentsch, professeur au module de science politique de l'Université du Québec à Montréal.

Peu après l'invasion israélienne du Liban en juin 1982, M. Arafat avait perdu le contrôle de son aile dure. Le leader palestinien pouvait bien faire des avancées diplomatiques, tant que ses détracteurs palestiniens continuaient de poser des bombes, Israël répliquerait... souvent avec ses propres bombes, qu'Arafat n'était rien.

La nouvelle unité palestinienne ne signifie pas pour autant que M. Arafat reconnaîtra l'État d'Israël demain matin, d'autant plus qu'en tendant la main à son collègue George Habache, qui l'a déjà traité de traître, le petit homme au keffieh a mis de l'eau dans son vin. Il renonce à se rapprocher des Palestiniens de Jordanie. Il dénonce l'Égypte qui a pactisé avec Israël.

Au lendemain du Conseil palestinien d'Alger qui consacrait la place d'Arafat parmi les Palestiniens, le ministre des Affaires étrangères d'Israël, M. Shimon Pérès, déclarait sur les ondes de la radio israélienne : « Nous savons que celui qui demande la guerre se dirigera vers Arafat. Celui qui demande les pourparlers se dirigera vers la Jordanie ».

Si M. Pérès ressemble à la colombe, ce n'est pas parce qu'il est prêt à donner un siège à l'OLP au sein d'une conférence réunissant plusieurs pays. Non. M. Pérès estime qu'un conférence internationale représente une chance unique de faire la paix avec les Palestiniens... représentés par la Jordanie. M. Shamir craint pour sa part que la conférence ne soit qu'un traquenard pour isoler Israël en le forçant, sous la pression de Moscou qui s'agite dans la région, à abandonner la Cisjordanie et la bande de Gaza.

L'enjeu des tractations actuelles ? D'abord les deux millions de Palestiniens vivant dans les territoires occupés qui voient en l'OLP comme leur interlocuteur, (que le consulat israélien à Montréal reconnaît). Pour l'OLP, ni le plan Pérès, qui laisse la direction des affaires palestiniennes à la Jordanie, ni le plan Shamir qui, selon les observateurs, prévoit une formule d'autonomie déjà rejetée, ne sont satisfaisants.

Hier, dans un message qu'il a fait parvenir à MM. Shamir et Pérès, le secrétaire d'État américain George Shultz a réitéré son engagement à « empêcher la participation de l'OLP » à toute conférence internationale.

Il n'est pas étonnant que les Nations unies jugent les divergences « trop profondes » pour prendre le risque de convoquer une conférence internationale sur le Proche-Orient.

« Après tout le problème au Proche-Orient dure depuis 40 ans », commentait hier le porte-parole de M. de Cuellar, en tentant de défendre son optimisme.

Klaus Barbie fait son apparition à Lyon

LYON (AFP) — Le procès de Klaus Barbie, chef de la Gestapo de Lyon de 1942 à 1944, accusé de crimes contre l'humanité, s'est ouvert hier dans cette ville du sud-est de la France, 42 ans après que l'ex-SS eut échappé au tribunal de Nuremberg.

À 11h, celui que ses victimes avaient surnommé le « Boucher de Lyon » s'est assis dans le box des accusés, séparé du public par une vitre à l'épreuve des balles. Âgé de 73 ans M. Barbie, en strict costume sombre, semblait en bonne santé, bien qu'amaigri à la suite des deux opérations qu'il a subies durant ses quatre ans de détention.

Lors de cette première audience, M. Barbie a consacré l'essentiel de son attention aux magistrats et à son avocat, n'accordant que de rares coups d'oeil indifférents à la salle où, en revanche, les plaignants — souvent des parents des victimes du « Boucher » — le dévoraient du regard.

Quand il s'est levé pour décliner son identité, d'une voix un peu rauque, un murmure de protestation s'est élevé des plaignants : M. Barbie venait de se présenter — en français — comme « Klaus Altmann, commerçant à La Paz ». Mais il a immédiatement admis implicitement qu'il ne s'agissait là que d'un nom de circonstance, et la procédure s'est poursuivie sans incident par le tirage au sort des jurés.

M. Barbie va être jugé par quatre femmes et cinq hommes, tous habitant dans la région lyonnaise et dont aucun n'était adulte ou adolescent durant la guerre. Son avocat, Me Jacques Vergès, a récusé comme jurés une Française d'Algérie et une Lyonnaise qui avait 16 ans en 1944.

Me Vergès a laissé entendre à la presse depuis plusieurs semaines qu'il axerait sa défense sur quelques thèmes. Pour l'avocat, son client n'est pas plus coupable de crimes contre l'humanité que les chefs militaires français de la guerre d'Algérie. De même, M. Barbie n'a pas eu besoin de beaucoup torturer des Français qui acceptaient en fait de collaborer avec l'occupant allemand. Enfin, il n'a été traîné à Lyon qu'au mépris du droit, les conditions juridiques pour le jugement n'étant pas rénies.

Cet avocat qui se veut le défenseur de toutes les révolutions, observant parfois avec un sourire amusé les quelque 40 avocats des plaignants qui lui font face, n'a laissé passer aucune occasion « d'annoncer la couleur ».

Ainsi, lors de controverses juridiques mineures soulevées par le dépôt de nouvelles plaintes à l'audience, il a évoqué l'arrestation de Jean Moulin — l'unificateur de la résistance française tué par M. Barbie après avoir été, selon Me Verges, trahi par des Français — bien que ce fait n'ait pas été retenu par l'accusation.

« On ne peut pas évacuer l'affaire (de l'arrestation de Jean Moulin) de l'Histoire de France et de l'Histoire de la répression à Lyon », a-t-il lancé d'une voix forte.

L'audience, consacrée à la mise en place de la lourde machine judiciaire (enregistrement des dernières plaintes, tirage au sort des jurés, appel des témoins, établissement du planning du procès), s'est terminée par la lecture de l'acte d'accusation : crimes contre l'humanité pour séquestrations, assassinats, tortures, enlèvements. Une formalité — toutes les parties, y compris l'accusé, en avaient déjà pris connaissance — qui se terminera aujourd'hui, avant le premier interrogatoire de l'accusé. Ce n'est qu'à ce moment que le procès commencera vraiment.

Photo AP

VICTOIRE D'AQUINO

Les candidats partisans de la présidente Corazon Aquino s'acheminaient vers une très large victoire au Sénat, selon les premiers résultats partiels des élections législatives qui se sont déroulées hier aux Philippines. Les projections établies quelques heures après la clôture du scrutin par les radios et les télévisions, à partir des premiers résultats officieux, donnaient à la liste Aquino, le Laban, 18 sièges sur vingt quatre contre six à l'opposition de droite, regroupée au sein de la Grande alliance pour la démocratie (GAD).

Les nationalistes sont victorieux à Malte

LA VALETTE (AFP) — Le Parti nationaliste maltais a vaincu hier soir son adversaire travailliste à la majorité absolue des suffrages, résultat qui lui assure automatiquement le pouvoir et la majorité des sièges au Parlement, après seize ans passés dans l'opposition.

La défaite du Labour non encore enregistrée officiellement — le décompte des votes n'est pas terminé — a été admise par le directeur de l'information du gouvernement travailliste, M. Paul Mifsud. Interrogé par l'AFP, M. Misfud a admis que le PNM avait « probablement remporté » les élections par 51 % des suffrages contre 49. « Ce n'est pas encore officiel, mais c'est presque sûr », a-t-il ajouté.

La victoire du parti de M. Eddie Fenech Adami va sans doute changer de façon significative les grandes orientations du pays. Proche des Démocrates chrétiens, le Parti nationaliste prône l'initiative privée et le rapprochement avec l'Occident, et notamment l'adhésion à la Communauté économique européenne et la « renégociation » des accords conclus avec la Libye en 1984.

Selon des informations non confirmées officiellement, M. Fenech Adami pourrait être devenu premier ministre et avoir prêté serment dès la nuit dernière.

À 23h30 (21h30 GMT), les résultats de huit circonscriptions sur treize avaient été officiellement annoncés. Cinq d'entre elles ont été remportées par le Labour et trois par le PN, mais sur les cinq circonscriptions restantes, quatre sont des bastions nationalistes. L'opposition devrait donc remporter la victoire dans sept circonscriptions sur treize, comme l'a confirmé M. Mifsud lui-même.

Photo AP

Menotté, Klaus Barbie, s'installe à la barre des accusés.

On veut vous pincer pour un week-end au Concorde!

89$

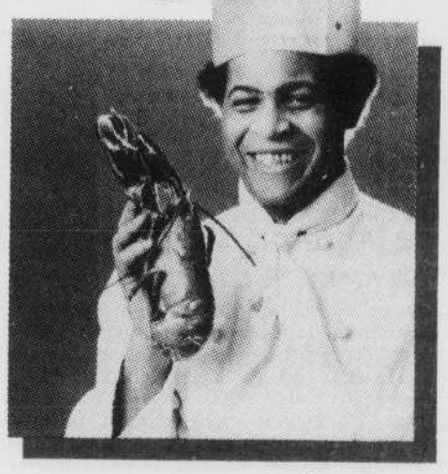

Sur les Champs-Élysées de Québec

Ce mois-ci, le homard est dans sa gloire à l'hôtel Loews Le Concorde de Québec. C'est le meilleur temps pour savourer les paupiettes de veau à la mousseline de homard, le chausson de homard et sauce mousseline aux truffes... et tant d'autres délicieux plats préparés avec maîtrise par nos chefs.

Et c'est aussi le printemps à Québec. Laissez-vous tenter par le cachet historique de la ville ou le regain de vie sur ses boulevards enchanteurs.

Faites votre choix de dates dès aujourd'hui: 15, 16, 17, et 18 mai ou 29, 30 et 31 mai. Notre prix de 89$ par nuit* inclut:

- chambre spacieuse (un très grand lit ou deux lits doubles) pour une, deux, trois ou quatre personnes
- de délicieuses truffes au chocolat... une des spécialités de notre pâtissier
- un laissez-passer à notre salle d'exercices et aux saunas
- un espace de stationnement dans notre garage
- l'agrément de se baigner dans notre piscine extérieure chauffée.

Alors, l'occasion est belle. Communiquez avec nous, dès aujourd'hui. Téléphonez sans frais directement au Concorde en composant 1-800-463-5256. Et réservez.

Vous verrez, on ne vous pincera pas.

*CONDITIONS: Par chambre, par nuit, stationnement inclus. Aucuns frais pour les enfants de moins de 14 ans partageant la chambre d'un adulte.
Les réservations doivent être faites à l'avance. Le nombre de chambres est limité et ces tarifs peuvent être modifiés en tout temps.

LOEWS Le Concorde
L'HÔTEL SUR GRANDE ALLÉE
Vive la vie! Vive la Compagnie!

1225 Place Montcalm, Québec (Québec) Canada G1R 4W6

Donnez généreusement
LE CANCER AGIT... RÉAGISSEZ!
SOCIÉTÉ CANADIENNE DU CANCER | CANADIAN CANCER SOCIETY

CARTES D'AFFAIRES

ROBIC, ROBIC & ASSOCIÉS
Fondée en 1892
Agents de brevets d'invention et de marques de commerce
1514, Docteur Penfield,
Montréal, Canada, H3G 1X5
Tél.: (514)934-0272
Télex: 05-268656
Cable: MARION
Télécopieur

L'ACTUALITE INTERNATIONALE

LE MONDE EN BREF

■ Arrestations en Corée du Sud

SÉOUL (AFP) — Dix étudiants suspectés de fomenter des manifestations anti-gouvernementales ont été arrêtés à Taegu, a indiqué hier la police. Selon la même source, les étudiants arrêtés, tous membres de l'université Yougnam de Taegu, ont organisé des manifestations anti-gouvernementales pour commémorer, à travers tout le pays, l'anniversaire du soulèvement de la ville de Kwangju, le 18 mai 1980. Quatre des étudiants arrêtés ont été accusés de violer la loi sud-coréenne de sécurité nationale anticommuniste et des lois sur les manifestations illégales. Les six autres étaient interrogés hier, a indiqué la police, précisant que trois autres étudiants sont recherchés pour les mêmes raisons.

■ Les réformes politiques chinoises sont nécessaires

PÉKIN (AFP) — Le premier ministre chinois, M. Zhao Ziyang, a déclaré hier à son homologue néerlandais, M. Rud Lubbers, que les réformes politiques étaient nécessaires en Chine pour approfondir la démocratie, un débat mis en sommeil depuis la vague de contestation étudiante de l'hiver dernier. « Nous ne devrions pas seulement bien faire en ce qui concerne les réformes économiques, mais nous devrions aussi mettre en oeuvre des réformes politiques », a-t-il affirmé, selon l'agence Chine Nouvelle. « Les réformes politiques se concentreront sur l'extension de la démocratie populaire », a-t-il ajouté, soulignant que la politique d'ouverture de la Chine se poursuivrait malgré les derniers événements politiques dans le pays. Plusieurs dirigeants modérés avaient l'an dernier avancé l'idée de réformes politiques qui, selon eux, devaient aboutir à une baisse du rôle du Parti communiste dans les affaires économiques nationales et locales. Ces réformes devaient aussi, pour les dirigeants les plus réformistes, permettre un plus grand contrôle de la population sur les grandes décisions engageant l'avenir du pays. La presse n'en parle plus que rarement depuis les manifestations étudiantes pour plus de liberté et de démocratie l'hiver dernier.

■ Le Tchad demande à la France de l'aider

PARIS (AFP) — Le Tchad « demande à la France de lui donner les moyens de libérer totalement son territoire », a déclaré hier à Paris l'ambassadeur du Tchad à Paris, M. Ahmat Allam-Mi, qui a affirmé que les engagements des dirigeants français n'ont pas été « complètement exécutés » à ce jour. Il existe « un engagement de la France de nous livrer du matériel, que nous attendons. Le plan Sauveteur (d'aide militaire) n'a pas été totalement exécuté. On a livré moins de matériel que ce qui a été demandé », a ajouté l'ambassadeur, qui était l'invité de la Presse eurafricaine. M. Allam-Mi, interrogé sur d'éventuelles opérations militaires pour reprendre le contrôle intégral de la bande d'Aouzou, revendiquée par Tripoli et où sont présentes des troupes libyennes, a répondu : « C'est une question de moyens. Si nous les avions, nous n'hésiterions pas un instant pour libérer la bande d'Aouzou ». Il a indiqué que le Tchad préférait résoudre les problèmes par « le dialogue », mais que « la Libye refuse le dialogue ». L'ambassadeur a tenu cependant à souligner que l'aide française, civile et militaire, qu'il a évalué à un milliard de francs français par an en 1986, est « de loin la plus importante » et qu'elle est « la plus appréciée par les Tchadiens et leurs dirigeants ». L'ambassadeur du Tchad s'est gardé de tout triomphalisme sur la situation militaire. « La Libye, a-t-il soutenu, prépare sa revanche, elle est en train de s'organiser, et amasse des troupes dans le Tibesti et autour du Tchad », qu'il a chiffrées à 7,000 hommes. Il a affirmé que les Libyens avaient construit « un important aéroport » tout au nord de la bande d'Aouzou, et qu'« une espèce de Ouadi-Doum-bis (l'ancienne garnison libyenne du nord du Tchad) était en construction à Maaten-es-Sara » (base militaire du sud libyen). La présence libyenne dans le Darfour (province soudanaise frontalière de l'Est du Tchad) n'a pas non plus diminué, a-t-il poursuivi.

■ Hermannsson chargé de former un gouvernement en Islande

REYKJAVIK (AFP) — Le premier ministre islandais, M. Steingrimur Hermannsson, chef du gouvernement de centre-droit défait par les élections législatives du 25 avril dernier, a été chargé par le président de la république islandaise, Mme Vigdis Finnbogadottir, de tenter de former un gouvernement, a-t-on appris hier à Reykjavik de source officielle. M. Hermannsson (Parti Agrarien) s'est entretenu hier avec le président du Parti conservateur, M. Palsson, ainsi qu'avec les dirigeants du Parti des femmes et du Parti social-démocrate. Premier ministre de la précédente coalition de centre-droit (Conservateurs-Agrariens) défaite par les élections législatives du 25 avril, M. Hermannsson a peu de chances, selon les observateurs, de réussir dans son entreprise. Trois partis au minimum sont nécessaires pour constituer une coalition majoritaire. M. Hermannsson a déclaré vouloir poursuivre la coalition agrariens-conservateurs, associés à une troisième formation, de préférence celle des Femmes. On estimait hier à Reykjavik que les prétentions des Femmes et le désir des conservateurs d'obtenir la présidence du Conseil laissaient de bien maigres chances à M. Hermannsson.

Il a refusé d'observer les règles du jeu politique

Une certaine moralité puritaine a emporté Hart

HENRI PIERRE
Collaboration spéciale

La décision de Gary Hart de se retirer de la course à la Maison-Blanche a fait sensation. Mais seulement en raison du dénouement rapide d'une affaire qui n'a pas surpris exagérément les observateurs de la vie politique américaine. Curieusement en effet les électeurs tolèrent les écarts de conduite des présidents en exercice comme Roosevelt ou Kennedy, mais exigent des hommes politiques aspirant à le représenter une rigoureuse moralité.

Ainsi les ambitions présidentielles du sénateur Kennedy, le frère du président, furent anéanties à la suite d'un accident où sa secrétaire se noya dans l'automobile qu'il conduisait. Mais le sénateur Kennedy avait commis l'erreur de jugement de ne pas rapporter assez vite l'accident de peur de compromettre sa réputation.

Gary Hart est lui aussi victime d'une erreur de jugement. Étant donné sa réputation d'« homme à femmes », il pouvait s'attendre à être surveillé constamment par les médias et dans ces conditions il aurait dû être particulièrement prudent et ne pas s'exposer aux révélations du *Miami Herald* sur son « amitié » pour une jeune et jolie actrice. Et ces explications sur le caractère platonique de ses relations, les déclarations de sa femme exprimant sa confiance en lui ne suffirent pas à dissiper les rumeurs ni les doutes sur son jugement et son caractère. Partout où il allait il était harcelé par les journalistes lui posant les questions les plus indiscrètes, l'empêchant de développer son programme. Le coup fatal lui fut donné par le *Washington Post* affirmant avoir des preuves solides de sa liaison avec une autre femme.

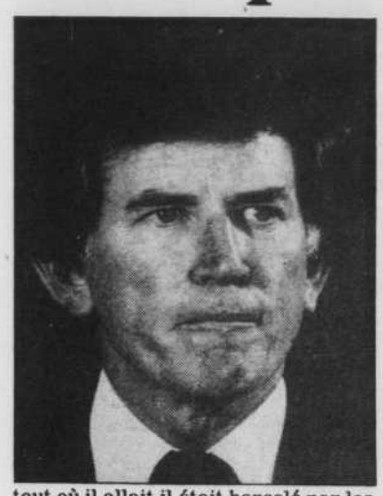

Ainsi l'espoir de regagner le terrain perdu s'évanouissait. Les mauvaises nouvelles commencèrent à s'accumuler. En quelques jours son avance dans les sondages s'est brutalement réduite. Du coup les bailleurs de fonds se dérobèrent. Or Gary Hart devait encore plus d'un million de dollars de sa campagne de 1984. Les membres de son équipe se déclaraient découragés, lui reprochant son imprudence et finalement son défi lancé à la moralité conventionnelle.

Ainsi son refus ou son incapacité d'observer les règles du jeu de la politique américaine sont la cause immédiate de sa chute. Mais la raison profonde de cet échec tient également à sa personnalité complexe, à ses défaillances de caractère et de jugement déjà mises en évidence dans sa campagne de 1984. Pourquoi avait-il changé de nom (à l'origine il s'appelait Hartpence), et triché sur son âge ? Sa crédibilité était déjà passablement entamée.

Peut-être Gary Hart s'est-il politiquement suicidé comme le prétendent certains experts se penchant sur le caractère complexé du personnage. Mais Gary Hart est aussi la victime du puritanisme ambiant et de certaines pratiques journalistiques très contestables.

Son abandon relance la consolidation future du Parti démocrate et la rend plus ouverte. Aucun des candidats déclarés ne se détachent irrésistiblement et on voit encore mal lequel serait en mesure de récupérer des jeunes générations d'électeurs qui s'étaient ralliés à Hart. Les mieux placés seraient le représentant Gephardt, M. Babbitt, ancien gouverneur de l'Arkansas mais d'autres candidats peuvent maintenant se présenter au départ de la compétition comme les sénateurs Bidden, Bradley, Nunn, d'autre part, M. Mario Cuomo, le gouverneur de New York pourrait se laisser mobiliser. Dans cette situation il ne faut pas non plus exclure la possibilité qu'une personne nouvelle et relativement inconnue sorte de l'ombre, comme Jimmy Carter en 1976.

Le Vanuatu interdit les visites de navires australiens

PORT VILA (Reuter) — Le Vanuatu, dont les relations avec l'Australie se sont détériorées ces derniers temps, a annoncé hier qu'il interdisait les visites de navires de guerre et d'avions australiens.

Le premier ministre Walter Lini a expliqué dans une déclaration que cette décision reflétait l'irritation de son pays face aux activités des services de renseignements australiens concernant son pays, anciennement le territoire anglo-français des Nouvelles Hébrides.

Qualifiant de « non-problème » les préoccupations de l'Australie à propos des liens du Vanuatu avec la Libye, Lini accuse les services de renseignements australiens d'ingérence dans les affaires de son pays.

Il critique aussi la rencontre organisée il y a quinze jours entre le ministre des Affaires étrangères australien Bill Hayden et le premier ministre néo-zélandais David Lange pour discuter du rapprochement entre le Vanuatu et la Libye.

On indique cependant de source autorisée à Port Vila qu'il est peu probable que l'accord de coopération en matière de défense existant entre le Vanuatu et l'Australie soit affecté dans l'immédiat.

Une dizaine de militaires australiens se trouvent au Vanuatu où ils servent de conseillers aux forces paramilitaires et une trentaine de militaires du Vanuatu suivent un entraînement en Australie.

Le Vanuatu a établi des relations diplomatiques avec la Libye l'an dernier, en faisant valoir que ceci entrait dans le cadre de sa politique non-alignée.

Une dizaine de dirigeants du Vanuatu se sont rendus ces derniers mois à Tripoli, dont certains pour un entrainement anti-terroriste.

Attentat au Zimbabwé

HARARE (AFP) — L'explosion d'une bombe hier soir dans un immeuble d'Harare a fait un mort et plusieurs blessés, rapporte l'agence officielle ZIANA.

Le secrétaire d'État à la Sécurité, M. Emmerson Munangagwa, qui s'est rendu sur les lieux, a accusé les Sud-Africains : « Nous pensons que notre ennemi l'Afrique du Sud est responsable », a-t-il déclaré.

Il y a huit jours, après l'explosion de plusieurs mines en territoire sud-africain à proximité de la frontière du Zimbabwe, Pretoria avait menacé son voisin de représailles s'il n'empêchait pas le transit des guérilleros du Congrès national africain (ANC) sur son territoire.

Harare avait répondu en démentant avoir jamais autorisé ces guérilleros à passer par le Zimbabwe pour se rendre en Afrique du Sud.

L'explosion d'hier soir a tué une jeune femme noire, dont l'identité n'a pas été révélée.

Des voisins, tenus à l'écart par un cordon de police, ont indiqué qu'à leur connaissance la victime n'avait pas d'activités politiques.

Selon plusieurs témoignages, la victime a été littéralement coupée en morceaux par l'explosion. Plusieurs autres occupants de l'immeuble ont été blessés par des éclats de verre mais n'ont pas été hospitalisés.

M. Munangagwa a condamné la mort « d'une innocente jeune fille zimbabwéenne », et affirmé que « toutes les preuves désignent l'Afrique du Sud du doigt ». Il a cependant ajouté que dans l'immeuble Earls Court, à la périphérie du centre-ville, au second étage duquel l'engin a explosé, ne vivaient que des Zimbabwéens, pas d'exilés Sud-Africains.

Le mois dernier, des militaires sud-africains se sont infiltrés à Livingstone, dans le sud zambien, tuant selon Pretoria cinq membres de l'ANC, selon Lusaka quatre civils zambiens.

L'ANC et le second mouvement clandestin anti-apartheid, le Congrès Panafricain d'Azanie (PAC), disposent de plusieurs résidences à Harare.

LES CAHIERS SPÉCIAUX DU DEVOIR

LES RAPPORTS ANNUELS

L'an dernier, **LE DEVOIR** a reçu en moyenne 350 demandes pour chacune des compagnies qui ont participé à notre cahier spécial sur les rapports annuels.

Pour optimiser l'intérêt des investisseurs envers votre entreprise, annoncez votre rapport annuel dans le cahier spécial du **DEVOIR.** Grâce au **DEVOIR** vous rejoindrez les courtiers, les cadres supérieurs d'entreprises financières, les personnes-clés du secteur privé et public ainsi qu'un grand nombre d'investisseurs privés.

Pour annoncer dans le cahier spécial du **DEVOIR,** envoyez-nous la page couverture de votre rapport annuel ainsi qu'un court texte résumant la situation financière de l'entreprise. Après parution, nous vous enverrons une liste avec étiquettes autocollantes des répondants.

PARUTION: **22 MAI 1987**
DATE DE TOMBÉE: **15 MAI 1987**

CIMENT ST-LAURENT INC.
1985 a été une année exceptionnelle!
Ayant enregistré des ventes de 493 millions de dollars et un bénéfice net de 33,6 millions de dollars, l'entreprise a réalisé des augmentations respectives de 24 et 94%.
Premier cimentier ... Canada, la compagnie ... en 1985 en se ... cimenterie ... de six usines de ... région métropolitaine de ... Laurent fabrique et distribue du ciment, du béton et des produits de béton ainsi que des agrégats; elle dessert l'est du Canada et le nord-est des États-Unis.
La division américaine porte le nom de Indépendent Cement Corporation, une filiale en propriété exclusive.
Les actions sont inscrites aux Bourses de Montréal et de Toronto.

Format: 35x2 **Tarifs: $450.00**

Pour informations et réservations d'espace publicitaire, contactez:

FRANCINE GINGRAS
842-9645

LE DEVOIR ÉCONOMIQUE Magazine

GRILLE DE PARUTION 1987

Vendredi 12 juin	Les parcs industriels
Vendredi 11 septembre	L'exportation, les transports
Vendredi 16 octobre	Les assurances
Vendredi 13 novembre	Les communications, les télécommunications
Vendredi 11 décembre	Perspectives économiques 1988

Pour information ou réservation publicitaire: (514) 842-9645

Pour réserver vos exemplaires supplémentaires: (514) 844-3361

LA VIE ÉCONOMIQUE

Montréal, mardi 12 mai 1987

EN UN COUP D'OEIL

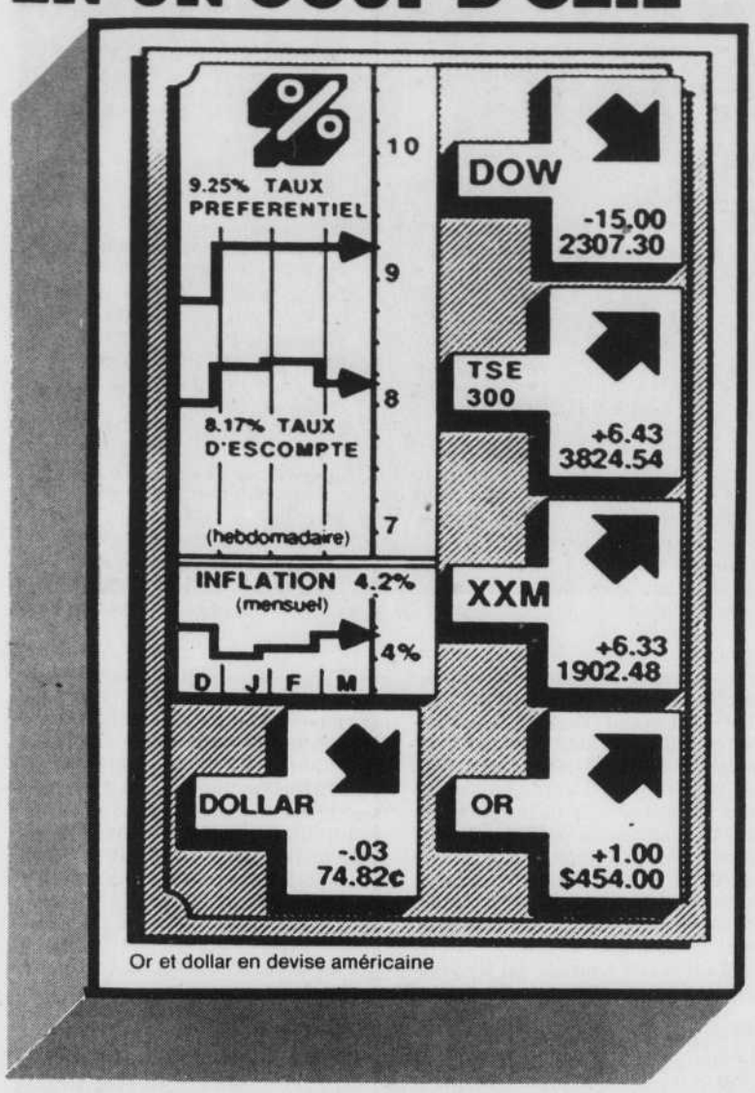

Or et dollar en devise américaine

La dissolution de Cemp Investments marque la fin d'un empire montréalais

JEAN CHARTIER

La fin de Cemp Investments surviendra en même temps que le déménagement du siège social de Seagram à Montréal. Le holding familial créé par Samuel Bronfman se déplacera en effet dans l'enceinte de l'Hôtel Windsor à compter de juillet prochain. Au même moment, la famille Bronfman rachètera, présume-t-on, un bloc de 3.5 % des actions de Seagram. C'est ce qui reste en fidéicommis du bloc des actions de Minda, l'une des filles de Samuel décédée en 1985.

Le premier bloc de 1.25 million d'actions de celle-ci, qui représentait 5.5 % des actions de Seagram, a déjà coûté $ 500 millions à la famille. Le bloc offert cette fois-ci coûtera tout au moins $ 300 millions. En l'achetant, la famille Bronfman conserve son contrôle de Seagram à hauteur de 38.5 % des actions, tout près du niveau fatidique de 40 % souhaité par Edgar. La compagnie gérée de New York ne sera donc pas diluée dans les mains du public, de cette manière.

Toutefois, la famille des petits enfants de Samuel Bronfman compte 11 cousins. La vente des actifs de Cemp générera suffisamment d'encaisse à chacun pour que la compagnie-mère reste au niveau actuel entre les mains familiales, en accordant largement à tous la possibilité de faire ce qu'il veut financièrement quant au reste.

Deux des trois enfants de Samuel restent cependant à Montréal pour le moment. L'un des deux membres, Phyllis Lambert Bronfman, a investi dans le Centre mondial d'architecture mais pour le reste, elle semble détenir essentiellement des participations minoritaires dans des grandes compagnies.

M. Charles Bronfman détient pour sa part une compagnie privée nommée Claridge Investments et l'orientation de celle-ci s'annonce majeure pour Montréal. Elle remplacera à elle seule Cemp pour les Montréalais. Cette société a déjà annoncé qu'elle se portera acquéreuse de la participation de Cemp dans McLeod Young Weir, à savoir 19 % des actions de cette firme de courtage.

De nombreuses autres participations deviendront possible à compter de juillet prochain pour Claridge Investments. La vente du bloc de 50 % des actions 72 millions de Cemp a été conclue pour $ 2.7 milliards au total. On peut donc présumer que les deux membres montréalais du holding disposeront soudainement de plus de six cent millions chacun à investir, à la condition bien entendu qu'il n'y ait pas de dettes à rembourser avec ces montants.

Chose certaine, plusieurs investissements majeurs sont susceptibles d'être menés dès l'automne prochain. Le rôle et l'influence de M. Charles Bronfman ne peuvent donc que devenir plus grands pour Montréal, à condition bien sûr qu'il ne décide pas d'investir massivement à New York.

Une autre conséquence fort importante de la vente de la plus grande compagnie immobilière canadienne au groupe américain JMB Realty de Chicago, c'est de propulser les frères Reichmann de Toronto dans une sphère d'influence encore plus grande qu'il n'en détenait déjà une au Canada. Leurs mainmises sur Gulf Canada et Abitibi-Price aura de nouvelles suites gigantesques dans l'immobilier, sans qu'on n'ait parlé de Commission royale d'enquête sur la concentration des entreprises dans ce cas.

Quant à M. Robert Campeau, il a raté le bateau en achetant Allied Stores aux États-Unis trop tôt. Campeau Corporation aurait très bien pu de venir le géant canadien de l'immobilier acheter à la place Cadillac Fairview. Mais, c'est plutôt Olympia and York qui se retrouvera sous peu principal actionnaire canadien de Cadillac Fairview. Olympia and York détient $ 23 % des actions de Cadillac Fairview. On se demande si une entente n'a pas déjà été conclue avec LMB Realty pour l'acquisition de certains immeubles. Les frères Reichmann sont experts pour les achats et reventes partielles qui paient entièrement l'achat initial.

Plusieurs centres d'achat dont celui de Fairview seront dorévnavant sous contrôle américain.

LES AFFAIRES ...EN QUELQUES LIGNES

SERGE TRUFFAUT

■ *Miron: résultats financiers*

Les ventes consolidées de Miron se sont accrus de $ 15 millions et enregistrent ainsi une augmentation de $ 2.7 millions ou 22 % par rapport au chiffre de $ 12.3 millions de ventes réalisées au cours du premier trimestre de 1986. Le bénéfice net consolidétotalise $ 834,000 ou $ 0.14 par action, compararativement à $ 37,000 dollars ou $ 0.01 $ par action pour la période correspondante de l'année précédente. Au premier trimestre de 1986, un gain extraordinaire de $ 708,000 dollars avait augmenté le bénéfice net à $ 745,000 dollars ou $ 0.22 par action. Il n'y a pas eu de revenu extraordinaire au premier trimestre de 1987. Le bénéfice par action tient compte de l'augmentation du nombre d'actions en circulation, qui a évolué de 3.4 millions en 1986 à près de 6 millions en 1987. Le programme de redéploiement des installations de production et de distribution de la société se réalise suivant l'ordre prévu. Au début de 1987, la société a accru sa participation majoritaire dans sa filiale Bétonag en y investissant $ 1 million. Les actifs de la société totalisent maintenant $ 111,8 millions, soit un accroissement de $ 27 millions ou 32 % sur l'année précédente.

■ *Générale Électrique ferme une usine*

Générale Electrique du Canada a annoncé qu'elle cessera de fabriquer des ballasts. L'arrêt des activités sera échelonné sur les prochains six mois et touchera trois cent vingt-huit employés à la section ballasts de l'usine Davenport. En annonçant la nouvelle, M. Stephen G. Snyder, vice-président a déclaréque « la section ballasts est l'une des plus anciennes de la compagnie ». Au cours des dernières années, et malgrè les efforts consentis par les employés afin de rendre ces activités viables, l'usine de Davenport a cependant continué d'enregistrer de lourdes pertes. Les actifs de la section ballasts ont été vendus à la firme Les Industries Westcan Electriques Inc. D'autre part, la compagnie a annoncé que dans le cadre de la restructuration de son département des produits d'éclairage, entamée il y a trois ans, elle transférera à son usine de Oakville les gammes de produits qui sont encore fabriqués à l'usine Dufferin.

■ *Petro-Canada: exploration dans le Pacifique*

La Corporation Petro-Canada pour l'assistance internationale (CPCAI) a annoncé aujourd'hui la signature d'un accord de coopération de $ 950,000 dollars avec le Secrétariat technique du Comité de coordination de la recherche en commun de ressources minérales au large des côtes du Pacifique sud (CCOPSOPAC). Messieurs Peter M. Towe, président du Conseil d'administration de la CPCAI, et M.Jioji Kotobalavu, directeur de la CCOPSOPAC, ont signé cette entente. Il s'agit du premier projet de la CPCAI dans le sud du Pacifique. L'objectif est d'aider les pays membres de la CCOPSOPAC à évaluer leur potentiel en hydrocarbures. Tel que le prévoit l'entente, la CPCAI supportera les frais relatifs à l'affectation provisoire, d'une durée de deux ans, de deux géophysiciens canadiens auprès du Secrétariat technique.

■ *Central Dynamics vend*

Central Dynamics, fabricant d'autocommutateurs de production et de distribution ainsi que de divers éléments d'équipements pour signaux de fréquence vidéo, vient d'annoncer la vente et la location de ses terrains et édifice situés à Pointe Claire, Québec. Cette transaction résulte en un profit extraordinaire d'environ $ 1.4 milion, soit $ 0.24 par action, permettant un accroissement du fond de roulement d'environ $ 675.000. L'effet positif de cette transaction n'apparaitra pas sur les états financiers de la dernire année fiscale en date du 31 mars 1987, mais bel et bien dans les résultats du premire trimestre de l'année courante, le 30 juin 1987.

■ *Royal Trustco à Hong Kong*

La société Trustco Royal a annoncé que sa filiale de Hong Kong, Dow MBF, s'appelera doré navant Royal Trust Asia Limited. Le Trust Royal est devenu propriétaire à 100 % de Royal Trust Asia quand elle a acquis en mars la participation de 43 % du MBf Group. Le Trust Royal détient une participation majoritaire dans le Royal Trust Asia depuis 1986, lorsqu'elle a acheté les éléments d'actif de Dow Financial Services Corporation. Sur le plan international, le Trust Royal offre aux entreprises des services financiers, des services bancaires privés et de gestion d'actif. Royal Trust Asia fournit des crédits à court et à moyen termes en monnaie européenne ainsi que des prêts. En 1986, le Trust Royal a enregistré des revenus de $ 2.3 milliards et un bénéfice net de $ 154 millions. Le bénéfice net pour les trois mois terminés le 31 mars 1987 était de $ 43 millions, comparativement à $ 37 millions pour la période correspondante de 1986. Au 31 mars 1987, le Trust Royal avait un actif sous gestion de $ 78.8 milliards.

■ *Montjoie inaugure son usine*

Le président des Produits Montjoie, M. Gaetan Helms, a procédé à Boucherville et à Beloeil à la double inauguration de la nouvelle usine de l'entreprise et d'un nouveau centre de vente unique en Amerique du nord. C'est un investissement de l'ordre de $ 2.5 millions que cette entreprise a consenti afin de poursuivre leur expansion amorcée il y à 4 ans. Les Produits Montjoie est le plus important manufacturier quebecois de piscines creusées et de bains tourbillons. La nouvelle usine située dans le parc industriel de Boucherville double la capacité de l'ancienne, qui vient d'être reconvertie en un centre de vente. L'usine de Boucherville emploiera soixante personnes.

La mission commerciale en Asie pourrait rapporter jusqu'à $ 2 milliards en contrats

SERGE TRUFFAUT

Suite à une évaluation de la mission commerciale qu'il vient de piloter en Asie du Sud-Est, le ministre du Commerce extérieur et du Développement technologique, M. Pierre MacDonald, a indiqué, lors d'une conférence de presse tenue hier à Montréal, qu'une autre mission serait organisée afin de conduire l'automne prochain un groupe de gens d'affaires et du milieu universitaire dans différentes capitales de ce continent.

Ce deuxième voyage économique en moins d'un an permettra évidemment de raffermir les liens existants et de prolonger les discussions qu'un certain nombre de compagnies ont amorcé lors de la mission d'avril dernier, en plus d'entamer des pourparlers dans le domaine de la recherche-développement, d'où la présence de représentants du monde universitaire.

À l'avenir, M. MacDonald a confié qu'à la dimension économiques des missions commerciales organisées par son ministère dans cette région serait intégré un volet socio-culturel plus important. « On ne peut pas faire strictement du commercial », a-t-il souligné. D'ailleurs, la mission d'avril a permis d'identifier certaines lacunes. En premier lieu, « il faudra mieux préparer localement ces missions, mieux expliquer aux gens d'ici ce qu'est l'Asie du Sud-Est ». Ensuite, « informer et sensibiliser les milieux concernés asiatiques à la réalité québécoise ».

Sur la mission, qui au début d'avril a mené plus de 40 gens d'affaires en Malaisie, en Thaïlande et à Singapour, le ministre MacDonald a donné l'assurance qu'un suivi rigoureux serait accordé aux différents dossiers. « Nous allons élaborer un mécanisme qui permettra de taper et retaper le clou ».

À ce stade-ci, il n'est pas possible de quantifier en dollars les résultats obtenus lors des quelques 200 discussions entre gens d'affaires ou entre gens d'affaires et responsables gouvernementaux de ces pays. Néanmoins, certains exemples ont été fournis.

Ainsi, Lavalin International a entamé en Malaisie des discussions sur un projet hydro-électrique de $ 150 millions à Sungai Piah; sur l'implantation possible, « d'un centre de contrôle informatisé d'une valeur de $ 4 millions pour le contrôle des centrales hydro-électriques de Sungai Piah, de Bersia, Kenering et Temengor ».

Très actif également en Thaïlande, le groupe Lavalin a engagé des négociations pour réaliser une étude de faisabilité d'un projet hydro-électrique d'une valeur potentielle de $ 200 millions.

À ces projets démarrés et en cours s'ajoutent des projets en préparation. En tête de liste, et toujours en Thaïlande, il y a un projet énorme. Un projet de $ 1.5 milliard. En association avec des firmes japonaises, Lavalin-UTDC sera en effet un des principaux soumissionnaires pour la construction du métro de Bangkok, dont la première phase déboucherait sur des retombées canadiennes de $ 100 à $ 150 millions. En Malaisie, Lavalin discute pour la possible implantation d'un centre informatisé de cartographie et de transfert technologique d'une valeiur de $ 10 millions.

Le ministre Pierre McDonald se dit très satisfait de son voyage en Asie du Sud-Est.

La compagnie B.G Checo a, quant à elle, obtenu un contrat de $ 12 millions consistant en la fourniture de 40 systèmes et services spécialisés en électrification. Selon M. Francis Mounié, directeur promotion internationale de B.G Checo, « il ne s'agit que d'une première étape, tant en Malaisie qu'en Asie en général. Il est escompté que de nombreux autres systèmes seront fournis ultérieurement et que ce pays servira de plaque tournante à la mise en marché de cette technologie dans les pays voisins ».

En fait, outre Lavalin et B.G Checo, toutes les compagnies présentes lors de cette mission ont signé ou signeront éventuellement des contrats de plus de $ 10,000 à plus de $ 100 millions. Ainsi que l'a rappellé une fois de plus M. MacDonald, « le Québec a entrepris très timidement le virage asiatique. Les compagnies québécoises ont maintenant dépassé le cap du milliard dans leurs exportations vers cette région, mais nos importattions atteignent actuellement $ 2.5 milliards, soit un déficit de $ 1.5 milliard. Il faut mettre un terme à cette tendance, et le voyage que nous avons fait en avril est un exemple de ce que nous devrons faire de plus en plus régulièrement ».

Le groupe Express passe dans le giron des Presses de la Cité

PARIS (AFP) — La société d'édition Générale Occidentale, de Jimmy Goldsmith, a annoncé hier le regroupement de l'ensemble de ses activités dans le domaine de la communication au sein de Presses de la Cité, dont elle avait pris le contrôle à hauteur de 58 % à l'automne dernier, et qui comprendra donc désormais le groupe Express.

C'est M. Bruno Rohmer, jusqu'à ce jour le président-directeur général de la librairie Larousse et directeur général adjoint de sa maison-mère, CEP-Communication, qui prend la tête de ce nouveau géant de la communication.

Le communiqué de Générale Occidentale précise que « la vocation du nouveau groupe est d'être un des grands groupes internationaux dans le domaine de la communication. Le développement se fera tout d'abord dans les domaines de compétences actuelles du groupe, la presse et le livre, tant par développement interne que par croissance externe si des opportunités se présentent en France ou hors de France. Par ailleurs, le groupe se développera dans les autres domaines de la communication dont celui de l'audiovisuel ».

Le nouveau groupe aurait réalisé en 1986 un chiffre d'affaires de 3.2 milliards de FF (environ $ 500 millions), avec un effectif d'environ 4,150 personnes.

Le groupe comprendra:

— dans le domaine de la presse: le groupe Express qui rassemble l'hebdomadaire Express (543,000 exemplaires, en hausse de 7 % en 1986, selon le dernier OJD), le mensuel Lire et, en Belgique, le Vif-Express;

— dans le domaine de l'édition: les marques et maisons d'édition Presses de la Cité, Plon, Julliard, Christian Bourgeois, Presses Pockett, Fleuve Noir, Garnier, UGE 10-18, Librairie académique Perrin, GP Rouge et Or, Editions du Rocher, Editions Garancière, Solar, Bordas, Dunod, Gauthier Villars;

— dans le secteur de la diffusion et de la distribution du livre: Messageries du Livre et ses onze filiales régionales;

— dans le domaine industriel: Nouvelle Reliure industrielle.

Enfin, le nouveau groupe détiendra 50 % dans France-Loisirs, premier club mondial du livre avec près de cinq millions d'adhérents. Il distribue 29 millions de volumes par an.

LA VIE ÉCONOMIQUE

Ultramar lance et compte en investissant sur scénario

STRATÉGIES

JEAN-PIERRE NICAISE
Collaboration spéciale

Ultramar, le plus important distributeur de produits pétroliers au Québec et dans l'est du Canada, a cette année 25 ans. Il y a 16 mois, en rachetant la compagnie Gulf, Ultramar fermait la raffinerie de l'est de Montréal et faisait la manchette des journaux. Aujourd'hui, Ultramar a pratiquement terminé le déménagement de son siège social de Toronto à Montréal et se retrouve, avec ses 1,400 stations-service, dont plus de 900 au Québec et sa raffinerie ultra moderne de St-Romuald, dans une situation évidente de leadership. Plus : la compagnie pétrolière a remarquablement réussi à redorer l'aigle de ses enseignes en se donnant une politique de marketing à la fois originale et agressive. Principal responsable : M. Jean-Pierre Ratelle, 40 ans, directeur du marketing chez Ultramar.

M. Ratelle soutient que la compagnie innover en matière de marketing avec une approche globale qui est à la fois un mélange d'annonces publicitaires, d'investissement dans la production de séries télévisées, de commandites et de promotion, le tout dans un même produit. Il s'agit, on l'aura deviné, du célèbre « Lance et compte » qui en est à sa deuxième série. Mais M. Ratelle va plus loin : « Il faut comprendre que nous nous incrustons dans la production. Ultramar, ce n'est pas juste un commercial en passant, c'est un nom indissociable de l'emission. Et tant que la série sera diffusée, nous serons là. De plus, une telle série passe au moins trois fois — et probablement cinq — en reprise. Ce qui fait que j'aurai investi une fois pour toute et que les passages supplémentaires ne me coûteront rien. De plus, nous avons une participation financière dans la production. Je sais déjà que jusqu'en 1989 je suis assuré d'une présence fantastique de 39 semaines avec un investissement média de zéro. Au départ, ça me semblait rsiqué, mais c'est ça le coup. Et, si nous poursuivons cette stratégie, il arrivera un moment où Ultramar sera constamment à l'écran sans avoir à acheter de commerciaux. Je pense que ça va donner une visibilité à Ultramar qui obligera nos compétiteurs à acheter une quantité considérable de commerciaux ».

Il faut le dire : Ultramar a pris un risque, en étant les premiers à investir sur scénario dans une série télévisée. « Lance et compte 1 » a le succès que l'on connaît. « Lance et compte 2 » est en cours de tournage actuellement en France. Ultramar investi également dans la production d'une série de 13 épisodes sur le monde des courses automobiles « Formule 1 » et a sorti dans la foulée « l'Ultraquiz lance et compte » qui offre $ 800 de prix au cours d'une période de 20 semaines. C'est le jeu le plus payant au Canada.

De plus, et second volet de leur stratégie, Ultramar veut s'associer à des événements communautaires, être près des gens. Ainsi, précise M. Ratelle, la compagnie subventionne entièrement le baseball amateur à travers tout le Québec, comme elle commandite les Expos au stade. Pour les amateurs, le budget est de $ 100,000. « Le sport nous sert donc très bien, souligne M. Ratelle. Et même si nous essayons de rejoindre le plus de monde possible, nous privilégions quand même le créneau spécifique des 15/20 ans. Car si notre marketing est en devenir, nous souhaitons que notre commandite soit aussi pour des gens en devenir, les jeunes qui veulent progresser. C'est pourquoi nous regardons du côté du sport universitaire et, d'une certaine façon, c'est l'élite que nous allons subventioner, pour les garder au pays, pour qu'ils ne s'expatrient pas aux États-Unis ! Dans cet esprit ont été subventionnées les Jeux du Canada au Cap Breton.

Mais il n'y pas que le sport, il y a aussi la culture. De ce côté, Ultramar subventionne cette année l'exposition Léonard de Vinci dans le cadre du centenaire de l'ingénierie, « qui est un sujet qui nous tient à coeur », affirme M. Ratelle. C'est environ $ 125,000 qui sont consacrés à cette opération aux importantes retombées. Commandite également au Théâtre du Nouveau Monde, à l'Orchestre symphonique de Montréal, aux Grands Ballets canadiens comme au Fonds de financement de l'Université Laval.

Oui, il est loin le temps des grosses manchettes consacrées à la fermeture de la raffinerie Gulf et, à ce propos, M. Ratelle pense « que par morceaux, petit à petit et sans que cela fasse grand bruit, la pente a été remontée et l'ensemble des emplois récupérés, si l'on tient compte qu'un quart du personnel est parti en préretraite. Il aura fallu 15 mois mais on l'a fait et sans en ramasser la moindre retombée publicitaire, car cela ne fait évidemment pas les manchettes des journaux, comme l'annonce d'une fermeture. La partie démantelée de la raffinerie a été remontée à St-Romuald et nous avons réussi une fusion harmonieuse du réseau tout en étant les seuls à avoir sauvé les emplois. Tout le monde a embarqué ».

« Maintenant, poursuit M. Ratelle, Ultramar ne va pas cesser de croître et il n'est pas exclu que l'on fasse d'autres acquisitions, bien que cela devienne difficile car il ne reste plus beaucoup de possibilités. À l'étranger ? Je pense qu'Ultramar a décidé de concentrer ses énergies au Québec et dans l'Est du Canada pour le moment. À plus long terme, 15, 20 ans, peut-être c'est possible. Mais nous voulons pour l'instant rentabiliser au maximum nos actifs, rationaliser notre marché tout en demeurant en pleine expansion. Ultramar a décidé de vivre au Québec et nous sommes là pour rester ».

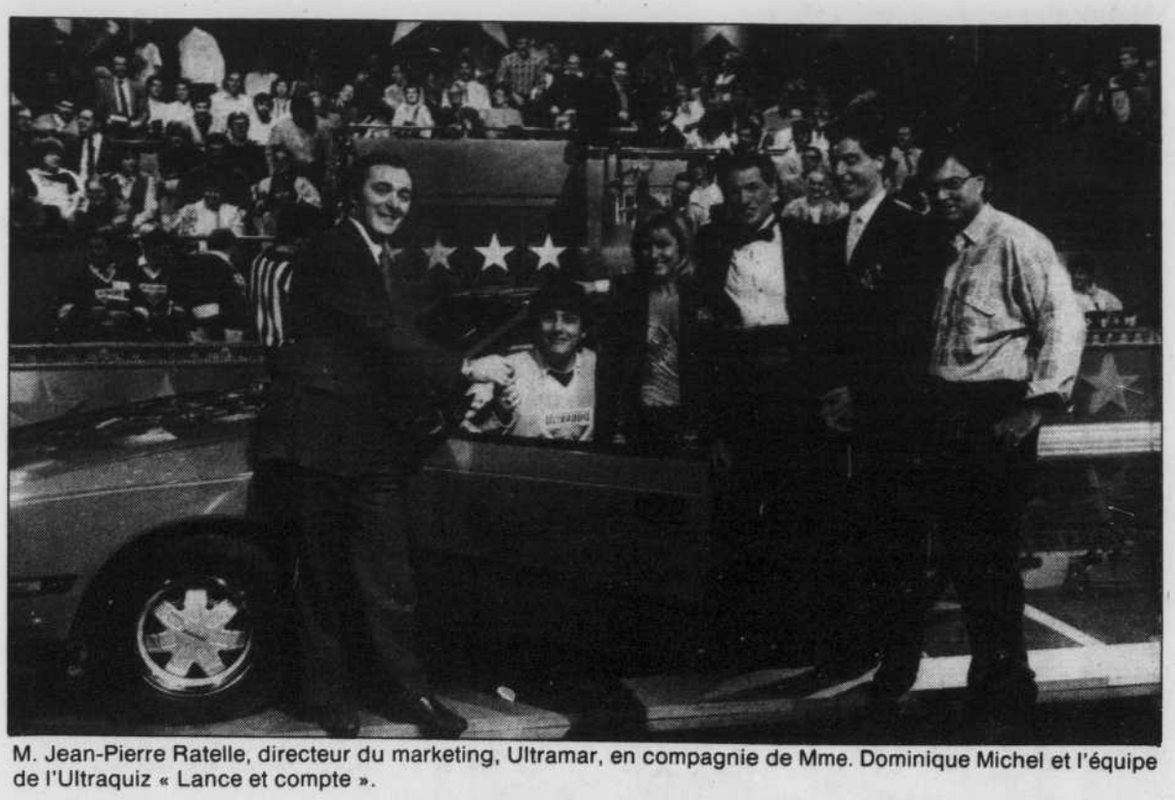

M. Jean-Pierre Ratelle, directeur du marketing, Ultramar, en compagnie de Mme. Dominique Michel et l'équipe de l'Ultraquiz « Lance et compte ».

Loto-Québec comme Proctor & Gamble

PUBLICITÉ

SYLVAIN DESROCHERS
Collaboration spéciale

Les gouvernements, à leurs niveaux respectifs, constituent de très importants annonceurs publicitaires. À mi-chemin entre le privé et le public, *Loto-Québec* représente l'un des investisseurs les plus considérés dans ce domaine, avec un budget de plus de $ 12 millions annuellement.

Géré sous les mêmes dénominateurs d'efficacité et de rentabilité que l'entreprise privée, *Loto-Québec* pourrait être définie comme le *Proctor & Gamble* dans son domaine. Outre les directions de ventes et de distribution, celle du marketing regroupe toutes ces activités : recherche et développement, conception, essai, production, mise en marché, distribution, communication, commandite et tirage. Tout comme une entreprise manufacturière, *Loto-Québec* ne néglige aucun aspect de ses produits.

La recherche et le développement touchent à la fois l'évaluation du potentiel d'une nouvelle loterie ou encore la modification d'une loterie existante; il peut également s'agir d'études de marchés, de sondages, de groupes-témoins exprimant leur opinion sur des couleurs, le format, l'intérêt, etc. *Loto-Québec* demeure constamment au fait des tendances internationales. Responsable de la gestion du secrétariat de l'Association internationale des loteries d'État, *Loto-Québec* a reçu en stages des délégations du Japon, de l'Angleterre, de la Suède et de la Belgique. Son expertise et sa haute compétence ont été sollicitées au Sénégal, au Cameroun, au Zaïre et en Espagne.

La conception de nouveaux produits représente un des défis les plus intéressants à relever. Bien que huit produits constituent la gamme des loteries, il s'agit le plus souvent de concevoir de nouvelles loteries instantanées : catégorie ($ 1 ou $ 2) format, couleur, nom, marque, style, personnalité, etc. Ce dernier aspect, celui de la « personnalité » du produit, tient une place de choix au sein du groupe marketing. Fruit de recherches, d'analyses et d'essais, chaque loterie se voit confier une personnalité propre et la stratégie publicitaire doit en tenir compte.

On retrouve donc chez *Loto-Québec* ou comme chez *Labatt* ou *Proctor & Gamble* des chefs de produits devenant jusqu'à un certain point « en concurrence », quoique le cannibalisme entre les marques ne soit évidemment pas encouragé. Une des préoccupations majeures de ces gens de marketing reste la connaissance la plus précise possible de la performance du produit. Et la performance est directment reliée au produit en tant que tel mais aussi à la publicité.

En ce qui a trait aux loteries instantanées, *Loto-Québec* continue de façon planifiée le programme d'alternance et de chevauchement. Cette simple tactique engendra une augmentation des revenus de plus de 17 %. Pour 1985-86, les ventes totales de billets de loteries se chiffrent à $ 883,121,000 (+ 19.2 % par rapport à 1984-85). Les lots attribués totalisent $ 409,753,000 (+ 19.8 % par rapport à 1984-85). Le bénéfice net de 1985-86 s'élève à $ 302,671,000 (+ 19.7 % par rapport à 1985).

À la lecture du tableau, on constate prioritairement deux choses. La Lotto 6/49 et les loteries instantanées bénéficient d'investissements publicitaires imposants. Dans le cas des loteries instantanées, leur périodicité et leur durée de vie nécessitent des coûts de réalisations élevés. De plus, ce type de loterie utilise prioritairement la télévision. Mais alors que la Lotto 6/49 reçoit 14.8 % du budget total, elle génère 57.1 % des ventes contre 10.6 pour les instantanées. En rapport avec un chiffre d'affaire total de près d'un milliard, les dépenses publicitaires représentent 1.4 % de cette somme.

Deux agences de publicité québécoise et montréalaise se partagent la conception de la communication : *Léveillé, Vickers & Benson s'est vu confier la 6/49 (depuis 1982), la Super Loto et la Loterie Provinciale qui vieillit très bien avec son concept de train et de tout ce qui s'y rattache. BCP Stratégie Créativité* avait jusqu'à récemment administré le budget de la Super Loto et demeure maître de jeu pour la 6/36, la Mini, l'Inter, le Quotidienne, le Sachet Cadeau du temps des fêtes et le produit Loto-Matique. Le sort des loteries instantanées est décidé en cours de route et, de façon générale, réparti équitablement entre les deux agences.

Dépenses publicitaires 1986-1987

	Investissements publicitaires (commissions d'agences) en $	Répartition du budget en %	Répartition des ventes en %
Mini	1,125,000	8.3	6.3
Inter	1,225,000	9.1	3.7
Provincial	1,200,000	8.9	3.7
Super	1,200,000	8.9	4.6
Instantanées	4,100,000	30.4	10.6
6/36	1,220,000	9.1	10.5
6/49	2,000,000	14.8	57.1
Quotidienne	100,000	1.5	1.6
Loto-matique	150,000	1.5	S/O
Ed. spéciale (projet)	1,000,000		
Total	**13,470,000**		

Source : *Loto-Québec*

La conception de nouveaux produits constitue un des défis les plus intéressants à relever dans le secteur des loteries.

NOMINATION

MICHAELI CANTERO-SANSREGRET

Monsieur Richard G. Gervais, président directeur général de GERVAIS, FRENETTE & ASSOCIÉS, communicateurs conseils, a le plaisir d'annoncer la nomination de Madame Michaeli Cantero-Sansregret au poste de conseillère en relations publiques.

Avant de se joindre à GERVAIS, FRENETTE & ASSOCIÉS, Madame Sansregret était à l'emploi d'un important cabinet pan-canadien de relations publiques. Michaeli Cantero-Sansregret possède plusieurs années d'expérience en communications, notamment au service des relations publiques de la maison Eaton; elle a été rédactrice publicitaire pour les agences de publicité Hayhurst Advertising et Publicité Cogem et agent d'information pour le Centre d'information du diamant.

Madame Sansregret est membre de la Société canadienne des relations publiques et de la Société des relationnistes du Québec.

Gervais, Frenette & Associés se spécialise dans les domaines des relations publiques, des relations médias, des relations gouvernementales, des communications économiques et financières ainsi que de la gestion d'édition et d'imprimerie.

Le nouveau siège social de la société est situé dans l'Édifice Canada Cement au 606, rue Cathcart, Montréal, H3B 1K9, (514) 393-9500. La firme a aussi des bureaux à Toronto et à Québec, et bénéficie d'ententes de service dans tous les grands centres du Canada.

GROUPE VAL ROYAL INC.

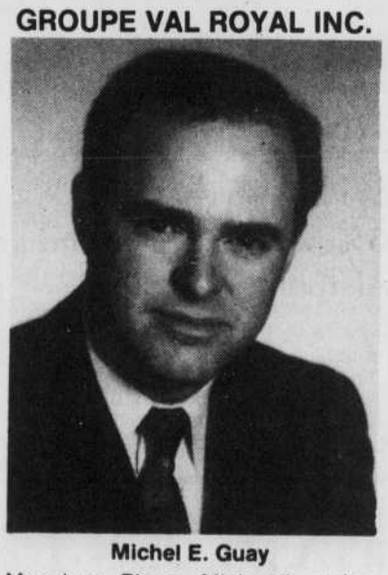

Michel E. Guay

Monsieur Pierre Michaud, président de Groupe Val Royal Inc., est heureux d'annoncer la nomination de Monsieur Michel E. Guay au poste de secrétaire corporatif.

Monsieur Guay détient une licence en droit de l'Université McGill et est membre du Barreau du Québec et du Barreau canadien. Il est également titulaire d'un baccalauréat en administration des affaires, option finance, des Hautes Études Commerciales. Auparavant, Monsieur Guay exerçait sa profession d'avocat dans le domaine du droit commercial au sein de l'étude Monet Delage de Montréal.

Groupe Val Royal Inc., un des plus importants détaillants de produits reliés à la construction, à la rénovation et au bricolage de la région métropolitaine de Montréal, exploite sept centres sous le nom «Val Royal» et deux sous le nom «Brico Centre.»

BIOMEGA

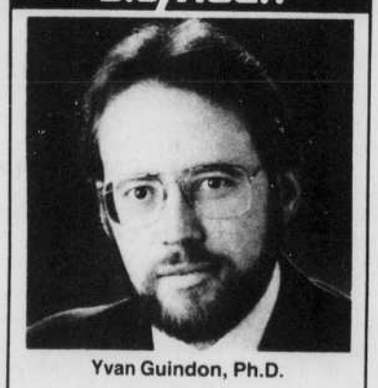

Yvan Guindon, Ph.D.

M. Jacques Gauthier, président-directeur général des laboratoires Bio-Méga inc., est heureux d'annoncer la nomination du Dr. Yvan Guindon au titre de directeur scientifique de la société.

Docteur en chimie organique de l'Université de Montréal, M. Guindon occupait auparavant le poste de directeur principal de la chimie thérapeutique chez Merck Frosst Canada Inc.

Renommé au sein de la communauté scientifique pour ses recherches en chimie fondamentale et thérapeutique, M. Guindon est l'auteur de nombreuses publications parues dans des revues scientifiques à diffusion internationale. Il est également détenteur d'une vingtaine de brevets portant sur des applications pharmaceutiques.

Filiale à part entière du Groupe SGF, la société Bio-Méga est une entreprise orientée principalement vers la recherche et le développement dans le domaine de la santé humaine et animale, y compris la biotechnologie. Elle possède déjà une solide expertise dans les secteurs de la chimie thérapeutique, de la biochimie, de la pharmacologie et du diagnostic.

ABRI FISCAL IMMOBILIER

AVEZ-VOUS un revenu annuel de 35,000$ ou plus?
DEVENEZ investisseur dans un immeuble à revenu CLASSE 31.
AUCUN COMPTANT REQUIS
SÉANCES D'INFORMATION

Mardi, 12 mai à 19h30
SHERATON LAVAL
Salon Ste-Rose
2440, Autoroute des Laurentides

ou

Jeudi 14 mai, à 19h30
HOLIDAY INN
Salon Trianon Ouest
6700 Route Trans-Canadienne
Sortie Boul. St-Jean, Pointe-Claire

Pour réservation, appelez Lyse Gravel
849-0505 ou 866-1587

VEILLEUX CHARLEBOIS & ASSOCIÉS INC.
Courtier en contrats d'investissements

Marks

FAIT sur MESURE
FAIT pour PLAIRE

Pour la clientèle qui, de préférence, opte pour le «fait sur mesure». Nous offrons notre spécial «fait sur mesure» à compter de 419$. Ce complet deviendra votre favori parce qu'il aura été taillé pour vous. Vous le porterez avec aisance. Sa couleur, son design et son style vous seront exclusifs. Choisissez parmi une gamme exclusive de tissus à carreaux, rayés ou unis, réguliers ou ultra-légers.

Chez Marks
où le service n'est pas chose du passé et la qualité est toujours de rigueur.

MONDE MASCULIN
Marks

Une vente n'est finale que si le client est entièrement satisfait.

619, boul. Dorchester ouest 861-5453

Heures d'affaires:
Lundi au vendredi
9h00 à 18h00
Samedi
9h00 à 17h00

$ 1.2 milliard plus les intérêts pour les installations olympiques de 1976

CLAUDE TURCOTTE

À la fin de 1987, les installations olympiques auront coûté $ 1.205 milliard, sans compter les intérêts qui étaient de $ 818 millions au 31 octobre dernier, ni le coût les installations à la charge de la ville de Montréal, comme la bassin olympique à l'Ile Notre-Dame, les Centres Claude-Robillard et Etienne-Desmarteau.

Néanmoins, la direction de la Régie des installations olympiques (RIO) prévoit que toute la dette aura été remboursée en 1993/1994, si les taux de change et d'intérêt ne connaissent pas de fluctuations importantes. Au 31 octobre dernier, il restait une somme à rembourser équivalente à environ $ 660 millions CAN. En réalité une partie de cette dette est financée en dollars américains.

M. Jean-Pierre Payette, trésorier et vice-président (administration) de la RIO, en soulignant ces chiffres fait tout de même remarquer que cette dette olympique dont on a beaucoup parlé aura finalement été remboursée en moins de 20 ans, grâce à la taxe sur le tabac, plus précisément à une partie de la taxe. En 1986 par exemple, la RIO a reçu près de $ 115 millions, c'est-à-dire 17 % de la partie québécoise de la taxe sur le tabac. Toutefois, le remboursement en moins de 20 ans pourrait ne pas survenir, si le taux de change par rapport à la monnaie américaine faisait une chute importante et que les taux d'intérêt en revanche connaissaient une montée très forte, comme cela s'est vu au début des années 80.

Depuis 1985, la RIO a procédé à cinq refinancements pour profiter de la baisse générale des taux d'intérêt. Le tiers de la dette fait présentement l'objet d'un financement à taux fixe, mais le reste est à taux flottant. En 1986, la RIO a payé $ 55.4 millions d'intérêts. Le parachèvement des installations ne nécessiste aucun nouvel emprunt à long terme, puisque ces investissements sont financés par la taxe sur le tabac. La taxe foncière « spéciale olympique » perçue par la ville de Montréal sert à payer uniquement les installations olympiques dont elle est elle-même propriétaire et qui représente un capital investi de $ 214 millions.

Par ailleurs, la RIO a accumulé depuis 1976 des déficits d'opérations totalisant $ 55 millions. Le déficit annuel a cependant eu tendance à baisser; il était de $ 7.9 millions la première année, de $ 4.4 millions en 1984/1985 et de $ 4.5 millions l'an passé. Ces déficits sont comblés par une subvention annuelle équivalente du gouvernement québécois.

Si la dette à long terme sera entièrement remboursée par la taxe sur le tabac, les déficits courants de fonctionnement ne disparaîtront pas d'eux-mêmes et le gouvernement a clairement l'intention de ne pas verser une subvention indéfiniment, ce qui explique le virage que la RIO prend pour rentabiliser le parc olympique avec des bénéfices qui proviendront de toutes les installations, soit le stade, le mât, le vélodrome et les piscines. La RIO se fixe l'objectif d'être rentable dans un délai de trois à cinq ans.

Tirer le maximum

M. Guy Morin, vice-président au marketing, continue de croire que le parc olympique reste une aventure trop coûteuse, dont il attribue l'entière responsabilité à l'ex-maire Jean Drapeau et à l'architecte Roger Taillibert. « Si nous ne faisons rien, le déficit annuel va se maintenir. Nous, nous voulons sauver les meubles et rentabiliser les équipements olympiques », dit-il.

Comme on ne peut pas démolir les installations du parc olympique, se dit-on à la RIO, aussi bien y voir tous les aspects positifs et en tirer le maximum de profit, d'où l'accent qui est mis depuis l'arrivée de M. Morin sur le marketing. Et même sur le plan des affaires, le trésorier, M. Payette, soutient qu'il y a des retombées non négligeables. La RIO a des dépenses annuelles de près de $ 30 millions. En 1986, notamment elle a payé $ 9 millions en salaires, $ 6.5 millions en sous-traitance pour l'entretien. Or, M. Payette fait valoir que la norme pour évaluer des retombées est un multiple de 2.5, de sorte qu'avec des dépenses de $ 30 millions par année, la RIO aurait sucité des retombées de $ 600 millions en dix ans.

Le parc olympique est devenu avec ses espaces loués un lieu de travail pour environ 1,000 personnes, dont 600 pour les organisations de loisirs, 200 au service de la RIO et le reste qui fait partie du personnel des Expos et de l'équipe de football. La RIO attend les doigts croisés la réponse de Radio-Québec qui annoncera à la fin du moins de juin si elle déménage ou pas dans le Mât. La RIO et vraisemblablement aussi le gouvernement du Québec verrait un tel déménagement d'un bon oeil, mais la réponse appartient à Radio-Québec.

M. Morin que Radio-Québec trouverait son profit en s'installant dans le Mât, puisqu'il est convaincu que cette Tour deviendra rapidement, si ce n'est déjà fait, l'une des plus célèbres de la planète, et que le Mât ferait une excellente marque de commerce pour Radio-Québec. La RIO y voit également son propre intérêt, puisque Radio-Québec lui apporterait une publicité gratuite d'une grande valeur. Le Mât à sa base et aux étages inférieurs offre l'espace suffisant pour les studios et les bureaux de Radio-Québec. Il faudra toutefois compléter l'aménagement de ces espaces, ce qui pourrait coûter près de $ 20 millions et retarder l'entrée de la station d'Etat au parc olympique jusqu'en 1989 ou 1990.

Lorsque l'on parle d'un coût global pour le parc olympique de $ 1.2 milliard à la fin de 1987, cela comprend $ 100 millions pour le Village olympique, qui est présentement le seul équipement rentable de tout le complexe. Le secteur résidentiel du Village affiche toujours complet avec 980 logements habités par 2,000 personnes. 90 % des espaces commerciaux sont occupés. Le Village olympique a enregistré un bénéfice net de $ 5.2 millions en 1986, ce qui a réduit d'autant le déficit de la RIO.

Avec la philosophie et le mandat du gouvernement Bourassa, les dirigeants de la RIO peuvent soupçonner qu'un jour le gouvernement voudra peut-être privatiser le Village olympique et c'est une raison additionnelle pour la RIO de rendre rentables les autres équipements du parc olympique.

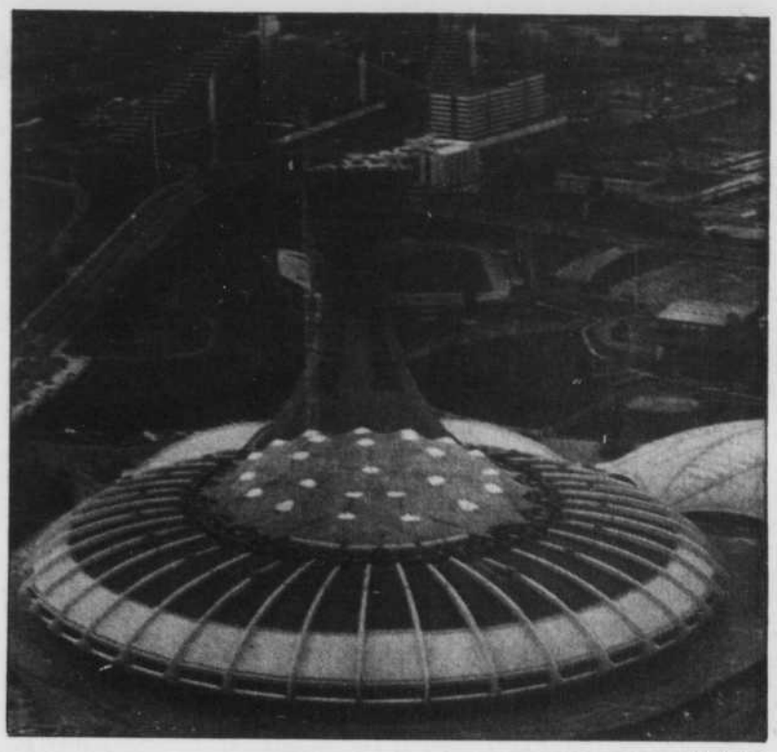

Photo PC

Depuis 1985, la RIO a procédé a cinq refinancements pour profiter de la baisse des taux d'intérêts. Elle a payé cette année-là $ 55.4 millions d'intérêts.

L'assurance-vie coûte presque deux fois plus cher aux fumeurs

CALGARY (PC) — Une prime d'assurance-vie coûte presque deux fois plus cher au fumeur qu'au non-fumeur et « cette différence va probablement continuer à augmenter », estime le vice-président de l'Association canadienne de l'assurance-vie et santé, M. Charles Black.

La disponibilité croissante de statistiques sur le taux de décès des fumeurs a contribué à accroître cette différence, a indiqué M. Black en rappelant que les compagnies d'assurance avaient imposé pour la première fois en 1977 une hausse de 15 % sur les tarifs des primes des adeptes du tabac.

La North American Life demande $ 655 à un fumeur masculin de 45 ans lors de la première année, alors qu'il n'en coûte que $ 299 au non-fumeur, soit une différence annuelle de $ 356 et de $ 1,047 après cinq ans, a indiqué M. Bob Main, gérant de cette compagnie à Calgary.

Le tarif de l'assurance-vie du fumeur grimpe automatiquement à $ 990 lorsqu'il atteint l'âge de 50 ans, est de $ 1,047 à 55 ans et de $ 2,022 cinq ans plus tard, a précisé M. Main. Quant à lui, le non-fumeur ne se verra exiger que $ 1,132 lorsqu'il aura 60 ans.

« Que vous fumiez deux cigarettes ou deux paquets par jour ne fait vraiment aucune différence pour nous. Un fumeur est un fumeur », a déclaré M. Main en précisant toutefois que l'amateur de cigare ou de pipe était considéré comme un non-fumeur.

Un récente étude de Santé et Bien-être Canada estime à 28,000 le nombre des Canadiens morts prématurément en raison de la cigarette en 1984.

Nomination à la Fiducie du Québec

M. Jacques Robillard

La Fiducie du Québec est heureuse d'annoncer la nomination de monsieur Jacques Robillard comme vice-président, Ressources humaines.

Membre de la Corporation professionnelle des conseillers en relations industrielles du Québec, monsieur Robillard est diplômé des H.É C. et de l'Université de Montréal. Il est entré au service de l'entreprise en 1982 comme directeur des Ressources humaines et en 1985, il a été nommé vice-président adjoint aux Ressources humaines.

La Fiducie du Québec est une société du Mouvement Desjardins. Avec un actif supérieur à 1 milliard $ et près de 12 milliards $ de biens administrés, elle est l'une des plus importantes sociétés de fiducie au Québec.

NORANDA INC.

AVIS DE DIVIDENDE

Les dividendes suivants ont été déclarés :

Actions privilégiées, Série A

Un dividende trimestriel de deux dollars trente-sept cents et demi (2,375 $) l'action, payable le 15 juin 1987 aux actionnaires inscrits au livre des actions le 29 mai 1987.

Actions privilégiées, Série B

Un dividende trimestriel de décimal six zéro un deux cinq dollars (0,60125 $) l'action, payable le 15 juillet 1987 aux actionnaires inscrits au livre des actions le 30 juin 1987.

Actions privilégiées, Série C

Un dividende trimestriel de décimal quatre huit quatre trois sept cinq dollars (0,484375 $) l'action, payable le 15 juin 1987 aux actionnaires inscrits au livre des actions le 29 mai 1987.

Actions ordinaires

Un dividende trimestriel de douze cents et demi (12,5 ¢) l'action, payable le 12 juin 1987 aux actionnaires inscrits au livre des actions le 14 mai 1987. Les actionnaires qui le désirent peuvent toucher un dividende en actions ordinaires au lieu d'un dividende en espèces d'une valeur de 30,58 $ l'action à condition de formuler ce choix avant la date d'inscription.

Par ordre du conseil,

Le secrétaire,
B. H. Grose.

Toronto (Ontario)
Le 24 avril 1987

Nomination chez Alcan

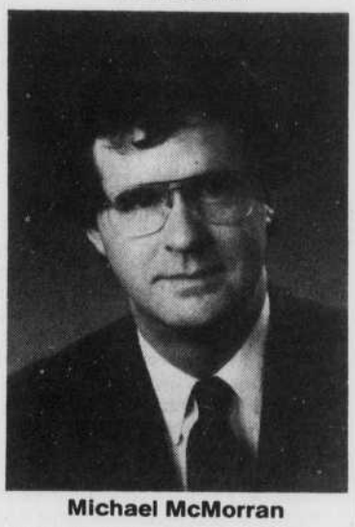

Michael McMorran

M. Maurice Taylor, trésorier, Alcan Aluminium Limitée, a le plaisir d'annoncer la nomination de M. McMorran, c.a., au poste de directeur général, fiscalité de la Société. M. McMorran occupait jusqu'à récemment le poste de directeur général des services financiers chez Alcan Pacific Limited à Vancouver. Avant d'occuper ce poste, il était directeur des services de fiscalité chez Aluminium du Canada, Limitée. M. McMorran est à la Maison Alcan, le siège social mondial de la Société situé à Montréal.

Restaurant
Butch Bouchard
Depuis 40 ans
LA CÔTE DE BOEUF AU JUS est notre spécialité
SOIRÉES MUSICALES les samedis et dimanches avec
DENIS LAVERGNE ET SES INVITÉS
Dîner d'affaires à partir de 5,95$
Salons Privés (5 à 100 personnes)
881 est, de Maisonneuve
tél.: 527-1221

VITTFORGE INC.
La maîtrise des aciers forgés
LA FIERTÉ DE L'EXCELLENCE
• 95% de la production exportée vers les É.U.
• Société publique inscrite à la Bourse de Montréal (VTT)
Siège Social : 1110, rue Sherbrooke ouest, bureau 2007
Montréal, Québec H3A 1G8, Tél.: (514) 849-1681

Cette annonce paraît à titre documentaire seulement.

INVESTISSEMENTS DUMEZ I INC.

(société détenue à 70% par Dumez S.A. de France et à 30% par Unicorp Canada Corporation)

s'est portée acquéreur de 94,4%

de

WESTBURNE INTERNATIONAL INDUSTRIES LTD.

pour

248 500 000 $

Le soussigné, à titre de conseiller financier auprès de l'acheteur, a prêté son assistance lors des négociations et a agi comme courtier gérant de l'offre.

RICHARDSON GREENSHIELDS

Mars 1987

Cette annonce paraît à titre documentaire seulement.

MARINE INDUSTRIE LIMITÉE

(société détenue à 65 % par Société Générale de Financement et à 35 % par Alsthom-Atlantique S.A. de France)

s'est portée acquéreur de

VERSATILE DAVIE INC. (Lauzon)

VERSATILE VICKERS INC. (Montréal)

VERSATILE SYSTEMS ENGINEERING LTD. (Ottawa)

Le soussigné a agi comme conseiller financier auprès de l'acheteur et a prêté son assistance lors des négociations.

RICHARDSON GREENSHIELDS

Janvier 1987

FAIS CE QUE DOIS

Fondé par Henri Bourassa le 10 janvier 1910 | *Directeur:* Benoit Lauzière | *Rédacteur en chef:* Paul-André Comeau | *Rédacteurs en chef adjoints:* Jean Francoeur, Albert Juneau, Paule Beaugrand-Champagne | *Directeur de l'information:* Jacques Chabot *Directeurs adjoints:* Guy Deshaies, Pierre Godin | *Directeur des services administratifs:* Gabriel Hudon

UN SCÉNARIO USÉ

COMMENT peut-on s'expliquer qu'après les transformations apportées depuis deux ans à la STCUM, les usagers montréalais du transport en commun aient eu droit en 1987 à une répétition presque parfaite du scénario de 1984 ?

Serait-on retombé dans les mêmes ornières ?

Le scénario de 1984 comportait les séquences suivantes : une négociation difficile et prolongé, une paralysie partielle du réseau pendant quatre semaines, un règlement négocié sous la menace d'une intervention imminente du législateur et dans la grogne des assemblées syndicales.

Des changements majeurs étaient pourtant intervenus à la STCUM : 1) de commission qu'elle était, l'entreprise devenait une société d'État dirigée par un conseil d'administration formé d'élus municipaux, 2) une nouvelle présidente-directrice générale, Mme Louise Roy, succédait à M. Lawrence Hanigan, la bête noire des associations syndicales, enfin 3) la STCUM enrichissait son service des ressources humaines en le dotant d'un personnel recruté jusqu'aux plus hauts échelons du ministère du Travail.

La nouvelle p.-d.g. de la STCUM n'a jamais raté une occasion de réaffirmer son « axe stratégique principal » : transformer en profondeur le climat de relations de travail de l'entreprise. Un défi majeur qu'elle décrit comme une véritable mutation reposant sur un nouveau style de gestion, une organisation du travail plus enrichissante, une implication plus étroite des employés et de meilleures communications entre la tête et la base.

Fallait-il attendre de ce programme des résultats dès cette ronde-ci ? Sans doute, était-ce trop espérer. Le différend dont les usagers ont dû faire les frais aura montré les obstacles qu'il reste à vaincre.

Un premier obstacle tient à la condition même de la STCUM qui gère un monopole public de transport en commun. Ce type d'entreprise, à l'abri des contraintes du marché, est très vulnérable devant les pressions des syndicats qui disposent d'un énorme pouvoir de marchandage. Les syndiqués de la STCUM ne sont ni des monstres, ni des dégénérés, ni des sadiques. Ce sont des gens normaux, et qui agissent de façon tout à fait rationnelle. Ils disposent d'un pouvoir, et ils en usent pour améliorer leurs conditions.

Et justement, ces conditions de salaires et de travail, ils ont réussi à les améliorer au fil des années. Cela constituait, pour la « nouvelle » STCUM, un deuxième obstacle. Au départ de cette négociation, il n'y avait pas de rattrapage à faire, ou presque pas. La très grande majorité des employés de la STCUM reçevaient des salaires plus élevés que la moyenne du marché pour des emplois comparables. S'y ajoutaient des avantages sociaux nettement supérieurs complétant une rémunération globale enviable. En outre, le personnel de la STCUM n'a pratiquement pas subi le choc de la dernière récession. Il aurait été injuste et inéquitable que la STCUM voulût acheter la paix. D'ailleurs, elle n'en avait pas les moyens.

Et c'est le troisième obstacle. Le temps des vaches grasses est révolu. Le financement du transport en commun a fait l'objet pendant quelques années d'une politique particulièrement généreuse de la part de Québec qui a entraîné une réduction de la contribution relative des usagers aux coûts d'exploitation, tandis que celle du troisième partenaire, les municipalités, restaient à peu près stable. La situation s'est renversée par la suite. Québec a plafonné ses subventions. Les élus municipaux, devenus plus sensibles à la hausse des coûts, n'ont pas tardé à imposer des contraintes sur l'administration de la STCUM. Cette question, maintes fois étudiée sous toutes les coutures, sera reprise cet automne en commission parlementaire.

La direction de la STCUM a dû tenir compte de tous ces facteurs en élaborant ces objectifs de négociation. Elle devait, d'une part, s'assurer que l'évolution des salaires de ses employés restait comparable à celle de la rémunération des autres salariés québécois ; elle cherchait, d'autre part, à obtenir plus de flexibilité dans l'organisation du travail de manière à réduire ses coûts.

Sans doute, s'attendait-elle à plus de coopération de la part des associations syndicales. Cette « coopération », elle ne l'a reçue qu'*in extremis* et sous la menace d'une loi spéciale. Quant au règlement « négocié » qui résulte de ce dernier sprint, il est loin d'être déhonorant.

Un seul reproche à l'actuelle direction, politique et administrative, de la STCUM : c'est de continuer de répéter sur les « croulants » qui l'ont précédée des jugements excessifs. La répétition du scénario de 1984 devrait pourtant lui avoir appris qu'avant elle, ce n'était pas le déluge. Pas tout à fait.

— JEAN FRANCOEUR

Les desous de l'affaire Hart

L'ANCIEN SÉNATEUR Gary Hart a donc regagné ses terres du Colorado. Il a brusquement mis fin à sa deuxième tentative d'obtenir l'investiture du parti démocrate en vue des prochaines élections présidentielles américaines. La controverse au sujet du rôle de la presse dans cette affaire ne fait que commencer.

Tout le débat se centre autour d'une question. La presse avait-elle le droit d'épier les allées et venues du candidat démocrate ? De publier le récit, partiellement incomplet, d'une nuit particulière à sa résidence de Washington ? En termes plus crus, les affaires de coeur et de lit de M. Hart — et de toute personnalité politique, faut-il ajouter — relèvent-elles du mandat d'une presse normale dans un pays démocratique ? Au-delà du problème de fond que soulèvent ces questions, l'affaire Hart appelle des commentaires bien particuliers.

Dans la presse américaine, cette vigilance, où l'on devine en arrière-plan une certaine inspiration puritaine, ne soulève pas de problème majeur. Exception faite du laxisme manifesté envers l'ancien Président John Kennedy qui avait un penchant réel pour la bagatelle, les medias n'ont jamais hésité à regarder dans la chambre à coucher de leurs dirigeants éventuels. À cet égard, l'affaire Hart ne constitue certes pas une exception.

Les journalistes américains invoquent, à l'appui de cette habitude, un certain nombre de considérations politiques et morales. Ils exigent des candidats à la fonction suprême un dossier immaculé. Une histoire de couchette devient révélateur du jugement de l'individu. Évidemment, pareille attitude parait inacceptable, à tout le moins incompréhensible dans la plupart des autres démocraties occidentales, à commencer par le Canada. Il s'agit là d'un débat de société.

Au-delà de ces questions d'éthique et de culture, l'affaire Hart, du moins ce qu'on en connait, soulève des questions tout aussi inquiétantes. L'attitude de celui qui a failli, à deux reprises, devenir candidat démocrate porte à équivoque. Ses déclarations antérieures sur son âge, son identité, sa carrière n'ont jamais brillé par leur transparance. Son attitude de défi envers les journalistes ne relève pas d'une appréciation très réaliste du poids des médias aux États-Unis.

Mais il y a plus. La filature qui a mené au reportage sensationnel aurait été déclenchée par un coup de fil anonyme. Comme les renseignement fournis de cette façon se sont avérés plutôt exacts, on peut s'interroger sur l'identité réelle de l'auteur de cet appel téléphonique. Et lui imputer des intentions. Règlement de compte, dépit amoureux, manoeuvre d'adversaires de M. Hart ? Toutes les hypothèses sont valables. Et guère plus réjouissantes les unes que les autres, car elles débouchent toutes sur une forme de manipulation de la presse.

— PAUL-ANDRÉ COMEAU

De Daniel à Pierre Marc

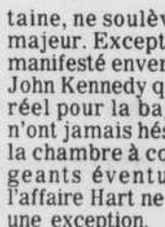

Gilles LESAGE

▲ Lettre de Québec

DÈS LE LENDEMAIN de l'entente entre les onze premiers ministres, M. Pierre Marc Johnson a lancé le cri de ralliement pour terrasser « le monstre du Lac Meech ». Mais plusieurs facteurs jouent contre lui, dont : le manque de temps pour alerter l'opinion publique, l'apathie générale concernant la Constitution, la faveur dont jouit M. Robert Bourassa avec, en contrepartie, la méfiance que son propre leadership suscite. Bref, la partie est énorme, et son issue pèsera lourd sur l'avenir du chef péquiste.

Durant toute l'année dernière, le chef de l'opposition a tenté, en vain, de soulever des débats sur les conditions minimales du gouvernement libéral, et d'amener ce dernier à préciser et à étaler ses revendications. Rien n'y faisait. Maniant avec dextérité l'esquive et l'ironie, le premier ministre batifolait, insistant lourdement sur les erreurs pèquistes : l'accord des huit provinces, en avril 81, la perte du droit de veto. En revanche, le PQ a marqué des points sur la question linguistique, obligeant le gouvernement à battre en retraite à propos de la refonte des structures administratives issues de la loi 101.

M. Bourassa ayant mis un double couvercle sur la marmite linguistique, le PQ a besoin d'un autre cheval de bataille qui lui redonne un minimum de cohésion et d'unité. Mais, c'est bien connu, il n'y a pas de rixes dans le métro à propos de la Constitution qui, par ailleurs, ne prolonge les veilles que de quelques experts dont personne ne lit la prose savante. Comment faire alors pour que votre alerte générale ne devienne pas un bouchon au bas des avis de décès ? Jouer au Bonhomme sept heures.

Mal en prit à M. Johnson. Certes, ses militants voient également le « monstre » et sont prêts à le pourchasser. Mais M. René Lévesque, qui a oublié ses coups d'épée de 81-82 et n'a pas encore pardonné au PQ de se passer de lui, jette un pavé dans la mare. Il y a des choses intéressantes dans l'entente des 11, laisse-t-il tomber ; il y a du flou ici, du mou là, mais pas de monstre ni de catastrophe, il faut prendre le temps d'analyser avec soin. Et vlan sur le dos du successeur.

Pendant que le chef péquiste sonne le tam-tam pour ameuter une tribu indifférente, les indépendantistes ne veulent pas de lui comme porte-parole. Pour rien au monde, ils ne veulent entendre parler d'un « Canada Bill », que même le gouvernement péquiste était prêt à signer, il y a deux ans, à ses 22 conditions. Pour eux, la mobilisation doit se faire autour de la Saint-Jean-Baptiste ou du Mouvement Québec français. Prenant ses distances, l'ex-ministre péquiste Pauline Marois est du même avis. Comme si elle se sentait plus à l'aise avec M. Gilles Rhéaume qu'avec M. Johnson.

Faisant contre mauvaise fortune bon coeur, le chef péquiste explique que ce n'est pas une affaire partisane, que l'avenir du Québec lui importe plus que celui du PQ et le sien, et qu'il importe de dégager le plus large consensus. En ce sens, l'implication des centrales syndicales, les observations fort critiques de M. Jacques Parizeau concernant le pouvoir de dépenser, et l'arrivée de M. Jacques-Yvan Morin, ont de quoi le réconforter quelque peu.

De quoi faire oublier que deux fidèles collaborateurs du PQ, MM. Louis Bernard et Jean-K. Samson, ont été conscrits, comme fonctionnaires et... scribes, par le rusé M. Bourassa. De quoi faire oublier aussi la bourde à l'endroit de M. Claude Ryan, dont les libéraux, qui le décriaient naguère, ont fait tout un plat, hors de proportion. Mais quand ça va mal, n'est-ce pas ?

La cause de M. Johnson n'est pourtant pas désespérée. A l'automne 64, le premier ministre Lesage, au sommet de sa gloire, avait « acheté » la formule Fulton-Favreau pour le rapatriement et l'amendement de la Constitution canadienne. Il avait conscrit les ministres René Lévesque et Pierre Laporte pour la vendre aux intellectuels et aux étudiants. D'emblée, le chef de l'opposition, que tout le monde appelait encore Danny Boy, battit la campagne contre une formule qui emprisonnait le Québec dans un carcan. Dans le tome 2 de son ouvrage sur M. Daniel Johnson, le confrère Pierre Godin raconte l'étrange alliance du politicien et du professeur Jacques-Yvan Morin. Le chef de l'UN, que honnissaient les séparatistes et qui ne voulait pas être vu en compagnie de Pierre Bourgault, gagna sa croisade.

N'ayant pas voulu mettre les « non-instruits » dans le coup, M. Lesage dut battre en retraite. Et M. Johnson, qui avait une lourde côte à remonter, finit de se remettre en selle avec un congrès général.

En 1971, M. Bourassa avait presque dit oui à M. Trudeau, au terme de longues tractations réservées aux onze premiers ministres, à Victoria. Cette fois encore, l'opposition fit tout un boucan, alimentée en bonne partie par M. Morin et, comme en 1965, par LE DEVOIR de M. Ryan.

Les comparaisons sont toujours boiteuses et l'histoire ne se répète pas tout à fait. Mais il y a des précédents où un premier ministre, sûr de lui et de sa majorité, comptant sur l'indifférence générale, est mis en échec par une minorité.

Pierre Marc, le fils, peut-il répéter l'exploit de son père ? Face à M. Bourassa, qui ironise sur le corbillard péquiste, le chef de l'opposition y rêve sûrement, en traquant un monstre fuyant...

LETTRES AU DEVOIR

Les « Lettres au DEVOIR » doivent être signées. L'adresse et le numéro de téléphone sont requis également, mais seulement pour fins d'identification dans nos dossiers. Prière de s'en tenir à moins de deux pages dactylographiées à double interligne, et de faire parvenir le texte à l'attention de Jean-Claude Leclerc. LE DEVOIR ne s'engage pas à publier toutes les lettres reçues et se réserve d'en réduire au besoin la longueur.

■ *Indéfectible*

LE DÉCÈS récent de Raymond Blais nous aura tous laissés tristes et songeurs. Pour tous ceux qui, comme nous, l'avaient connu lors de son implication auprès du mouvement des jeunes (et du Sommet québécois de la jeunesse, en particulier), il représentait la disponibilité et l'enthousiasme des hommes et des femmes qui, pour avoir contribué à la construction du Québec moderne, se sentaient solidaires des générations qui venaient déjà.

Lorsque nous avons eu besoin de lui, il n'a pas posé de question ni de condition, et lorsque son appui nous fut acquis, il fut indéfectible. C'est au nom des jeunes auxquels il croyait qu'il convient, aujourd'hui, de lui rendre hommage ; pour son courage aussi, mais aussi pour sa vision particulière du Québec, sa foi dans le mouvement coopératif, son espérance d'une société solidaire.

— PIERRE NOREAU

Paris, le 5 mai.

■ *Si la vie des jeunes vous intéresse . . .*

LE QUÉBEC est avec le Japon et la Suède l'endroit au monde où les jeunes se suicident le plus. Des milliers renoncent à vivre dans la société québécoise et canadienne.

L'impensable, il y a quelques années, est devenu monnaie courante. Certains mouvements, comme il en pousse des centaines autour de nos plaies sociales les plus évidentes, se sont organisés pour venir en aide aux jeunes tentés par le suicide. Ils ont obtenu le maigre soutien gouvernemental habituel.

Et les experts patentés qui exploitent les nouvelles spécialités de la connaissance, commencent à se disputer le champ des hypothèses ! Bientôt on devrait entendre, dans ce jargon alambiqué qui révèle plus d'ombres que de lumière, les explications les plus saugrenues.

Cette plaie sociale attirera de nouveaux charognards de la misère humaine. Chacun vivra de son coup de bistouri, ira de sa thèse de doctorat et de son livre à succès. Et le peuple, avide, se nourrira d'une nouvelle morbidité et de théories farfelues. Encore, on prendra le diagnostic pour le remède.

Pourtant la solution n'est justement pas au niveau du problème. Elle est au-dessus du réel que s'est fabriqué l'homme occidental avec sa science et sa technologie. Ce réel inconfortable et inhumain qu'est devenue la société moderne.

Ce nouvel univers concentrationnaire, qui répond de moins en moins au besoin profond de l'être humain, est une absurdité face aux aspirations morales et spirituelles de l'espèce humaine auxquelles sont particulièrement sensibles le jeune et celui qui le reste inconditionnellement : l'artiste.

Les philosophes sont trop peu nombreux au Québec et on ne les écoute pas. Ils observent pourtant et disent que le Québec, société longtemps nourrie d'aspirations spirituelles, s'est privé en un temps record de l'oxygène de la religion et de l'ozone de l'humanisme qui caractérisaient depuis ses débuts son existence et sa recherche d'identité.

Et ce n'est pas le catholicisme traditionnel qui ne répond plus. C'est toute la société qui a baissé d'un cran, qui ne se retrouve pas, qui perd pied, quitte sa trajectoire. Elle n'offre plus rien d'emballant, de logique, de beau, à la mesure de leur capacité et de leur vouloir-vivre, à des jeunes qui se sentent étrangers chez eux, à la merci d'une société sans liberté et sans rêve collectif.

C'est toute l'intelligence de cette question qui reste à acquérir !

— RENÉ BLANCHARD

Drummondville, le 29 avril.

■ *Si Duarte n'intervient pas*

NOUS AVONS lu la copie de la lettre adressée au Président du Salvador, M. Napoleon Duarte, publiée le 27 avril sous le titre « Arrêtez la répression ».

Nous tenons à vous manifester notre appréciation pour l'intérêt que démontre votre journal pour la défense des droits humains dans le monde.

Nous sommes convaincus que, si M. Napoleon Duarte n'intervient pas pour corriger ces tactiques de répression, sa crédibilité continuera à diminuer auprès d'un grand nombre de Canadiens.

Nous ferons savoir à M. Duarte notre prise de position.

— CLAUDE THÉRIAULT
Équipe de Développement et Paix de Brossard

Brossard, le 4 mai.

■ *Ne signez pas !*

Lettre à M. Robert Bourassa

LE PEUPLE québécois est une société distincte parce qu'il est d'abord un peuple distinct, à majorité francophone, et cette notion de peuple ne fait pas encore partie de vos conditions à une éventuelle adhésion du Québec à la constitution canadienne.

L'avenir de notre peuple, dans un Canada et une Amérique à très forte majorité anglophone, nécessite, de toute évidence :

— la prépondérance de la Charte québécoise des droits et libertés de la personne sur la Charte du Canada ;

— le rapatriement à notre Assemblée nationale de tous les pouvoirs qui incombent à un État normal ;

— la souveraineté entière et exclusive du Québec surtout en matière de langue et d'immigration, prérogatives que vous n'osez prendre ni exiger comme essentiels besoins du peuple québécois.

Aucune de vos conditions ne fait mention du droit fondamental du peuple québécois à son autodétermination.

Vous n'avez pas instruit les Québécois des implications économiques, culturelles, sociales et politiques d'une éventuelle adhésion du Québec à une constitution canadienne.

Une telle adhésion à rabais lierait nos générations futures et bloquerait l'évolution du Québec d'aujourd'hui et de demain.

Nous vous demandons donc de ne pas signer cette constitution.

Informez plutôt et consultez le peuple québécois ; le respect de la démocratie et l'avenir de notre peuple exigent cette élémentaire et essentielle démarche. La gravité du sujet le commande.

— ALCIDE CLÉMENT
président
Club Souverain de l'Estrie

Saint-Élie d'Orford, le 30 avril.

■ *Bonne initiative*

Lettre adressée à M. Donald Lander, Société canadienne des postes

RÉCEMMENT, je constatais la bonne initiative d'un bureau de poste coin Papineau et Mont-Royal (la succursale Delorimier), qui permet une exposition permanente de peinture sur ses murs. Ainsi, des peintres inconnus sont-ils à même de voir leurs oeuvres non seulement exposées, mais commercialisées.

Croyant avoir affaire à une nouvelle directive de la Société des postes, j'allai m'enquérir des moyens à prendre pour faire partie des artistes pouvant profiter de l'exposition, mais j'ai malheureusement dû me rendre compte que l'initiative était personnelle, les mêmes peintres ayant reçu l'autorisation d'exposer sans pouvoir de rappel de notre part.

Ma lettre a pour but de signaler cette heureuse initiative, et en même temps de faire valoir l'incongruité d'une telle situation, permettant dans un édifice des Postes d'établir un privilège acquis envers une ou des personnes ; sans aucune possibilité pour d'autres artistes de s'inscrire dans un calendrier plus ouvert, et sur d'autres critères.

J'apprécierais que cette démarche soit vue dans ce qu'elle a de constructif, et j'espère que l'initiative sera ouverte à tous, dans l'un et l'autre des édifices relevant de votre autorité.

— JEANNE GAGNON

Montréal, le 6 mai.

LE DEVOIR

LE DEVOIR est publié par l'Imprimerie Populaire Limitée, société à responsabilité limitée, dont le siège social est situé au numéro 211, rue du Saint-Sacrement, Montréal, H2Y 1X1. Il est composé et imprimé par Imprimerie Dumont, Division du Groupe Quebecor Inc., dont les ateliers sont situés au 7743, rue Bourdeau, LaSalle. L'Agence Presse Canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans LE DEVOIR. LE DEVOIR est distribué par Messageries Dynamiques, division du Groupe Quebecor Inc., située au 775, boul. Lebeau, St-Laurent.

LIVRAISON À DOMICILE
QUOTIDIENNEMENT PAR PORTEUR:
= $3.25 par semaine
le samedi seulement = $1.00
Pour information:
à Montréal: 332-3891
à Québec: (418) 687-2021

Livraison par porteur:
Édition quotidienne = 149$ par année, 81$ 6 mois, 42$ 3 mois
Livraison par la poste:
Édition quotidienne au Canada = 155$ par année, 85$ 6 mois, 45$ 3 mois
Pour information (514) 844-3361
Courrier de deuxième classe: enregistrement numéro 0858. Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec.

L'art de négocier : la version du lac Meech

1) « Jamais un gouvernement du Québec n'a su utiliser si habilement toutes les poignées que lui offrait le reste du pays »

DANIEL LATOUCHE

L'auteur est professeur à l'INRS-Urbanisation et ancien conseiller constitutionnel du gouvernement Lévesque

« M. Bourassa a utilisé à son avantage tous les obstacles et toutes les manoeuvres d'Ottawa. Il a répondu à tous leurs bluffs et répliqué à tous les coups. Ce fut un véritable jiu-jitsu constitutionnel »

CE N'EST qu'à M. Bourassa que ces choses-là arrivent. Alors que ses prédécesseurs sautaient sur le moindre prétexte pour jouer aux hommes d'État et prétendre représenter les intérêts supérieurs de la nation, M. Bourassa est continuellement confronté à des situations exceptionnelles qui requièrent de lui un comportement au-dessus de tout soupçon partisan. Qu'on se souvienne : la grève des médecins en 1970, la Charte de Victoria, la Crise d'octobre et la crise linguistique autour de la loi 22.

Alors que d'autres ont tout fait pour obtenir des rendez-vous avec l'Histoire, dans son cas, c'est l'Histoire qui semble le poursuivre !

M. Bourassa est victime de son propre succès

Cette fois le rendez-vous est d'une acuité exceptionnelle. Si l'expression n'avait pas été tant galvaudée, on pourrait dire qu'il s'agit du rendez-vous de la dernière chance. D'une certaine façon, tous ses prédécesseurs ont eu la tâche facile. Ils n'avaient qu'à dire non et personne ne pouvait leur en tenir rigueur tant la situation était limpide. Reconnaissons même qu'il ne fallait pas grand courage à M. Lévesque pour dire un non au « Canada Bill » de 1982. Il en fallait davantage à Claude Ryan.

Tout comme en 1970 les dés sont pipés contre M. Bourassa, et cette fois encore il est victime de son propre succès. Qu'on se rappelle qu'à Victoria ce sont ses talents de négociateur et des manoeuvres habiles de dernière minute qui avaient permis à l'équipe québécoise d'obtenir d'ultimes concessions. Le contraste entre ce jeune premier ministre bien au fait des dossiers, peu enclin sur le verbiage et représentatif au Québec moderne, et l'allure ancien-régime de l'ex-premier ministre Bertrand avait alors grandement joué en sa faveur.

Et pourtant M. Bourassa avait dit non. C'est bien mal le connaître que de penser qu'il avait cédé, pris de panique devant la mobilisation générale contre Victoria. C'est jouer aux nostalgiques de la Révolution tranquille et aux anciens combattants en mal de souvenirs que de croire que la révolte grondait alors aux portes du palais. Si M. Bourassa avait finalement pris ses distances face à un accord qu'il avait lui-même négocié, c'est qu'il en avait fait une analyse serrée et rigoureuse. C'est peut-être moins romantique, mais plus conforme à la réalité.

Cette fois, les enjeux ont encore monté d'un cran et il va être encore plus difficile au premier ministre de dire non. Remarquez que sur bien des points la situation de 1987 ressemble à celle de 1970. Le premier ministre sort d'une victoire électorale imposante. Le parti d'opposition est en position de faiblesse. Les forces nationalistes sont divisées. La situation économique est favorable. Mais contrairement à 1970 chacun de ces éléments est plus accentuée comme si lorsque l'histoire se répète, elle le fait avec plus d'insistance pour bien s'assurer qu'il n'y ait pas méprise.

Ottawa a cédé sur toute la ligne

Jamais un gouvernement du Québec n'a si bien préparé le terrain et n'a su utiliser si habilement toutes les poignées que lui offrait le reste du pays. On se serait cru revenu aux temps des négociations sur le régime des rentes. M. Bourassa a utilisé à son avantage tous les obstacles et toutes les manoeuvres d'Ottawa. Il a répondu à tous leurs bluffs et répliqué à tous leurs coups. Ce fut un véritable jiu-jitsu constitutionnel. Bref, de la belle ouvrage, comme on en avait pas vu depuis longtemps.

Le problème vient du fait que le Québec a gagné la guerre sans avoir livré bataille. Et en politique il n'y a rien de pire. C'est dans les batailles que l'on définit le sens véritable des compromis. Sans bataille, la politique n'est que du placotage.

Contre toute attente, Ottawa a cédé sur toute la ligne et une fois le signal donné, les autres provinces n'ont eu d'autre choix — c'était vrai en 1981, ce l'est toujours — que d'emboîter le pas. Chacun y a trouvé son dû. M. Mulroney semble s'être fait à l'idée qu'il ne sera plus là en 1989 et voudrait bien rentrer la tête haute dans les livres d'histoire et dans son prochain bureau d'avocat. M. Peterson pense au libre-échange et à la scène fédérale. M. Hatfield n'attend que la bonne occasion pour recevoir une récompense digne des loyaux services qu'il a rendus.

M. Bourassa fut sans doute le plus surpris d'être ainsi confronté à un groupe de boutiquiers, chacun inquiet de savoir si son voisin allait lancer sa vente de fin d'année avant lui. Quel contraste avec l'époque où il devait se confronter aux Trudeau, Davis, Blakeney et Lougheed.

Lui qui avait pourtant tout prévu s'est retrouvé devant une situation nouvelle. En retour d'une acceptation « globale » des conditions du Québec, on lui demandait de transformer ce qui ne devait être qu'une discussion exploratoire d'abord en une séance formelle de négociation, et ensuite en une cérémonie de signature.

On dira que M. Bourassa aurait dû dire non dès le lac Meech ou qu'il aurait dû accroître immédiatement ses demandes. Cela aurait été compromettre tout le processus et menacer les gains réalisés par le Québec. M. Bourassa eut raison de dire oui. Sa stratégie initiale était la bonne. Elle a donné des résultats intéressants.

Le lac Meech ne devait être qu'un début. Pourquoi vous annoncer aujourd'hui que tout est fini et qu'il ne reste plus que quelques vides juridiques à remplir ? Les cinq conditions n'ont toujours été que des conditions. Elles n'avaient d'autre objectif que de réparer un tort. Elles ne sauraient être une fin en soi. Là-dessus le ministre des Affaires intergouvernementales a toujours été très clair. Le premier ministre aussi.

Poursuivre la démarche et non pas y mettre fin

Rien n'est encore joué, mais avouons que cette fois il sera difficile au premier ministre de résister à la tentation d'en finir une fois pour toute avec cette lancinante question. M. Bourassa se souvient très bien que son refus de Victoria avait ultérieurement permis à M. Trudeau d'afficher un mépris sans précédent à l'égard du premier ministre et des institutions québécoises. L'histoire a donné raison à M. Bourassa lorsqu'il affirmait en 1975 qu'Ottawa s'apprêtait à agir unilatéralement.

M. Bourassa a tellement de comptes à régler avec un passé pas encore lointain qu'on se demande s'il va pouvoir se concentrer sur l'avenir. Et ce débat parlementaire qui, à cause de sa logique sombre inévitablement dans les analyses simplistes, n'est pas fait pour arranger les choses.

Peut-on espérer que le premier ministre, qui a prouvé tout ce qu'il avait à prouver, s'en tiendra à sa stratégie initiale, celle d'utiliser les discussions du lac Meech comme un préliminaire. Les résultats obtenus commandent de poursuivre la démarche et non pas d'y mettre un terme.

(À suivre)

Le bienheureux Louis-Zéphirin Moreau

Sa pauvreté personnelle et son amour pour les pauvres impressionna ses contemporains

TÉMOIGNAGE

ROLLAND LITALIEN, prêtre

L'auteur est professeur de spiritualité au Grand Séminaire de Montréal. Il a soutenu à l'Université Grégorienne de Rome une thèse de doctorat en théologie spirituelle portant sur la spiritualité sacerdotale de Mgr L.-Z. Moreau, thèse qui a été publiée chez Fides en 1970. Son volume est actuellement en réimpression et sera disponible dans quelques semaines

LE DIMANCHE 10 mai 1987 fut un jour de joie et de fierté pour nous, puisque le Saint-Père béatifia à Rome l'un des nôtres, Mgr Louis-Zéphirin Moreau, quatrième évêque de Saint-Hyacinthe. Il est le premier prêtre ou évêque d'origine canadienne à recevoir cet honneur. Plusieurs études ont été publiées à son sujet. Je voudrais donner ici un aperçu de sa vie bien remplie.

Louis-Zéphirin Moreau naquit à Bécancour le 1er avril 1824. Il était le cinquième des treize enfants de Marie Champoux et de Louis-Zéphirin Moreau, cultivateur. Après avoir fréquenté l'école du village, il compléta en 1844 ses études classiques au Séminaire de Nicolet. C'est là qu'il revêtit la soutane et qu'il reçut la tonsure. Selon la coutume du temps, qu'il contestera plus tard, il fit dans cette institution ses études théologiques, tout en y étant chargé de cours.[...] Cette double tâche le jeta dans un grand épuisement : il dut quitter le Séminaire en novembre 1845.

« Le bon monsieur Moreau »

Après neuf mois de repos et d'étude au presbytère du curé Charles Dion à Bécancour, sa santé demeurait toujours précaire. Mgr Joseph Signay, archevêque de Québec, le refuse alors comme séminariste et lui demanda, au début de septembre 1846, de déposer l'habit ecclésiastique. Trois semaines plus tard cependant, muni de lettres de références de l'abbé Dion et de prêtres du Séminaire de Nicolet, il fut accepté à Montréal comme candidat à la prêtrise par Mgr Jean-Charles Prince, évêque-coadjuteur, ancien élève du Séminaire de Nicolet. Pour prendre une telle décision, ce dernier avait été mandaté par l'évêque titulaire, Mgr Ignace Bourget, qui était en partance pour Rome lors de l'arrivée du jeune homme à l'évêché de Montréal. L'abbé Moreau fit si bonne impression durant les mois suivants et passa avec tant de succès les examens nécessaires, qu'il fut ordonné prêtre par Mgr Prince dès le 19 décembre 1846.

Après son ordination sacerdotale, l'abbé Moreau demeura à l'évêché et continua durant six mois ses études théologiques. Au retour de Mgr Bourget (27 mai 1847), il fut nommé maître des cérémonies à la cathédrale et aide au secrétariat, qui tenait lieu à l'époque de chancellerie. Il fut aussi, durant un an, chapelain de la cathédrale, puis aumônier des pauvres au couvent de la Providence. C'est là qu'on commença à l'appeler « le bon Monsieur Moreau ».

En 1852, Mgr Prince fut désigné comme premier évêque du nouveau diocèse de Saint-Hyacinthe. Il demanda alors à l'abbé Moreau de quitter le diocèse de Montréal pour devenir son secrétaire-chancelier. Après un temps de réflexion et de prière, celui-ci accepta cette proposition, avec l'accord de Mgr Bourget. À vingt-huit ans, il fut donc placé au centre de l'administration d'un diocèse dont il deviendra plus tard le quatrième évêque.

Il ne manqua pas d'esprit d'entreprise

En plus d'être secrétaire-chancelier des trois premiers évêques de Saint-Hyacinthe : Mgr Jean-Charles Prince (1852-1860), Mgr Joseph LaRocque (1860-1865) et Mgr Charles LaRocque (1866-1875), il sera curé de la cathédrale à deux reprises, procureur de la corporation épiscopale, vicaire général, plusieurs fois administateur du diocèse en l'absence des évêques, successivement aumônier des couvents de la Congrégation de Notre-Dame, de la Présentation de Marie, puis de l'Hôtel-Dieu.

Après la mort de Mgr Charles LaRocque, voici qu'à la joie générale, le 16 janvier 1876, l'abbé Moreau fut consacré, à l'âge de cinquante et un ans, évêque du diocèse. Il occupera cette charge pastorale durant plus de vingt-cinq ans, soit jusqu'à sa mort le 24 mai 1901.

Comme évêque, Mgr Moreau ne manqua pas d'esprit d'entreprise. Énumérons quelques-unes de ses réalisations. Il procéda à la réouverture de l'évêché, fermé depuis sept ans en raison de problèmes financiers. Il instaura un accueil hebdomadaire des pauvres à l'évêché. Il institua un chapitre de chanoines. Il envoya un certain nombre de séminaristes au Grand Séminaire de Montréal. Il fut le fondateur de deux communautés religieuses : les Soeurs de Saint-Joseph et les Soeurs de Sainte-Marthe. Il fit construire la cathédrale actuelle. Il institua treize nouvelles paroisses. Il constitua un fonds d'entraide pour les paroisses pauvres. Il organisa des secours généreux pour les démunis de son diocèse et pour ceux de l'extérieur.[...]

Toutes ces tâches, il les a menées à terme grâce à sa confiance en Dieu, à sa persévérance, à son esprit pratique, mais aussi à son esprit d'équipe. Il aimait, en effet, travailler en étroite collaboration avec ses diocésains, prêtres, religieux, religieuses et laïcs. Ainsi, il est remarquable qu'il ait voulu s'entourer d'un conseil de chanoines dès sa deuxième année d'épiscopat et qu'il ait tenu, en vingt-cinq ans, pas moins de dix synodes diocésains. Pour ce qui est des écoles, couvents, monastères, collèges, hôpitaux, maisons d'accueil, etc., il respectait, estimait, accueillait et aidait dans toute la mesure du possible les religieuses et les religieux qui en étaient les principaux artisans.

Un dévouement constant

En collaboration avec des laïcs, il fut un précurseur au Québec par la fondation, en 1874, à Saint-Hyacinthe, de L'Union Saint-Joseph (née deux ans avant la Société des artisans canadiens-français de Montréal). Cette mutuelle, qui venait en aide aux ouvriers dans le besoin, connut une grande expansion. Par exemple, de 1890 à 1898, elle distribua aux familles ouvrières une somme considérable pour l'époque, soit $ 105,630.79. En 1937, elle fut fusionnée à la compagnie La Survivance dont le siège social est toujours à Saint-Hyacinthe.[...]

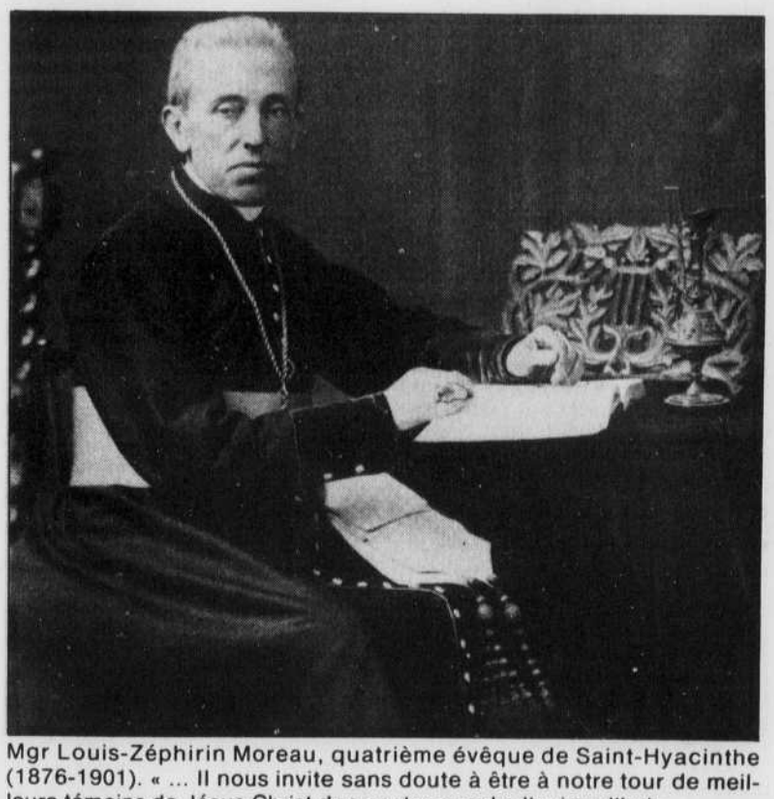

Mgr Louis-Zéphirin Moreau, quatrième évêque de Saint-Hyacinthe (1876-1901). « ... Il nous invite sans doute à être à notre tour de meilleurs témoins de Jésus-Christ dans notre monde d'aujourd'hui »

Chez Mgr Moreau, ce qui impressionnait particulièrement ses contemporains, c'était sa pauvreté personnelle et son amour préférentiel pour les pauvres. Il refusait tout salaire et n'acceptait comme rémunération que ses honoraires de messes. À même les offrandes qu'il recevait, il donnait tout ce qu'il pouvait aux démunis. Il lui est arrivé de donner même sa lingerie personnelle. Chaque lundi matin, il recevait les mendiants à l'évêché. En plus de leur apporter une aide matérielle, il prenait le temps de les écouter et de les conseiller. Quand on lui faisait remarquer qu'il se faisait sans doute exploiter par certains, il répondait qu'un refus de sa part ne les rendrait certainement pas meilleurs. Il espérait par sa bonté les rapprocher de Dieu. Même vieillard et malade, il acceptait encore d'être souvent dérangé par les plus humbles de ses diocésains qui voulaient se confesser à lui et recevoir du secours. Donnant lui-même l'exemple, il demandait que chaque paroisse s'occupe activement de ses pauvres. On n'est donc pas surpris de lire ceci dans les documents de la cause de béatification : « Il était très bienveillant envers les fidèles, envers les pauvres surtout ».

Il était reconnu comme un homme de prière, ayant une confiance absolue en Jésus, fidèle autant que possible, selon la spiritualité du temps, à un règlement journalier très précis d'exercices de piété. Il était cependant capable de souplesse, d'un dévouement constant et, comme on l'a vu plus haut, d'initiatives nombreuses et variées.

Foncièrement calme et serein, d'une franchise totale et empreinte de charité, plutôt sérieux mais capable d'humour, homme d'équipe et de décision, cherchant à créer un climat de communion, il avait d'excellents rapports de collaboration et d'amitié avec ses prêtres. Chaque jeudi, le dîner leur était offert à l'évêché. Conversation agréable et taquineries faisaient partie du menu. Au moment des nominations, il cherchait toujours, autant que possible, à placer ses prêtres dans des ministères adaptés à leurs goûts et à leurs talents afin de favoriser leur bonheur. Il leur exprimait souvent sa reconnaissance et son amitié. Il les reprenait avec tact au besoin.[...]

Un sain bien équilibré

Enfin, il s'intéressait aux grandes questions de l'heure : libéralisme, question universitaire, écoles séparées du Manitoba. Il prenait publiquement parti quand il le jugeait nécessaire. Il lui arriva de contester les positions des gouvernements, de confrères évêques et même de certains délégués apostoliques. En tant qu'évêque, successeur des Apôtres, il se sentait responsable de l'Église et s'estimait en droit d'intervenir. Détaché de tout intérêt personnel, il s'exprimait alors avec politesse, parfois avec humour et un peu d'ironie, toujours avec une franchise sans détour. Mais quand le Saint-Père prenait finalement position, il se montrait fermement solidaire de ses décisions.

On disait de Mgr Moreau qu'il était « un saint bien équilibré ». Ce que nous avons découvert à son sujet nous le donne à penser. Par son amour de Dieu et des hommes, sa piété et son engagement social, sa préférence pour les pauvres, sa volonté de favoriser l'épanouissement complet de ses compatriotes, son esprit de collaboration et de décision, sa fermeté et sa bonté, son courage à manifester clairement ses convictions par des actes et des paroles, son souci de franchise en même temps que d'unité, et son esprit missionnaire, il nous invite sans doute à être à notre tour de meilleurs témoins de Jésus-Christ dans notre monde d'aujourd'hui.

Le crépuscule du fédéralisme canadien ?

LIBRE OPINION

DEBORAH COYNE

L'auteur est assistant professeur à la faculté de droit de l'Université de Toronto

QUI PARLE véritablement au nom du Canada ? En serons-nous réduits à élire désormais un premier ministre qui agira simplement comme président d'un conseil formé des premiers ministres des provinces ? Sommes-nous prêts à condamner le gouvernement fédéral à ne jouer qu'un rôle stérile de percepteur d'impôts et de distributeur de recettes ?

En serai-je réduite l'an prochain à dire à mes étudiants que nous en sommes rendus au crépuscule du fédéralisme canadien et à la fin de l'évolution du Canada comme nation progressive et dynamique ? Leur dirai-je qu'il n'existe plus de politique nationale — seulement des politiques régionales dressées les unes contre les autres selon le jeu de la concurrence ?

Pareille occurrence deviendrait une source de grave inquiétude pour tous les Canadiens, et c'est le résultat tout à fait probable de l'« accord » constitutionnel conçu de façon trop hâtive lors de la réunion des premiers ministres au lac Meech la semaine dernière. À titre d'exemple et sans égard pour les modalités selon lesquelles les provinces pourront désormais se retirer des programmes nationaux, et sans considérer pour le moment le rôle des provinces dans la nomination des juges de la Cour suprême du Canada et des sénateurs (avant la réforme du Sénat), il ne fait absolument aucun doute que le gouvernement fédéral a abdiqué ses pouvoirs en faveur des régions.

Et ceci se produit à un moment où, plus que jamais, nous avons besoin à la tête de notre pays d'une direction sûre qui nous permettrait de faire face aux défis immenses de cette période de notre histoire.[...]

Tous ces défis ne pourront être relevés que si nous envisageons dès maintenant une action nationale de grande envergure pour améliorer la qualité de l'éducation et de la formation dispensées à tous les niveaux, pour qu'ainsi tous les Canadiens, de Terre-Neuve jusqu'en Colombie-Britannique, acquièrent les outils essentiels dont ils ont besoin pour pouvoir occuper un emploi convenable; pour dispenser des services de garde d'enfants de bonne qualité et à prix abordable; pour réaliser l'intégration de nos politiques d'emploi et d'aide sociale; et, enfin, pour mettre en oeuvre une stratégie canadienne en matière de sciences et de technologie.

Pourtant, depuis son élection, le gouvernement fédéral actuel s'est révélé totalement incapable de proposer aux Canadiens un idéal national, un modèle du genre de société dans laquelle nous voudrions vivre, nous-mêmes et nos enfants. Nos dirigeants n'ont pas encore élaboré de projet national, de stratégie d'ensemble, qui permettraient au Canada de demeurer aux premiers rangs des nations industrialisées.[...]

Au contraire, notre gouvernement ne fait que jouer les intermédiaires, obsédé par son image et dominé par l'étroitesse de ses intérêts commerciaux.[...]

En somme, si nous continuons ainsi dans le noir, sans idéal national proposé par nos dirigeants, nous pourrions soudainement nous rendre compte, dans quelques années, que nous ne reconnaissons plus la communauté nationale qui nous était familière, et que nous sommes devenus le pays économiquement faible du monde occidental.

L'« accord » du lac Meech est peut-être justement la dernière manifestation de l'absence de leadership que je viens de décrire. C'est peut-être aussi un pas en arrière qui pourrait entraîner des répercussions extrêmement graves pour le pays. La Constitution est un document conçu pour une longue période, conçu de manière à énoncer les valeurs fondamentales que nous chérissons tous, qui nous définissent nous-mêmes et qui reflètent notre conception de la fédération canadienne. Ces valeurs comprennent la liberté d'établissement, les droits linguistiques, le droit à l'éducation dans la langue de la minorité, des garanties d'égalité dans de très nombreux domaines, et notre engagement envers le multiculturalisme.

La Constitution ne se prête absolument pas aux changements impulsifs, aux modifications fortuites, comme s'il s'agissait d'un quelconque règlement corporatif.[...]

À mesure que nous connaîtrons les détails de l'accord constitutionnel dans les semaines à venir, ceux d'entre nous qui se préoccupent de l'avenir du Canada se devront de faire entendre leur voix.

Les opposants au lac Meech se font invectiver

« Rhodésiens de Westmount »

MICHEL VASTEL

OTTAWA — Le débat constitutionnel a ravivé les tensions entre anglophones et francophones québécois au sein du caucus libéral, et le chef, John Turner, n'a pas osé s'en mêler.

Les opposants à l'accord du lac Meech comme le député de Saint Henry-Westmount, Donald Johnston, et celui de Laurier, David Berger, se sont faits traiter de « Rhodésiens de Westmount » et de « Lord Durham des temps modernes ».

À la sortie d'un caucus particulièrement houleux hier matin, où les positions de M. Johnston ont semblé appuyées par quelques autres députés et sénateurs anglophones, l'ancien ministre André Ouellet a lancé à propos de ses collègues : « c'est la mentalité des Rhodésiens de Westmount ».

De son côté, le député de Shefford, Jean Lapierre, a reconnu que cette attitude « affectera la position du parti libéral au Québec mais c'est la mentalité des anglophones de Westmount qui n'ont pas compris l'évolution constitutionnelle du Québec... C'est la perception d'une vendeuse d'Eaton's il y a dix ans ». M.Lapierre a refusé de prédire si M.Johnston démissionnera du caucus libéral : « cela dépend de l'élasticité de sa conscience », a-t-il laissé tomber.

Quelques heures plus tard, au cours du débat spécial sur l'accord constitutionnel, l'ancien ministre Raymond Garneau y a été de ses critiques à l'endroit de son collègue de Westmount : « Il parle comme lord Durham et la minorité anglophone du début du siècle: cela n'a pas marché alors et cela ne marchera pas plus aujourd'hui ».

Mais aucun des partis n'a semblé exempt des tensions qu'on avait connues en 1981, lors d'un débat semblable, et c'est sans doute la raison pour laquelle on a voulu limiter les débats à quelques heures et neuf interventions soigneusement sélectionnées. Le député néo-démocrate de Burnaby, Svend Robinson, a par exemple laissé entendre que, comme en 1981, il pourrait bien s'opposer à son chef lorsqu'on votera sur la version finale de l'entente du lac Meech. Il considère que la participation des provinces à la nomination des juges de la Cour suprême affaiblit cette institution.

Chez les Conservateurs, le premier ministre a personnellement assisté à toutes les interventions et s'est assuré qu'aucun incident ne survenait de son propre côté. Alors que son député d'Hochelaga, Edouard Desrosiers, prenait bruyamment à partie M. Garneau, M. Mulroney a fait signe à son député de rester tranquille. (M.Garneau rappellait alors la générosité traditionnelle des gouvernements québecois pour le financement de toutes les écoles, quelque soit leur confession).

Il n'y a pas eu de vote hier soir mais si l'entente constitutionnelle donne lieu à de longues audiences d'un comité parlementaire comme en 1981 - les Conservateurs avaient alors bloqué les communes pendant deux semaines pour obtenir un débat télévisé - il faut s'attendre à plusieurs dissidences qui démontreront que M. Johnston n'est peut-être pas aussi isolé que ne le prétendent les chefs de parti.

SUITES DE LA PREMIÈRE PAGE

◆ Le notaire

surpris par la police, en avril 1985, dans la boutique *Les Pirates* de Verdun au moment, semble-t-il, où une transaction allait s'effectuer.

Selon des faits mis en preuve par le procureur de la Couronne, Me Paul Quézel, l'enquête policière dans cette affaire avait été amorcée en janvier 1985 à la demande de l'ancien maire Jean Drapeau et du directeur de police de la CUM, qui, tous deux, avaient reçu une lettre d'un dénommé Cassango dénonçant les comportements du notaire.

Le procès se poursuit aujourd'hui.

◆ Le Canada

men de nouvelles réformes constitutionnelles », ce débat s'est interrompu à 18 heures hier sans vote des parlementaires : les deux partis d'opposition, compte tenu de leurs nombreuses réserves, refusent de se prononcer sans avoir vu les détails de l'accord final.

Un tel vote, presqu'impossible un lundi alors que la moitié des députés ne sont pas encore rentrés dans la capitale nationale, aurait permis de constater que seul le premier ministre, Brian Mulroney, semble contrôler ses propres députés. Du côté des Libéraux, les réserves de MM. David Berger et Robert Caplan, et celles de Mme Sheila Finestone, pour ne rien dire de vétérans du Sénat comme Keith Davey, laissaient planer un doute sur leur enthousiasme : « je ne suis pas emballé », a dit le député de Laurier. Quant aux Néo-Démocrates, le député de Burnaby en Colombie-Britannique, Svend Robinson, est en désaccord avec son chef sur la participation des provinces à la nomination des juges à la Cour suprême.

Réfutant ses critiques, M. Brian Mulroney a lancé hier : « qu'on ne nous dise pas maintenant que l'unité du pays est mise en cause par le respect des différences et leur intégration dans un tout confié à l'autorité centrale. Il serait étonnant, a-t-il poursuivi, que le sentiment national, qui a su résister à la désunion, soit davantage menacé par l'union ».

Comme les autres chefs de parti, le premier ministre a souligné l'importance pour le Canada de « dire oui au Québec », après que le Québec lui ait dit oui en mai 1980 : « (la Constitution de 1982) n'était plus une loi britannique mais nous savions tous, au fond de nous-mêmes, qu'elle ne serait vraiment canadienne qu'une fois revêtue de l'assentiment québecois ».

Le chef du gouvernement fédéral ne pense pas que les limites au pouvoir de dépenser du Parlement fédéral affaiblissent cette institution : « notre régime d'assurance-santé aurait très bien pu être établi dans le cadre d'un tel arrangement... Et il n'y a aucune raison de douter que nous ne puissions faire de même dans d'autres domaines comme celui de la garde des enfants ».

Sur la réforme du Sénat, M. Mulroney a promis de « soumettre un projet précis à cet effet dès la conférence des premiers ministres prévue pour l'an prochain ». L'accord du lac Meech prévoit qu'elle doit se tenir avant la fin de 1988. Quant à la question des autochtones, comme dans le cas du Québec M. Mulroney ne veut pas la ramener à l'ordre du jour avant d'être sûr d'en arriver à un accord : « nous n'osons pas risquer un autre échec », a-t-il assuré.

Dans le cours de son discours, monsieur Mulroney s'est réclamé de ses prédécesseurs - « de MacDonald à Laurier, de King à Diefenbaker, de Meighen à Pearson, de Bennett à St-Laurent, puis à Trudeau » - en sautant par dessus l'administration de Joe Clark à qui il doit quand même deux de ses principaux conseillers dans le dossier constitutionnel, les sénateurs Arthur Tremblay et Lowell Murray.

John Turner a de son côté discrètement rappelé que les problèmes de la Confédération ne se limitent pas au Québec, évoquant « l'affaire Riel, celle des écoles du Manitoba, le règlement 17 en Ontario, la conscription lors des deux grandes guerres, les batailles pour l'autonomie provinciale ». Mais le chef libéral « réagit de façon positive à toute proposition visant à faire du Québec un partenaire à part entière de la confédération ». Il appuie donc les principes du lac Meech mais y suggère plusieurs amendements et demande un autre débat, formel, et avant que cela ne soit approuvé par les onze premiers ministres.

La déclaration de principes sur le caractère distinct de la société québecoise devrait donc faire partie, selon M. Turner, d'un préambule où on affirmerait en outre le caractère multiculturel de la société canadienne, et la contribution des autochtones du Canada. Le chef libéral se dit « très préoccupé » par les limites imposées aux pouvoirs du Parlement fédéral : « l'ancien premier ministre de l'Ontario, John Robarts, s'opposait au plan d'assurance santé et aurait pu bloquer un tel programme national », a-t-il lancé au premier ministre.

Le chef de l'opposition officielle se dit aussi « troublé » par l'unanimité désormais requise pour modifier les institutions, d'autant que, selon lui, « maintenant que les premiers ministres participeront à la nomination des sénateurs, ils se montreront beaucoup moins intéressés à en faire une institution d'élus », ce qu'il souhaite personnellement. Comme le chef néo-démocrate, M. Turner demande qu'au moins la transformation des Territoires du Nord-Ouest et du Yukon en provinces ne soit pas soumise à l'approbation de toutes les provinces mais de seulement sept d'entre elles, représentant 50 % de la population, comme dans l'ancienne formule.

Enfin, M.Turner aurait souhaité qu'on répare les erreurs de la Constitution de 1982 en éliminant notamment les restrictions à l'enseignement dans la langue de la minorité et en supprimant la fameuse mention « là où le nombre le justifie ». Le chef libéral demande enfin qu'on négocie l'abolition de la clause « nonobstant » permettant à certaines provinces de se soustraire aux obligations de la Charte des droits.

Quant à M. Ed Broadbent, sa suggestion de soumettre les interventions du gouvernement fédéral, dans les domaines de juridiction exclusive pour les provinces, à des « objectifs établis par le Parlement fédéral », elle risque de faire sourciller les Néo-Démocrates québécois. La clause négociée au lac Meech, qui a soulevé plusieurs critiques au Québec, y compris chez l'ancien ministre Raymond Garneau, serait encore plus inacceptable avec la suggestion du chef néo-démocrate.

Le député de Laval des Rapides, M.Garneau, a promis de défendre l'entente du lac Meech au Québec et dans le reste du pays. Le premier ministre, de même que plusieurs députés et un ministre conservateur québécois, ont traversé le parquet des Communes pour venir le remercier à la fin de son intervention.

De son côté, le ministre de l'Emploi et de l'Immigration, Benoît Bouchard, est venu rappeler que « nous (Canadiens) avons dû mettre le temps qu'il fallait à trouver nos traits communs et nos aspirations politiques communes ». Il a rappelé qu'il était lui-même « un représentant de tous ceux qui n'ont pas toujours vu les choses comme aujourd'hui... Mes propres convictions politiques étaient partagées entre mon attachement pour 'une patrie' et ma fierté, mon allégeance pour 'l'autre patrie' ». Le représentant du lac Saint-Jean conclut en affirmant que « la réalité culturelle du Québec peut s'inscrire dans une conception fédéraliste ; il y a une conjonction de langues et de cultures qui permet d'en approfondir l'essentiel, d'en retenir le vital et d'en faire rejaillir les richesses. C'est ainsi que se font les nations modernes et que se fera le Canada: dans une multiplicité qui sait respecter les entités ».

◆ Ryan

tenir à travers tout le territoire un réseau d'écoles publiques de bonne qualité ».

« Le gouvernement, a-t-il ajouté, devrait faire connaître périodiquement les limites à l'intérieur desquelles le secteur privé pourra se développer sans mettre en danger la présence nécessaire du secteur public à toute la population du territoire. Tout le monde saurait ainsi clairement à quoi s'en tenir ».

Pour ce qui est du seuil proposé de 20 % à 25 %, il est déjà atteint dans quelques territoires. « Il serait difficile en conséquence de reculer », a dit M. Ryan. Ce seuil « doit être apprécié différemment » selon qu'il s'agit d'un territoire rural ou urbain.

Pour ce qui est du niveau primaire, le gouvernement, a redit M. Ryan, est prêt à subventionner les écoles confessionnelles (24 écoles juives le sont déjà,) les écoles ethniques et les pensionnats. Mais il s'agit dans son esprit de « cas particuliers » et « il n'est pas question de favoriser le développement d'établissement privés subventionnés au niveau primaire ».

Pour ce qui est du niveau de financement, l'engagement électoral du gouvernement libéral est de revenir au niveau prévu par la Loi sur l'enseignement privé soit 80 % et 60 % du coût par élève dans l'enseignement public, selon qu'il s'agisse d'écoles déclarées « d'intérêt public » ou « reconnues pour fins de subvention ».

Cependant, a-t-il dit, « aussi longtemps que nous aurons dans le secteur public des écoles insalubres et désuètes en grand nombre, aussi longtemps que nous aurons des écoles publiques où l'on trouve de nombreuses classes à degrés multiples, aussi longtemps que nous aurons dans les écoles publiques des milliers d'élèves en difficulté d'adaptation et d'apprentissage pour le service desquels nous ne disposons pas des ressources nécessaires, il nous sera interdit en pratique d'augmenter le niveau des subventions versées aux établissements privées ».

Le ministre a aussi repoussé clairement la revendication du Mouvement pour l'école privée du « bon d'enseignement » aux parents applicable aussi bien aux institutions privées que publiques. Le gouvernement, a dit M. Ryan, « reconnaît le droit des établissements à une aide financière de l'État. Il refuse cependant d'admettre que cette aide doit être mathématiquement égale à celle qui est accordée aux écoles publiques ». L'école privée doit au contraire faire la preuve que les promoteurs et les clients sont disposés à y engager « des ressources significtatives » qui constitue le prix de leur autonomie.

M. Ryan a par ailleurs souhaité voir s'instaurer une collaboration plus efficace entre les institutions privées et les commsissions scolaires. « Je constate, a-t-il dit, à mon grand regret qu'un fossé profond sépare encore les uns et les autres ».

Il a en outre demandé aux écoles privées « de pratiquer en matière d'admission une politique d'ouverture large et généreuse ». Elles ne sauraient « être réservées en exclusivité ni aux élèves plus doués que la moyenne, ni aux élèves en provenance des foyers plus fortunés, ni aux seuls élèves qui ont une conduite exemplaire ».

Il a enfin prié les écoles privées d'apporter « une réponse claire » aux reproches qu'on leur fait « de pratiquer diverses formes d'élitisme dans le choix de leurs élèves, de se défaire facilement des élèves indésirables et de refuser d'admettre dans leurs murs des élèves souffrant de difficultés d'adaptation ou d'apprentissage ou encore des handicaps lourds ou légers ».

◆ La Dame

de « révolution thatchérienne », axée en priorité sur l'« éradication du socialisme ». À cet égard, il est clair que les travaillistes ne se relèveraient qu'à grand peine d'une troisième défaite électorale.

Les conservateurs entendent aussi enraciner « la démocratie de petits actionnaires et petits propriétaires » chère à Mme Thatcher. Ils annonceront donc une dernière salve de privatisations, dont celles des aéroports et des services de distribution des eaux.

Pour les travaillistes, a annoncé hier M. Kinnock, il s'agit d'enrayer le déclin de la Grande-Bretagne et « d'éviter 13 ans de thatchérisme ».

À en croire les sondages les plus récents, le parti au pouvoir dispose d'une confortable marge de sécurité, à quatre semaines des élections. Crédité de 40 à 44 % des intentions de vote et d'une avance d'une dizaine de points sur le Labour, il devrait retrouver une confortable majorité à la Chambre des communes, s'il se maintient au niveau actuel.

Les conservateurs se gardent pourtant de tout triomphalisme. « Une campagne, ça se dispute et ça se gagne », a cru bon de rappeler dernièrement Mme Thatcher, selon des proches. Aujourd'hui sans dauphin, elle se déclare même prête à briguer, un jour, un quatrième mandat.

◆ Nice

n'y a eu depuis que *Fantastica*, de Gilles Carle, film d'ouverture en 1980, et *Josuah Then and Now*, de Ted Kotcheff, en 1985. Il faudrait peut-être commencer à se poser des questions.

Après avoir découvert Jean-Claude Lauzon, c'est également à la *Quinzaine* què l'on vient de découvrir Patricia Rozema. Née en 1958, elle a grandi au sein d'une famille d'immigrants hollandais dans une petite ville industrielle du sud de l'Ontario, nous dit laconiquement le cahier de presse. Elle a touché au théâtre, elle a étudié dans le Michigan, travaillé à Radio-Canada (*The Journal*) et réalisé un court métrage fiction intitulé *Passion : a Letter in 16 mm* qui a remporté un prix à Chicago. Elle est également la scénariste de son premier long métrage, *I've Heard the Mermaids Sing*.

Polly (Sheila Mc Carthy) a 31 ans et pas du tout d'ambition. Secrétaire volante, elle arrive un beau jour à la galerie de peinture de Gabrielle (Pauline Baillargeon) à qui elle voue immédiatement une admiration éperdue. Elle est au ciel, elle entend le chant des sirènes... C'est l'histoire d'un coup de foudre absolu raconté avec finesse, tendresse et humour.

◆ MacFarlane

Farlane a précisé qu'à l'époque (1985) il n'estimait pas que des contributions venant des États-Unis fussent indispensables parce « qu'un pays étranger » versait les fonds nécessaires à la poursuite de l'insurrection antisandiniste.

Dans sa déclaration préliminaire M. McFarlane s'était déclaré prêt à « endosser sa part de responsabilité » dans l'Irangate. Il a cependant ajouté « qu'il y avait suffisamment de reproches pour tout le monde dans cette affaire ». « Pendant six ans, a-t-il dit, le pouvoir exécutif et le Congrès n'ont pas réussi à définir le problème de l'Amérique centrale, à développer une stratégie et à stimuler le soutien de l'opinion publique ».

L'ancien chef du NCS a estimé que le gouvernement s'était trop fié à des opérations secrètes pour soutenir les *Contras*, alors que le Congrès s'exprimait de manière « contradictoire ». « Nous avons besoin de cet incident pour réaliser que notre politique à courte vue pourrait bien amener le pays au bord du désastre », a-t-il dit.

M. McFarlane a laissé échapper le nom du Guatemala lors des auditions après avoir dit qu'un pays d'Amérique centrale était impliqué dans la livraison d'armes aux *Contras* nicaraguayens.

A sa demande, a ajouté McFarlane, Reagan serait également intervenu auprès d'un chef d'État d'Amérique centrale pour obtenir qu'une cargaison d'armes destinées aux *Contras* soit débloquée. Le pays qui avait saisi les armes n'a dans un premier temps pas été nommé par McFarlane, qui n'a pas non plus précisé quand avait eu lieu cette intervention.

Mais il a laissé échapper le nom du Guatemala dans le feu de la discussion, après que le sénateur Arthur Liman eut parlé d'un memorandum dans lequel l'ancien conseiller à la Maison-Blanche Oliver North demandait à McFarlane de s'enquérir de la position des hauts responsables américains sur l'augmentation de l'aide à un « certain pays d'Amérique centrale ».

Le but réel, écrivait North, était de fournir une compensation pour l'« assistance extraordinaire qu'ils fournissent aux combattants de la liberté nicaraguayens ».

McFarlane a déclaré que plusieurs membres du Congrès, de même que les secrétaires d'État et de la Défense, avaient longtemps demandé « la révision et la reconsideration de l'éventualité d'une aide au Guatemala ».

Deux autres pays auraient aidé à fournir une assistance aux *Contras*, selon McFarlane. Selon différentes sources, il s'agirait d'Israël et de l'Arabie saoudite.

Par ailleurs déclare McFarlane, le département d'État n'avait pas voulu être mêlé à une opération secrète, a-t-il dit en commençant sa déposition.

« Mais le président avait clairement fait comprendre qu'il voulait que le travail soit fait. Résultat, le travail est tombé entre les mains du Conseil national de la sécurité » (CNS), a dit McFarlane.

Reagan a jusqu'ici affirmé qu'il ne savait pas que l'on cherchait à apporter une aide officielle aux rebelles antisandinistes, au moment où le Congrès interdisait ce type d'aide, entre 1984 et 1986.

Il a déclaré avoir dit à son adjoint au CNS, le lieutenant colonel Oliver North, de dévenir « un signe visible du soutien déterminé et personnel du président » aux *Contras*.

◆ PQ et PLQ

pour analyser la portée de l'entente. Outre Mme Chaput-Rolland et MM. Beaudoin et Dion, le gouvernement veut aussi faire entendre M. Robert Descary. L'opposition officielle, qui a droit à trois invités experts, fera entendre mercredi le professeur Fernand Dumont. On envisage par ailleurs de faire témoigner jeudi les anciens ministres péquistes Jacques Parizeau et Jacques-Yvan Morin, mais ce dernier aurait des réticences. Le PQ réserve son choix définitif pour aujourd'hui sinon demain.

Les audiences de cette commission parlementaire commencent aujourd'hui vers 15 h 30. Pour cette première journée, on se limitera à un débat entre parlementaires. Au nom du gouvernement, on entendra d'abord le premier ministre Robert Bourassa, le ministre Gil Rémillard, la ministre de l'Immigration, Louise Robic. Du côté de l'opposition, le principal intervenant sera Pierre Marc Johnson, le chef du Parti québécois.

Les travaux de la commission seront télédiffusés sur les ondes de Radio-Québec. Les session de mardi après-midi, mercredi matin, mercredi après-midi, jeudi matin et jeudi après-midi seront diffusées en direct. Les scéances du mardi soir et jeudi soir le seront en différé après les heures de programmation régulière de Radio-Québec.

La commission siégera la semaine prochaine pendant trois jours. On enendra alors les grands groupes de pression. On pense pouvoir faire témoigner de 15 à 17 groupes. Si jamais on manquait de temps un peu, le gouvernement n'écarte pas la possibilité de prolonger d'une journée.

Pour la durée de cette commission, le gouvernement aura son groupe de conseillers, soit le professeur André Tremblay, le juriste René Dussault, et deux hauts-fonctionnaires, Louis Bernard et Jean-K. Samson. Le Parti québécois sera conseillé par les constitutionalistes Henri Brun et Jacques Frémont.

12 mai

par la PC et l'AP

1986: Georges Marchais, secrétaire général du PCF, annonce qu'il ne sera pas candidat à la prochaine réélection présidentielle française; le gouvernement soviétique annonce que six personnes sont mortes depuis l'accident de la centrale nucléraire de Tchernobyl.
1985: mort du peintre, sculpteur et écrivain français Jean Dubuffet, né en 1901; la police intervient pour disperser des jeunes gens qui manifestaient contre la présence du pape Jean-Paul II à Utrecht, Hollande.
1983: première manifestation importante contre le régime militaire chilien: un jeune garçon est tué, 200 personnes sont arrêtées.
1982: les gardes du corps de Jean-Paul II maîtrisent un prêtre intégriste, qui s'apprêtait à poignarder le pape au sanctuaire de Fatima, Portugal.
1981: un second militant de l'IRA succombe à une grève de la faim à la prison de Maze, près de Belfast.
1975: Washington annonce qu'un bateau cambodgien a arraisonné le cargo américain Mayaguez dans les eaux internationales, à une centaine de kilomètres au large de la côte du Cambodge.
1965: l'Allemagne occidentale rétablit des relations diplomatiques avec Israel, ce qui entraîne une rupture des pays arabes avec Bonn.
1962: une loi est promulguée en Afrique du Sud qui prévoit la peine de mort pour sabotage.
1961: création des Etats unis du Congo, avec Léopoldville pour capitale.
1949: le blocus de Berlin par les Soviétiques prend officiellement fin.
1943: les combats cessent en Afrique du Nord avec la reddition des forces allemandes au Cap Bon, en Tunisie.
1938: l'Allemagne reconnaît le Mandchoukouo; des bâtiments de guerre japonais s'emparent de l'île chinoise d'Amoy.
1937: couronnement de George VI, roi d'Angleterre.
1933: lancement du New Deal aux Etats-Unis.
1926: le maréchal Pilsudski prend le pouvoir en Pologne.
1897: les Turcs battent les Grecs en Thessalie et les grandes puissances interviennent dans le conflit.
1888: la Grande-Bretagne rétablit son protectorat sur le nord de Bornéo et le sultanat de Brunei.
1884: mort du pianiste et compositeur tchécoslovaque Bedrich Smetana, né en 1824.
1883: mort de Juliette Drouet, compagne de Victor Hugo, née en 1806.
1881: par le Traité du Bardo, le Bey de Tunis accepte le protectorat français.
1809: Napoléon occupe Vienne.
1495: le roi de France Charles VIII est couronné roi de Naples.
Ils sont nés un 12 mai: Florence Nightingale, fondatrice du corps d'infirmières militaires anglaises qui se dévoua pendant la guerre de Crimée (1820-1910); le compositeur français Jules Massenet (1842-1912); le compositeur français Gabriel Faure (1845-1924); le chanteur français Michel Fugain (1942).

AUJOURD'HUI

Les journées de formation en gérontologie du sanatorium Bégin auront lieu les 14 et 15 mai; il s'agit de deux journées de formation s'adressant à tous les intervenants qui oeuvrent de près ou de loin auprès des personnes âgées; le tout se déroulera au cégep Champlain, à Saint-Lambert. 465-7800.

■

La Société d'études et de conférences clôture son année littéraire et c'est la remise des prix Rita-Gariépy de la section de Montréal à Michelle Desjardins, aujourd'hui à 14 h à l'auditorium de la Banque royale. 252-3000, poste 3709.

■

L'Association de crosse Montréal-Concordia, en collaboration avec le service des sports et loisirs de la Ville de Montréal, tient une rencontre d'initiation, ce soir à 19 h au Centre Saint-Denis (5115, rue Rivard - métro Laurier). 252-3058.

■

Une recherche sur le désir sexuel est en cours au département de psychologie de l'U de Mtl et nous sommes à la recherche de personnes intéressées à y participer tout en respectant quelques critères de base. Rémunération offerte. Gilles Trudel : 282-4847.

■

Dans le cadre de ses lunchs du mardi, conférence au « Y » des femmes avec Sandra Conway-Leblanc, auteur : « Où en sommes-nous avec les régimes (alimentaires) ? » ,aujourd'hui de 12 h 15 à 13 h 30 au YWCA (1355, boulevard Dorchester ouest). 866-9941.

■

Les mardis soirs de mai et juin, le père Léon Robichaud anime une série de rencontres sur le deuil et comment sortir de sa peine. Diane, 272-8949, ou Léon, 453-9633.

■

La Ville de Sullivan (en Abitibi) est à la recherche des gens y ayant habité depuis les années 30 afin de participer à une grande fête de retrouvailles. Comité des fêtes du cinquantenaire de Sullivan, C.p. 205, Sullivan, J0Y 2N0. (819) 825-2391.

■

Rencontre ayant pour thème « Saint-Eustache et son histoire » ; en première partie : « Chénier... les causes et les conséquences de la bataille », avec Gilles Boileau, et « La mode, les moeurs et les coutumes au 19e siècle », ce soir à 19 h 30 à la bibliothèque de Saint-Eustache (80, boulevard Arthur-Sauvé). 472-4440.

■

Café-rencontre intitulé « Hommage au merveilleux, hommage aux mères veilleuses », aujourd'hui de 13 h 30 à 16 h 30 à l'Écho des femmes de la petite patrie (6469, rue Boyer, pièce 07). 277-7445.

■

Concertation-Femmes se prépare à mettre sur pied une agence de gardiens et gardiennes à domicile pour les familles d'Ahuntsic-Bordeaux-Cartierville. Si vous êtes intéressé, communiquez avec Sylvette : 333-6629.

■

L'école Wilfrid-Pelletier fête cette année son 25e anniversaire d'existence; à cette occasion, nombre d'activités sont en préparation d'ici la fin juin; avis de recherche est donc lancé à tous les ex-présidents du comité d'école et à tous les ex-employés. Ginette : 351-9340.

■

Soirée d'information pour les adultes désirant poursuivre des études collégiales à Saint-François l'an prochain, ce soir à 19 h 30 au sous-sol de l'église Saint-Noël-Chabanel (montée du Moulin, à Saint-François). Diane Deschênes : 328-3800.

■

Le programme Organisme volontaire d'éducation populaire dispense divers ateliers de formation pour les bénévoles dans le secteur d'Anjou, en mai et juin, au local Des Ormeaux (6955, rue Des Ormeaux). Renseignements et inscription : 354-6526.

FONDATION QUÉBÉCOISE EN ENVIRONNEMENT

Notre environnement est en danger. Des faits ?

■ Nous gaspillons notre eau potable : la consommation moyenne des résidences québécoises est de deux à trois fois plus élevée que ce qui est nécessaire;

■ on retrouve le long des routes, annuellement, des tonnes et des tonnes de déchets, dont plusieurs ne se décomposent pas;

■ nos cours d'eau sont pollués par les activités domestiques, commerciales, industrielles et agricoles, à tel point que la plupart des usages de l'eau sont affectés;

■ nos lacs et nos forêts sont sérieusement menacés par les pluies acides qui sont sept à vingt fois plus acides que la normale.

En plus des grands programmes de dépollution que doivent assumer les municipalités, les producteurs industriels et agricoles, il y a aussi une foule de gestes simples que nous pouvons poser. C'est ce que nous verrons dans les prochaines chroniques.

Faut
LE DEVOIR
pour
le croire!

NOUVEAU ENCORE PLUS MEILLEUR NOUVEAU ENCORE PLUS MEILLEUR NOUV

CULTURE ET SOCIÉTÉ

l'impromptu
restaurant français
1265 o, rue bernard, Outremont (québec)
H2V 1V8 Réservations: 270-2411

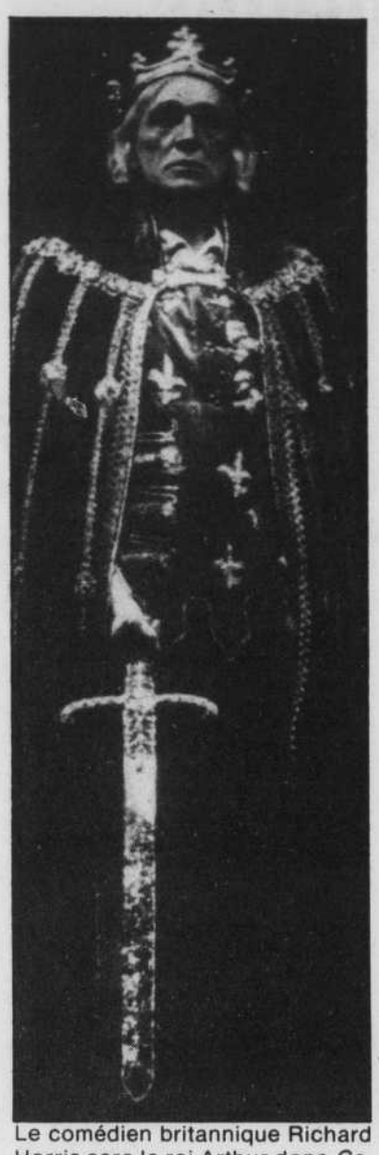

Le comédien britannique Richard Harris sera le roi Arthur dans *Camelot*, en juillet.

Camelot à Montréal

■ *Un mini-festival Broadway*

PAUL CAUCHON

Le producteur Donald K Donald a l'ambition de faire revivre à Montréal les fastes de la comédie musicale américaine. Après avoir annoncé la venue de *Cats* en septembre, voici que DKD annonçait hier un mini-festival Broadway pour 1987, avec la venue de trois grands succès new-yorkais : *Camelot*, de Lerner et Loewe, du 7 au 12 juillet; *42nd Street*, de David Merrick, du 25 au 27 août; et *Singing in the Rain*, d'après le célèbre film, du 30 octobre au 1er novembre.

Montréal semble donc devenir le déversoir idéal pour ces super-productions coûteuses qui demeurent toujours populaires, malgré qu'à New York de nombreux producteurs clament la mort du genre depuis quelque temps.

Camelot, librement inspiré de la saga des chevaliers de la Table ronde, vaut d'être vu pour Richard Harris, ce grand acteur britannique qu'on dit fabuleux dans le rôle-vedette du roi Arthur.

Harris, âgé de 55 ans, est un metteur en scène et comédien de théâtre qui a participé à de nombreux films depuis la fin des années 50, dont *A Man Called Horse*, *This Sporting Life* (« Le Prix d'un homme », pour lequel il remporta un prix à Cannes), et *Cromwell*, où il jouait le rôle-titre.

Présent hier à Montréal pour promouvoir l'événement, Richard Harris a donné l'image d'une comédien brillant à l'humour très britannique, qui nous a expliqué longuement pourquoi il ne fallait pas faire confiance aux producteurs de films....

Ami de Richard Burton, Harris rêve de se consacrer aux classiques de Shakespeare, et jouera *Camelot* à Montréal pour une des dernières fois.

Quant à *42nd Street*, prix Tony de la meilleure comédie musicale en 1981, c'est d'ores et déjà un classique, qui sera livré ici par une troupe de tournée.

Les trois spectacles auront lieu à la salle Wilfrid-Pelletier de la Place des arts; on pourra se procurer, dès vendredi, un abonnement spécial au coût de $ 89, qui permettra d'avoir accès aux meilleurs sièges (le prix général de ces spectacles atteindra jusqu'à $ 35.50 chacun pour les sièges les mieux situés).

« Velkommen til bords »

« Bienvenue à notre table ! », souhaitent chaleureusement les hôtes norvégiens à leurs invités. Les jours de fête, on leur servira notamment ce gâteau typique.

À cinq jours de la fête nationale de Norvège, « le tour du monde dans votre assiette » mène aujourd'hui au pays des Vikings, où la mer s'appelle aussi « la prairie bleue » et où « deux harengs fumés valent un gros bifteck ».

Page 15

Cannes : les stars se font attendre

CANNES (AP) — La Croisette bruisse de rumeurs concernant l'arrivée imminente de deux « monstres sacrés » de Hollywood : Liz Taylor, installée depuis plusieurs jours à Saint-Paul-de-Vence mais qui n'a pas encore montré ses charmes aux festivaliers, et Paul Newman, attendu aujourd'hui pour présenter son film *La Ménagerie de verre*.

En attendant l'arrivée des deux grandes stars du festival — avec, bien sûr, noblesse oblige, Charles et Diana — le public a pu voir hier le troisième film français en compétition, *Pierre et Djemila*, de Gérard Blain, et celui d'une ex-Palme d'or, Shohei Imamura (couronné en 1983 pour *La Ballade de Narayama*) : *Zegen*.

On connaît Gérard Blain parce qu'il fut l'un des acteurs fétiches de la « nouvelle vague » à ses débuts. On l'avait vu dans le court métrage désormais mythique de François Truffaut, *Les Mistons* (qui révéla Bernadette Laffont) et surtout dans *Le Beau Serge*, de Claude Chabrol.

Gérard Blain est passé à la caméra en 1970, en signant un premier long métrage, *Les Amis*, qui avait été sélectionné à Cannes. Depuis, il a réalisé quatre autres films, dont *Le Rebelle*, qui avait séduit la critique.

Franc-tireur du cinéma français, il réalise le plus souvent des films avec des acteurs inconnus : « Ce que j'aime au cinéma, dit-il dans le dossier de presse, c'est de construire des personnages avec un matériau brut, des êtres réels. »

On a beaucoup dit, lors de la présentation de la sélection française, que *Pierre et Djemila* était une sorte de *Roméo et Juliette* d'aujourd'hui.

Fidèle à sa règle, Blain a fait appel

Suite à la page 14

EN BREF...

■ *Tosca* aura un autre Cavaradossi

(LE DEVOIR) Le rôle de Mario Cavaradossi, qui devait être tenu par le ténor Dano Raffanti, sera chanté par le ténor vénézuélien Ruben Dominguez dans la dernière production de l'Opéra de Montréal cette saison, *Tosca*, de Puccini. M. Dominguez a fait ses débuts en Amérique du Nord avec l'Opéra de Dallas, précisement dans le rôle de Cavaradossi. Acclamé internationalement, le ténor s'est produit dans plusieurs maisons américaines et sud-américaines ainsi qu'en Allemagne, en Angleterre et en France. La première de *Tosca* à l'Opéra de Montréal aura lieu le 2 juin, les autres représentations s'échelonnant au cours du mois de juin, les 6, 9, 12, 16, 20 et 22.

■ *Vol d'un Matisse à Stockholm*

STOCKHOLM (AFP) — Une peinture à l'huile, *Le Jardin*, exécutée en 1920 par le Français Henri Matisse (1869-1954), a été volée tôt hier matin au musée d'Art moderne de Stockholm. Selon Anna Rappe, porte-parole de cet établissement, le voleur s'est introduit dans l'immeuble en brisant la vitre de la porte d'entrée. Il a ensuite descellé le tableau, situé dans une salle d'exposition, à l'aide « d'un puissant outil ». Les enquêteurs pensent que le méfait a certainement été commis par un professionnel.

■ *« Deux solitudes » en Suisse*

GENÈVE (AFP) — Les Suisses ont du mal à se comprendre entre eux : 35 % des romands ne parlent pas l'allemand et 25 % des alémaniques ne connaissent pas un mot de français, selon un sondage publié hier par le quotidien de Lausane *24 heures*. L'institut chargé de cette enquête a interrogé 300 personnes de chaque côté de la Sarine, une rivière qui sert de frontière linguistique entre les deux Suisses. Le fossé linguistique qui sépare les 1.2 million de Suisses romands des 4.2 millions de Suisses alémaniques (sur un total de 6.5 millions d'habitants) demeure stable, selon les personnes interrogées (48 % et 46 % respectivement). La plupart d'entre elles s'accordent à dire que ce fossé a été creusé par la différence des mentalités (61 % et 54 %). Mais, loin de se satisfaire d'une telle situation, romands et alémaniques veulent communiquer davantage et une grande majorité d'entre eux demande que soit intensifié l'apprentissage de la seconde langue nationale (72 % et 81 %). Certains avancent la solution d'une langue véhiculaire comme l'anglais mais 58 % des romands et 72 % des alémaniques n'y croient pas. Reste à demander leur avis aux 630,000 Suisses qui ont l'italien pour langue maternelle, sans compter ceux qui ne s'expriment qu'en *schwyzerduetsch* (suisse-allemand) ou en romanche.

■ *50e congrès du Pen Club*

LUGANO, Suisse (AFP) — Le 50e congrès de l'association internationale des écrivains *Pen Club* s'est ouvert hier à Lugano, en Suisse, sur le thème « Écrivains et littératures de frontière ». Devant 500 écrivains rassemblés au Tessin jusqu'à vendredi, l'écrivain italien Claudio Magris a illustré ce thème en parlant des difficultés rencontrées par les écrivains vivant en zones limitrophes, à cheval sur deux cultures, de l'incompréhension à laquelle ils se heurtent souvent mais aussi des satisfactions qu'ils retirent de cette différence. Fondé en 1923, le *Pen Club* a pour mission de défendre la liberté d'expression des écrivains et de venir en aide à ceux d'entre eux qui en sont privés. Il compte quelque 10,000 membres répartis dans 60 pays.

Statut de l'artiste : Lise Bacon ne se laissera pas intimider par les « gros » syndicats

ANGÈLE DAGENAIS

Malgré la controverse qui a éclaté autour du mandat et de la représentativité du groupe conseil sur le statut de l'artiste et du créateur, formé il y a deux semaines par le ministre des Affaires culturelles, la titulaire, Lise Bacon, n'entend pas se laisser intimider par les « gros » syndicats d'artistes qui ont, la semaine dernière, manifesté bruyamment leur mécontentement. Mme Bacon nommera au plus tard cette semaine la septième personne qui doit compléter cette équipe.

Il s'agit, précise-t-elle, d'une personne issue du milieu du cinéma qui, comme les autres, a été choisie pour son expérience et sa connaissance des problèmes qui confrontent les cinéastes, interprètes et artisans du cinéma.

Les six « conseillers » déjà à l'oeuvre sont l'écrivain Louis Caron (président du groupe conseil), la dramaturge Marie Laberge, le compositeur François Dompierre, le parolier Luc Plamondon, la joaillière Madeleine Dansereau, la chorégraphe Jeanne Renaud et le sculpteur Yves Trudeau.

Les cinq associations qui ont « désavoué » le groupe conseil en lui prê-

Suite à la page 14

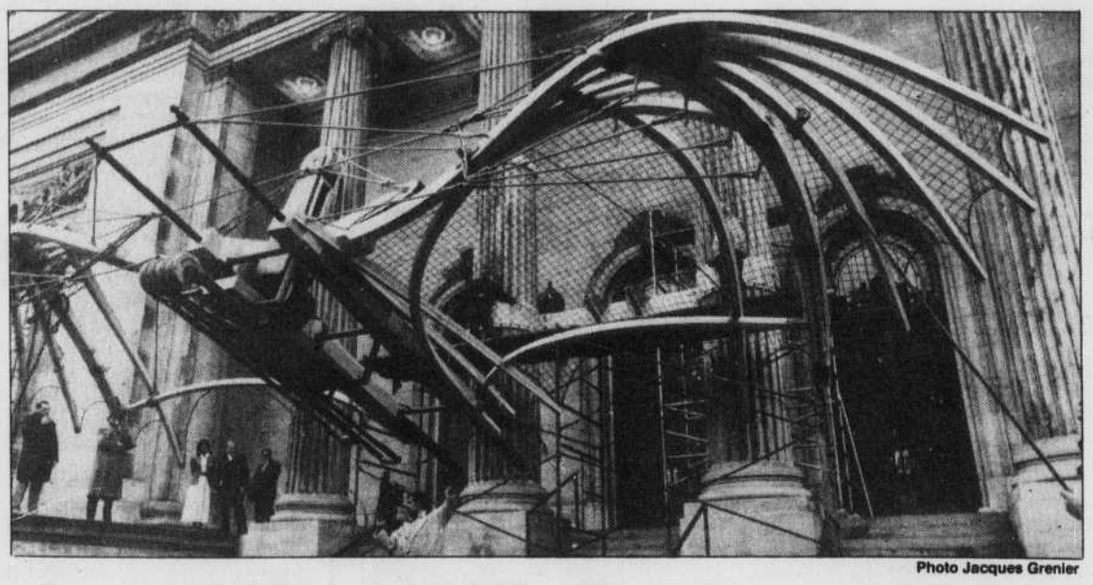

Photo Jacques Grenier

« Volare » comme Leonardo

Cette machine volante a été hissée hier devant la façade du musée des Beaux-arts de Montréal, pour toute la durée de l'exposition Léonard de Vinci. L'oeuvre de l'architecte-sculpteur Jean-P. Lemay, de Morin-Heights, est faite de bois, de cuir et de métal. Elle mesure plus de sept mètres et pèse 750 kg. La machine a été construite dans un atelier montréalais.

Un vrai cinglé du cinéma

■ *Les drôles de locataires de Bachar Chbib dans « Eviction »*

MICHEL EUVRARD
collaboration spéciale

Un jeune couple obsédé de gymnastique, une revendeuse de drogue mariée à un homosexuel vieillissant, une Anglaise qui déclame des poèmes ou des discours révolutionnaires dans les escaliers, ou gît comme morte dans le vestibule de l'immeuble, un couple ouvrier, lui en salopette bleue, elle le cardigan noir suggestivement échancré sur des mamelles provocantes, une ménagère noire, son fils, une jeune photographe et ses acolytes, et j'en oublie... Tout ce jolie monde entre par les fenêtres, parcourt les couloirs, monte et descend les escaliers, ouvre des portes, prend le frais sur les escaliers de secours, se côtoie, se croise, se rend visite, se surveille par les fenêtres de l'immeuble d'appartements victorien qu'il habite.

L'ouvrier parti — à son travail ? quel travail ? — la femme parcourt les couloirs, frappe à une porte, qui s'ouvre; le gymnaste et l'homosexuel sont assis sur un sofa; la revendeuse reçoit un client — ou un fournisseur ? —, l'Anglaise déclame sur un palier, la femme aux gros seins est de nouveau dans un couloir, un homme entre dans l'immeuble, cherche à remettre une lettre ? des documents ? une facture ? à quelqu'un, ne trouve personne... La photographe traverse un appartement caméra au poing, suivie du jeune Noir; il y a beaucoup d'activité, d'allées et venues, de bruit, de paroles, de musique; mais les activités n'ont pas de but visible, les paroles sont, pour la plupart, inintelligibles, les rapports qui semblent exister entre les locataires de l'immeuble ne se développent pas, n'évoluent pas.

Pas de personnages, pas de dialogues; pas d'intrigue au sens conventionnel du terme. Tout au plus se demande-t-on si ce type, qui revient plusieurs fois, toujours en vain, va finalement trouver un destinataire pour ce que l'on sait — uniquement à cause du titre — être un avis d'expulsion. Pas de fric, pas de flics, pas de politique; pas de psychologie, pas de sentiments. Pas de sexe. Pas de voitures, pas de paysages.

Et pourtant, ça surprend, ça amuse, on est pris : ces fragments discontinus, ces bribes de discours, ces lieux mal ou pas éclairés, ces êtres énigmatiques, ces cris, ces comportements incongrus, ces oripeaux, ces escaliers intérieurs et extérieurs, ces portes, ces fenêtres à travers lesquels on surprend des moments de vie au demeurant ni très suggestifs ni très révélateurs, tout cela, pourtant, donne progressivement à ce vieil immeuble décrépit,

Suite à la page 14

Deux des étranges protagonistes du film *Eviction*, de Bachar Chbib.

Excuse No. 4
d'une série de cinq excuses parfaites pour ne pas faire d'exercice physique

"Ça ne sert à rien, j'abandonne toujours mes programmes d'entraînement après quelques semaines".
Chez *GymTech*, notre personnel courtois et attentionné saura vous aider à identifier vos sources de motivation.
Cette présence de gens dynamiques et à l'écoute de vos besoins vous permettra, une fois pour toutes, de connaître le succès dans cette démarche personnelle.
Vous rêvez d'être en forme, mais trop d'excuses vous en empêchent?
Passez à l'action, visitez-nous! Vous aider sera pour nous un honneur.
Approuvé par l'Association Canadienne des Sciences du Sport

GymTech
(514) 281-9747
1050 ouest, Sherbrooke
3e étage, Montréal, Qué.

CULTURE ET SOCIÉTÉ

Ionesco soufflera ses 75 chandelles à Montréal

THÉÂTRE

ROBERT LÉVESQUE

Eugène Ionesco fêtera ses 75 ans à Montréal. Pourquoi ? Parce qu'une filière roumaine a bien orchestré son coup. Deux professeurs de l'Université de Montréal, dont Vladimir Krysinski, qui a signé au DEVOIR

Photo Keystone

Eugène Ionesco à Montréal en 1966.

des remarquables articles sur Claude Simon et Luigi Pirandello, ont convaincu le dramaturge, né à Slatina, en Roumanie, en 1912, et naturalisé français depuis belle lurette, de venir participer à un colloque Ionesco qui aura lieu à l'U de M en octobre prochain. Eugène Ionesco était déjà venu à Montréal en 1961 pour participer au *Sel de la semaine* à Radio-Canada. Il était revenu en 1966, auréolé de sa toute récente entrée au répertoire de la Comédie-Française (*La Soif et la faim*).

Le théâtre d'Ionesco, qui a bouleversé la tradition comique et mis un grain de cauchemar dans la soupe populaire, fait partie beaucoup plus du « théâtre français », qui l'a absorbé complètement, que du théâtre roumain. De Bucarest, Ionesco arriva à Paris en 1939 pour préparer une thèse de doctorat et se fixa dans la capitale française. En 1950, sa *Cantatrice chauve*, jouée dans une petite salle de la rive gauche, ne remplissait pas ses cent chaises. Il fallut un article élogieux d'Anouilh, en 1956, pour que le public s'y pressât. Depuis, Ionesco a connu la carrière peut-être la plus fulgurante de l'après-guerre puis, peu à peu, depuis le milieu des années 70, son théâtre est entré au purgatoire, alors que lui entrait à l'Académie française. À Montréal, où l'on va produire pour l'occasion son *Rhinocéros*, il nous dira s'il préfère être joué sur scène ou emplumé sous la Coupole.

★

Le FTA aura son *off*. Il semble bien que la seconde édition du Festival des Amériques (FTA), qui aura lieu du 26 mai au 9 juin, aura son *off-festival*. Déjà, des communiqués de presse portent le sceau « *off*-FTA », comme celui annonçant *La Femme aluminium* à la galerie Optica, le « second volet d'une trilogie mytholumineuse, écrite et mise en scène par Sylvie Madore », celle qui avait créé *La Femme-Cheval* en 84. On parle aussi d'une série de représentations de *La Paresse*, la belle performance de Nathalie Derome que j'ai vue au TEF le week-end dernier et qui reprendra l'affiche de l'espace GO lors du FTA.

★

Les chiffres du Trident. La saison 1986-87 du Trident, à Québec, qui comprenait 110 représentations (pour cinq spectacles), a atteint un public de 64,000 spectateurs, une hausse de 27 % sur la saison précédente. Les résultats du vote mené auprès du public donnent *Le Bourgeois gentilhomme* (joué par André Montmorency) comme spectacle le plus populaire de la saison, devant le *Galilée* de Brecht, joué par Raf Vallone.

★

Yes, peut-être. C'était le titre d'une pièce de Marguerite Duras mettant en scène deux personnages, rescapés d'une guerre nucléaire qui sortaient de terre. Alice Ronfard reprend ce thème dans un spectacle qu'elle a écrit, *Overground*, sur un groupe d'individus qui apprennent, après 20 ans de réclusion sous la terre, à la suite d'un accident nucléaire, que la vie est possible dehors.

Ni comédie musicale ni opéra, la pièce d'Alice Ronfard est toutefois étroitement associée à la musique de Pierre Moreau. On y tente une osmose entre le mot et le chant. *Overground* prend l'affiche de la salle Fred-Barry jeudi (le 14 mai).

★

Guy Freixe et le jeu masqué. Un des comédiens du théâtre du Soleil, la compagnie d'Ariane Mnouchkine, sera à Montréal, l'invité du théâtre de la Grosse Valise, pour deux ateliers sur le « jeu masqué ». Guy Freixe, qui jouait les rôles du roi Suramarit et du général Lon Nol dans *L'Histoire terrible mais inachevée de Norodom Sihanouk, roi du Cambodge*, que le Soleil a joué en 85 et 86 à son théâtre de la Cartoucherie. Il a également fait partie du cycle Shakespeare de Mnouchkine, de 1981 à 1984.

Guy Freixe donnera deux ateliers à Montréal : le premier du 25 mai au 4 juin (60 heures, $ 300), le second du 3 au 13 juin (50 heures, $ 250), où il élaborera les notions de construction du personnage à partir du masque, partant du point de vue que le masque ne cache pas mais qu'au contraire, il doit révéler. La date limite pour s'inscrire à ces ateliers : le 15 mai. On s'informe au 288-4700.

★

Génériques, nous voilà ! Le théâtre emprunte à tout, mais rarement au cinéma. Or voilà que, coup sur coup, deux des jeunes hommes de théâtre de Montréal viennent d'utiliser la formule du générique (la liste des crédits qui défile sur l'écran avant le film) pour ouvrir leurs plus récentes créations théâtrales.

Rendons à César ce qui revient à César : le premier à avoir emprunté la formule (très séduisante), c'est Robert Lepage pour sa *Carmen* créée au Quat'Sous le 21 avril. Sur un pan de mur métallique, apparaissaient, grâce à un projecteur, les noms des artisans de la production. Quinze jours plus tard, à l'Espace libre, le *Hamlet-machine* de Müller, dirigé par Gilles Maheu, s'ouvrait aussi par un générique mais, dans ce cas-ci, avec les gueules animées des acteurs.

La mode étant créée, celui qui utilisera encore un générique au théâtre risque de se faire accuser de tous les noms !

Il n'y a pas de remèdes au piratage de la vidéo

CANNES (AFP) — Les industriels du cinéma et de la vidéo, réunis à Cannes en marge du festival du film, sont inquiets : le piratage atteint des chiffres ahurissants sur tous les continents et personne n'a encore découvert de remède miracle.

La situation décrite par Carlo Ripa di Meana, commissaire européen à l'information, la communication et la culture, a suscité d'abord un certain optimisme, en ce qui concerne les pays de la Communauté européenne : en 1983, tous les pourcentages de piratage en Europe — sauf au Danemark — étaient compris entre 30 % et 95 %. « Au Royaume-Uni, a dit M. Ripa di Meana, une action répressive de grande efficacité a réduit de 70 % à moins de 20 % en quatre ans le pourcentage pirate du marché. »

Mais tous les pays européens n'ont pas obtenu de tels résultats. La lanterne rouge de la vidéo est aujourd'hui le Portugal, avec 75 %, devant la Grèce (50 %), la RFA et les Pays-Bas (45 %), l'Italie (40 %), l'Espagne et l'Irlande (30 %), la France, la Belgique et le Luxembourg (25 %). Le tableau d'honneur est toujours réservé au Danemark avec moins de 10 %.

Selon les spécialistes, l'un des facteurs de réduction du phénomène est économique : les prix des produits enregistrés de haute qualité ne cessent de se réduire. Aux États-Unis, le prix d'achat d'un film en vidéocassette est descendu en-dessous de $ 20, ce qui réduit la marge de profit des pirates. Les éditeurs européens souhaitent une évolution en ce sens.

Mais le lancement par les Japonais sur le marché international de la bande pour enregistrement digital (*DAT*), qui permet de copier parfaitement et à l'infini les disques compacts (*CD*), a suscité de nouvelles craintes.

Pour M. Ripa di Meana, les ayants-droit des films de cinéma portent eux-mêmes une part de responsabilité dans le développement du piratage, « avec une politique basée sur un refus généralisé, en principe, d'autoriser la reproduction et la commercialisation de leurs films sur cassettes. Ils ont considéré la télévision et la vidéo comme une menace à la production plutôt que comme une source potentielle de recettes additionnelles », souligne-t-il.

Seconde erreur de la part des distributeurs de films, selon le commissaire européen : « La diffusion du film à des dates différentes sur les différents marchés fait naître une demande du public par l'effet des campagnes publicitaires, qui n'est satisfaite que beaucoup plus tard, ce qui procure un marché idéal et une tentation irrésistible pour les pirates. »

Dessinant la carte mondiale du piratage, M. Ripa di Meana a cité notamment « au Moyen-Orient, l'Arabie Saoudite, les États du Golfe, et la Jordanie; en Afrique, le Maroc et pratiquement tous les pays de l'Afrique occidentale et orientale, en particulier le Libéria, la Côte-d'Ivoire, le Nigéria, le Kenya et le Congo ». « En Extrême-Orient, a-t-il dit, la liste noire comprend l'Inde, la Malaisie, Singapour, Taïwan, l'Indonésie et la Thaïlande. »

L'arsenal des mesures disponibles contre le piratage paraît dérisoire. Saisie en douane ? Elle n'est même pas possible dans tous les pays de la Communauté européenne. Des mesures législatives communes ? Il faut des années pour harmoniser la moindre procédure. « Il faut rechercher nos moyens dans la panoplie des représailles économiques et commerciales, estime le commissaire. Et en commençant par l'Europe, en se souvenant que la plupart des vidéocassettes pirates vendues dans la Communauté sont produites dans la Communauté. »

M. Ripa di Meana préconise notamment des normes légales précises, des procédures efficaces pour obtenir la preuve de l'acte de piraterie et de lourdes sanctions.

La France créera une fondation pour sauver les chefs-d'oeuvre de son cinéma

PARIS (AP) — Une fondation pour sauver les chefs-d'oeuvre du cinéma français : c'est le projet mis sur pied par un groupe de sociétés qui veulent ainsi préserver le patrimoine de la Cinémathèque française.

Samedi dernier, pendant le dîner des comédiens du 40e Festival de Cannes, qui s'est déroulé en présence de François Léotard, ministre de la Culture et de la Communication, François Heilbroller, président du Groupe des assurances nationales (Gan), a annoncé la création, avec plusieurs partenaires, de la Fondation Gan pour le cinéma.

Celle-ci sera placée sous le parrainage de la Cinémathèque française dont le Gan a financé depuis deux ans un programme de restauration de films. Aujourd'hui 5,000 films sont menacés de destruction, les moyens actuels de la Cinémathèque française ne permettant d'en restaurer qu'environ 150 par an. Cette situation préoccupante a conduit le Gan a élargir et ouvrir son action de mécénat en créant, avec des sociétés comme Agfa-Gevaert et Télérama, une fondation consacrée exclusivement au domaine cinématographique.

Les actions porteront sur divers projets :

1. La restauration, la sauvegarde et la diffusion du patrimoine cinématographique de la Cinémathèque française : 15 films seront restaurés, cette année, dont *Le Carrosse d'or*, de Jean Renoir, et les 350 bandes photographiques d'Étienne-Jules Marey. Une trentaine de festivals consacrés à Jean Marais et à Michèle Norgan seront organisés en France.

2. L'aide au cinéma contemporain, qui comportera une aide financière aux projets de jeunes réalisateurs et une aide à la diffusion de leurs oeuvres par la création d'un festival itinérant : le Festival des premières oeuvres.

Le comité d'honneur de la Fondation Gan pour le cinéma est composé de professionnels représentatifs des différents métiers du cinéma, dont Costa-Gavras, Michèle Morgan, Jean Marais et Christophe Lambert.

Les stars à Cannes . . .

Suite de la page 13

à deux inconnus pour les rôles principaux : Jean-Pierre André et Nadja Reski, qui font ainsi une entrée au cinéma par la grande porte cannoise. Le producteur du film, Philippe Diaz, résume ainsi l'originalité de Gérard Blain : c'est un auteur, dit-il, qui, « hors des modes et des préoccupations médiatiques, va de manière cohérente et passionnelle faire un film ».

C'est une atmosphère tout à fait différente qui règne dans le film d'Imamura, *Zegen* (ce qui signifie « marchand de femmes »). *Zegen* raconte la vie d'un « caïd » des maisons closes asiatiques au début du siècle.

Le film ressemble un peu à ces grands livres d'aventures rouge et or qu'on feuillette dans son enfance. Sauf qu'un tel livre aurait sans doute été dissimulé dans un recoin de la bibliothèque parce qu'il y est question de prostituées et qu'on y fait beaucoup l'amour.

Entre Hong Kong, Kuala Lumpur, Singapour et la Mandchourie, le héros construit son empire dans des décors pittoresques. Il n'agit pas, comme on pourrait le croire, par appât du gain ou de la luxure, mais pour servir, à sa manière, l'empereur du Japon. « Sa simplicité primaire, sa vitalité sans nuances en font un homme typique de l'ère Meiji, explique Imamura. Cette vitalité débridée est quelque chose que les générations d'aujourd'hui, haletant dans des cages gigantesques appelées société organisée, ont perdu depuis longtemps. »

Le héros est interprété par Ken Ogata, une star au Japon. Il est déjà venu deux fois à Cannes, en 1983 pour présenter *La Ballade de Narayama* et en 1985 pour *Mishima*, où il interprétait le rôle du romancier japonais.

Prix Tony : 12 nominations pour *Les Misérables*

NEW YORK (AFP) — Deux comédies musicales montées à Londres avant de triompher à Broadway, *Me and my Girl* et *Les Misérables*, ont dominé les candidatures pour la prochaine remise des prix Tony, l'équivalent des Oscars pour le théâtre, qui ont été annoncées hier à New York.

Me and my girl, qui raconte l'ascension sociale d'un vaurien, a été sélectionné dans 13 catégories tandis que *Les Misérables*, tiré du roman de Victor Hugo, a été cité 12 fois.

Ils seront en compétition pour le titre de meilleure comédie musicale de la saison 1986-1987 avec *Starlight Express*, une autre production britannique, et *Rags*, qui a fermé après quatre représentations.

Lise Bacon

Suite de la page 13

tant un « caractère anti-démocratique » sont l'Union des artistes (UdA), la Guilde des musiciens, la Société des auteurs, recherchistes, documentalistes et compositeurs (Sardec), l'Association des réalisateurs ainsi que le Syndicat des techniciens du cinéma du Québec, auxquels s'est jointe la voix du porte-parole péquiste en matière culturelle, le député de Saint-Jacques André Boulerice, qui a accusé le gouvernement libéral de « vouloir noyer le poisson » en confiant un mandat d'un an à ce nouveau groupe.

Les membres du groupe conseil, dont plusieurs sont cotisants à l'un ou l'autre des syndicats contestataires, ont été obligés, la semaine dernière, de faire le point entre eux pour justifier la légitimité de leur action. Ils sont tous convenus qu'ils parlaient en leur nom propre et non en celui de quelque association que ce soit, mais ils se disent parfaitement habilités à présenter équitablement au ministre les difficultés rencontrées dans leurs milieux de création ou de travail artistique et les solutions pour les contourner.

L'Union des artistes, pour sa part, n'entend pas boycotter le travail du groupe conseil mais tenait à dénoncer l'action de Mme Bacon, qui, en créant son groupe conseil, a fait fi des organismes dûment constitués (l'Union des artistes fête cette année ses 50 ans) dont les membres ont accepté de déléguer leurs revendications et l'initiative de leurs actions à leurs élus. La dénonciation du groupe conseil ne visait aucunement les personnes, a précisé hier le président de l'UdA, Serge Turgeon, mais la façon dont Mme Bacon s'y est prise pour contourner des élus, démocratiquement mandatés par leurs membres pour parler en leur nom.

Mme Bacon, pour sa part, a clairement fait savoir qu'elle n'a pas créé son groupe pour « négocier » ni pour prendre des décisons à sa place. « Ce n'est pas une table de négociation que j'ai constituée mais bien un comité restreint de personnes respectées du milieu, qui devront réagir aux mesures que j'envisage dans ce dossier. » Le mandat que le ministre a confié à son groupe dépasse largement le projet de loi mis de l'avant par l'Union des artistes lors de la commission parlementaire de juin dernier.

Les artistes des arts d'interprétation sont les plus visibles et les mieux structurés du monde artistique (les cinq associations mentionnées plus haut ne bénéficient d'aucune subvention de Québec pour leurs opérations) mais les orientations de Mme Bacon en matière de reconnaissance artistique ne s'adressent pas uniquement à eux, a-t-elle expliqué. « Je comprends l'impatience de certains milieux culturels, mais je compte sur la collaboration de tous et chacun si l'on veut réellement progresser de façon cohérente et équitable pour l'ensemble de la communauté artistique et des créateurs québécois », a conclu Mme Bacon.

— Angèle Dagenais

Faut LE DEVOIR pour le croire!

Un vrai cinglé . . .

Suite de la page 13

sale, sombre, promis à la pioche du démolisseur, une existence autonome, obstinée; aquarium, navire fantôme, caverne d'Ali-Baba, il se met à respirer, à vivre d'une vie touffue, haletante, il devient tissu, réseau de conduits, d'alvéoles, système circulatoire, organisme complexe, milieu protégé, bouillon de culture irremplaçable, si bien qu'on est, à la fin, tout à la fois indigné, désolé et incrédule quand le monde extérieur (la société, la propriété, les forces de l'ordre) intervient, s'immisce, procède à l'expulsion, et que les locataires doivent vider les lieux.

Bachar Chbib est un fou de cinéma, possédé par ce désir et ce plaisir de filmer qui sont de plus en plus évidemment absents de tant de films-marchandises. Il est presque toujours intéressant de voir comment un réalisateur, porté par une foi partagée devant et derrière la caméra par une bande de copains, résout les problèmes posés par le manque d'argent et de moyens.

Entièrement tourné dans et autour d'un immeuble, en plans fixes cadrés par des portes et des fenêtres, ou caméra à l'épaule dans des escaliers et des couloirs, sans acteurs professionnels, *Éviction* n'est pas un grand film. Chbib puise au répertoire des clichés contre-culturels (drogue, homosexualité) et semble sacrifier au culte de la marginalité, mais il n'en est pas dupe; le manque de rigueur, le narcissisme et l'esprit de sérieux qui gâchent beaucoup de productions « *underground* » sont absents ici; pas d'états d'âme, pas de projection; la photographe est peut-être l'*alter-ego* du cinéaste, elle n'est pas son porte-parole; le spectateur est dissuadé de s'identifier aux personnages, à la fois parce que ce sont des anti-héros et parce qu'ils sont maintenus à distance, par le cadre (fenêtres et portes) ou la profondeur de champ (couloirs) — non sans une allusion au voyeurisme : il est au spectacle.

La spontanéité, l'anarchie, réelles et sympathiques, se déploient dans un cadre rigoureusement structuré, s'il est discret, entre le moment où le photographe et ses copains entrent — par la fenêtre — dans l'immeuble et celui où les locataires, expulsés, en sortent — par la porte — et se retrouvent à la rue — pour la première fois dans le film non cadrés, c'est-à-dire non protégés.

Ce qui s'était constitué là n'était pas la société idéale; les gens étaient mal assortis, maniaques, pas très beaux; il n'y avait pas entre eux beaucoup de communication ni d'amour. Mais de la tolérance et de la bonne humeur; ils étaient inattendus, incongrus, sans idéal commun mais solidaires contre l'extérieur. Maintenant, comme des clowns à la fin du spectacle, ils sont sur le trottoir avec leurs ballots, et ils vont s'en aller chacun de son côté.

— Michel Euvrard

Tous les MARDIS admission: 3.00$
BLUE VELVET EN FRANÇAIS
18 ans adultes
Le PARISIEN 480 STE-CATHERINE O. 866-3856
12:45-3:00 -5:15-7:30 -9:40
Ver. Anglaise au PLACE du PARC
GAGNANT DE 2 CÉSARS !
Manon des Sources
G
Le PARISIEN 480 STE-CATHERINE O. 866-3856
12:05-2:20 -4:40-7:00 -9:20
JEAN ZALOUM présente
DALIDA
G
le Sixième Jour
un film de YOUSSEF CHAHINE
ÉLYSÉE 35 MILTON 842-6053
7:10- 9:20
BURT LANCASTER
HELMUT BERGER
SILVANA MANGANO
14 ans
VIOLENCE et PASSION
ÉLYSÉE 35 MILTON 842-6053
7:00- 9:15

ÉCOUTEZ LE MÉDIA ÉLECTRONIQUE OFFICIEL DU FESTIVAL DE CANNES
JUSQU'AU 20 MAI
REPORTAGES EN DIRECT
7h45-11h20-
16h20-20h10
SAMEDI ET DIMANCHE
10h20-14h20-
16h20 et 18h20
MICHELINE RICARD
ciel 98,5 MF

L'ALIMENTATION

LE TOUR DU MONDE DANS VOTRE ASSIETTE

Moutons et poissons font bon ménage dans un pays de mer et de montagnes

■ ***Les délices de la « prairie bleue » seront à l'honneur pour la fête nationale de la Norvège, dimanche prochain***

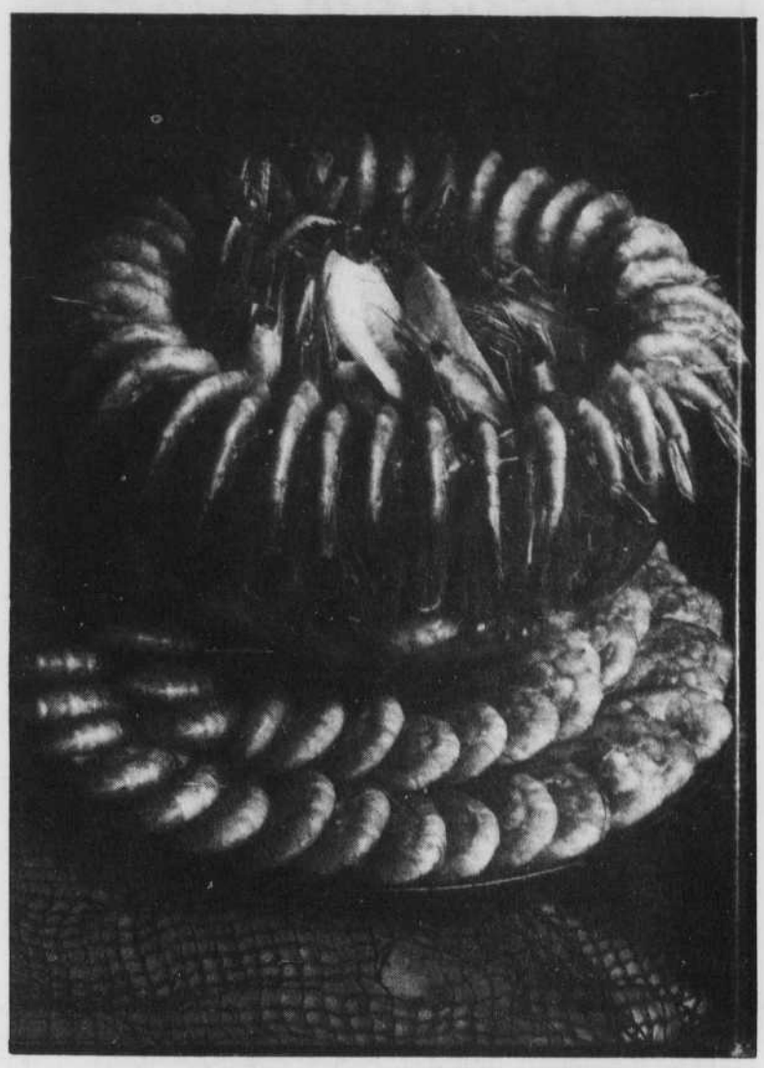

Photos : H. Aschehoug & Co., Oslo (1984)

Il arrive souvent, en Norvège, qu'on serve des crevettes lorsqu'on reçoit des amis en soirée. Chacun les décortique, tout en jasant et en sirotant un verre de vin blanc.

FRANÇOISE LAFLEUR
collaboration spéciale

« Deux harengs fumés valent un gros bifteck », disent les pêcheurs du nord de la Norvège, et plus d'un Norvégien a la trempe de manger du hareng de bon matin. Dans ce pays, on prend un solide petit déjeuner. La cuisine est simple mais copieuse. Pays de montagnes et de mer, la Norvège puise ses principales ressources alimentaires dans l'élevage et la pêche.

Le 17 mai, jour anniversaire de la Constitution de 1814, est aussi celui de la fête nationale norvégienne. Célébrée dans tout le pays, par des défilés de fanfare, le dépôt de gerbes de fleurs au pied de monuments nationaux et des kermesses populaires, cette fête incite les Norvégiens à agiter des drapeaux aux couleurs nationales, du nord au sud du pays. « *Velkommen til bords* ! » Par ces mots, les hôtes norvégiens souhaitent à leurs invités un chaleureux « bienvenue à notre table ! » Et la table de la cuisine norvégienne est toujours abondamment garnie, ce qui confirme l'importance de la bonne chère chez les Norvégiens.

À l'époque des grandes fêtes royales, vers 1856, une fête fut organisée à Oslo : on prépara 1,387 poulets et 78 boeufs entiers pour les invités. En 1648, une autre fête avait été organisée en l'honneur du nouveau roi Frédéric III : comme le roi Christian IV n'était mort que quelques mois plus tôt, le décor était noir et même la pâte d'amande avait été enveloppée de taffetas noir. On dit qu'il y a en Norvège des fêtes qui dépassent l'imagination et troublent la digestion, et ce, depuis l'époque des Vikings.

Le poisson et la pomme de terre sont, en Norvège, des denrées de base. La Norvège est depuis longtemps reconnue pour la qualité de son poisson frais : celui-ci figure presque toujours au menu quotidien. Saumons, truites, maquereaux, harengs, morues et crevettes côtoient dans le pays gigots de mouton et côtelettes d'agneau. On prépare aussi beaucoup de ragoûts et les Norvégiens ont une version bien à eux de la choucroute : ils ne la laissent pas reposer en tonneau comme en Allemagne, mais la consomment immédiatement, vinaigrée et parsemée de graines de cumin.

Aux noces paysannes d'antan, le plat le plus attendu était le *porridge* appelé « *rommegrot* » : beurre, crème aigre bouillie, un peu de farine, lait chaud, le tout saupoudré de sucre et de cannelle ... Accompagnée par la musique du violon, la mariée l'emportait en grande pompe dans la salle du banquet où on le déposait sur la table à la place d'honneur. C'est la mère de la mariée qui le confectionnait. Le « *spekeskinke* », genre de *prosciutto* nordique, est un jambon de porc fumé; on le prépare en novembre pour le consommer en juin. D'après un vieux dicton norvégien, « on peut manger le *spekeskinke* au premier chant du coucou au printemps ».

Parmi les spécialités gastronomiques norvégiennes, les gourmets recherchent particulièrement le saumon royal, la perdrix des neiges, du gibier tel l'élan ou le renne. Le bifteck de renne sauté avec du beurre de ferme et accompagné de baies sauvages est très apprécié. Les mûres sauvages, garnies de crème fraîche, sont un dessert très recherché. Mais la mer domine la table de cette cuisine et les Norvégiens lui donnent le nom de « prairie bleue ».

On prépare le saumon avec le plus grand soin et on l'accompagne presque toujours d'une salade de concombres. Il peut être grillé, légèrement fumé ou même mariné, comme en Suède, avec du fenouil, du sucre, du sel et du poivre. La saumon cru mariné ou « *gravlax* », c'est toute la Scandinavie qui le met à l'honneur, avec quelques variantes d'un pays à l'autre. Le procédé norvégien de séchage et salage de la morue se nomme « *klippfisk* »; on prépare, avec cette morue, un plat nommé « *lutfisk* ». Les Norvégiens aiment beaucoup ce plat ou ne l'aiment pas du tout : le « *lutfisk* » est très long à préparer, car il faut donner à la morue un bain prolongé dans une solution de potasse. Mais aujourd'hui, on peut en acheter du congelé tout prêt à faire bouillir.

Nulle part ailleurs plus qu'en Norvège, on aime le foie de morue et les langues de morue. La langue de ce poisson, qui peut avoir 2.5 cm de long, est un morceau de choix. Les langues sont vendues à part lorsque les pêcheurs ont pris de grandes quantités de morue. Elles sont cuites à l'eau ou sautées avec du beurre légèrement bruni. On les associe à d'autres poissons coupés en morceaux dans des salades de poisson.

Même si l'on accompagne saumon mariné et crevettes de vin blanc, les boissons nationales de Norvège sont la bière et l'*akvavit*. On alterne, aux repas, une gorgée de bière et une gorgée d'*akvavit*. Cette eau-de-vie scandinave est faite, en Norvège, de pommes de terre non pelées. On la parfume aux graines de carvi. Un auteur gastronome a écrit : « Le maquereau grillé se sert avec de l'*akvavit* et de la bière pour qu'il puisse "nager" à nouveau. »

« Far i kal » (agneau au chou en cocotte)

Quoique ce plat constitue, en Norvège, un mets très populaire, on le trouve rarement aux menus des restaurants du pays. C'est dans la chaleur du foyer qu'on le fait mijoter et qu'on le savoure.

Portion : environ 4.

Ingrédients :
— 2 c. à soupe d'huile végétale;
— 1 gigot d'agneau (avec l'os) d'environ 1 kg;
— 1 chou d'environ 1 kg;
— une pincée de farine;
— 2 c. à table de poivre en grains, non moulu;
— 1 c. à table de sel;
— persil frais haché;
— ½ à 1 tasse d'eau chaude.

Préparation :
— Débiter la viande (avec l'os) en pièces.
— Faire revenir dans l'huile les morceaux d'agneau, jusqu'à ce qu'ils soient d'un brun uniforme. Les retirer de la casserole et enlever le surplus de gras au fond de la cocotte.
— Couper le chou en gros morceaux ou en tranches épaisses.
— Placer la viande et le chou dans la casserole, en plusieurs couches ou étages. Disposer au fond de la cocotte les morceaux de viande les plus gras.
— Saupoudrer de sel et de grains de poivre entiers chaque couche de viande et de chou.
— Verser l'eau chaude dans la casserole, jusqu'à ce qu'elle recouvre le contenu au-delà de 5 cm.
— Cuire à feu lent, avec couvercle, jusqu'à ce que la viande soit tendre ou de 2 à 3 heures selon qu'on aime l'agneau plus ou moins cuit.
— Parsemer de persil haché.

On peut aussi cuire ce plat au four, à environ 350° F.

Servir avec des pommes de terre bouillies. Accompagner de bière et d'*akvavit*, comme le font les Norvégiens.

Sources : Mme Aase Stromsad; Mme Gerd Halle, consulat de Norvège à Montréal.

L'agneau au chou en cocotte.

Le lait protégerait de la bronchite

FRANÇOISE LAFLEUR

Selon les données d'une étude menée par le docteur Alfred Morabia, de l'école d'hygiène et de santé publique de l'université Johns Hopkins, à Baltimore (Maryland), le lait pourrait servir de mesure de protection contre la bronchite chronique. Ce serait le contenu en vitamine A du lait qui jouerait ce rôle protecteur, puisque cette vitamine, prise en quantité suffisante, aide l'organisme à résister aux infections.

« Les résultats préliminaires indiquent que le risque de syndromes respiratoires obstructifs, dont la bronchite chronique, est sensiblement accru chez les fumeurs ayant un faible apport alimentaire en vitamine A, mais ces résultats ne sont que suggestifs », affirme le docteur Morabia. Cette recherche vient corroborer les conclusions d'un rapport sur le sujet qui, publié en 1985, avait suscité beaucoup de remous dans les milieux des professionnels de la santé.

Sous le titre « La consommation de lait et la protection possible de l'épithélium respiratoire », l'article indiquait que l'ingestion quotidienne de lait semblait réduire le risque de contracter une bronchite chronique. Paru dans le numéro d'août 1985 du « *Journal of Chronic Diseases* », ce premier rapport était le fruit des recherches d'une équipe dirigée par le docteur Melvyn Tockman, un autre professeur de l'université Johns Hopkins.

Le rapport soulignait que 17 % des personnes recensées, ne buvant pas de lait, souffraient de bronchite chronique. Par contre, l'incidence de cette maladie n'était que de 11.7 % chez les individus consommant quotidiennement du lait. On remarquait une différence encore plus grande chez les fumeurs d'un paquet de cigarettes et plus par jour. Et les personnes fumant régulièrement mais ne buvant pas de lait faisaient grimper l'incidence de la maladie à 31.7 %.

Faisant suite à ce rapport, la recherche du docteur Morabia indique que les grands usagers de la cigarette, qui ont un faible apport en vitamine A dans leur alimentation, sont de deux à trois fois plus susceptibles de subir une maladie respiratoire que les fumeurs modérés ou les non-fumeurs consommant suffisamment de vitamine A, élément nutritif présent en grandes quantités dans le lait.

Parmi les autres aliments riches en vitamine A, mentionnons les fromages, le beurre, la crème ainsi que les carottes, les abricots, le foie de veau, le jaune d'oeuf et l'huile de foie de morue ... Il est depuis longtemps reconnu que la vitamine A joue un rôle important dans la prévention des infections, spécialement au niveau des muqueuses. Un apport suffisant en vitamine A assure également une bonne vision et une peau en santé.

Les docteurs Morabia et Tockman comptaient parmi les invités du Centre d'information sur la nutrition laitière, qui organisait récemment une conférence sur le sujet à l'intention d'un groupe de diététiciens provenant de diverses régions du Canada et intéressés à se tenir au courant des dernières recherches dans le domaine.

Les consommateurs préfèrent les barbecues au gaz

Les barbecues au gaz sont les plus prisés par les consommateurs et ce, malgré les critiques voulant qu'ils ne produisent par la saveur « flambée » caractéristique des rôtissoires au bois et au charbon de bois, affirment les porte-parole de l'industrie.

Leur explication : les appareils au gaz sont plus faciles à allumer et deviennent fonctionnels en 10 minutes — contrairement aux 20 à 40 minutes que nécessitent les barbecues au charbon de bois —, ils laissent vos mains propres et seraient plus économiques.

L'Association canadienne du gaz (CGA) prétend, en effet, qu'il en coûte moins de $ 10 pour utiliser une rôtissoire au gaz naturel ou au propane durant un été entier, estimation basée sur une utilisation de 20 heures, ce qui représente moins de la moitié des coûts engendrés par l'utilisation d'un barbecue au charbon de bois.

Afin de vous assurer une utilisation sécuritaire de votre rôtissoire au propane, la CGA suggère de la nettoyer avec de l'eau chaude savonneuse ou un produit nettoyant pour le four. Dans le cas du brûleur, il faut le retirer et le frotter au moyen d'une brosse, s'il s'agit d'un modèle en fer, ou d'un linge et de l'eau savonneuse pour un brûleur en acier inoxydable. Pour nettoyer les parties encrassées, l'association suggère l'utilisation d'un mince fil métallique.

Il est important de s'assurer que le brûleur est bien fixé aux sorties de gaz lorsqu'il est remis en place. Il ne faut pas manipuler l'obturateur d'air sans consulter le livret d'instructions ou sans la présence d'une personne qualifiée, au besoin, met en garde l'association.

Au moment de mettre en marche votre barbecue, il est suggéré de se conformer aux instructions et d'attendre 10 minutes avant de commencer à cuisiner. Pour obtenir de meilleurs résultats, la CGA recommande la cuisson à température réduite.

On peut s'assurer de la bonne fixation de la bonbonne de propane à la rôtissoire en enduisant les joints d'une solution savonneuse et en ouvrant le gaz. En cas d'apparition de bulles, fermer l'appareil et reprendre l'opération.

Un barbecue au propane peut coûter de $ 45 à $ 2,500, les modèles les plus populaires variant de $ 200 à $ 400.

— PC

La rhubarbe, premier fruit saisonnier

FRANÇOISE LAFLEUR

Si « une hirondelle ne fait pas le printemps », comme le dit la chanson, la rhubarbe, elle, le signale sans équivoque. Lorsque j'étais enfant, je m'assoyais sur le balcon avec un bol de sucre dans lequel je trempais des tiges de rhubarbe fraîchement cueillies au jardin. Le printemps est arrivé et, une fois de plus, il est temps de se chatouiller le palais avec la première rhubarbe de l'année.

Les premières rhubarbes qui apparaissent sur les étalages sont des variétés de serre. Cette rhubarbe de printemps ou rhubarbe rose précède la rhubarbe des champs qui arrivera sur nos marchés vers la fin du mois. La rhubarbe de printemps se reconnaît à la couleur rose et aux feuilles vert jaunâtre. Ses tiges sont longues et minces. Par contre, la rhubarbe cultivée au champ a des tiges rouge vif plus épaisses et des feuilles d'un vert plus foncé. Elle est un peu plus fibreuse que la première. Quelle que soit la rhubarbe choisie, pourquoi ne pas profiter de ce premier fruit d'été du Québec ?

La fermeté, la texture croquante et la couleur rose ou rouge foncé sont des indices de fraîcheur. Des tiges molles et des feuilles flétries indiquent un dépérissement. On dit que c'est au mois de juin que la rhubarbe cultivée est à son meilleur. Elle est plus succulente si on l'utilise le jour même de la cueillette, mais elle se gardera bien fraîche environ deux jours si on la place au réfrigérateur. Pour l'empêcher de flétrir, enlever les feuilles, placer les tiges dans un sac de plastique bien fermé et déposer rapidement au réfrigérateur.

La rhubarbe se congèle facilement, car elle ne requiert ni sucre ni blanchiment : laver à l'eau froide, couper les tiges en morceaux en empaqueter, avec ou sans sucre. La compote se congèle aussi très bien : cuire de la façon habituelle, puis refroidir avant de congeler. Le sucre adoucit la saveur légèrement acide de la rhubarbe mais, évidemment, il en augmente la teneur en calories. Une portion de 125 mL de rhubarbe cuite et sucrée fournit environ 150 calories. Une portion de 250 mL de rhubarbe fraîche, préparée sans sucre, constitue une bonne source de vitamine C et ne contient que 20 calories.

Fraîche et crue, la rhubarbe contient, en plus de la vitamine C, de la vitamine A ainsi que du potassium et du phosphore. En botanique, la rhubarbe se qualifie de légume. En cuisine, cependant, on la sert comme fruit. Son goût suret la rend plus compatible avec des saveurs sucrées et l'on en fait surtout des desserts. Les compotes et les tartes sont les mets traditionnels les plus courants à base de rhubarbe, mais on peut aussi préparer une marmelade aromatisée au gingembre, un punch ou nectar de rhubarbe et fraise à l'aide d'un mélangeur, faire des muffins à la rhubarbe et même des sorbets.

La rhubarbe contient de l'acide oxalique, composé naturel présent dans plusieurs autres aliments. Il arrive qu'une consommation excessive de cet acide provoque des malaises abdominaux mais, comme le mentionne Pauline Vallières-Klosevych, conseillère en alimentation au ministère canadien de l'Agriculture, « la quantité présente n'est pas dangereuse, quoique le contenu en acide oxalique augmente à mesure que la rhubarbe mûrit ». Par contre, les feuilles de rhubarbe contiennent beaucoup plus d'acide que les tiges et elles ne doivent pas être consommées car elles pourraient causer une intoxication alimentaire grave.

Les détaillants indépendants se dotent d'un nouveau complexe de distribution agro-alimentaire

(LE DEVOIR) — C'est pour répondre enfin adéquatement aux besoins des détaillants indépendants et pour leur offrir des outils valables pour concurrencer plus efficacement les grandes chaînes que s'ouvrira bientôt, en plein coeur de Montréal, un tout nouveau centre de distribution agro-alimentaire d'une superficie de près de 300,000 pieds carrés.

Ce complexe immobilier, dont le corps principal fait plus de 1,000 pieds de longueur, sur trois étages, offrira sous un seul toit, boulevard Pie-IX, au nord de l'autoroute Métropolitaine, l'accès à tous les services et produits requis tant par les institutions et restaurants que par les marchands en alimentation ou dépanneurs.

Même si ce n'est qu'en septembre que sera inauguré le complexe agro-alimentaire Pie-IX, les distributeurs-grossistes qui y ont élu domicile se préparent déjà à accueillir leur clientèle.

Selon Vincent Cacciatore, président du Coimac, inc., concepteur et promoteur de ce projet de $ 14 millions, la seule raison d'être du complexe est de « regrouper en un seul lieu physique les plus importants distributeurs grossistes pour desservir plus adéquatement les détaillants et les chefs cuisiniers de la région ». « Au cours des dernières années, le marché a favorisé le regroupement sous bannière, a expliqué M. Cacciatore. Ceux qui ont refusé ont vu leur part de marché s'effriter et leur marge diminuer. L'arrivée sur le marché de ce nouveau complexe permettra de rétablir la situation.

Les institutions et détaillants pourront bénéficier des économies liées au regroupement des achats pour un plus grand nombre de marchands tout en demeurant entièrement autonomes dans la gestion de leur entreprise.

La vingtaine de distributeurs-grossistes indépendants qui ont élu domicile au complexe offrent déjà leurs services aux quelque 10,000 commerçants et institutions de l'est de l'île de Montréal. Selon M. Cacciatore, un programme de communication intensif est déjà en oeuvre pour faire connaître le complexe aux nombreux intervenants dans le marché sur l'ensemble de l'île et les rives sud et nord.

Le marché tertiaire-cible du complexe ira jusqu'à Granby et Saint-Hyacinthe au sud et Saint-Jérôme au nord avant de s'étendre à l'ensemble du Québec et à l'est de l'Ontario.

Les études réalisées par M. Cacciatore démontrent qu'en s'approvisionnant au complexe Pie-IX, les commerçants pourront bénéficier d'économies allant de 10 % à 15 % sur l'ensemble des produits, même s'ils commandent en petites quantités. Ils se verront également offrir des spéciaux hebdomadaires, ce qui est encore la locomotive des grandes chaînes. Enfin, ils pourront accorder plus de temps à leur clientèle en mettant un terme aux nombreuses livraisons des différents fournisseurs actuels de leur commerce tout en ayant accès à une gamme très complète de produits de spécialités « ethniques ». En effet, tous les produits y seront disponibles sous le même toit, y compris une première au Québec, la bière, le vin et le cidre.

Le complexe agro-alimentaire Pie-IX devrait être entièrement opérationnel dès le mois de juin.

Concours-promotion du Bureau laitier sur le thème du beurre

(LE DEVOIR) — Le Bureau laitier du Canada, en association avec les chaînes et les regroupements indépendants du secteur de l'alimentation, lançait récemment un concours à l'échelle du Québec dans le but de stimuler les ventes de beurre en magasin.

Intitulée « Oui, j'ai mon beurre », la promotion est assortie de plus de $ 750,000 de prix, sous forme de provisions alimentaires. D'une durée de six semaines, elle se terminera le 30 mai.

Selon le Bureau laitier, il s'agit de la première fois que les chaînes et regroupements indépendants du secteur de l'alimentation appuient de façon aussi manifeste une campagne de ce genre. Cette participation active des détaillants constitue une reconnaissance tangible de l'importance de l'industrie laitière au Québec.

« Nous sommes ravis de l'accueil que le projet a reçu de la part des détaillants et, forts de cet appui, nous sommes persuadés que les objectifs du concours seront atteints », a déclaré Claude Chevalier, président du Bureau laitier du Canada.

Créé en 1957, le Bureau laitier du Canada s'occupe de la mise en marché et de la promotion des produits de l'industrie laitière canadienne. Il regroupe quelque 42,000 fermes laitières au Canada, dont 17,000 au Québec qui produisent 48 % du lait de transformation.

« Pour gagner la guerre de la nutrition, nous nous devons d'être imaginatifs et innovateurs. Nous croyons que le concours "Oui, j'ai mon beurre" permettra à l'industrie laitière de marquer des points importants et de consolider les bonnes relations qu'elle a toujours entretenues avec les différents intervenants du secteur alimentaire », a conclu M. Chevalier.

CULTURE ET SOCIÉTÉ

Charles et Pia de A à Z

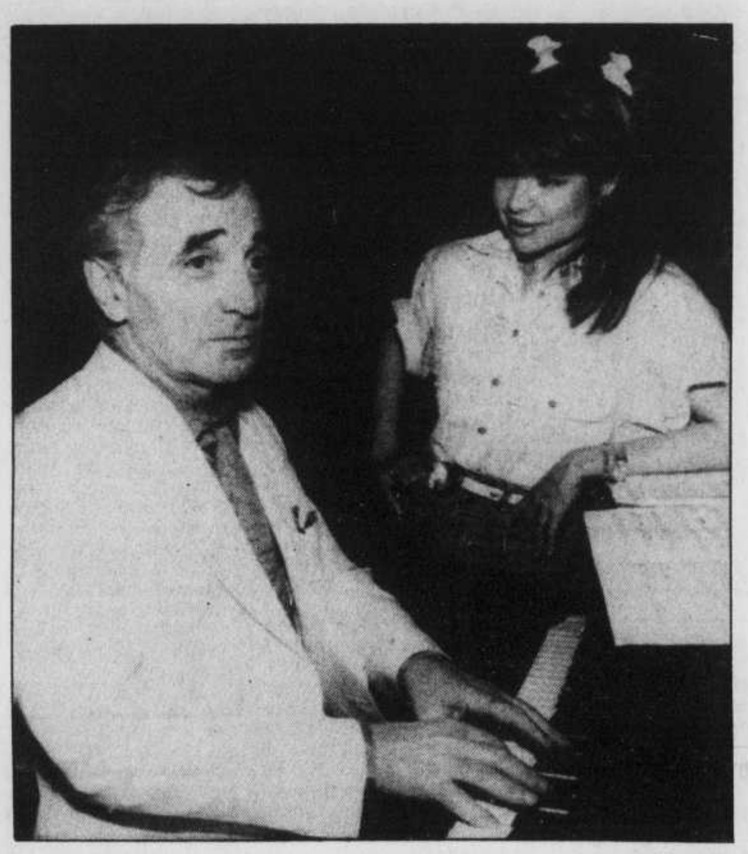

Photo CP

NEW YORK — Pia Zadora (à droite) et Charles Aznavour répétant ensemble en vue de leur prochaine tournée, intitulée « *From A to Z* » (« De A à Z »), qui les mènera dans 60 villes des États-Unis et du Canada. La tournée débutera le 26 mai à Toronto.

Selon le directeur artistique de l'Opéra de Québec

La production d'un opéra ici est un « casse-tête »

BERNARD RACINE

QUÉBEC (PC) — La production d'un opéra constitue au Québec « un casse-tête où chaque pièce doit trouver harmonieusement sa place », affirme Guy Bélanger, directeur artistique et musical de l'Opéra de Québec.

Dans un mémoire à l'intention du ministère des Affaires culturelles, M. Bélanger énumère les contraintes liées à la production de l'opéra en 1987. Il nomme les coûts de production, la rareté des chanteurs, l'inexistence du véritable concept de la maison d'opéra et les budgets d'opération.

M. Bélanger connaît ces problèmes pour s'y être frotté, puisqu'il produit deux opéras par an à Québec depuis plusieurs années.

Sa plus récente production, *La Bohème*, prend l'affiche samedi soir, comme d'habitude, par une soirée-bénéfice à $100 la place.

Les coûts de production, maux inévitables, sont compliqués par l'application des conventions collectives qui régissent les travailleurs du monde du spectacle. Par exemple, en produisant un opéra à Québec, il faut tenir compte des conventions collectives de quatre syndicats : l'Union des employés de scènes, l'Union des placiers et ouvreurs, l'Union des musiciens et l'Union des artistes.

Le réservoir de chanteurs disponibles mondialement est si restreint que des maisons d'opéra connues « gardent des vedettes vieillissantes dont les voix n'ont plus les qualités qui ont fait leur réputation ».

Les bons chanteurs sont tellement en demande dans le monde que même les bons cachets ne permettent plus un « choix idéal » dans la production des opéras.

M. Bélanger regrette qu'il n'existe pas au Canada de véritables maisons d'opéra, selon le concept européen du terme. Les producteurs canadiens bouclent chacune de leurs saisons avec des artistes « à la pige » de sorte qu'aucune stabilité ne peut être acquise.

À chacune des productions, tout est à recommencer au niveau du personnel, aussi bien pour les simples choristes que pour les chefs d'orchestre, souligne M. Bélanger.

« L'entraînement, la formation et le développement d'un style spécifique et d'une école de pensée bien précise ne peuvent naître puisque aucune permanence ni appartenance ne peut être assurée. »

Le problème des budgets d'opération est délicat, estime M. Bélanger, étant donné qu'il n'existe pas une politique d'aide basée sur une donnée fixe permettant de diviser selon des critères établis les sommes destinées aux maisons d'opéras du Canada.

« La difficulté de cette répartition d'octrois est amplifiée par l'ancienneté de certaines compagnies au détriment des plus récentes, par l'importance démographique et stratégique de certaines villes et par l'ampleur et le nombre des productions. »

Cette situation s'explique, selon lui, par le fait que « l'art lyrique ne constitue pas une priorité culturelle assez importante pour que notre société canadienne veuille y investir davantage ».

Finalement, dit M. Bélanger, « la seule carte qu'un producteur comme l'Opéra de Québec puisse jouer est celle de la sensibilisation ou du désir de réaliser une activité artistique de premier plan ».

TÉLÉVISION

2 CBFT

12.00 Première édition
12.15 Aujourd'hui la France
12.30 D'une série à l'autre « Secret diplomatique » (4 de 6)
13.30 Au jour le jour
14.30 Cinéma « C'est pas moi, c'est lui » fr. 80 avec Aldo Maccione, Valérie Mairesse et Henri Garcin
16.00 Félix et ciboulette
16.30 Minibus
17.00 Le vagabond
17.30 Carte d'identité

10 CFTM

12.00 Ici Montréal
12.15 Ciné Quiz « Le piment de la vie » amér. 83 avec Doris Day, James Garner et Edward Andrews
14.30 La petite maison dans la prairie
15.30 La bande a nimée
16.00 Les satellipopettes
16.30 Galaxie
17.00 Montréal en direct

17 RADIO-QUÉBEC

12.00 Le corps humain: le cerveau
12.30 Sciences et cultures
13.00 Quebec School Telecasts
13.30 Pause musicale
15.30 Droit de parole
16.30 Retraite-action
17.00 La période de questions

99 TVFQ (Câble)

12.00 C'est encore mieux l'après-midi
13.30 Ça va faire beau
14.30 À nous deux
15.00 Le nouveau théâtre de bouvard
15.15 Radio-France Internationale
16.00 Agression et génétique chez une termite européenne
16.30 L'Académie des neuf
17.10 Des images et des sons: au fait, qu'est-ce que la vidéo?
17.30 Le journal

35 QUATRE SAISONS (câble 5)

12.00 Les Pierrafeu
12.30 Le grand journal
13.00 De toute beauté
13.30 Les P'tites vues « L'agence Riptide » amér. 84 avec Perry King et Joe Penny
15.30 She-ra, princesse du pouvoir
15.50 Le petit journal
16.00 L'heureux retour
17.00 Action, réaction
17.30 Le grand journal

6 CBMT

12.00 Midday
12.57 Community notes
13.00 All My Children
14.00 Trapper John M.D.
15.00 Coronation Street
15.30 The Muppet show
16.00 Facts of Life
16.30 Vid kids
17.00 Video Hits
17.30 Three's Company

12 CFCF

12.00 Family ties
12.30 Pulse
13.00 Lifetime
14.00 Another World
15.00 General Hospital
16.00 Music vision
16.30 Take a Break with Matthew Cope
16.35 Wheel of fortune
17.00 The price is right

LES ENFANTS MAL AIMÉS
ON EN RETROUVE DANS VOTRE QUARTIER! ET CHEZ VOUS...
Réagissons
Québec

La télévision du mardi soir en un clin d'oeil

	18h00	18h30	19h00	19h30	20h00	20h30	21h00	21h30	22h00	22h30	23h00	23h30	00h00
2 CBFT (R.-C.) Montréal	Montréal ce soir		La clé des champs	La soirée du hockey (Éliminatoires) : *Flyers vs Canadiens*					Le Téléjournal Le Point/Météo/Sport		Cinéma : *De l'enfer à la victoire* —Fr. 1979 Avec George Peppard et Geo. Hamilton		
3 WCAX (CBS) Burlington	News (1 h.)		CBS News	Hollywood Squares	West 57th		Movie : *Ghost of a Chance* —É.-U. 1987 Avec Dick Van Dyke, Redd Foxx et Geoffrey Holder				News	T. J. Hooker (Série policière)	
5 WPTZ (NBC) Plattsburgh	News (1 h.)		Wheel of Fortune	M.A.S.H.	Matlock		Gimme a Break !	The Tortellis	Hill Street Blues		News	The Tonight Show (Ani.: Johnny Carson)	
6 CBMT (CBC) Montréal	Newswatch		The Facts of Life	Stanley Cup Playoffs : *Philadephia Flyers vs Montreal Canadians*						The National The Journal		Newswatch	Maude
10 CFTM (TVA) Montréal	Ici Montréal	Casse-tête	Cinéma : *Les enfants d'Atlanta* (1er/2) Avec Calvin Levels				Clair de lune		Ad Lib		Les nouvelles TVA Ici Montréal/Météo/sports		Cin.: *Aventures aux Philippines*
12 CFCF (CTV) Montréal	Pulse (information)		Entertainment Tonight	Lorne Greene New ...	Matlock		Moonlighting		Magnum, P.I.		CTV News 23h 20 : Pulse		Crazy Like a Fox
17 CIVM (R.-Q.) Montréal	Charlie Brown	Téléservices		Médecine apprivoisée	La réplique de l'opposition officielle au discours du budget				Ciné-mardi : *Attention, une femme peut en cacher une autre* —Fr. 1983 Comédie avec Miou Miou, Roger Hanin et Eddy Mitchell				
22 WVNY (ABC) Burlington	News	ABC News	Three's Company	The Benny Hill Show	Who's the Boss ?	Growing Pains	Moonlighting		The Dumb Waiter		News	Nightline	
24 CICO (TVO) Ontario	Polka Dot Door	Today's Special	Set Your Sails	Magic Shadows	Oil (4e)		Oppenheimer		Automating the Office	Dimensions in Science	Everybody's Business	Question Period Federal	
33 VERMONT ETV (PBS)	The MacNeil-Lehrer Newshour		Nightly Business Hour	Crossroads	Nova		Frontline		The Presidency and the Constitution		Movie : *Dark Mirror* —É.-U. 1946 Avec Olivia de Havilland et Lew Ayres		
35 QUATRE SAISONS Montréal	18h 15 : Premières	Agence tous risques		Double jeu	Cinéma : *Le braconnier de Dieu* —Fr. 1982 Avec Pierre Mondy, Jean Lefebvre et Annie Cordy				La conquête des étoiles		Grand journal/sport	Des agents très spéciaux	
99 TVFQ (télévision française)	La chance aux chansons	Des chiffres et des lettres	Des trains pas les autres	Roland Garros avec Martina Navratilova		Moi, je . . .		La splendeur de Moghol	Nv. théâtre de Bouvard	Le journal	Radio-France-Internationale		

CINÉMA

ASTRE I: (327-5001) — ***Secret of my success*** sem. 7 h 15, 9 h 20
ASTRE II: — ***Allnighter*** sem. 7 h 10, 9 h.
ASTRE III: — ***Gardens of stone*** sem. 7 h 15, 9 h 20
ASTRE IV: — ***Blind date*** sem. 7 h 10, 9 h.

BERRI I: (288-2115) — ***la Storia*** 2 h, 5 h 30, 8 h 30
BERRI II: — ***Le nom de la rose*** 1 h 30, 4 h, 7 h, 9 h 30
BERRI III: ***L'état de grâce*** 1 h 10, 3 h 10, 5 h 10, 7 h 10, 9 h 10
BERRI IV: — ***Cours privé*** 1 h 15, 3 h 15, 5 h 15, 7 h 15, 9 h 15
BERRI V: — ***Charlotte for ever*** 3 h 10, 5 h 10, 7 h 10, 9 h 10 — ***Le jeune magicien*** tous les jours 1 h 10

BONAVENTURE I: (861-2725) — ***Extrême préjudice*** tous les jours 7 h, 9 h
BONAVENTURE II: — ***Malone*** tous les jours 7 h 35, 9 h 35

BROSSARD I: (465-5906) — ***Extrême préjudice*** tous les jours 7 h 05, 9 h 10
BROSSARD II: (465-5906) — ***Sans pitié*** tous les jours 7 h, 9 h
BROSSARD III: — ***Secret of my success*** tous les jours 7 h 15, 9 h 30

CINÉMA CAPITOL: (849-0041) — ***Jason, le mort vivant*** 12 h 30, 2 h 20, 4 h 10, 6 h, 7 h 50, 9 h 40

CARREFOUR LAVAL 1: — ***L'état de grâce*** tous les jours 7 h 10, 9 h 10
CARREFOUR LAVAL 2: — ***The allnighter*** tous les jours 7 h 20, 9 h 25
CARREFOUR LAVAL 3: — ***Gardens of stone*** tous les jours 7 h 15, 9 h 35
CARREFOUR LAVAL 4: — ***37.2 le matin*** tous les jours 7 h 10, 9 h 35
CARREFOUR LAVAL 5: — ***Blind date*** tous les jours 7 h, 9 h 10.
CARREFOUR LAVAL 6: — ***Secret of my success*** tous les jours 7 h 05, 9 h 30

CINÉMA CHÂTEAUGUAY I: (698-0141) — ***La couleur de l'argent*** lun. au jeu. 7 h 30
CINÉMA CHÂTEAUGUAY II: — ***Le bras de fer*** lun. au jeu. 7 h 30, 9 h 15

CINÉMA V: 5560 ouest Sherbrooke (489-5559) — ***The color purple*** 7 h. — ***A Zed and two noughts*** 7 h 15 — ***The name of the rose*** 9 h 30 — ***Before stonewall*** 9 h 45

CINÉMA DE PARIS: (875-1882) — ***The allnighter*** 1 h 30, 3 h 30, 5 h 30, 7 h 30, 9 h 30

CINÉMA DU VILLAGE: 1220, Ste-Catherine est (523-3239) — ***Games*** 1 h, 2 h 40, 4 h 20, 6 h, 7 h 40, 9 h 20

CINÉMATHÈQUE QUÉBÉCOISE: (842-9768) — ***La rue des amours faciles*** 18 h 35 — ***Adua et ses compagnes*** 20 h 35

CINÉPLEX I: (849-4518) — ***Radio days*** 1 h 30, 3 h 30, 5 h 30, 7 h 30, 9 h 30
CINÉPLEX II: — ***Caravaggio*** 1 h 15, 3 h 15, 5 h 15, 7 h 15, 9 h 15
CINÉPLEX III: — ***Black widow*** 1 h 20, 3 h 20, 5 h 20, 7 h 20, 9 h 20
CINÉPLEX IV: — ***Hannah and her sisters*** 1 h, 3 h 05, 5 h 10, 7 h 20, 9 h 30
CINÉPLEX V: — ***84 charing cross road*** 1 h, 3 h, 5 h, 7 h, 9 h
CINÉPLEX VI: — ***Gothic*** 1 h 30, 3 h 30, 5 h 30, 7 h 30, 9 h 30
CINÉPLEX VII: — ***Room with a view*** 2 h, 4 h 20, 7 h, 9 h 20
CINÉPLEX VIII: — ***Swimming to Cambodia*** 1 h 05, 3 h 05, 5 h 05, 7 h 05, 9 h 05
CINÉPLEX IX: — ***Twist and shout*** 1 h 10, 3 h 10, 5 h 10, 7 h 10, 9 h 10

CINÉMA MONTRÉAL I: (521-7870) — ***Mission*** tous les jours 12 h, 2 h 20, 4 h 40, 7 h, 9 h 20
CINÉMA MONTRÉAL II: — ***37.2 le matin*** tous les jours 12 h 30, 2 h 40, 4 h 50, 7 h 05, 9 h 20

COMPLEXE DESJARDINS I: (288-3141) — ***Chambre avec vue*** 12 h, 2 h 15, 4 h 35, 7 h, 9 h 20
COMPLEXE DESJARDINS II: — ***Platoon*** 12 h 15, 2 h 35, 5 h, 7 h 25, 9 h 45
COMPLEXE DESJARDINS III: —
COMPLEXE DESJARDINS IV: — ***Le déclin de l'empire américain*** tous les jours 12 h, 2 h 15, 4 h 30, 7 h 10, 9 h 30

COMPLEXE GUY-FAVREAU/ O.N.F.: 200 ouest Boul. Dorchester, Mtl (283-8229) — ***Hugh MacLennan: portrait of a writer Two episodes from the life of Hubert Aquin*** 7 h, 9 h.

CONSERVATOIRE D'ART CINÉMATOGRAPHIQUE: (848-3878) — ***His girl Friday*** 19 h. — ***À bout de souffle*** 21 h

CRÉMAZIE: (388-4210) — ***Platoon*** tous les jours 7 h, 9 h.

DAUPHIN I: (721-6060) — ***Angel heart*** tous les jours 7 h 05, 9 h 25
DAUPHIN II: — ***Que la fête commence*** tous les jours 7 h 10, 9 h 30

DORVAL I: (631-8587) — ***Hot pursuit*** tous les jours 7 h 30, 9 h 30
DORVAL II: — ***Raising Arizona*** tous les jours 7 h 15, 9 h 15
DORVAL III: — ***Project X*** tous les jours 7 h, 9 h 20
DORVAL IV: — ***Lethal weapon*** tous les jours 7 h 05, 9 h 20

DÉCARIE I: (341-3190) — ***Secret of my success*** tous les jours 7 h, 9 h 15
DÉCARIE II: — ***Garden of stone*** tous les jours 7 h 20, 9 h 40

ÉLYSÉE I: (842-6053) — ***Violence et passion*** tous les jours 7 h, 9 h 15
ÉLYSÉE II: — ***Le 6e jour*** tous les jours 7 h 10, 9 h 20

FAIRVIEW I: (697-8095) — ***Children of a lesser god*** tous les jours 7 h, 9 h 15
FAIRVIEW II: — ***Steele justice*** tous les jours 7 h 15, 9 h 15

FAUBOURG STE-CATHERINE 1: — ***Gardens of stone*** 12 h 45, 3 h, 5 h 15, 7 h 30, 9 h 50
FAUBOURG STE-CATHERINE 2: — ***Secret of my success*** 12 h 30, 2 h 45, 5 h, 7 h 20, 9 h 45
FAUBOURG STE-CATHERINE 3: — ***Angel heart*** 12 h 30, 2 h 45, 5 h, 7 h 15, 9 h 35
FAUBOURG STE-CATHERINE 4: — ***Kangourou*** 1 h , 3 h, 5 h, 7 h, 9 h.

GREENFIELD I: (671-6129) — ***Project X*** tous les jours 7 h 15, 9 h 20
GREENFIELD 2: — ***Levy et Goliath*** tous les jours 7 h 10, 9 h 10
GREENFIELD 3: — ***Jason, le mort vivant*** tous les jours 7 h 20, 9 h 15

IMPÉRIAL: (288-7102) — ***Project X*** 12 h 30, 2 h 45, 5 h, 7 h 10, 9 h 20

JEAN-TALON: (725-7000) — ***Le bras de fer*** tous les jours 7 h, 9 h 15

KENT I: (489-9707) — ***Project X*** tous les jours 7 h 10, 9 h 20
KENT II: — ***Tin men*** tous les jours 7 h 15, 9 h 25

LE LAURIER: 5117 ave du Parc (495-4231) — ***3 hommes et un couffin*** 7 h 15 — ***Mauvais sang*** 9 h 30.

L'AUTRE CINÉMA: (722-1451) — ***Strictement personnel*** 7 h — ***Les fugitifs*** 7 h 30 — ***Journal intime*** 9 h — ***Pirates*** 9 h 30 (12 au 14 mai)

LAVAL I: (688-7776) — ***Hot pursuit*** tous les jours 7 h 20, 9 h 20
LAVAL II: — ***Jason, le mort vivant*** tous les jours 6 h, 7 h 55, 9 h 50
LAVAL III: — ***Project X*** tous les jours 7 h 05, 9 h 25
LAVAL IV: — ***Police academy 4*** 6 h, 7 h 55, 9 h 55
LAVAL V: — ***Steele justice*** tous les jours 7 h 30, 9 h 35

LAVAL-ODÉON I: (687-5207) — ***Antartica*** 7 h 15, 9 h 20
LAVAL-ODÉON II: — ***Le mal par le mal*** 7 h 30, 9 h 35

LAVAL 2000 1: (687-5207) — ***Le bras de fer*** tous les jours 7 h, 9 h
LAVAL 2000 2: — ***Platoon*** tous les jours 7 h 15, 9 h 30.

LOEW'S I: (861-7437) — ***Lethal Weapon*** 12 h 30, 2 h 40, 4 h 50, 7 h 05, 9 h 20
LOEW'S II: — ***Low blow*** 1 h 30, 3 h 20, 5 h 15, 7 h 10, 9 h 05
LOEW'S III: — ***My demon lover*** 1 h 25, 3 h 20, 5 h 15, 7 h 15, 9 h 15
LOEW'S IV: — ***Screen test*** 1 h 20, 3 h 20, 5 h 20, 7 h 20, 9 h 20
LOEW'S V: — ***Mannequin*** 1 h 30, 3 h 30, 5 h 30, 7 h 30, 9 h 30

OUIMETOSCOPE: (525-8600) — ***Anuta et Hommage à Norman McLaren*** lun. au sam. 7 h 30, 10 h. — dim. 2 h 30, 5 h, 7 h 30, 10 h. — ***Mon beau village*** lun. au sam. 7 h, 9 h. — dim. 1 h, 3 h, 5 h, 7 h, 9 h. — ***La dame de Shangai*** 7 h 30 — ***L'oeuf de serpent*** 9 h 30

PALACE I: (866-6991) — ***Hot pursuit*** 12 h 05, 2 h, 3 h 55, 5 h 50, 7 h 45, 9 h 40
PALACE II: — ***Steele justice*** 1 h 20, 3 h 20, 5 h 20, 7 h 20, 9 h 20
PALACE III: — ***Police academy 4*** 12 h 20, 2 h 10, 4 h, 5 h 50, 7 h 40, 9 h 30
PALACE IV: — ***The mission*** 12 h 15, 2 h 30, 4 h 45, 7 h, 9 h 15
PALACE V: — ***The aristocats*** tous les jours 12 h 30, 2 h 10, 3 h 50, 5 h 30 — ***Burglar*** tous les jours 7 h 30, 9 h 35
PALACE VI: — ***Crocodile Dundee*** 1 h 25, 3 h 25, 5 h 25, 7 h 30, 9 h 35

PARADIS I: — ***Bras de fer*** sem. 7 h 10, 9 h.
PARADIS II: — ***Le déclin de l'empire américain*** sem. 9 h 10 — ***Soleil d'automne*** sem. 7 h 10
PARADIS III: — ***Platoon*** sem. 7 h 10, 9 h 25

CINÉMA PARALLÈLE: (843-6001) —

PARISIEN I: (866-3856) — ***Blue velvet*** 12 h 45, 3 h, 5 h 15, 7 h 30, 9 h 40
PARISIEN II: — ***Manon des sources*** 12 h 05, 2 h 20, 4 h 40, 7 h, 9 h 20
PARISIEN III: — ***Descente aux enfers*** 1 h, 2 h 45, 4 h 30, 6 h 15, 8 h, 9 h 45
PARISIEN IV: — ***Crimes du coeur*** tous les jours 1 h, 3 h, 5 h, 7 h 05, 9 h 10
PARISIEN V: — ***Les aristochats*** tous les jours 12 h 30, 2 h 10, 3 h 50, 5 h 30 — ***Les enfants du silence*** tous les jours 7 h 15, 9 h 30

PLACE LONGUEUIL I: (679-7451) — ***Le bras de fer*** lun. au jeu. 7 h, 9 h.
PLACE LONGUEUIL II: — ***Platoon*** tous les jours 7 h, 9 h 15

PLACE ALEXIS NIHON I: (935-4246) — ***Platoon*** 1 h, 4 h, 7 h, 9 h 30
PLACE ALEXIS NIHON II: — ***Malone*** 1 h 15, 3 h 15, 5 h 15, 7 h 15, 9 h 15
PLACE ALEXIS NIHON III: — ***The allnighter*** 1 h 30, 3 h 30, 5 h 30, 7 h 30, 9 h 40

PLACE DU CANADA: (861-4595) — ***Blind date*** tous les jours 7 h 15, 9 h 15

PLACE DU PARC I: (844-9470) — ***Blue velvet*** tous les jours 7 h 20, 9 h 30
PLACE DU PARC II: — ***Betty Blue*** tous les jours 7 h 05, 9 h 20
PLACE DU PARC III: — ***Children of a Lesser God*** tous les jours 7 h 15, 9 h 30

SAINT-DENIS II: (845-3222) — ***Le bras de fer*** 1 h 15, 3 h 15, 5 h 15, 7 h 15, 9 h 15
SAINT-DENIS III: — ***la veuve noire*** 1 h, 3 h, 5 h, 7 h, 9 h.

SALLE DÉSILETS: (288-0262) — ***Afrique périlleuse, le Nil sauvage*** 20 h. (12-13 mai)

VERSAILLES I: (353-7880) — ***Hot pursuit*** tous les jours 6 h, 7 h 55, 9 h 50
VERSAILLES II: — ***Jason le mort vivant*** tous les jours 6 h, 7 h 50, 9 h 40
VERSAILLES III: — ***Descente aux enfers*** 6 h 05, 7 h 55, 9 h 45
VERSAILLES IV: — ***Police academy 4*** tous les jours 7 h 30, 9 h 30
VERSAILLES V: — ***L'enfant sacré du Tibet*** tous les jours 6 h 10, 8 h, 9 h 50
VERSAILLES VI: — ***Crocodile dundee*** tous les jours 7 h 30, 9 h 35

LE/THE CINEMA: (931-2477) — ***Crocodile dundee*** tous les jours 7 h 20, 9 h 20

YORK: (937-8978) — ***Raising Arizona*** 12 h 15, 2 h 05, 3 h 55, 5 h 55, 7 h 50, 9 h 45

SUR SCÈNE

L'AIR DU TEMPS 191 ouest St-Paul Montréal (842-2003) — Jazz tous les soirs, de 22h. à 02h.30 — « Le Trio Sylvain Provost » avec Sylvain Provost, guitare, Michel Demers, batterie, et Normand Trudel, basse, du 11 au 13 mai

AQUARIUM DE MONTRÉAL: La Ronde, Île Ste-Hélène (872-4656) — Ouvert tous les jours de 10h. à 17h.

BAR JAZZ 2080: 2080 rue Clark, Mtl (285-0007) — Bill Coon, guitariste, mar. à 21h. — Michael Gauthier, guitariste de jazz, mer. à 21h.

BAR LES JOYEUX NAUFRAGÉS: 161 est Ontario, Montréal (843-3808) — Francine Desjardins Jazz Enchantement, le 12 mai à compter de 22h.

BIDDLE'S JAZZ AND RIBS: 2060 rue Aylmer, Montréal (842-8656) — Les lundis, sessions d'improvisation à 19h. — Le Quatuor de Johnny Scott et Geoffrey Lapp, en permanence, dim. et lun. 19h. à 24h., mar. 20h. à 01h., mer. au ven. 17h. à 22h. — Le Trio de Charlie Biddle, en permanence du mer. au sam. à compter de 22h.

LE BIJOU: 300 rue Lemoyne, Vieux-Montréal (288-5508) — Trois tables de blackjack en opération du lun. au ven. de 17h. à la fermeture, et le samedi de 20h. à 03h. — La chanteuse Patsy Gallant interprète des succès de soul, R & B, et du palmarès, du mer. au sam. 2 spectacles par soir, du 6 au 30 mai à compter de 21h.30

BISTRO D'AUTREFOIS: 1229 St-Hubert, Mtl (842-2808) — La Boîte à Lily: Jusqu'à 22h. souper en musique avec Marie-Perle Quintin

CAFÉ CAMPUS: 3315 chemin Reine-Marie, Montréal (735-1259) — Mardi Retro, le 12 mai

CAFÉ DE LA PLACE: Place des arts (842-2112) — « Sarah et le cri de la langouste » adaptation de Georges Wilson, de la pièce de John Murrell, m. en s. Michèle Magny, du 8 avril au 23 mai, du mar. au sam. à 20h.

CAFÉ THÉLÈME: 311 est Ontario, Montréal (845-7932) — Jazz les vendredis et samedis à 21h.30

CAFÉ TIMÉNÈS: 4857 ave du Parc, Montréal (272-1734) — Tête-à-tête, du lun. au ven. à 18h. — Cinéma du mardi: Deer hunter, le 12 mai à 21h.

LA CAGE AUX SPORTS: 2250 rue Guy, Montréal (931-8588) — Billy Georgette, pianiste de Honky Tonk, en permanence, à compter de 17h.

CEGEP DE SAINT-HYACINTHE: Salle Léon-Ringuet, 3000 rue Boullé, St-Hyacinthe — Les étudiants de 3e année en interprétation et production du Cegep de St-Hyacinthe présentent « Fin d'été à Baccarat » de Philippe Minyana, m. en s. Louisette Dussault, du 8 au 17 mai, du mar. au dim. à 20h.

CENTRE CULTUREL CALIXA LAVALLÉE: 3819 rue Calixa Lavallée, Montréal — Le Théâtre de l'Avant-Pays présente « Le secret de Miris » théâtre de marionnettes pour enfants, du 11 mai au 5 juin, à 10h. et 14h.

CLUB BALATTOU: 4372 St-Laurent, Mtl (845-5447) — Tous les lundis et mardis soirs, Boubacar Diabaté, cora, à 22h.

CLUB G.M.: 22 rue St-Paul, Vieux Montréal (861-8143) — Live Jazz du lun. au ven. de 17h. à 21h. — Happy hours de 17h. à 21h.

CLUB MILES: 1200 Bishop (861-4656) — Tous les soirs l'Ensemble Elder Léger, à 17h.30

CONSERVATOIRE DE MUSIQUE DE MONTRÉAL: 100 est Notre-Dame, Montréal (873-4031) — Salle Gabriel Cusson: Examens de trombone, de 13h.30 à 15h.15 — Examens de tuba, de 15h.30 à 16h.30, le 12 mai

ÉGLISE QUEEN MARY ROAD: Angle Queen Mary Road et Finchley, Montréal — Récital d'orgue de Stephen Grant, le 12 mai à 20h.

ESPACE LIBRE: 1945 rue Fullum, Montréal (521-4191) — « Hamlet machine » de Heiner Mueller, m. en s. Gilles Maheu, production de Carbone 14, du 6 au 28 mai, du lun. au sam. à 21h.

LES FOUFOUNES ÉLECTRIQUES: 97 est Ste-Catherine, Montréal — Doc Lebrun, de France, et Les Taches, de Montréal, le 12 mai

HÔTEL LE CHATEAU CHAMPLAIN: Le Caf-'Conc', 1 Place Du Canada, Montréal (878-9000 poste 206) — « Fête des fêtes » spectacle conçu par Leonard Miller et George Reich, mettant en vedette Tracey Brian, chanteuse et actrice, ainsi que The Trotter Brothers, duo de marionnettistes, lun. au ven. 21h. et 23h., sam. 20h.30, 22h.30 et 00h.30

LE GRAND HOTEL: 777 Université, Montréal (879-1370) — Chez Antoine: les pianistes Christiane Côté et Roland Devèze du lun. au ven. 17h. à 01h., le sam. de 20h. à 01h. — Bar tour de ville: Pam Henry Quartet, du mar. au dim. de 21h. à 02h.

HÔTEL MERIDIEN: 4 complexe Desjardins, Mtl (285-1450) — Bar du Foyer: Deux pianistes sont en vedette, Tibor Ceasar, du lun. au ven. de 17h. à 20h. — Fred Naylor, du mar. au sam. de 20h. à 24h.

HOTEL REINE ELIZABETH: 900 ouest Dorchester, Montréal (861-3511) — « French Can-Can » comédie musicale sur le Moulin Rouge

LA CROISETTE: 1201 o. Dorchester (878-2000) — Jacques Ouellette, pianiste, du dim. au ven. 18h. à 23h.

LE PUZZLES: Hôtel du Parc, Montréal — « Anglo » comédie musicale, du mer. au dim. à 20h.30

L'ESKABEL: 1237 Sanguinet, Montréal — « L'inquisiteur incandescent » avec Claude Gai, du 8 au 24 mai, du mar. au dim. à 20h.30

LA LICORNE: 2075 St-Laurent, Montréal (843-4166) — « Le Night Cap bar » de Marie Laberge, m. en s. Daniel Simard, en prolongation jusqu'au 16 mai, du mar. au sam. 20h.30

L'ENTRE-TEMPS: Centre Sheraton, 1201 ouest Dorchester, Montréal (878-2000) — Discothèque, du mer. au sam. à compter de 21h.

LE POINT DE VUE: 1201 ouest Dorchester (878-2000) — Suzanne Berthiaume, harpiste, du lun. au dim.

L'IMPROMPTU: 1201 O. Dorchester (878-2000) — Gérard Lambert, pianiste-animateur, du lun. au sam. de 21h. à 02h.

MAISON-THÉÂTRE: 255 est Ontario, Montréal (288-7211) — « Bouches décousues » de Jasmine Dubé, du 2 au 17 mai, les sam. dim. 15h., le 13 mai à 10h., le 14 mai à 13h.30

PLANÉTARIUM DOW: 1000 ouest St-Jacques, Montréal (872-4530) — « Le ciel ce soir » spectacle gratuit, les lundis, français, 20h.30, anglais 19h.30 — « Au-delà de la quatrième dimension » du 2 avril au 21 juin — Spectacles français: mar. au ven. 13h.30, 20h.30, sam. 14h.15, 16h.30, 20h.30, dim. 13h., 15h.30, 16h.30, 20h.30 — Spectacles anglais: mar. au ven. 12h.30, 19h.30, sam. 13h., 15h.30, 19h.30, dim. 14h.15, 19h.30

RESTAURANT LA BODEGA: 3456 ave du Parc, Montréal (277-8320) — Le Théâtre de la Nouvelle Lune présente « La poche parmentier » de Georges Pérec, du 29 avril au 24 mai, du mer. au dim. à 20h.

RESTAURANT LA FORGE: 8375 Christophe-Colomb, Montréal (727-3729) — Soupers-dansant avec Jean-Marc Tardif, pianiste chanteur, du jeu. au dim. de 19h. à 24h.

RESTAURANT LES SERRES: 300 rue Lemoyne, Vieux Montréal (288-5508) — Alexander Kornik, violoniste tzigane, les jeu. ven. sam. de 19h.30 à 23h.

RISING SUN: 286 ouest Ste-Catherine, Montréal (861-0657) — Taj Mahal, blues, le 12 mai

SALLE FRED BARRY: 4353 est Ste-Catherine, Montréal (253-8974) — « Overground » d'Alice Ronfard et Pierre Moreau, m. en s. André Naud, du 14 mai au 7 juin

SALLE CLAUDE-CHAMPAGNE: 220 Vincent d'Indy, Montréal — Récital de chant, France Frenette, le 12 mai à 20h.

SALLE WILFRID-PELLETIER: PDA (842-2112) — OSM Concert gala, Charles Dutoit, chef d'orchestre, Pinchas Zukerman, altiste, 12-13 mai à 20h.

SALLE POLLACK: 555 ouest Sherbrooke, Montréal — David Sandall, clavecin, oeuvres de Byrd, Frescobaldi, Bach et Haydn, le 12 mai à 20h.

STATION 10: 2071 ouest Ste-Catherine, Montréal — Band of Bob, le 12 mai

THÉÂTRE ARLEQUIN: 1004 ouest Ste-Catherine, Montréal (288-4262) — Spectacle Broue du 29 avril au 24 mai

THÉÂTRE CENTAUR: 453 St-François-Xavier, Montréal (288-3161) — « The faith healer » de Brian Friel, du 7 avril au 24 mai — « Brighton Beach memoirs » de Neil Simon, m. en s. Elsa Bolam, du 14 mai au 14 juin

THÉÂTRE DES ÎLES: Île Notre-Dame — Concert Harmonie, Chorale J.F.P., Orchestre symphonique, au pupitre Gerald MacLeay, Raymond Grignet, le 12 mai à 20h.

THÉÂTRE MAISONNEUVE: PDA (842-2112) — Quartetto Della Scala, de Milan, oeuvres de Mozart, Borodine et Verdi, les 12-13 mai à 20h.

THÉÂTRE DU NOUVEAU MONDE: 84 ouest Ste-Catherine, Montréal (861-0563) — « Les deux jumeaux vénitiens » de Carlo Goldoni, traduction et adaptation Olivier Reichenbach, m. en s. Guillermo de Andréa, du 21 avril au 16 mai, du mar. au ven. 20h., sam. 16h. et 21h.

THÉÂTRE PORT-ROYAL: PDA (842-2112) — La compagnie Jean Duceppe présente « Le printemps, Monsieur Deslauriers » de René-Daniel Dubois, m. en s. Daniel Roussel, jusqu'au 16 mai, sem. 20h., sam. 17h. et 21h.

THÉÂTRE DE QUAT'SOUS: 100 est ave des Pins, Montréal (845-7277) — « Pour en finir une fois pour toutes avec Carmen » texte et m. en s. de Robert Lepage, du 21 avril au 17 mai, du mar. au sam. 20h.30, dim. 15h.

THÉÂTRE DU RIDEAU VERT: 4664 St-Denis, Montréal (844-1793) — « Le vrai monde » de Michel Tremblay, m. en s. André Brassard, du 15 avril au 16 mai, du mar. au ven. 20h., sam. 17h. et 21h., dim. 15h. (en prolongation jusqu'au 28 mai, à guichet fermé)

THÉÂTRE SAINT-DENIS: 1594 St-Denis, Montréal — La Cie Créole en spectacle du 12 au 16 mai

UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL: 200 Vincent d'Indy, Montréal — Salle B:484 — Concert de musique électro-acoustique, le 12 mai à 20h.

VILLE DE LASALLE: Place Newman, LaSalle — « La folie reprend de plus belle » nouveau spectacle du Cirque du Soleil, du 7 au 13 mai, 12-13 mai à 19h.30

THÉÂTRE DU PIGEONNIER: 138 Wellington nord, Sherbrooke (564-2060) — « Coeur de maîtresse » production du T.P.S. à Sherbrooke, m. en s. Denis Gagné, du 29 avril au 23 mai, du mer. au sam. à 20h.30

THÉÂTRE DE L'ÎLE: 1 rue Wellington, Hull (771-6669) — « 48 heures d'angoisse » de Francis Durbridge, traduction de Josée La Bossière, du 6 mai au 13 juin, du mer. au ven. 20h.30, sam. 19h. et 22h.

CENTRE NATIONAL DES ARTS: Ottawa — Salle Opéra: El Amor Brujo, ballet d'Antonio Gadès, le 12 mai à 20h.30 — Salle Théâtre: « La vérité des choses » de Tom Stoppard, du 14 au 23 mai, mar. au sam. 20h., matinée le 23 mai à 14h.

LES ANNONCES CLASSÉES 286-1200

INDEX DES REGROUPEMENTS DES RUBRIQUES

100-199 *Immobilier — Résidentiel*
200-299 *Immobilier — Commercial*
300-399 *Marchandises diverses*
400-499 *Offres d'emploi*
500-599 *Services*
600-699 *Véhicules automobiles*
900-999 *Avis*

LES ANNONCES CLASSÉES DU DEVOIR

Du lundi au vendredi de 8h30 à 16h00

Pour modifier, annuler ou placer votre annonce, téléphonez avant 14h30 pour l'édition du lendemain.

Pour placer votre annonce par la poste: C.P. 6033, succ. Place d'Armes, Mtl, H2Y 3S6

NOUS ACCEPTONS

PAR TÉLÉPHONE

286-1200

■ Propriétés à vendre 101

À STE-THÈCLE en Mauricie, 46 arpents boisés et culture. Maison neuve 16 X 16, 2 étages, non-aménagée. Très bonne construction. $19,500. 1-418-289-3464.

6737, IBERVILLE. 2 X 6½ + s-sol fini, avec entrée. Propre. Idéal pour bureau ou bachelor, cour. $178,000. Libre. 721-2879

A VENDRE À MONTRÉAL-NORD 5544, Charleroi. Duplex, $225,000. 322-0246, pas d'agents.

BROMONT Bungalow brique, 27 X 46, abri d'auto, construction supérieure, secteur recherché, près Parc industriel Bromont, à 1km. sortie 74, autoroute 10. Terrain 15,000 pi.ca., tapis, 4 c.c., 2 s.b., foyer au sous-sol. Prix: $63,750. Pas d'agent. 1-514-534-2488 ou 1-543-2261.

FABREVILLE Canadienne au bord de l'eau. 11 appartements et plus, sous-sol fini, 2 foyers. $179,000. 627-5639.

L.D.R. Duplex, 2 X 5½, salle familiale, bar, foyer, garage, sauna, 1970, rénovation en 84. Soir: 668-2262.

LORRAINE cottage détaché, 4 chambres à coucher, $210,000. M. Trentin, Mme pagé, 337-4641, Trust Général Courtier.

RICHELIEU 20 min. de Mtl, 254 13ème ave, maison pierre et stuc, rénovée, terrain 148 X 152. taxes $1,400. prix: $175,000., 658-5544.

ROSEMONT, 2 grands 4½ neufs, grande cour et stationnement, complètement rénové, moderne, tout chêne et marbre, $160,000. ferme, pas d'agents, bur: 721-8333, rés: 653-7519.

■ Propriétés à louer 105

BEAUPRÉ (½h. de Québec), à louer pour l'été, maison ancestrale, rénovée, près de la réserve faunique de Cap Tourmante, 1-418-524-5544.

LAVAL Ile Paton, maison de ville, 6½, bord de l'eau, garage, piscine, déneigement, entretien de gazon, $685., 681-0935.

■ Condos à louer 121

BOUCHERVILLE, maison de ville. Impeccable, 3 c.c., foyer, micro-ondes, lave-vaisselle inclus, piscine creusée chauffée, garage intérieur, parc privé. $950./mois. Soir: 655-2130

■ Condos à vendre 122

CENTRE-VILLE. Condo 4½, luxueux, béton, garage, grand balcon, 10ème étage. $145,000. 397-1761. VISITE: de 17h. à 20h.

CONDO-DOMAINE ANDRÉ GRASSET entrée privée, garage, M. Trentin, 337-4641. Trust Général Courtier.

JEANNE MANCE/LAURIER 9½, rez-de-chaussée, entièrement rénové, patio, cave. Libre 1er juillet, $130,000. 273-5078, 274-8631.

OUTREMONT. Demi sous-sol, 5½, rénové, beau quartier, stationnement privé, frais réduits. $85,000. 397-1761. VISITE: de 10h. à midi.

■ Maison Mobile 124

GRANDE MAISON MOBILE, 6½, grand garage, piscine hors-terre, remise, entrée asphaltée, terrain 125 X 125 clôturé, 1 km. de la Transcanadienne, 75km. de Mtl. $32,000. après 18h. 514-549-4606, 819-396-3394

■ Chalets à vendre 129

À VAL-DAVID Suisse, duplex, coquets 4½, 5½, tapis, foyers, vue panoramique, près ski. 663-1350.

ST-DONAT. Idéal chasse à l'arc et pêche: truite de ruisseau, chalet 4 saisons, isolé, à 2 milles de 1er. voisin. Avec terre à bois. $45,000. 1-819-424-3243

■ Chalets à louer 125

A L'ALPAGE, BLUE SEA LAKE
Équipé, belle plage
1-819-465-2862

LAC MEMPHRÉMAGOG, près St-Benoit du Lac. Bord de l'eau, endroit tranquille, privé. Cottage moderne, 3 c.c., 2 s.bain, tout équipé. $1,300-./mois. (Bail 1 an). 15 août 87, au 15 août 88. (514)737-6947. Fin de sem. (819)843-0809

■ Maisons de campagne à louer 137

MAISON de ferme avec dépendance, grand terrain boisé, idéal pour gentleman farmer. Sports d'été, équitation etc... 474-3218.

■ Maisons de campagne à vendre 141

ST LIN, maison canadienne avec emplacement, 7 arpents, possibilité d'animaux, $60,000. 1-439-7228.

TRINITÉ DES MONTS. Chalet et maison, 50 âcres, 2 lacs artificiels: 100 âcres, 3 lacs artificiels. Terrain et boisé (Réserve Rimouski). Idéal Parc à chevreuils. (418)-779-2922

■ Terres, fermes à vendre 145

LAURENTIDES. 45 min. Mtl. Boisé 40 âcres, avec refuge. Bord de route. $38,000. 397-1761

RÉGION MONT-MÉGANTIC. Fermette 90 âcres, vieille grange, hangar, cottage 6 pièces semi-rénové. Ruisseau, lac truites mouchetées, coin touristique, situé au pied du Mont-Mégantic. Futur centre astronomique et à 12 milles du futur centre de ski alpin, Gosford, $65,000. 1-819-888-2654

RÉGION MONT MÉGANTIC Fermette, 90 âcres, vieille grange, hangar, cottage de 6 pièces, semi-rénové, ruisseau, lac truites mouchetées, coin touristique, situé au pied du Mont Mégantic, futur centre astronomique et à 12 milles du centre de ski alpin Gosford. $65,000. 1-819-888-2654.

■ Terrains à vendre 149

LAC QUENOUILLE 1.25 heure de Montréal. Lot 43,000 pi.ca. minimum, facilité de services, borné, idéal pour 2e résidence, planche à voiles, ski nautique, belle plage, près Ste-Agathe, St-Jovite, Mont-Tremblant et Mont-Blanc. 622-4223.

SUTTON. Terrain vacant, à coustruire. 20,000 pi.ca. vue imprenable. 849-4115, soir: 273-5257

■ App. et log. à louer 160

A ROSEMONT. Spacieux 8½, 4 chambres fermées, appareils électro-ménagers, garage, cour, chauffé. $925. 632-9605

AMHERST près Radio-Canada, 6½ rénové, 3 chambres fermées, $650/mois, 521-7070.

BROSSARD DOMAINE NAPOLÉON
Hauts duplex et triplex avec mezzanine. Grands 5½ — 6½, avec garage. Nouvelles constructions de qualité. Tapis mur à mur, entrée lav./séch., autobus à la porte, prêt de tout. Juillet. PERRY HOLDINGS INC. Bureau de location: 8190, Naples, coin Napoléon. **656-1759, 676-2685**

C.D.N. LACOMBE et LOUIS COLLIN, 6½, haut duplex, près U. de M., chauffé. 1er. juillet. $850. Jour: 733-7888, soir: 341-1639

C.D.N. près U.de M., duplex, 7 pièces, garage, chauffage, eau chaude et électricité payés. 581-9286.

CANDIAC Beaux 4½, 5½, $415. et $475. Locataires de choix. 32 Place Mercier. 632-1824 et 382-7448.

LA MÉTÉO

Prévision de la carte du temps à midi aujourd'hui

Situation générale: une dépression située au sud de la baie de James crée des nuages accompagnés de précipitations qui progessent vers l'est et domineront sur les régions du Bas du fleuve et de la Basse Côte-Nord. A la suite de la perturbation, le ciel se dégage graduellement et les vents deviennent un peu plus vifs.

MONTRÉAL

Ensoleillé avec passages nuageux. Max.: 15. Mercredi: beau.

LEVER DU SOLEIL 5 h 28
COUCHER: 20 h 12

QUÉBEC

Régions de l'Abitibi-Témiscamingue: dégagement en matinée. Ensoleillé par la suite. Max.: 10. Vents modérés. Mercredi: ciel variable.

Réservoirs Cabonga et Gouin: nuageux avec averses dispersées en matinée et éclaircies en après-midi. Max.: 8. Risque de précipitations: 40 %. Mercredi: ciel variable.

Pontiac-Gatineau et la Lièvre: ensoleillé avec passages nuageux. Max.: 13. Vents modérés. Mercredi: beau.

Laurentides, Ottawa-Hull-Cornwall, Trois-Rivières et Drummondville: ensoleillé avec passages nuageux. Max.: 15. Mercredi: beau.

Québec, Estrie-Beauce: nuageux en matinée. Dégagement par la suite. Max.: 14. Vents modérés. Risque de précipitations: 20 %. Mercredi: beau.

Lac St-Jean, Saguenay, La Tuque, Réserve des Laurentides: nuageux avec averses dispersées. Des éclaircies en fin de journée. Max.: 5. Risque de précipitations: 40 %. Mercredi: plutôt nuageux.

Charlevoix et Rivière-du-Loup: nuageux avec averses dispersées en matinée. Dégagement graduel par la suite. Max.: 9. Risque de précipitations: 40 %. Mercredi: beau.

Rimouski-Matapédia, Ste-Anne-des-Monts et Parc de la Gaspésie: nuageux avec averses dispersées. Max.: 8. Risque de précipitations: 40 %. Mercredi: ensoleillé.

Gaspé et Parc Forillon: nuageux avec averses devenant dispersées en mi-journée. Max.: 10. Risque de précipitations: 80 %. Mercredi: ensoleillé.

Baie-Comeau, Sept-Iles: nuageux avec averses devenant dispersées en mi-journée. Max.: 7. Risque de précipitations: 70 %. Mercredi: ensoleillé.

Basse Côte-nord, secteur à l'ouest de Chevery, Anticosti: nuageux avec pluie intermittente. Max.: 7. Vents modérés. Risque de précipitations: 80 %. Mercredi: ensoleillé.

Secteur de Chevery et à l'est: nuageux et pluvieux. Max.: 7. Vents modérés. Risque de précipitations: 90 %. Mercredi: dégagement.

■ App. et log. à louer 160

CENTRE-VILLE, LAMBERT CLOSSE. Près Atwater, 3½ $425.,chauffé, éclairé, eau chaude fournie, coin paisible, très propre. Jour: 273-8683, soir: 933-8080

CENTRE-VILLE, LAMBERT CLOSSE. Près Atwater, 3½ $425., chauffés, éclairés, eau chaude fournie, coin paisible, très propres. Jour: 273-8683, soir: 933-8080

DE LAROCHE et Jean-Talon. Bas duplex, grand 5, boiseries, sous-sol fini avec bar, tapis et prélart en bon état, garage, cour. $800./mois. 276-5484.

GOUNOD 647. coin Foucher. 5½ 1er., 3 chambres fermées, rénové. 1er. juillet, $625. 486-1739

IDEAL POUR PERSONNE SEULE métro Beaubien, 4 pièces, 3e étage, $285.00/mois, non chauffé. 495-8064.

LAPRAIRIE
LOGEMENTS NEUFS. 4½, INSONORISÉS,**BÉTON:** MURS ET PLANCHERS. ENTRE $410. ET $460. INF: 659-2721 OU 658-3824.

LE SANCTUAIRE 2 chambres, 2 salles de bain, garage intérieur, $1,600./mois. 363-3329.

LUXUEUX haut de duplex, 7½, 2 s./bain, buanderie, près Collège Marie de France et université, libre immédiatement, ent. rénové, 735-3338, jour.

MÉTRO BEAUGRAND (rue Teillier)
4½. Entrée lav./séch., tapis.
Libre 1er juin. $385. 353-0500.

MEUBLÉS Superbes appartements et maisons, tout inclus. De 3 à 12 mois. **TROC-VACANCES, 288-4194.**

MONTRÉAL 3½, 4½, nouvel édifice, garage, bien situés, près du Sanctuaire, 1er juillet, Poppy 738-2421.

MONTRÉAL-NORD Lacordaire, 5½ chauffé, haut, 721-4212 ou 327-9064.

NOUVEAU-BORDEAUX. Très luxueux 6½, salle de jeux, bar, foyer, garage. $1,150. Aussi 4½, $480. 739-4319, 274-8948

OUTREMONT Boulevard Mont-Royal, duplex détaché, appartement 6½, luxueux, 277-4606.

OUTREMONT EN HAUT
Idéalement placé. Spacieux 8½, très luxueux, boiseries, chauffé, endroit calme. 274-2828, soir.

OUTREMONT contre métro, 6½, rez-de-chaussée, prise laveuse-sécheuse, calme, face parc, $550., 271-7071.

OUTREMONT, face Collège Stanislas, près prochain métro. Grands 4½ ($550.), 3½ ($425.). 272-7323, 272-0888

OUTREMONT, BLOOMFIELD, 7 pièces, rez-de-chaussée, 3 c.c., chauffé, cuisinière, entrée lav/séch. dans s/sol, 24' X 12'. 273-2386

P.A.T. 4½, très luxueux, super grand, style condo, insonorisé, mai juin gratuits, $475. 354-5288.

PARC LAFONTAINE 4½. Réfrigérateur, cuisinière, entrée lav./séch., non-chauffé, 3e étage, $450.
6½, entrée lav./séch. non-chauffé, $600. 271-7071

ROSEMONT, PARC ANGUS, neuf. Genre cottage 6½, luxueux, garage, foyer, bain tourbillon. $950. 722-8239, 323-6916

SECTEUR C.D.N. Grands 3½, 4½, complètement rénovés, porte-patios, entrées lav-séc., tapis, près métro, centre d'achats, 340-9357.

ST-LÉONARD, grand 5½, rdc, luxueux, s.sol, foyer, bar, garage, près toutes commodités, $880. Carl, 354-6240.

STANLEY, en haut de Sherbrooke. 3½ — 4½, chauffés, cuisinière, frigo. $485. à $650. 289-9760

VILLE ST-LAURENT
Luxueux 2½, 3½, 4½. Penthouses près centre d'achat Côte Vertu, tout équipés, chauffés, piscine intérieure, sauna. 336-8308, 334-9358.

■ App. et log. demandés 163

HOMME SEUL, demande logement: 3½ — 4½. Montréal ou Rive-Sud. En bas de $300. 819-537-4815

■ Bureaux à louer 251

A QUÉBEC
Bureaux et commerces, 1,000 à 3,500 p.c., édifice moderne, stationnement, libre, 418-687-5121, 418-827-5520.

A ST-HUBERT
ÉDIFICE: béton et verre, air climatisé, grand stationnement, arrêt d'autobus proximité.**514-676-2991**

BONI de $200,000. pour locataire professionnel, 11,000 pi.ca., emplacement rue Masson. 521-9102, 651-1904, demandez Johnny.

BOUL ST.-JOSEPH 1500 p.c. et 650 pi. ca., métro, chauffé. Sherbrooke est, 1500 p.c. 1er plancher. 522-8497.

BUREAU à sous-louer de 6 pièces, 1,450 pi.car., bail 3 ans, 1592 Jarry est, Montréal, 374-1011 de 8h. à 16.30h.

CÔTE-DES-NEIGES de 200 à 750 pi.ca. services compris. Prix très raisonnables. 731-3261.

LES COURS ST-DENIS
St-Denis et de Mont-Royal, à louer, magasins, bureaux et salle de montre, édifice prestigieux, stationnement, ascenceur, jusqu'à 70,000 pi. ca. Pour Info: M. Saraga au 737-8535.

OUTREMONT, Laurier/Hutchison. 1,000 pi.ca. Idéal pour clinique dentaire. 279-3346

SOUS-LOCATION. Partie de bureau d'avocats, à 1 professionnel compatible. 1350 sherbrooke ouest. 281-1955, soir: 737-7958

ST-DENIS et LIÈGE. Rez-de-chaussée. Espace à bureau, environ 750 pi.ca., chauffé, climatisé. Juillet, $1,650. 738-6568

■ Espaces commerciaux à louer 259

AMHERST 1,200 pi.ca., disponible immédiatement. 521-0432.

HENRI-BOURASSA 1012, 1,775 pi.ca. à louer ou à vendre. 662-3248, 374-2255.

LOCAL POUR ARTISTE à louer, 2,000 + 4,000 pi.ca., 809 Williams. 932-1630 ou 932-1696.

STE-ROSE 212 Boul. Labelle, 720 pi-.car. de plancher, vitrine en coin, très bien situé, 628-1202.

■ Espaces industriels à louer 268

A LAVAL. Parc Industriel. Nouvelle construction, 3,500 pi.ca. d'entrepôt, 500 pi.ca. de bureau privé. Occupation immédiate. 629-0400

LONGUEUIL, 2,800 à 32,000 pi.ca.
Quai de chargement
Jour: 677-4755, soir: 670-4986

■ Propriétés commerciales 269

PRÈS D'ATWATER Bâtisse commerciale, valeur $350,000. 8,000 pi.ca. de surface avec stationnement, bien éclairé, tout équipé. 935-4427.

■ Locaux à louer 275

BEAUBIEN 6895. Local commercial ou bureau, 54 X 15. 1er. juillet 87. $650-./mois. Réfrigérateur et climatiseur Lauris. 256-9135

LOCAL COMMERCIAL 1,500 pi.car., Boul. St-Jean-Baptiste, P.A.T., 645-2212.

■ Commerces à vendre 283

CIMETIÈRE D'AUTOS 15 arpents, 400 autos approx., garage 40 X 60, 12 milles du pont Pie 1X, offre raisonnable acceptée. 666-3751.

COMMERCE de copie de plans et de copie rapide. Établie depuis 5 ans, bien situé, bonne clientèle, Mme Pilon, 653-3437, 658-0070.

CUIR Magasin de sacs à main, peut être utile pour chaussures. 272-6291, demandez Sam.

DÉPANNEUR licencié, toute offre raisonnable acceptée, 353-5761.

DÉPANNEUR St-Césaire. Très bien situé. Licence bière et vin, loto. 1-469-2588.

DÉPANNEUR à St-Alphonse, avec maison et bâtisse, grand terrain, garage, aucun agent. 1-883-5578.

LAVAL-OUEST, DÉPANNEUR à vendre. Bon chiffre d'affaires. 1905 Boul. Arthur-Sauvé. 627-6460

RESTAURANT à vendre, $20,000. comptant, 4621 St-Jacques ouest, 933-4510.

■ Magasins à louer 299

OUTREMONT, Le Square Bernard, 1217 Bernard ouest, coin Bloomfield. 271-4250, 935-3103.

PIE IX Magasin (à louer) dans centre d'achat, disponible immédiatement. Fred Pfeiffer, 282-9636.

■ Matériaux de construction 340

Armoires cuisine sur mesures, chêne, pin, mélamine, direct. manufacturier. Gilles Richard Enr. 525-9585/259-7815

■ Ameublements 351

AMEUBLEMENT RAFFINÉ Doit vendre. Tapis persans et chinois en soie et autres. Horloge Grand-père Art Déco, antiquités, tableaux, objets d'art, lit cuivre king size, vidéo, micro-ondes Panasonic dimension 3, stéréo, télévision, salle à manger style Jacobin valeur: $17,000. pour $6,000., argenterie, cristal. 738-1230.

MOBILIER CHAMBRE, gris argent, 4 commodes 3 tiroirs, armoires 2 portes, tête et caisse de lit, armoire coin, matelas. Mobilier salon pin, bébé geisha, grand geisha, avec housse noire, table miroir, 2 étagères pin. Total: $3,200., pour $2,000. 277-6757, Adeline, après 18h.

MOBILIER DE CHAMBRE, 7 morceaux, PACANIER. $2,000. Aussi autres meubles divers. 731-0672

MOBILIER de bureau neuf et usagé. Meilleur prix en ville. **Ameublement Raymond Jasmin limitée. 337-1314.**

SUPER AUBAINE marchandise pour Café, importé d'Italie, comptoir avec frigidaire, comptoir crème glacée, table marbre, chaises en cuir. 843-3060.

■ Appareils électro-ménagers 355

CUISINIÈRE MOFFAT à vendre, blanche, 30 pouces, comme neuve. $200.00 négociable. 486-0518.

■ Mobiliers de bureau, accessoires 363

PHOTOCOPIEUSE neuve CANON NP 500 AF avec classeur automatique et 3 filières. $7,000. 672-7423.

■ Équip. de commerce 365

MACHINE à Popcorn mobile, avec permis, à Magog, 1-819-843-9753 ou 1-819-843-6918.

■ Ordinateurs 371

ACHAT — VENTE, échange d'ordinateurs. Toutes marques. 10 disquettes D.D.S, $4.49 **MARCHÉ INTERNATIONAL DE L'ORDINATEUR. Tel: 521-2625**

CONCEPTION LOGICIELS
sur mesure. Pour IBM PC. tous genres de programmations. LES LOGICIELS R.S.P. ENR. 670-0814

Système de traitement de texte WANG modèle WP5. Imprimante Wang, modèle 5541W, avec attachement. Très bonne condition, prix négociable. Incluant marguerites, disquettes 8 X 8, rubans et manuels d'instructions. Appelez: 284-0433.

■ Instruments de musique 375

VIOLON PIERRE CHARETTE. Fabriqué en 1979, à Crémonia Italie. 773-3014

■ Bois de foyer 383

SPÉCIAL PRINTEMPS!
Érable — merisier. Mtl. Rive-Nord. $37. la corde, minimum 5 cordes. 437-1679

■ Lingerie, Fourrures 385

PEAU DE CHÈVRE, authentique, couvrant lit double, $200. Sécheuse Vicking (110), $200. 374-3839

ROBE DE MARIÉE en soie des anges, avec dentelle imprimée et perlée, doublée en tulle, grandeur 7-8 ans. Prix discutable. 351-8572

■ Ordinateurs 371 **■ Ordinateurs 371**

ORDINATEUR ZÉNITH
ZF-148, 640K de mémoire, 2 lecteurs 360K, sortie série, sortie parallèle, commutateur Turbo, carte graphique couleur, écran comp. ambre. DOS 3.1 imprimante EPSON LX 86, incluant cable et tracteur.

***SPÉCIAL!* 1 759$**
ORDINATEUR MICRO-POLE
200, Boul. Brien
REPENTIGNY — 581-1902

04-06-87

■ Offres d'emploi 407 **■ Offres d'emploi 407**

LE DEVOIR
SOLLICITEURS(SES) DEMANDÉS(ES)
Temps plein ou partiel

Disponibilité: Lundi au jeudi, de 9h. à 21h. Vendredi, de 9h. à 14h30.

Exigences: Être âgé de 25 ans et plus
Facilité d'expression
Bonne diction
Bilinguisme un atout.

Salaire plus commission

Communiquez avec Marie-Claude Gaudet
844-7531
Entre 9h. et 21h.

JNO

■ Collections, monnaie, timbres 387

EXUP XVI
U.P.M. Exposition philatélique 15 au 17 mai, centre St-Mathieu, 7110, 8e avenue, Mtl. Vendredi 17h-21h, Sam. 10h-21h. Dim 10h-16h. Marchands, exhibits, souvenirs. Entrée libre, 655-3683.

■ On demande 389

ACHAT AU COMPTANT
Meubles usagés — antiquités — ménage au complet. VGC Inc. 735-4286.

■ Antiquités 391

ACHETONS VOS ANTIQUITES
Albert Antiquités 3762 St-Laurent 845-6802.

L'ATELIER
Restauration, décapage, meubles et boiseries. Spécialité finition meubles anciens, expérience 10 ans, 522-7123.

SET DE CUISINE $850.00, bahut $800.00, set de chambre $1,000.00, (décapés) après 18h. 279-3743.

■ Divers 399

PINS D'AUTRICHE; pour transplantation et "colorado spruce", environ 500, à vendre, 2 à 4 pieds de hauteur, 1-292-3789.

■ Offres d'emploi 407

SECRÉTAIRE LÉGALE ADMINISTRATIVE
Pour cabinet d'avocats, centre-ville.
Exigences: Solide expérience légale: civile, quelque corporatif, excellente connaissance du français et du traitement de texte. Avantages sociaux exceptionnels.Tél.: après 16:00, Mme Lahaye, **738-6019.**

14-05-87

■ Offres d'emploi 407

ESCORTES ET TÉLÉPHONISTES à domicile demandées. Travail payant. 621-4325

■ Hospitalier, santé, médical 467

PHARMACIEN(NE) demandé(e) pour la région des Basses Laurentides. Contacter 514-432-4383.

PHARMACIEN(NE) Temps partiel. 15 - 20 hrs. par sem. Rive-Sud. 658-2460, 348-9251. Fernand Lachance.

■ Personnel de bureau 471

COMMIS JUNIOR
Bilingue, rapide, autonome.
Lieu de travail: Vieux-Montréal
845-3196

15-5-87

■ Personnel de bureau 471

AVONS BESOIN SECRÉTAIRE
Bilingue: français anglais, sténo-dactylo. $570./sem. + prime bilinguisme + avantages sociaux, entièrement payés par employeur. Faire parvenir C.V. à C. Ducharme, C.P. 218, Anjou. H1K 4G6

■ Déménagement 551

A BAS PRIX, appelez PIERRE. Déménagement en tous genres. Estimation gratuite. 937-9491.

DEMANDEZ LUI N'IMPORTE QUOI OU PRESQUE. Ne partez pas sans lui. Fournissons boîtes. Estimé gratuit. 766-5314.

GILLES JODOIN TRANSPORT INC déménagement de tous genres, spécialité: appareils électriques. Assurance complète. 253-4374.

PETITS DÉMÉNAGEMENTS seulement. Bon prix, 1-439-2622.

POUR DÉMÉNAGER À BAS PRIX
Appelez-nous vite
au 769-3197.

■ Entretien, réparations, rénovations 559

A A A BON PRIX. Vous cherchez: personne pour effectuer vos travaux? Téléphonez-moi, il me fera plaisir de vous aider. 525-9128

BAS PRIX Rénovations intérieure/extérieure. Estimation: 259-8106.

CANADA FLOORING
Sablage fini plastique: $80./pièce., Cristal $100.. Aussi pose et peinture. 453-8457, 931-2456 poste 0086.

LYNE ET RÉJEAN ENR. Sablage .60c le pied carré. Travail par spécialiste, garanti. Tél. Réjean: 270-9359.

MICHEL DÉMOLITION strip, logements, brique, démolition hangars. 272-0685.

PEINTURE, PLOMBERIE. Gyproc, lavage de tapis, maintenance générale. Appelez Gilles, frais virés: 1-431-0938

RÉNOVATION QUÉBEC INC. intérieur, extérieur, menuiserie, gyproc, céramique, finition sous-sol, toiture en bardeaux, etc... 656-2241.

RÉPARATION: brique, ciment.
RÉNOVATION: DE TOUS GENRES
LAJOIE MAINTENANCE, 642-7955

RENOVATION GENERALE: Spécialité, joints de brique, toiture tous genres, 322-9877, 387-1563.

■ Entretien, réparations, rénovations 559

SPÉCIAL PRINTEMPS
Lavage murs et plafonds
721-2936: André

■ Lavage, nettoyage 567

LE PRINTEMPS EST ARRIVÉ
Spécialiste en lavage de vitres, lavage de murs, de plafonds, ainsi que peinture. Estimation gratuite. 465-2592.

■ Peintres, peinture 571

A BON COMPTE
PEINTURE: intérieur — extérieur
491-4499

ATTENTION
Le printemps arrive!!!
Prendrais contrat de peinture intérieure, extérieure, petites réparations de tous genres. 15 ans d'expérience. Prendrais aussi contrat de maintenance. Lavage murs, tapis, etc... 651-3477.

PEINTURE intérieure et extérieure. Très bon prix, estimation gratuite. Gallard Enrg.: 622-1457.

PEINTURE intérieure et extérieure, lavage de murs, plâtre à bas prix. André: 522-6380, 728-8139.

■ Terrassement, paysagiste 583

PAYSAGISTE DU QUÉBEC
Pavé uni, ciment, asphalte
324-5856

PAYSAGISTE-TERRASSEMENT EN BOIS
Entrepreneurs Brazeau Inc. 254-8384.

■ Cartes d'affaires 587

DISTRIBUTIONS LANDRY & ASSOCIÉS
Spécialiste de mise en marché
Vous avez un nouveau produit? Nous pouvons effectuer la mise en marché.
Pour plus de détails, veuillez contacter
(514) 437-0728

15-05-87

LES ANNONCES CLASSÉES DU DEVOIR 286-1200

■ Cartes d'affaires 587

POUR VOS TRAVAUX de secrétariat. Adressez-vous à **Lyne Deslauriers Secrétariat. 625-9795**

■ Occasions d'affaires 591

A VENDRE, CHAÎNE DE FRANCHISES Belle opportunité, croissance fantastique. Au sud de l'Ontario, Ste-Catherine. Tel: (1-416) 682-6668

BIJOUTERIE existante depuis 1891, offre possibilité de franchise, votre investissement, votre administration, notre nom, notre supervision, 1-819-375-3264.

COMMERCES, INDUSTRIES, PROPRIÉTÉS en difficulté financière. Appelez sans frais. Avons probablament la solution. PLACEMENTS MÉTROPOLITAIN, 256-2418

■ Hypothèques 594

ACCEPTONS en 7 jours 1ère et 2ième hypothèque. Caisse Populaire St-René de Goupil. 321-2610.

■ Bateaux, moteurs, yachts, voiliers 675

GONDOLE(house boat), 48 pieds, couche 6, tout équipé, moteur diésel. 1-819-569-1510.

GRAMPIAN 26, 1973, Johnson 15 équipé, $16,000. Faites vite, 514-243-6516.

PETERBOROUGH 79, 24 pi. moteur 351 po.cu., 235 c.v., toit campeur neuf tout équipé, avec toilette, frigo, cuisinière. $21,000. 365-1389

SEA RAY 1983, 28 pi., 10 pi. largeur, 2 Mercruiser 488, tout équipé A à Z comme neuf. Soir: après 18h. 1-227-6636, jour: 497-1240.

Avez-vous 2 minutes?
C'EST LE TEMPS QUE CELA PREND POUR FAIRE PARAÎTRE UNE ANNONCE DANS LES ANNONCES CLASSÉES DU **DEVOIR**
286-1200

AVIS

Les annonceurs sont priés de vérifier la première parution de leurs annonces.

Notre journal se rend responsable d'une seule insertion erronée.

Toutes erreurs, annulations, plaintes doivent être soulignées avant 14h30 pour être corrigées ou annulées le lendemain.

(Lundi au vendredi)
286-1200

■ Roulottes, tentes-roulottes, motorisés 687

MOTORISÉES HOLIDAIRE 1987
— Choix de modèles
— Livraison immédiate
POUR LE MOIS DE MAI
Air Climatisé Gratuit
AUTO PIER LACHAPELLE
588-3619 588-3323

22-05-87

■ Camions à vendre 691

CHEVY VAN 1981, modèle long, carosserie bleue, (immaculée), mécanique, 30,000 milles, impeccable, intérieur isolé, 305 automatique, économique, servos-freins-direction, AM/FM stéréo. UN VRAI BIJOU. $4,975. Particulier. 643-1934

SUZUKI SJ 410 1984, très bonne condition, $4,200. Sylvain, 766-9092.

■ Automobiles à vendre 695

AUDI 4000 GT 84
Condition exceptionnelle, 6 mois garantie totale par Audi. Seulement $13,500. pour vente rapide. 737-2608

AUDI 5000 Turbo, 1984, en excellente condition, noire, intérieur cuir beige. Peinture neuve. $17,000. négociable. Gilles, jour: 284-2929, soir: 462-2912.

BESOIN URGENT
AUTOS-CAMIONS
De 82 à 87, Michel Trudeau Auto, 5555 Iberville, 526-0408.

BMW 318, 1984, grise foncée, 86,000km, entretenue avec soin, superbement bien conservée, $14,500. 620-7060.

BMW 533I 1984, 54,000km, gris anthracite métallique, suspension Hartge, "Bilstein", pneus Pirelli P700 225-50-16, 8 "mags", plusieurs extra, excellente état, $30,000. 661-8082, 667-4940.

BMW 535I 1985, 33,000km, automatique, différentiel auto-bloquant, "Bilstein", "mags momo star", balance de garantie 14 mois, comme neuve, $32,000. 663-8858.

CADILLAC SEDAN DE VILLE 85, intérieur extérieur rouge, 24,000km. garantie prolongée transférable 5 ans. Millage illimité. $23,000.
663-5376

CAMARO 728, 86, 10,000km. toute équipée, T-Top, air climatisé, $16,450. 667-5590, 668-2836, 662-8098

CITROEN Pallas injection 70, Pallas manuel 68, station 70, service/pièces. Citroën Chambly. 658-3863.

CORVETTE 1986, 40,000km. complètement équipée, gris métallique, $31,000., négociable. Maurice, 842-5851, 8h. à 17h.

CORVETTE 77, originale, 34,000m. toute équipée, 1 seul propriétaire, femme. $10,500. après 18h. 681-1311

CORVETTE 86, gris charcoal, intérieur cuir gris. Garantie jusqu'en 1990. Toutes options. $32,000. Demandez Luc, 861-7856

DAYTONA TURBO 84 5 vitesses, 70,000 km, impeccable, garantie or, meilleure offre, 722-8653, 283-5733.

JAGUAR 1985, 39,000km, 12 cylindres, complètement équipée, charcoal métallique, intérieur gris, excellent état, $36,000. 989-2052.

PORSCHE 911, Carrera 1985, 33,000km, coupé, int./ext. noir, toit glissant, sièges de cuir électriques, roues 16", pneus P7, "positraction", garantie prolongée mars 88, $55,800, 337-3321, 697-1293.

PORSCHE 944, 1986, gris charcoal, intérieur noir, entièrement équipée. $37,750. Jour: 849-2375, soir: 622-9651

VOLVO Turbo 1984. Bleue, 2 portes, air, manuelle, 52,000km. A-1., $15,000. Lundi au vendredi, 9h. à 5h. 282-1505

■ Décès 909

DE TILLY, Armand
à St-Laurent le 10 mai 1987 à l'âge de 100 ans et 5 mois, est décédé M. Armand De Tilly (autrefois Major du 22e régiment). Epoux de feu Berthe Bélanger, il laisse dans le deuil sa petite Zoé ainsi que son beau-frère, ses neveux et nièces. Les funérailles auront lieu jeudi le 14 courant. Le convoi funèbre partira des Salons Urgel Bourgie Ltée et J.R. Deslauriers Ltée, 790 boul Ste-Croix, pour se rendre à l'église St-Hypolite où le service sera célébré à 10 heures et de là au cimetière de Notre-Dame des Neiges. heures de visite de 7h à 10h. et mercredi de 2h à 5h. et de 7h. à 10h. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

■ Décès 909

OSTIGUY, P. Germain à St-Césaire, le 9 mai 1987, à l'âge de 70 ans, est décédé, M. P. Germain Ostiguy, époux de Suzanne Messier. Outre son épouse, il laisse dans le deuil, ses enfants: Claude (Cécile Lalande), Louise, Claire (Régis Lapierre), Lucille (Denis Tougas), Marcel (Monique Chabot), François (Gaétane Veillette), Jeanne, Richard, Thérèse (Jean-Guy Gauthier). Ses petits enfants: Patricia, Catherine, Julie, Kim, Dominique, Louis-Philippe, Jean-François, Maude, Marie-Hélène, Geneviève, Sara, Virginie. Ses frères et soeurs: M.Mme. Gérald Ostiguy, M. Mme. Gilles Ostiguy, Mme. Lucie Ostiguy. Ses belles soeurs et beaux frères: M. Jean-Maurice Messier, M. Mme. Rosaire Messier, M. Mme. Jules Messier, M. Mme. Charles Royer, M. Paul Messier, M. Mme. Denis Turcotte, M. Mme. Paul Tétreault, de nombreux neveux et nièces.
Exposé aux Salons Funéraires Yvon Desnoyers & Fils, 1521 rue St-Paul, St-Césaire. Les funérailles auront lieu mercredi le 13 courant à 10 heures, à l'église St-Césaire. L'inhumation suivra au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Prière de ne pas envoyer de fleurs. Des dons à la Société Canadienne du Cancer seraient très appréciés. Heures de visites, mardi de 2 heures à 5 heures et de 7 heures à 10 heures. Mercredis, de 9 heures à 10 heures.

Soeur JULIENNE AUGER, C.N.D. à Montréal, le 11 mai 1987, à l'âge de 68 ans, est décédée Soeur Julienne Auger, (Soeur Ste-Croix du Rédampteur). Native de Ste-Croix de Lotbinière, Soeur Julienne Auger à fait profession à la Congrégation de de Notre-Dame en janvier 1944. Outre les membres de sa famille religieuse, Soeur Julienne Auger laisse dans l'attente du revoir son frère Camille et Mme Pierrette Léveillée, ses belles-soeurs Mme Marchand et Paulette Fleury, plusieurs neveux et nièces ainsi que de nombreux amis. Pédagogue émérite, Soeur Julienne a oeuvré dans l'éducation et l'enseignement à plusieurs niveaux, particulièrement à la formation des maîtres. Avec Soeur Marie-Marcelle Desmarais, elle a été responsable de l'animation socioculturelle, para-scolaire « La Résidence », à l'école communautaire Ste-Catherine. Plusieurs autres organismes ont bénificié de ses talents et de son dévouement, entre autres: Les Congrégations Mariales, Le Comité de Planification du Conseil des Oeuvres de Montréal, L'Institut de Formation et de Rééducation de Montréal. Les fénérailles auront lieu le 13 mai 1987 à 14:00 heures, en la Chapelle de la Maison-mère, 4873, Avenue Westmount, à Montréal. Inhumation au Cimetière Notre-Dame-des-Neiges. Direction: Alfred Dallaire Inc.

PRIÈRE AU ST-ESPRIT

St-Esprit toi qui éclaircis tout, qui illumines tous les chemins pour que je puisse atteindre mon idéal, toi qui me donnes le don divin de pardonner et oublier le mal qu'on me fait et qui est avec moi dans tous les instants de ma vie, je veux pendant ce court dialogue te remercier pour tout et confirmer encore une fois que je ne veux pas me séparer de toi à jamais, même et malgré n'importe quelle illusion matérielle. Je désire être avec toi dans la gloire éternelle. Merci de ta miséricorde envers moi et les miens. (La personne devra dire cette prière pendant trois jours de suite. Après les 3 jours, la grâce demandée sera obtenue même si elle pourrait paraître difficile. Faire publier aussitôt que la grâce a été obtenue sans dire la demande, au bas mettre les initiales de la personne exaucée).

S.V.

MARCEL BEAUDOIN

À Montréal, le 10 mai 1987, à l'âge de 60 ans est décédé M. Marcel Beaudoin, maître-relieur et enseignant (Polyvalente Calixa-Lavallée), époux de Raymonde Dumais. Outre son épouse, il laisse ses enfants; Ginette (Michel Forest), Raymond (Louise Léger), Chantal (Jean Mercier), Bertrand (Chantal Globensky), Renée (Bernard Martin), 6 petits enfants: Stéphanie, Simon, Virginie, Alexandre Forest, Guillaume, David Beaudoin, ses soeurs Suzanne, Nicole (Bernard Tanguay), ses beaux-frères et belles-soeurs, René Dumais (Rolande), Paulette (Pierre Pesant), Paulette (Pierre Pesant), Liliane (Robert Brisette).

Les funérailles auront lieu jeudi le 14 courant. Le convoi funèbre partira des Salons Urgel Bourgie Ltée et J.C. Roy, Enr., No 7018 de Marseille, pour se rendre à l'église St-Donat où le servicesera célébré à 13 heures. Et de là au cimetière de Ste-Dorothée lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

Un mot vous échappe... le petit Robert le rattrape.

LES MOTS CROISÉS

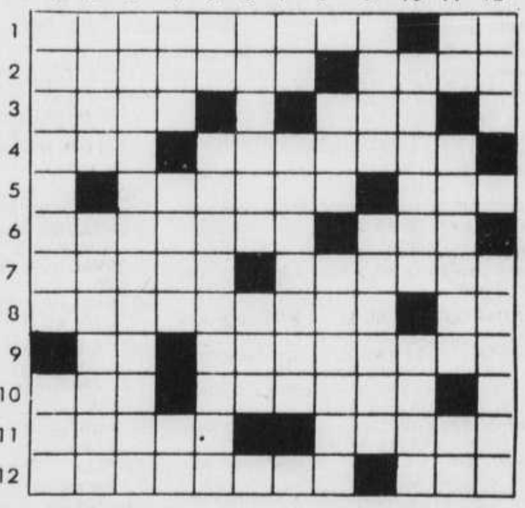

Horizontalement

1—Action de dépister. — Négation.
2—Métal rare. — Eau de vie.
3—Gros nuage épais. — Reptile.
4—Gaz qui forme l'atmosphère. — Supérieure d'un monastère de femme.
5—Plante de la famille des graminacées. — Arme à jet portative.
6—Canard à bec rouge. — Unité de mesure de travail.
7—Seul. — Oiseau coureur.
8—L'une des trois vertus théologales. — Télévision.
9—Interjection. — Cécité plus ou moins complète.
10—Jardin zoologique. — Roche susceptible d'éclater lors de la congélation de l'eau.
11—Quantité de gerbes qu'on met en une fois sur l'aire. — Coloris du visage.
12—De la Bresse. — Attache.

Verticalement

1—Puissance. — Rivière de l'Irak.
2—Sorte de boite. — Mettre surun siège.
3—Passereau.
4—Colère. — Prend par ruse. — En matière de.
5—Silicium. — Ce qui est dû d'un revenu quelconque.
6—Coiffure des Orientaux. — Conscience.
7—Avant-midi. — Qui dure deux ans.
8—Étonnement. — Intensité.
9—Dieu de l'amour. — Agace.
10—Imprévu. — Organe de la vue.
11—Sans vêtement. — Pieds de coq. — Nickel.
12—Troublé. — Inflammation de l'uvée.

Solution d'hier

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1	F	I	B	R	I	L	L	E	■	S	O	C
2	A	L	L	U	V	I	O	N	N	E	R	A
3	I	L	O	T	■	A	C	T	I	V	E	S
4	S	U	C	■	O	■	A	E	D	E	■	E
5	A	S	A	N	S	O	L	■	A	R	C	■
6	B	O	G	U	E	■	E	S	T	E	R	A
7	L	I	E	R	R	E	■	A	I	■	E	M
8	E	R	■	A	■	M	■	L	O	U	P	E
9	■	E	N	G	A	I	N	A	N	T	E	■
10	L	■	A	H	U	R	I	R	■	I	L	E
11	A	D	R	E	T	■	F	I	L	L	E	S
12	S	U	D	■	O	R	E	E	■	E	S	T

L'ACTUALITÉ BOURSIÈRE

Montréal, mardi 12 mai 1987

MONTRÉAL

Les pétrolières bouent

Les pétrolières étaient de nouveau en ébullition, hier, à la Bourse de Montréal, alors que l'indice général du marché a fermé la séance en hausse de 6.33 points, à 1902.48. En tout 8,271,409 actions ont changé de main contre 8,175,302 vendredi dernier. Les pétrolières ont enregistré un gain de 22.16 à 1839.88 et les services publics ont progressé de 8.95 à 1568.11. Par contre, les forestières ont abandonné 15.98 à 3217.86.

Le titre Toronto-Dominion, en hausse de 1-8 s'est traité à 160,961 exemplaires. Louvem a monté de 30 cents à $2.50 et 284,830 actions ont circulé dans le marché.

Parmi d'autres valeurs qui ont attiré l'attention, Memotec a cédé 3-8 à $27 7-8, Power 1-4 à $17 7-8, Imasco 1-8 à $34 7-8 et Noverco 1-8 à $13 3-8. CAE a gagné 3-8 à $11 3-8, Falconbridge 1-8 à $23 1-4 et Bell Development 15 cents à $4.20.

Sur 699 titres mis en jeu 274 étaient gagnants, 260 perdants et 165 stables.

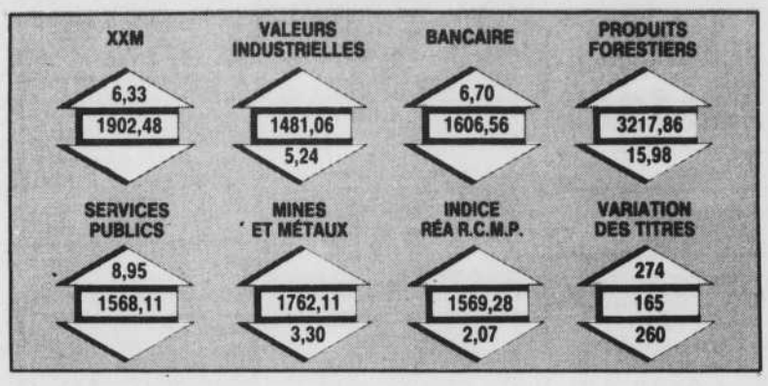

TORONTO

Tendance à la hausse

La tendance était en hausse et une forte activité régnait, hier, à la Bourse de Toronto. L'indice composé a clôturé sur un gain de 6.43 points, à 3824.54. Quelque 28.64 millions d'actions ont été échangées comparativement à 33.72 millions vendredi.

Dans les industrielles, Inco a gagné 1-8 à $25 7-8; Falconbridge 1-4 à $23 1-4; Laidlaw B 1-2 à$30 1-2; Nova Alberta A 1-8 à $9, et International Pagurian cinq cents à $3.30. Dome Petroleum a perdu six cents à $1.39; Alcan 1-4 à $40 3-8; Imasco 3-8 à $34 5-8; MacMillan Bloedel 5-8 à $24 7-8, et Cadillac Fairview 1 1-2 à $33 1-4. Dans les mines, LAC Minerals a gagné 1 3-4 à $49 1-4; Consolidated TVX 7-8 à $20, et Emerald Lake 3-4 à $10 3-4. American Barrick a cédé 1 1-8 à $51 7-8 et Teck Corp. B 3-4 à $33 1-4. Dans les pétroles, Renaissance gagne 3-4 à $22; Consolidated Norex 1-2 à $5 3-4 et Poco Petroleum 3-8 à $16 1-2. Pancanadian Petroleum abandonne 3-4 à $34 1-4 et Asamera Inc. 1-8 à $14 1-4.

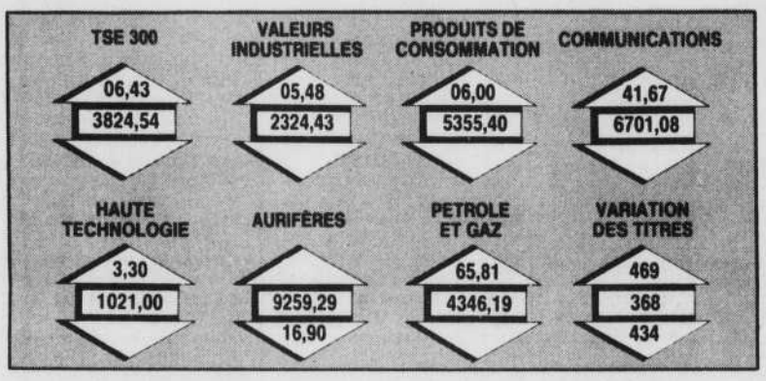

NEW YORK

La tendance se replie

La tendance s'est nettement repliée vers la fin de la séance lundi à Wall Street, après avoir enregistré de fortes avances, dans un marché très actif. En progression de plus de 45 points dans les premières transactions, l'indice Dow Jones des valeurs industrielles est demeuré fort soutenu jusqu'à 15 heures locales lorsqu'il a entamé une désescalade assidue. Il a clôturé à 2,307.16 en baisse de 15.14 points. Quelque 204 millions d'actions ont été échangées. Le nombre des hausses est toutefois demeuré supérieur à celui des baisses: 811 contre 769. 400 titres ont été inchangés.

Selon les analystes, les investisseurs ont été encouragés par le raffermissement du dollar sur les marchés monétaires et par l'annonce que les grandes institutions financières avaient participé plus largement que prévu aux adjudications du Trésor américain la semaine dernière. Leurs achats ont par ailleurs contribué aux avances initiales, mais les prises de bénéfice ont ensuite renversé la tendance, ont-ils ajouté.

Exxon a progressé de 1 7-8 à 88 1-2 Du Pont a gagné 1 1-8 à 118; Litton est monté de 3-4 à 91 1-4. Unisys a cédé 3 3-4 à 117 1-8; Dun and Bradstreet a perdu 3 7-8eà 121; ITT est tombé de 2 1-2 à 53.

Parmi les valeurs canadiennes cotées à New York, Alcan a perdu 1-8 à $45 5-8; Canadian Pacific 1-4 à $18 1-2; Dome Mines 1-8 à $15 7-8, et Northern Telecom 1-2 à $39 3-4. BCE a gagné 1-8 à $31 1-8; McIntyre Mines 3-8 à $35 1-8; Seagram 5-8 à $74 5-8; TransCanada Pipelines 1-4 à $14 3-8, et Westcoast Transmission 1-4 à $13.

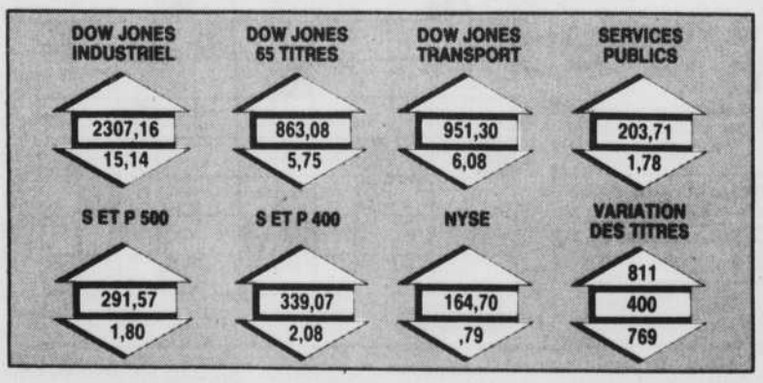

DEVISES

Voici les taux des devises étrangères tels que fournis hier matin par la Banque Nationale. Les cotes sont en monnaie canadienne et varient d'une banque à l'autre.

Afrique du Sud	Rand	0.6621	Hong Kong	Dollar	0.1710
Afrique franco	Franc CFA	0.004445	Inde	Roupie	0.1060
Allemagne-Ouest	Mark	0.7425	Israël	Sheqels	0.8447
Antilles Angl.	Dollar	0.4950	Italie	Lire	0.001030
Australie	Dollar	0.9510	Jamaïque	Dollar	0.2471
Autriche	Schilling	0.10560	Japon	Yen	0.009527
Bahamas	Dollar	1.3336	Liban	Livre	0.01166
Belgique	Franc	0.02821	Mexique	Peso	0.001119
Danemark	Couronne	0.1975	Norvège	Couronne	0.1997
Espagne	Peseta	0.010598	Nouv.-Zélande	Dollar	0.7695
États-Unis	Dollar	1.3336	Portugal	Escudo	0.009598
Finlande	Mark	0.3057	Royaume-Uni	Sterling	2.2251
France	Franc	0.2222	Suède	Couronne	0.2128
Grèce	Drachme	0.009965	Suisse	Franc	0.9024
Hollande	Florin	0.6584	Vénézuela	Bolivar	0.05272

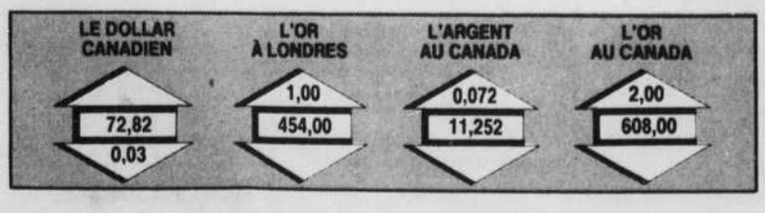

Memotec réduit de $ 100 millions sa prochaine émission d'actions RÉA

MICHEL VAN DE WALLE

(PC) — Memotec Data Inc. réduit à environ $ 50 millions, plutôt que les $ 150 millions prévus à l'origine, la somme qu'elle ira recueillir dans le public par le biais de sa nouvelle émission d'actions.

Cette décision est l'une des deux conséquences les plus immédiates de l'entente de financement survenue à la fin de la semaine dernière entre Memotec et les Entreprises Bell Canada. L'autre grande conséquence de cette transaction est de faire d'EBC l'actionnaire principal de Memotec Data.

Lors d'une rencontre avec la presse hier à Montréal, le président et chef de la direction de Memotec Data, William McKenzie, a indiqué que le nombre d'actions émis oscillera entre 1.7 et 2 millions, ce qui permettra de recueillir « entre $ 50 et $ 60 millions ». Le prix final de l'action reste à fixer mais EBC les a payées $ 28, ce qui d'ailleurs a propulsé le cours des titres de Memotec Data à ce niveau sur les marchés boursiers.

« Je sais que plusieurs petits investisseurs qui voulaient acheter de nos actions seront déçus par cette réduction du nombre de titres disponibles, a reconnu M. MacKenzie. Mais nous préférions faire en sorte que nos actionnaires actuels soient heureux. »

La nouvelle d'une entente d'une valeur de $ 196 millions entre Memotec et Entreprises Bell Canada à la fin de la semaine dernière a surpris la plupart des observateurs qui s'attendaient plutôt à voir se concrétiser un accord avec Telecom Canada. En effet, depuis que Memotec Data avait vu son offre d'achat pour la société d'État fédérale Téléglobe acceptée par Ottawa, les rumeurs d'un changement de contrôle, sinon de propriété, n'avaient cessé de circuler. Lors de l'assemblée annuelle des actionnaires, en avril, M. McKenzie reconnaissait avoir eu des contacts avec la direction de Telecom. Il avait cependant invité cette société à reprendre les pourparlers après la conclusion de l'émission d'actions que Memotec Data se préparait à réaliser pour financer une partie de l'acquisition de Téléglobe, faite au prix total de $ 488 millions.

Or, entre-temps, Entreprises Bell Canada a pris les devants. « Ils sont venus nous voir avec une offre intéressante qui convenait à nos besoins et répondait a nos objectifs de croissance » a dit hier M. McKenzie. L'accord entre les deux entreprises prévoit que EBC investira $ 147.5 millions pour l'achat d'actions ordinaires et privilégiées, au prix de $ 28 l'action. De plus, EBC acquiert pour une somme globale de $ 48.5 millions certains billets émis par Memotec et en circulation. Ces billets seront convertibles éventuellement en 1.7 million d'actions ordinaires.

Actionnaire principal

Par cette transaction, les Entreprises Bell Canada sont devenues l'actionnaire principal de Memotec Data, changeant ainsi radicalement la composition du bloc de contrôle de l'entreprise. Selon les chiffres fournis hier par M. McKenzie, la répartition du capital-action de Memotec se répartira ainsi lorsque l'émission publique sera complétée et en présumant que tous les détenteurs de débentures convertibles exerceront leurs droits:

— Entreprises Bell Canada: 30 %;

— Les anciens actionnaires principaux détiendront ensemble 17 % des actions de la façon suivante: Altamira Capital, 9.4 %; Investissements Novacap 4.6 % et la direction de Memotec, 3 %;

— La Caisse de dépôt et placement: 8 %;

— Enfin, le reste, soit 45 %, sera disséminé dans le public.

M. McKenzie refuse de voir dans cette transaction une opération camouflée de prise de contrôle de Téléglobe par une compagnie de téléphone. Interrogé sur la possibilité que le CRTC se penche sur la transaction, le président de Memotec a reconnu que cette éventualité est « probabl »'.

Mais M. McKenzie estime surtout que l'arrivée de Bell Canada dans les rangs de son entreprise « est une bonne affaire sur le plan du marketing pour Memotec Data. » Il voit beaucoup de synergie entre les deux sociétés, faisant valoir que l'accord avec BCE augmentera encore la force de distribution des produits de Memotec Data sur les marchés national et international. Il signale en particulier le fait que Bell n'utilise pas les appareils de Memotec Data au Québec et en Ontario. Même si l'accord de la semaine dernière ne prévoit rien à ce propos, M. McKenzie prévoit que Bell fera davantage appel à l'avenir aux équipements de son entreprise.

Quant au contrôle de Memotec Data, M. McKenzie fait remarquer que EBC n'a droit qu'au tiers des sièges au conseil d'administration, ce qui laisse à la direction actuelle et aux actionnaires originaux la majorité des voix.

Photo PC

M. William McKenzie, président et chef de la direction de Memotec, explique en conférence de presse les conséquences de l'entente avec Bell.

Burlington rejette l'offre de Domtex

GREENSBORO, C.N. (AP) — Burlington Industries Inc. a rejeté hier une offre d'achat à $ 67 US l'action faite par la compagnie montréalaise Dominion Textile Inc. et par le financier new-yorkais Asher et a proposé plutôt, comme solution de remplacement, de racheter au moins 29 % de ses propres actions au prix unitaire de $ 80 soit pour une somme globale de $ 640 millions US.

Burlington déclare également qu'elle accorde une attention particulière à la possibilité d'acquérir Dominion Textile.

Burlington, la plus importante fabrique de textile aux États-Unis, précise que le rachat de ses titres prendrait la forme d'offre au comptant pour huit millions de ses 27.3 millions d'actions ordinaires en circulation.

La compagnie ajoute qu'elle envisage d'augmenter le nombre d'actions à reprendre, et qu'elle examine d'autres moyens de restructuration pour accroître la richesse de ses actionnaires, entre autres une acquisition par effet de levier.

Le dollar américain se replie légèrement su un marché calme

NEW YORK (AFP) — Le dollar US n'a pas réussi à passer la barre des 1.80 DM hier à New York et se repliait légèrement en fin de journée, sur un marché jugé calme par les cambistes.

La monnaie américaine a terminé à 1.7945 DM contre 1.7885 vendredi et à 139.75 yen contre 139.60. En cours de séance, elle s'est élevée jusqu'à 1.8000 DM.

L'or a progressé de 1.10 dollar par once à $455.90.

Le dollar a également gagné quelques fractions face aux autres monnaies européennes, à 1.4755 FS contre 1.4715, à 0.6020 Livre contre 0.5964 et à 5.9935 FF contre 5.9780.

Sur les marchés européens, la remontée du dollar, amorcée en fin de semaine dernière, s'est poursuivie sur l'ensemble des marchés des changes où le billet vert a grimpé aux environs de 140 yen, 1.80 deutschemark et 6 francs français.

A Francfort, la monnaie américaine a frôlé au fixing la barre de 1.80 DM en cotant 1.7972 DM contre 1.7844 vendredi.

A Paris, elle est même repassée au fixing au-dessus de la barre des 6 FF, à 6.0040 FF, en hausse de plus de 7 centimes par rapport à son cours (5.93175 FF) de jeudi dernier (le marché parisien était fermé vendredi).

Un peu plus tard, le dollar a ouvert à New York à des niveaux voisins de ceux notés en Europe à la mi-journée: 1.7973 DM (contre 1.7885 vendredi en clôture), 6.0065 FF (contre 5.9780), 140.05 yen (contre 139.60) et 1.4785 FS contre 1.4715.

Selon les cambistes, la nouvelle hausse du dollar s'explique par la nette diminution du taux de chômage aux Etats-Unis en avril (tombé à 6.3 %, plus bas niveau des années 1980) et les bons résultats des enchères trimestrielles de bons du Trésor américain (présence importante des investisseurs japonais notamment) de la semaine dernière.

De son côté, la livre sterling a de nouveau progressé, passant par exemple au-dessus des 10 FF au fixing parisien, à 10.0190 FF contre 9.9790 jeudi. Sa fermeté, malgré la baisse des taux d'intérêt britanniques, est due notamment à la perspective d'une victoire du Parti conservateur aux prochaines élections anticipées en Grande-Bretagne.

La présente annonce n'apparaît qu'à titre d'information.

Premier appel public à l'épargne

LA SOCIÉTÉ EN COMMANDITE D'EXPLORATION MINIÈRE Q.M.E. 1987

17 305 000 $

17 305 parts de 1 000 $

ASPECTS FISCAUX

Les souscripteurs de parts qui sont des particuliers auront droit de réclamer des déductions en 1987 égales à 133⅓% des FEC engagés par la société aux fins de l'impôt sur le revenu. Chaque souscripteur qui est un commanditaire de la société au 31 décembre 1987 pourra également déduire dans le calcul de son revenu aux fins de l'impôt sa part des pertes de la société pour l'année d'imposition 1987.

Souscription minimale: 5 000 $ payable en trois versements

Geoffrion, Leclerc Inc. **Lévesque, Beaubien Inc.**

Avril 1987

Faut **LE DEVOIR** pour le croire!

L'ACTUALITÉ BOURSIÈRE

TORONTO

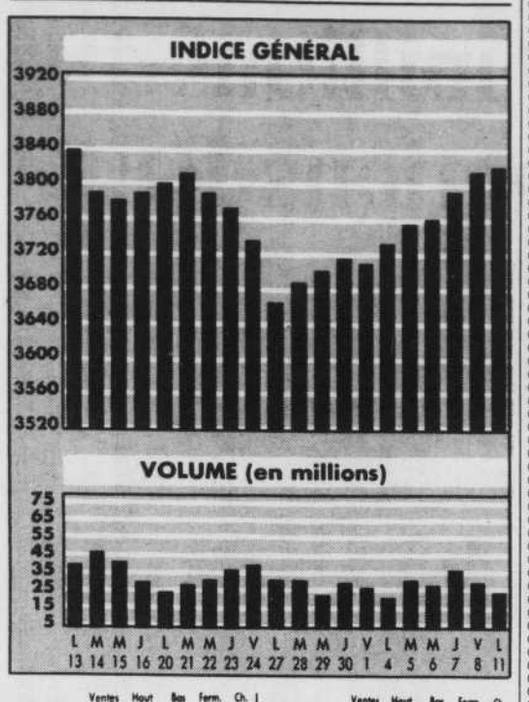

A B

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
A.G.F.M	5250	$17⅜	16⅜	17⅜	+ ⅜
AHA Auto o	700	$6½	6½	6½	
AMCA Int	212520	$11	10¾	10⅞	+ ⅛
AMCA p	325	$23½	23½	23½	+ ¼
AMCA 2 p	4850	$24⅜	24¼	24½	— ⅛
ARC Int	500	$5¼	5¼	5¼	— ⅛
Abatera o	18000	20	20	20	
Abermin o	32760	280	270	273	— 7
Abermin w	8962	120	115	115	5
Abti Prce	75600	$36	35⅛	36	+ ½
Abitibi w	2800	$11⅜	11⅜	11¼	
Acadia M o	3700	390	385	385	
Acugrph A o	4000	$5¼	5	5	— ⅛
Agassiz	12100	440	425	440	+ 25
Agnico E	1430	$39⅜	39¼	39¼	— ¾
Ahed C	15206	$15½	14½	15	+ ½
Akaitco o	6000	120	100	100	—21
Albany o	1100	28	28	28	+ 1
Alt Energy	102252	$21⅞	21⅝	21¾	+ ⅛
Al Enr 775	1700	$28½	28¼	28½	
Alta Nat	26200	$14¾	14½	14½	— ⅛
Alcan	356020	$43⅜	40¾	40¾	— ⅛
Algo Gr A f	1000	$10			
Algo Gr w	600	360	360	360	
Algo Cent	100	215	213¾	213¾	
Algoma St	4103	$16½	16	16	
Algma St B	4150	$18¾	17⅜	17⅜	—1½
Altex	45200	159	140	152	+ 17
Alum A	2267	$26⅜	26¼	26¼	— ¼
Alum C p	2500	$24⅜	24¼	24¼	
Alum E p	500	$25¾	25⅜	25¾	+ ¼
Alum F p	800	$26	26	26	
A Barick	388525	$53½	50⅞	51⅞	—1½
A Barik w	89430	$8⅜	8	8¼	— ½
ABarik A w	10550	405	390	390	—15
Am Eagle o	6450	150	140	140	— 9
Am Leduc	30500	40	38	40	+ 1
Andrs WA f	3700	$20¾	20½	20¾	+ ¼
Ang CdnM o	3000	60	60	60	— 8
Ang CT 290	100	$35½	35½	35½	— ½
Ang CT 315	260	$37½	37½	37½	— ½
Arbor A	200	$16¼	16¼	16¼	+ ⅜
Arbor B f	21100	$15½	15½	15½	
Args 250 p	100	$43⅜	43⅛	43⅜	— ⅜
Argvll A f	6400	78	73	73	+ 1
Asamera	64000	$14⅜	14¼	14¼	— ⅛
Asamera 8	5900	$28⅞	28⅜	28¾	
Asamera 7	7600	$14½	14½	14½	
Asamera w	53907	410	405	405	— 5
Asoc Porc o	100	475	475	475	
Astral B f	339	$12	11⅞	11⅞	— ⅛
Atco I f	417865	$11¼	10⅞	11⅛	+ ¼
Atco II	1200	$11	10⅞	11¼	¼
Atlantis o	68100	138	135	138	+11
Atlas Yk o	56641	18	17	17	— ½
Atlas Yk w	5901	4	4	4	
Audrey R o	24020	425	400	420	+ 30
Augmitto o	26915	224	217	220	
Augmito w	10000	60	56	56	— 1
Aur Res o	18073	$11¾	11⅝	11⅝	— ⅛
Autrex A	500	260	260	260	+ 60
Avinda o	87700	95	75	85	+ 9
BCED	160719	420	405	420	+ 15
BCED A	1000	$6⅜	6⅜	6⅜	
BCED 9⅛	4700	$10¼	10⅛	10¼	
BCED 9¾	4500	$10⅞	10¾	10¾	
BCED 1 p	7600	$27	26½	27	+ ½
BCED w	46475	210	200	202	+ 3
BCED C I	6400	$24¼	24½	24¾	+ ⅛
BC Rail p	1900	$26½	26⅜	26½	— ½
BC Sugar A	800	$26¾	26¾	26¾	+ ¼
BC Sugar w	1200	$5⅜	5⅛	5⅛	— ¼
B Corp p	1250	$30⅜	30¼	30¾	+ ⅛
BGR A	5870	$13½	13¼	13⅜	
BGR 2 w	5300	430	420	420	— 5
BII Ent	600	$9½	9⅜	9½	
BII Ent w	5250	260	260	260	— 5
BMO nt fin	500	$10⅞	12½	12½	
BMO II p	700	$23	22¾	23	+ ¼
BP Canada	680	$22½	22¼	22¼	— ¾
BYG o	4200	199	195	199	+ 4
Bachelor	13550	380	375	380	— 5
Banister C	739	$10⅜	10⅜	10¾	+ ¼
Bk Alberta	380	$7	7	7	
Bank BC	85020	66	63	63	— 3
Bank Mtl	66672	$34⅛	33¾	34⅛	+ ⅛
Bk Mtl 250	1800	$26½	26⅜	26⅜	— ¼
Bk Mtl 3p	23700	$26¼	26⅛	26¼	+ ⅛
Bk Mtl w	9400	$5⅝	5½	5⅝	
Bank N S	144527	$18¼	17⅞	18	— ⅛
Bk N S 1p	77600	$24⅜	24¼	24¼	
Bankeno o	3500	300	280	300	+ 18
Barons Oil	3300	350	350	350	+ 5
Baringtn o	10200	105	100	100	+ 5
Baton	900	$11⅞	11¾	11¾	
Battle MA f	7600	$50	48	50	+ ½
Bay Mills	200	$8⅝	8⅝	8⅝	— ⅜
Beau CA o	46000	109	100	100	— 8
Beacoup o	5000	83	83	83	+ 5
Beaufield o	14426	170	155	155	—15
Beaver R o	21800	375	355	375	+ 20
Becker B f	400	$42	42	42	— 2
Belkin Inc f	194300	$23½	22½	23½	
Bell 1.94 p	300	$25⅜	25¼	25⅜	+ ⅛
BCE	139388	$41⅝	41⅜	41⅜	— ⅛
BCE 2.05 p	185	$41⅜	41⅜	41⅜	
BCE 2.70 p	11078	$41⅜	41⅜	41⅜	
Belmoral o	72600	$6⅞	6⅝	6¾	
Belmoral w	4175	$5⅛	5	5⅛	— ⅛
Beverly o	109300	160	100	140	—25
Biltrite Nat	1000	$8½	8⅜	8⅜	— ⅛
Biotech	5240	370	365	370	+ 5
Bl Hawk o	25217	140	127	135	— 5
Blackdom o	4600	$14⅞	14¾	14¾	— ⅛
Blackwod	1100	$14	13¾	14	+ ¼
Bombdr A	100	$26½	26½	26½	
Bombdr B f	5900	$26⅜	25½	25¾	— ⅞
Bonar	222	$25¼	25¼	25¾	
Bonar w	1100	$13½	13¼	13½	+ ¼
Bow Valy	177582	$20¾	20¼	20⅜	+ ⅜
Bow Valy 4	614	$20½	20⅜	20⅜	— ⅛
B V 2025	350	$41	40½	41	
B V 1875	900	$40	39¾	40	+ ½
Bow Vly 205	1675	$25	25½	25½	
Bow Valy w	41773	290	272	290	+ 20
Bow Vly R	16707	135	130	135	+ 5
Bowtex o	1600	$6	6	6	
Bowtex w	307	130	130	130	
Bracknel f	o z100	80	80	80	
Bralorne	12716	185	180	185	+ 10
Bralor 8.75	2250	$6¼	6	6¼	+ ¼
Bramalea	3250	$25	24½	25	+ ¼
Brmi Pty p	1900	$27½	27½	27½	
Brmptn A f	3600	$15⅜	15¼	15¼	
Brscade p	3510	$40½	40⅜	40½	+ ⅛
Brascan A	75661	$38½	37¾	38⅛	+ ⅜
Brascan F	p19200	$25½	25½	25½	+ ⅛
Brkwater o	59600	10⅝	10¼	10½	
Brenda M	2700	$13	12⅝	12⅝	— ¼
Brik Brw o	80500	245	220	225	
BCFP	288717	$18⅞	18⅝	18¾	
BC Res	20670	128	123	123	+ 2
BC Res p	3600	$25¾	25	25⅛	— ⅛
BC Phone	19200	$28½	28¼	28½	+ ¼
BCPh 4.84	200	$15	15	15	— ½
BCPh 5.15	100	$64½	64½	64½	
BCPh 6 pr	200	$74½	74½	74½	—1½
BCP 7.04 p	100	$22	22	22	
BCP 11.24 p	1200	$29¾	29¾	29¾	+ ⅛
Broulan	5000	290	280	280	—15
Bruncor	3114	$18⅞	18⅝	18¾	
Brunswk	14205	$16½	16⅜	16⅜	— ⅛
Budd Can	100	$39	39	39	+ ¼

C D

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
CAE	60665	$11½	11	11⅜	+ ⅛
CB Pak	800	$20⅝	20¼	20⅜	+ ⅛
CB Pak w	1400	$8	8	8	— ⅛
CCL B f	11015	$13⅞	13½	13⅝	— ⅛
CDC Life	15025	$28⅞	28¼	28½	— ⅜
CFCF f	200	$17	17	17	
CIL	z17	$29	29	29	
CM NT Equ	1500	$9½	9½	9½	+ ⅛
CM Pref p	1500	$13⅞	13¾	13¾	— ⅛
CSA A f	500	$12	12	12	
Cableshr A	1300	$9⅝	9⅜	9⅝	
Cableshr B	1392	$10	9⅞	10	
Cabre	53577	$5¼	5	5¼	+ ¼
Cad Frv	53090	$33½	33	33¼	—1½
Cad Frv A	8525	$10	9⅞	9⅞	— ⅛
Cad Frv 2	1486	$10⅞	10¾	10¾	
Cad Frv w	13150	$26	25¼	25½	—1¾
California o	300	$35	335	335	+ 10
Cambior	59068	$29⅞	29¾	29⅜	+ ⅛
Cambior w	45500	$19⅜	18⅞	18⅞	— ⅛
Cambridg	10700	$27½	27	27¼	+ ¼
Camb 1	3350	$32¾	32½	32⅜	+ ¼
Camco Inc	12300	$12	11¾	11¾	— ¼
Camndx o	42600	92	85	88	+ 3
Camp RL	18748	$42⅜	42	42	— ¼
Camp Res	11400	330	320	330	+ 10
Camp R w	17608	54	50	54	
Camp Soup	1418	$20½	20⅜	20½	+ ⅛
Campeau f	41425	$39⅛	38½	39	+ ⅜
Campeau B	16040	$23	23	23	
Campeau C	2825	$23⅝	23½	23½	— ¼
Campeau D	12250	$23	22¾	23	
Cm D w	20000	17	17	17	— 1
amreco o	2700	75	74	75	+ 2
Canacord o	14000	141	136	136	
Cancrd w	3700	65	61	61	—10
CCem ex p	5514	$15⅜	15	15⅜	+ ⅜
CDC f	88044	$11⅛	10⅞	11	+ ⅛
CDC pr B	6215	$111¼	110	111	+ 1
CDC 1980	14445	$18⅜	18⅛	18½	— ⅛
CDC 1983	1600	$27¼	26⅞	26⅞	— ⅛
Can Lease	100	$8⅜	8⅜	8⅜	— ⅛
Can Malt	1600	$22⅛	22	22	+ ¼
C Nor West	3209	$22¾	22⅛	22⅜	
CNor Wst B	723	$25½	25⅜	25½	
CNor Wst wi	5504	260	227	255	+ 35
C Packrs	4300	$17⅛	16⅞	17	— ⅛
CS Pete f	2040	45	490	5	+ 5
Can Trust	z20	$67½	67½	67½	
C Trsco C	2250	$21¾	21½	21½	
C Trsco G	2000	$23½	23¼	23½	
C Tung	403	$7¼	7	7	
Canadex o	3000	120	115	120	+ 5
C Arrow o	500	77	77	77	
C Energy	3100	470	465	470	
C Energy w	4500	100	95	100	+ 5
CForms A f	1000	405	405	405	+ 5
C Formst B	1000	430	430	430	+ 10
CGE	3230	$21¾	21½	21¾	
CG Invest	2097	$52	51	52	+ ⅞
Cdn Gypsm	37600	$27¼	26¾	26¾	— ½
Cdn Balanc	10.18				
N Am Grth	9.86				
Noram Conv	9.01				
OneDecisnFd	11.55				
Ont. Teachers Gr.					
vnAggressive	12.61				
vnBalanced	11.36				
vnDiversifd	12.37				
vnFixVal	6.50	10.00			
vnMtge	11.52				
yOptimi Cdn	7.72				
yPagebrook RF	9.20				
Principal Group					
yBond	3.23				
yCdn Mutl	7.03				
yCollective	20.52				
yEquity	7.27				
yGrowth	9.09				
yVenture	12.06				
yWorld Inc	9.94				
Prudential Group					
yDividend	5.20				
yGrowth	10.24				
yIncome	5.24				
ynMMF7.44	10.00				
yPtnm Hlth Sci	16.07				
abin Budden Gr.					
ynCapital Fd	8.72				
ynIncome Fd	5.75				
Realgrowth Fds					
yActive Inc.	9.85				
yA.Trend (US)	6.60				
yCdn Equity	18.19				
yRen Can B+B	5.05				
Royal Trust Gr.					
ynAmerican	24.19				
ynBonds	9.26				
ynCanadian	36.26				
ynEnergy	9.39				
yGovt Bond In	9.33				
ynJapanese	25.32				
ynMortgage	10.58				
ynPreferred	10.01				
ynVenture	10.40				
NON-MEMBERS					
ynAltamira	6.31				
yViking Int	18.52				
V MMF 6.70	10.00				
yMon(7.10)	1.00				
nFirst CdnM	11.39				
First City Funds					
Growth	5.46				
Income	4.87				
yReal	5.53				
Fonds SNF					
yQuebecoise	11.40				
yEquilibree	11.67				
Future Fund Shares					
nFood Fund	6.82				
nGolden Fund	8.97				
nLife Fund	6.83				
nSilver Fund	6.58				
nTechno Fund	5.35				
nValue Fund	6.30				
Galcor Group					
yMortgage	10.14				
yRealty Grwth	11.34				
Global Strategy					
Corp Shares	19.35				
Fund Units	18.16				
Amercas Cdn	10.88				
Europe Cdn	10.71				
Fr Est Cdn	11.51				
Guaranty Trust Gr					
ynInv Equity	6.47				
ynInv Income	4.77				
ynMortgage	10.52				
yProp Fnd	91.00				
Guardian Group					
yCanada	7.02				
yEnterprise	1.46				
yGrth Fnd	21.62				
yNorth Amer	6.23				
yPtd.Div.(7.86)	9.62				
StMny (7.21)	10.07				
World Eqty	5.19				
Gdn AmerSec USF					
yAirlines	8.82				
Cash (5.58)	9.67				
yElectronic	12.46				
Fully Mgd	10.68				
Hlth Care	9.16				
yInsurance	8.98				
yLifestyle	10.30				
HUME GR.					
ynHume Fnd	14.17				
ynHume RRSP	14.00				
Investors Group					
yBond	4.32				
yCdn Equity	7.01				
yDividend	9.31				
yGlobal	6.06				
yGrowth	10.51				
yInternatl	15.26				
yJapan I for	15.27				
yMMF (6.84)	1.00				
yMtge	5.04				
yMutual	9.12				
yProv Stk	13.02				
yReal Prop	5.25				
yRetiremnt	24.10				
ySumma	5.28				
Heward Gr.					
y JH FdLtd	9.26				
y JHAmer Cdn	8.50				
y JH Amer US	6.36				
ynLotus Fund	12.97				
MER Group					
yEquity	16.59				
yGrowth	13.23				
ynMMF (5.21)	10.00				
esiardins Group					
ynDividend	10.04				
ynEqty	29.75				
ynIncome	8.43				
ynInternatl	31.33				
ynMtge	10.14				
Morgan Trust					
yDividend	5.86				
yGrowth	13.31				
yIncome	11.73				
yResource	8.23				
yWorldwide	17.14				
yMutl. Opp. Fd.	3.55				
Mutual Group					
Ameritund	12.04				
Diversifd 25	12.48				
Diversifd 40	13.56				
iversifd 55	13.88				
Dividend	10.25				
Equitund	15.02				
nMMF (6.07)	1.00				
MYW Inv Funds					
Cdn Growth	10.53				
vnC-Anoes	11.15				
Capital Gwth	9.73				
nCapstone	7.12				
Co-op Trust Group					
ynGrowth	15.12				
ynIncome	9.59				
CSA MGMT	**Gr.**				
yGoldfund	8.06				
yGoldtrust	9.53				
yDisc RRSP	89.28				
Dixon, Krog	**Gr.**				
D K Ent.	18.23				
D K Amn	24.43				
Heritage	4.90				
yDomequity	11.80				
yEthical Gwth	5.59				
yFiscon Fd	9.70				
yGyro Equity	14.46				
Harvard	13.57				
Industrial	**Gr.**				
yCS Mgt (6.56)	10.00				
Indust Am	8.75				
Indus Div	11.94				
Indust Eq	22.76				
Indust Global	6.89				
Indust Gwth	15.42				
yIndust Hor	5.04				
Indust Inc	10.11				
Indust Pens	6.46				
Mack Eq	2.78				
Mack Mtge	1.20				
yMar Equity	8.20				
Marlboro	8.58				
Md Mgmt Fd					
ynCMAIF	27.88				
ynMD Grth	17.48				
ynPerpetl Gr.	11.32				
ynPerp Gr.	11.9.49				
ynNatrusca	8.50				
NW Group					
yCanadn	10.06				
yEquity	14.38				
NW Trust Eq	21.46				
Pacific Group					
Growth	8.16				
Ret Bal.	5.20				
US Growth	5.39				
PHN Group					
yBond	9.17				
yCanadian	20.35				
yDiv Inc	14.53				
yFund	28.83				
yPooled	46.87				
yRRSP	56.07				
yVintage Fd	12.82				
MMF 6.60	10.00				
PMF Mgt. Ltd.					
nPension	10.00				
nXanadu Fd	8.66				
Pret et Revenu Gr					
yAmerican	30.96				
yCanadian	12.01				
yFonds H	5.23				
yRetraite	20.70				
Sagit Group					
yCom. Gth	8.36				
yInt'l Enr	3.40				
yInt'l Inc	6.48				
yTrans A	8.15				
yTrans B	88.59				
yTrans C	15.37				
ySynchrovest	7.88				
Timvest Funds					
American	5.86				
Bond	10.31				
Diversifd	5.77				
Growth	9.86				
Income	10.66				
MMF	10.00				
yTradex	8.65				
Trust General					
ynAction	27.24				
ynActionAm.	16.34				
ynHypo	10.97				
ynOblig	10.14				
United Group					
Accum	11.54				
Accum R.	11.84				
American	7.18				
Mortgage	5.15				
Security	4.44				
Venture	11.64				
Venture Ret	14.20				
Universal Group					
American	11.06				
Equity	11.46				
yGlobal	5.99				
Income	5.11				

E F

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
E-L Fin	1000	$61	61	61	
ERG Res o	21100	$7¾	7	7½	+ ⅜
Eaglet o	6960	55	50	50	— 5
Estmain w	1500	65	65	65	— 5
Echo Bay	87289	$55½	55	55½	+ ⅜
Echo 1988 w	300	$6⅜	6⅜	6⅜	— ⅛
Echo 1989 w	200	$6½	6½	6½	
Eqo Res o	114500	215	188	190	—17
Elcthom X	500	$9⅛	9⅛	9⅛	
Elcthm Y f	10100	$7¼	7	7¼	
Elite Ins o	2300	$8⅞	8¾	8⅞	
Emco	23000	$13¾	13¾	13¾	+ ⅛
Emerld Lk	6232	$10¾	10¼	10¾	+ ¾
Empire A f	20838	$15¼	14⅞	15¼	+ ⅜
Encor	70731	$8⅞	8¾	8⅞	
Encor p	23836	$14½	14½	14½	+ ¼
Energx o	3500	115	113	113	— 1
Enrpls C u	300	$14½	14⅛	14⅛	+ ⅛
Enrpls C B	4000	$11¼	11¼	11¼	
Enfield	193850	$11¾	11½	11½	— ⅛
Enfield 1 p	8650	$27⅛	26¾	26¾	— ½
Ennistel A f	2175	490	480	480	— 5
Env Sat o	4500	55	490	490	— 5
Env Sat w	1000	260	260	260	
Epic Data o	1200	$8⅜	8	8	— ⅛
Epictl D p	200	$10½	10½	10½	
Equity Svr	A35326	$13½	13¼	13½	+ ⅛
Equity Svr	p 3100	$27½	27	27¼	— ½
Etac Sals	3300	$19¾	18⅞	19¾	+ ¾
Etac w	14375	$11	10¼	11	+ ⅜
Euro o	4000	140	140	140	
Evergren o	14000	26	26	26	+ 1
Exall o	9575	194	185	190	+ 8
Exco Tec	1900	490	470	490	+ 25
FCA Intl	83000	$16½	16	16	— ¼
FCMI o	z80	315	315	315	
FPI Ltd	81570	$16⅞	16¾	16⅞	— ⅛
Fcnbrdge	660567	$23¾	23	23¼	+ ¼
Far West	28800	325	300	325	+ 29
Fardy Res	508	$5⅜	5⅜	5⅜	— ¼
Fed Ind A	15524	$16⅝	16½	16⅝	
Fed Ind C	100	$29½	29½	29½	
Fed Pion	3000	$13	13	13	
Fin Truco	2900	$18¾	18½	18½	— ¼
F Trsco Ip	3698	$11	10⅞	10⅞	
FTrsco B w	z4	$12⅝	12⅝	12⅝	
Finning T	3700	$18½	18¼	18¼	— ⅛
Firan	17300	185	172	185	+ 10
F Austria	41100	$11¼	11	11¼	+ ⅜
F Austrl w	92050	57	53	57	+ 6
F Calgry p	2100	230	210	230	+ 30
F City Fin	2100	$17⅞	17⅜	17⅞	+ ⅜
F Cty Tr A	200	$10⅞	10⅞	10⅞	
F Cty Trco	7000	$8¾	8½	8½	
FCty Trco w	3150	190	186	186	— 2
F Marth A f	1000	$19½	18¾	18¾	— ⅝
F Mar	3100	325	320	325	+ 5
FMrcn A f	1800	$9	9	9	
F Mrcn w	6690	80	76	76	— 4
FTor Cap o	1000	$10½	10⅜	10⅜	— ⅛
Flanagan o	4289	310	300	310	+ 10
Fleet Aero 1	4300	$10¾	10¼	10¾	— ⅛
Fleet Aro w	4050	$9⅜	9½	9⅜	— ⅛
Fletcher B p	650	$25½	25⅜	25⅜	— ⅛
Fletcher B	1100	$25½	25⅜	25⅜	— ⅛
Forsyth J	1600	$8	8	8	
Forsyth w	40100	170	165	165	— 5
F Knox o	500	75	75	75	+ 1
FSesn HI f	10900	$22¾	21⅞	22½	+ ¾
Franco o	35100	$12½	12¼	12⅜	— ⅛
Fruehauf	100	$28½	28½	28½	
Futurtek o	16894	97	95	97	+ 3

G H

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
GB Auto	1600	$6½	6½	6½	
GTC TrCon	700	$12⅝	12½	12⅝	+ ⅛
Galctic o	22520	$10⅜	10⅜	10⅜	— ⅛
Galveston	5922	$6½	6⅜	6⅜	— ¼
Gandalf	2750	$12	11⅞	11⅞	— ⅛
Geoc Comp	26800	235	220	235	+ 20
Geddes o	5900	450	450	450	
Gemini T o	39800	$5¼	5	5⅛	+ ⅛
Gendis A	8950	$19¼	19½	19¾	
GMC	1981	$12¼	120	121¼	+ 1¼
Gnstr Fin p	2750	$26½	26	26¼	
Genus Eq o	3000	35	35	35	— 2
Geoma	7500	205	190	190	—10
Getty R o	20750	$13½	13	13⅛	+ ⅛
Getty w	65850	490	470	475	+ 15
Giant Bay o	9250	295	290	295	+ 5
Gibraltar	23800	$11¼	10⅞	11	— ¼
Glamis	13775	$9½	9¼	9½	+ ¼
Glamis w	1650	$16½	16⅜	16½	
Glen Adn o	33500	67	63	65	+ 2
Glenayre	107	$7¾	7¾	7¾	
Goldcorp f	37345	$12¼	11¾	12	
Gld Knight	o25420	$13¾	13½	13¾	
Gldn Rang o	1500	55	55	55	+ 5
Gldn Rul o	14650	370	350	350	—25
Goldnbel o	11000	$6¼	6	6⅛	— ⅛
Goldex o	4700	$7⅛	6⅞	7	— ⅛
Goldpost o	84795	230	187	220	+ 35
Gdpost B w	25500	90	60	85	+ 30
Goldast o	3119	135	135	135	+ 4
Goodyear	200	$61	60	60	— 5
Graft G	340	$17¼	16⅜	16⅝	— ⅜
Grafton A f	6550	$16⅜	16¼	16⅜	+ ⅛
Grandma	1000	39	39	39	— 1
Granduc	9400	$6⅛	5⅞	5⅞	— ⅛
Granges	13570	$16¼	16	16⅛	— ⅛
GL Forest	484	$42⅜	43	43⅜	+ ⅜
GL Nickl o	59500	105	83	105	+ 22
Gt WLife	770 1200	$26⅜	26⅜	26⅜	— ¼
Gt W Lifeco	15655	$17⅞	17⅝	17⅝	—

L'ACTUALITÉ BOURSIÈRE

OPTIONS

Option	Mois	Prix	Offre	Dem.	Dern. Trans.	Op. en cir.
A B						
Abx	My	35	$16½	$17	$7¾	30
Abx	My	35 P	1	15	50	49
Abx	My	37½	$14	$14½	$12½	
Abx	My	37½P	5	15	40	20
Abx	My	40 P	5	15	165	30
Abx	My	42½P	10	15	40	51
Abx	My	45 P	5	25	365	10
Abx	Jn	37½	$14⅝	$15⅛	$16	10
Abx	Jn	37½P	25	50	90	13
Abx	Jn	40	$12½	$13	$10⅞	
Abx	Jn	40 P	50	75	170	10
Abx	Jn	42½	$10½	$11	$12¼	5
Abx	Jn	42½P	100	125	125	15
Abx	Jn	45	$8⅝	$9⅛	$9⅞	10
Abx	Jn	47½	$6⅞	$7⅜	$8⅜	30
Abx	Jn	47½P	235	260	355	10
Abx	Jn	52½P	460	485		
Abx	Jn	55 P	$6	$6½		
Abx	Jy	20	$10	$10½		
Abx	Jy	20 P	10	30		
Abx	Jy	22½	$17¼	$17¾		
Abx	Jy	22½P	15	40	90	
Abx	Jy	25	$15	$15½		
Abx	Jy	25 P	30	55		
Abx	Jy	27½	$24⅝	$25⅛	$13	42
Abx	Jy	27½P	10	35	70	199
Abx	Jy	30	$22¼	$22¾	$21	12
Abx	Jy	30 P	25	50	75	54
Abx	Jy	32½	$19⅞	$20⅛	$16⅞	4
Abx	Jy	32½P	40	65	105	23
Abx	Jy	35	$17⅝	$18⅛	$9	12
Abx	Jy	35 P	50	75	285	32
Abx	Jy	37½	$15⅛	$15⅞	$16⅜	11
Abx	Jy	37½P	80	105	$3½	5
Abx	Jy	40	$13⅜	$13⅞	$15	97
Abx	Jy	40 P	120	145	$3½	17
Abx	Jy	42½P	180	205	430	25
Abx	Jy	45	$9¼	$10¼	$12¼	134
Abx	Jy	45 P	$2½	$2¾		
Abx	Jy	47½	$8⅛	$8⅝	$7½	24
Abx	Jy	47½P	345	370		
Abx	Jy	52½P	$5⅞	$6¼	$5½	2
Abx	Jy	55	490	$5¼		
Abx	Jy	55 P	$7⅛	$7⅞		
Abx	Oc	27½	$14⅛	$14⅝		
Abx	Oc	27½P	165	190		
Abx	Oc	32½	$21⅜	$21⅞	$11	65
Abx	Oc	32½P	110	135	290	21
Abx	Oc	35 P	160	185	305	32
Abx	Oc	37½	$17⅝	$18⅛		
Abx	Oc	37½P	220	245	485	26
Abx	Oc	40	$15⅞	$16⅜	$8⅞	10
Abx	Oc	40 P	295	320	$3½	10
Abx	Oc	42½	$14¼	$14¾	$7¾	11
Abx	Oc	42½P	$3¾	$4	$6⅞	45
Abx	Oc	47½	$13⅜	$11⅞	$14⅞	
Abx	Oc	47½P	$5¾	$6¼		
Abx	Oc	50	$10¼	$10¾		
Abx	Oc	50 P	$7	$7½		
Abx	Oc	52½P	$8¼	$8¾		
Abx	Oc	55	$8⅛	$8⅜		
Abx	Oc	55 P	$9⅜	$10⅛		
Altenr	Jn	9⅜	$12⅛	$12⅜	$8⅛	
Altenr	Jn	9⅜P	10	5	25	20
Altenr	Jn	12⅛	$9¾	$10	$5⅜	56
Altenr	Jn	12⅛P	15	15	45	51
Altenr	Jn	14⅜	$7⅛	$7⅜	$6¾	123
Altenr	Jn	14⅜P	1	25	30	59
Altenr	Jn	17½P	1	25	60	40
Altenr	Jn	20 P	30	55	95	5
Altenr	Jn	22½	65	80	65	
Altenr	Jn	22½P	145	170	190	5
Altenr	Jn	25	$2	$2½	$7⅜	2
Altenr	Jn	27½	$12⅜	1	25	60
Altenr	Jn	30 P	5	15	35	85
Altenr	Jn	32½	$7⅛	$7⅜	$7⅛	35
Altenr	Jn	35 P	1	5	25	85
Altenr	Jn	37½	460	485	260	233
Altenr	Jn	37½P	25	50	90	12
Altenr	Jn	40 P	85	110	$2¼	10
Altenr	Dc	17½	55	$5¼		
Altenr	Dc	17½P	50	75	90	6
Altenr	Dc	20	355	380		
Altenr	Dc	22½P	235	260		
Agnico	My	25	$14	$14¾	$6⅜	10
Agnico	My	25 P	5	25	70	100
Agnico	My	27½	$11½	$12¼	$11½	12
Agnico	My	27½P	5	25	130	23
Agnico	My	30 P	5	25	35	110
Agnico	My	32½	$6½	$7	$7	31
Agnico	My	32½P	5	25	55	1
Agnico	My	35 P	10	35	25	20
Agnico	Ag	25	$14¾	$15½	$7⅜	
Agnico	Ag	25 P	10	35	35	10
Agnico	Ag	27½	$12⅜	$13⅛	360	12
Agnico	Ag	27½P	25	40	110	20
Agnico	Ag	30	$10⅛	$10⅞	$9	12
Agnico	Ag	30 P	30	55	140	10
Agnico	Ag	32½	$7⅞	$8⅜	$7¾	40
Agnico	Ag	32½P	60	85	$3½	20
Agnico	Ag	35	$6	$6½	$7⅛	27
Agnico	Ag	35 P	110	135	160	45
Agnico	Ag	37½	435	460	$6¼	42
Agnico	Ag	37½P	190	215	135	12
Agnico	Ag	40	305	330	$3½	119
Agnico	Ag	40 P	305	330	420	55
Agnico	Ag	42½	205	230	190	107
Agnico	Ag	42½P	$4½	$4¾	$5⅞	3
Agnico	Ag	45	130	155	140	90
Agnico	Ag	45 P	$6⅛	$6¾	$6	
Agnico	Nv	27½	$13⅛	$13⅞		
Agnico	Nv	27½P	40	65		
Agnico	Nv	30	$11	$11¾	405	1
Agnico	Nv	30 P	70	95		
Agnico	Nv	32½	$9	$9½	$8⅜	20
Agnico	Nv	32½P	110	135	310	10
Agnico	Nv	35	$7¼	$7¾	$12	1
Agnico	Nv	35 P	180	205	130	
Agnico	Nv	37½	$6¾	$6¼		
Agnico	Nv	37½P	270	295		
Agnico	Nv	40	440	465	460	71
Agnico	Nv	40 P	380	405		
Agnico	Nv	42½	340	365	$5½	43
Agnico	Nv	42½P	$5⅛	$5⅜		
Agnico	Nv	45	255	280	$3½	30
Agnico	Nv	45 P	$6¾	$7¼		
Alcan	Jn	35	$6	$6¾		
Alcan	Jn	35 P	10	35	95	10
Alcan	Jn	37½	$4	$4¼	$4	38
Alcan	Jn	37½P	55	$6¼		
Alcan	Jn	40	$1¾	$2		50
Alcan	Jn	40 P	280	305	335	3
Alcan	Jn	42½	$3⅝	$7	$4¼	40
Alcan	Jn	42½P	280	305	335	3
Alcan	Jn	45	$6⅜	$7	$7¼	40
Alcan	Jn	45 P	185	210	180	10
Alcan	Jn	47½	$5⅜	$6	395	10
Alcan	Jn	47½P	255	280	330	10
Asoma	Ja	10	480	$5⅛		
Asoma	Ja	10 P	20	35		
Asoma	Ja	12½	310	335		
Asoma	Ja	12½P	70	95	70	10
Asoma	Ja	15	170	195		
Asoma	Ja	15 P	155	180		

OPTIONS SUR L'OR

(Prix en devises américaines)

Series	Int. en Vol.	cours	Haut	Bas	Ferm.
mai 360	21	52	98.00	96.00	96.00
Aug 360	21	37	102.00	102.00	102.00
Mai 390	2	1394	65.00	65.00	65.00
Aug 390p	3	832	2.20	2.20	2.20
Nov 390p	10	305	4.50	4.50	4.50
Mai 400	4	890	57.00	55.00	55.00
Aug 400p	52	1516	3.70	3.50	3.50
Nov 400	1	230	70.00	70.00	70.00
Nov 400p	45	359	8.00	8.00	8.00
Mai 420	109	3034	36.00	33.00	35.00
Aug 420	139	2705	45.00	42.00	44.00
Aug 420p	39	1460	7.00	6.20	6.20
Nov 420	36	839	59.00	58.00	59.00
Nov 420p	33	450	10.00	9.50	10.00
Mai 440	218	3099	17.00	14.00	14.50
Aug 440	57	3257	33.50	33.00	33.50
Aug 440p	186	1076	12.50	10.50	12.00
Nov 440	19	804	47.00	45.00	45.00
Nov 440p	16	271	16.00	16.00	16.00
Mai 460	417	2421	3.00	1.60	3.00
Mai 460p	200	733	9.50	8.00	8.00
Aug 460	110	2573	25.00	23.00	24.00
Aug 460p	43	163	20.00	18.00	20.00
Nov 460	62	1384	37.00	35.00	36.00
Nov 460p	50	681	26.00	24.50	24.50
May 480	22	4035	.80	.30	.40
May 480p	85	365	29.00	29.00	29.00
Aug 480	108	3516	17.00	15.00	16.00
Nov 480	30	1405	25.50	25.50	25.50
Nov 500	89	585	12.00	10.00	10.00
Nov 500	53	121	19.00	18.10	18.10
Aug 520	33	807	6.00	5.70	5.70
Nov 520	525	122	16.00	15.50	16.00

Total volume: 2868

Non transigées

Series	Int. en cours	Offre	Dem.
mai 360p	2324	0.00	.50
Aug 360p	796	.50	1.50
Nov 370	9	99.00	104.00
Nov 370p	1832	1.00	2.00
Mai 370	180	83.00	88.00
Mai 370p	755	0.00	.30
Aug 370	53	91.00	96.00
Aug 370p	316	.20	1.20
Aug 380	227	81.00	86.00
Aug 380p	543	1.20	2.20
Mai 380	98	73.00	78.00
Mai 380p	1743	0.00	.11
Nov 380	14	90.00	95.00
Nov 380p	360	2.50	3.50
Mai 390p	843	0.00	.11
Aug 390	141	71.00	76.00
Nov 390	10	81.00	86.00
Mai 400p	1776	0.00	.50
Aug 400	1916	61.00	66.00
Mai 420p	1605	0.00	.60
Aug 480p	105	29.00	33.00
Nov 480p	10	35.00	40.00
May 500	1141	0.00	.60
May 500p	0	44.00	49.00
Aug 500p	0	46.00	51.00
Nov 500p	0	47.00	52.00
May 520	0	0.00	.40
May 520p	0	64.00	69.00
Aug 520p	0	65.00	70.00
Nov 520p	0	65.00	70.00

Total open interest: 60863

Option	Mois	Prix	Offre	Dem.	Dern. Trans.	Op. en cir.
Cascad	Jn	17 P	$4¼	$4½	$4	161
Cascad	Sp	11	230	255	265	538
Cascad	Sp	11 P	20	40	35	197
Cascad	Sp	13	135	140	140	1576
Cascad	Sp	14 P	170	180	170	486
Cascad	Sp	15	75	80	75	1315
Cascad	Sp	15 P	$2½	255	260	411
Cascad	Dc	14	125	150	160	565
Cascad	Dc	14 P	170	175	180	416
Carling	My	10	$7½	$8	460	
Carling	My	10 P	5	20		
Carling	My	12½	$5⅛	$5½	$5⅛	
Carling	My	12½P	1	5	5	215
Carling	My	15	290	310	$3	20
Carling	My	15 P	5	20	240	5
Carling	My	17½	50	100	70	2
Carling	My	17½P	5	50		
Carling	My	20	1	50		
Carling	My	20 P	$2	$3		
Carling	Ag	10	$7½	$8	430	
Carling	Ag	10 P	5	25		
Carling	Ag	12½	$5⅛	$5½	$5¼	
Carling	Ag	12½P	1	10	5	50
Carling	Ag	15	$2¾	310	$2¾	
Carling	Ag	15 P	1	30	10	5
Carling	Ag	17½	50	160	100	3
Carling	Ag	17½P	50	$2	50	5
Carling	Ag	20	5	50		
Carling	Ag	20 P	$2	$3		
Carling	My	15	$2¾	$3⅛	1	300
Carling	My	15 P	5	20	15	125
Carling	My	20 P	140	165	255	85
Carling	Sp	12½	$6¾	$7¼	$6	36
Carling	Sp	12½P	6	15		
Carling	Sp	15	$4½	$4¾	440	38
Carling	Dc	15	$4¼	$5	$5⅛	35
Carling	Dc	15 P	40	60		
Carling	Dc	17½P	80	105	165	30
Carling	Dc	20 P	185	210		
CIBC	Jn	17½	390	415	$5¾	53
CIBC	Jn	17½P	1	25	25	360
CIBC	Jn	19	$2½	$2¾	260	30
CIBC	Jn	19 P	5	30	40	44
CIBC	Jn	20 P	15	30	25	221
CIBC	Jn	22½P	130	155	160	338
CIBC	Jn	25	5	15	20	961
CIBC	Jn	25 P	$3¾	390	280	30
CIBC	Sp	19	305	330	$3½	402
CIBC	Sp	19 P	25	50		
CIBC	Sp	20 P	55	65	50	243
CIBC	Sp	22½P	145	170	175	48
CIBC	Sp	25	20	45	45	143
CIBC	Sp	25 P	390	415	$3½	1
CIBC	Dc	20 P	80	105		
CIBC	Dc	22½P	125	150	110	91
CIBC	Dc	25	45	70	75	50
CIBC	Dc	25 P	405	430		
CMarc	My	18	150	175	270	4
CMarc	My	18 P	1	25		
CMarc	My	19	60	85		
CMarc	My	19 P	10	25	55	10
CMarc	My	20	5	20	100	157
CMarc	My	20 P	35	60	75	20
CMarc	My	22½	1	10	10	466
CMarc	My	22½P	285	310	295	6
CMarc	My	25	1	5	55	25
CMarc	My	25 P	$5⅛	$5⅜		
CMarc	Ag	18	230	255		
CMarc	Ag	18 P	25	35	45	5
CMarc	Ag	19	165	190		
CMarc	Ag	19 P	80	105	95	23
CMarc	Ag	20 P	140	165	170	37
CMarc	Ag	22½	40	65	135	227
CMarc	Ag	22½P	$3	$3¼	310	60
CMarc	Ag	25	15	40	50	142
CMarc	Ag	25 P	$5¼	$5¾		
CMarc	Nv	19	240	265		
CMarc	Nv	19 P	125	150	80	10
CMarc	Nv	20	190	215	$3¼	10
CMarc	Nv	20 P	175	52	170	17
CMarc	Nv	22½	100	125	95	46
CMarc	Nv	22½P	315	340		
CMarc	Nv	25	50	75	125	11
CMarc	Nv	25 P	$5¼	$5¾		
CP Ltd	My	12½	$11¾	$12⅛	$11½	5
CP Ltd	My	15	$9¼	$9⅝	$9¼	117
CP Ltd	My	15 P	5	30	5	56
CP Ltd	My	16	$8¼	$8⅝	$9⅛	167
CP Ltd	My	16 P	5	5		100
CP Ltd	My	17½	$6¾	$7⅛	$7½	478
CP Ltd	My	17½P	1	5	5	138
CP Ltd	My	18	$6¼	$6⅝	$6⅞	113
CP Ltd	My	18 P	5	5	40	10
CP Ltd	My	19 P	1	5	10	195
CP Ltd	My	20 P	1	5	5	767
CP Ltd	My	21	$3¼	370	$4	500
CP Ltd	My	21 P	5	7	1	15
CP Ltd	My	22½P	1	10	5	570
CP Ltd	My	24	45	70	115	161
CP Ltd	My	24 P	1	5	20	69
CP Ltd	My	25 P	5	15	30	30
CP Ltd	My	27½P	$2¼	$2¾		
CP Ltd	Jn	21	365	390		
CP Ltd	Jn	21 P	1	25		
CP Ltd	Jn	22 P	5	30		
CP Ltd	Jn	23	$2	240	230	15
CP Ltd	Jn	23 P	20	45		
CP Ltd	Jn	24	125	150	155	28
CP Ltd	Jn	24 P	45	60		
CP Ltd	Jn	25	85	110	100	103
CP Ltd	Jn	25 P	100	125	85	86
CP Ltd	Jn	27½	15	40		
CP Ltd	Jn	27½P	$2¼	$2¾		
CP Ltd	Ag	16	$8½	$8⅝	$5¾	92
CP Ltd	Ag	16 P	1	15		
CP Ltd	Ag	17	$7½	$7⅞	$8	8
CP Ltd	Ag	17 P	1	15		
CP Ltd	Ag	18	$6½	$6⅞	$6½	43
CP Ltd	Ag	18 P	1	20		
CP Ltd	Ag	19	$5½	$5⅞	$6¼	195
CP Ltd	Ag	19 P	1	20	45	88
CP Ltd	Ag	20 P	5	25	20	329
CP Ltd	Ag	21	390	$4¼	355	314
CP Ltd	Ag	21 P	15	40	50	50
CP Ltd	Ag	24 P	95	120	100	54
CP Ltd	Ag	25 P	145	170	120	255
CP Ltd	Ag	27½P	$3	$3½	110	
CP Ltd	Nv	21	430	480		
CP Ltd	Nv	21 P	35	60		
CP Ltd	Nv	22	355	$4	$3½	10
CP Ltd	Nv	22 P	55	80		
CP Ltd	Nv	23	285	320	315	22
CP Ltd	Nv	23 P	80	105	190	15
CP Ltd	Nv	24	$2¼	265	270	25
CP Ltd	Nv	24 P	100	125		
CP Ltd	Nv	27½	115	140	125	233
CP Ltd	Nv	27½P	$3	$3½	285	8
Cineod	My	18	190	215		
Cineod	My	18 P	1	15		
Cineod	My	19	95	120	100	60
Cineod	My	19 P	1	15	10	60
Cineod	My	20	35	60	35	61
Cineod	My	20 P	25	50	100	28
Cineod	My	21	1	25	65	68
Cineod	My	21 P	110	135	175	10
Cineod	My	22	1	25	35	235
Cineod	My	22 P	2	245		
Cineod	My	23	1	25	10	235
Cineod	My	23 P	295	345		
Cineod	Jn	16	390	440	$4¼	19
Cineod	Jn	16 P	5	25	50	2
Cineod	Jn	17	290	340	280	203
Cineod	Jn	17 P	5	25	15	90
Cineod	Jn	18	215	265	240	825
Cineod	Jn	18 P	25	45	35	619
Cineod	Jn	19	140	165	190	393
Cineod	Jn	21	65	75	70	721
Cineod	Jn	21 P	150	175	150	178
Cineod	Jn	22 P	215	255	$2¼	22
Cineod	Jn	23	465	$5⅛	$5¼	55
Cineod	Jn	23 P	360	400	$4¼	32
Cineod	Jn	24 P	370	390		
Cineod	Jn	25	55	80	120	9
Cineod	Jn	25 P	330	370	380	1012
Cineod	Jn	28	70	95	45	20
Cineod	Jn	28 P	110	135	125	6
Cineod	Jn	30	$2	240	$2½	361
Cineod	Jn	30 P	150	175	165	110
Cineod	Jn	31	175	52	165	209
Cineod	Jn	31 P	$2	$2½	230	30
Cineod	Jn	32	125	150	150	357
Cineod	Jn	32 P	260	310	210	10
Cineod	Jn	33	410	460		
Cineod	Jn	33 P	360	410		
Cineod	Jn	34	310	360		
Cineod	Jn	34 P	460	510		
Cineod	Jn	35	260	310		
Cineod	Jn	35 P	460	510		
Cineod	Jn	36	210	260		
Cineod	Jn	36 P	510	560		
Cineod	Jn	37	160	210		
Cineod	Jn	37 P	560	610		
Cineod	Jn	38	110	160		
Cineod	Jn	38 P	610	660		
Cineod	Jn	39	60	110		
Cineod	Jn	39 P	660	710		
Cineod	Jn	40	10	60		
Cineod	Jn	40 P	710	760		
Cineod	Jn	41	5	50		
Cineod	Jn	41 P	760	810		
Cineod	Jn	42	5	50		
Cineod	Jn	42 P	810	860		
Cineod	Jn	43	5	50		
Cineod	Jn	43 P	860	910		
Cineod	Jn	44	5	50		
Cineod	Jn	44 P	910	960		
Cineod	Jn	45	5	50		
Cineod	Jn	45 P	960	1010		
Cineod	Jn	46	5	50		
Cineod	Jn	46 P	1010	1060		
Cineod	Jn	47	5	50		
Cineod	Jn	47 P	1060	1110		
Cineod	Jn	48	5	50		
Cineod	Jn	48 P	1110	1160		
Cineod	Jn	49	5	50		
Cineod	Jn	49 P	1160	1210		
Cineod	Jn	50	5	50		
Cineod	Jn	50 P	1210	1260		
Dome	Ja	15	$2¼	$2½	$2¼	72
Dome	Ja	15 P	5	45	30	
Dome	Ja	17½	150	155	130	395
Dome	Ja	17½P	25	35	20	176
Dome	Ja	20	45	50	50	535
Dome	Ja	20 P	105	110	125	190
Dome	Ja	22½	5	30	30	85
Dome	Ja	22½P	5	25	25	95
Dome	Ja	25	165	190	160	20
Dome	Ja	25 P	1	25	30	28
Dome	Ja	27½	305			
Dome	Ja	27½P	6	15		
Dome	Ja	30	$2	$3	$3¼	27
Dome	Ja	30 P	25	35	35	15
Dome	Ja	32½	$2	205	185	208
Dome	Ja	32½P	25	50	45	46
Dome	Ja	35	130	135	135	335
Dome	Ja	35 P	75	80	70	107
Dome	Ja	37½	125	135	130	122
Dome	Ja	37½P	190	$2	$2½	62
Dome	Ja	40	340	360	$3	157
Dome	Ja	40 P	205	230		
Dome	Ja	42½	340	365		
Dome	Ja	42½P	25	40		
Dome	Ja	45	50	60	50	35
Dome	Ja	45 P	185	210		
Dome	Ja	47½	190	215		
Dome	Ja	47½P	20	45	60	35
Dome	Ja	50	45	70	75	50
Dome	Ja	50 P	335	360	390	3
Dome	Ja	52½	455	480	475	13
Dome	Ja	55	360	385	390	20
Dome	Ja	55 P	1	5	30	13
Dome	Ja	57½	275	300	275	43
Dome	Ja	57½P	1	5	50	95
Dome	Ja	60	230	255	$5⅞	30
Dome	Ja	60 P	480	505	$5⅞	30
Dome	Jy	8	$13¼	$13⅝	$15	25
Dome	Jy	8 P	1	15	30	110
Dome	Jy	9	$12¼	$12⅝	$11½	64
Dome	Jy	9 P	1	15	10	94
Dome	Jy	10	$11¼	$11⅝	$11½	325
Dome	Jy	10 P	10	15	15	351
Dome	Jy	12½	5	15	15	676
Dome	Jy	12½P	5	20	15	427
Dome	Jy	15	5	20	15	592
Dome	Jy	15 P	40	45	40	449
Dome	Jy	17½	230	240	240	449
Dome	Jy	17½P	40	45	40	592
Dome	Jy	20	5	20	20	210
Dome	Jy	20 P	5	20	$3¾	331
Dome	Jy	22½	15	30	30	194
Dome	Jy	22½P	5	50		
Dome	Jy	25	$3	$3¼		
Dome	Jy	25 P	50	125		
Dome	Jy	27½	$2¼			
Dome	Jy	27½P	10			100
Dmtar	My	16¼	$2½	$2¾		
Dmtar	My	16¼P	10			100
Dmtar	My	17½	280	305		
Dmtar	My	17½P	20			
Dmtar	My	18¾	125	150		
Dmtar	My	18¾P	100	125		10
Dmtar	My	20 P	25	35		86
Dmtar	My	21¼	5	30		160
Dmtar	My	21¼P	125	150		20
Dmtar	My	22½		15		2040
Dmtar	My	23¾		10		410
Dmtar	My	23¾P	$3½	$3¾		10
Dmtar	My	25		5		90
Dmtar	My	25 P	$4¾	$5		
Dmtar	Ag	16¼	$4	$4¼		
Dmtar	Ag	16¼P	15	40		10
Dmtar	Ag	17½	$3	$3¼		4
Dmtar	Ag	17½P	35	60		40
Dmtar	Ag	18¾	210	235		84
Dmtar	Ag	18¾P	65	90		
Dmtar	Ag	20	160	165	180	590
Dmtar	Ag	20 P	115	140		156
Dmtar	Ag	21¼	85	90		466
Dmtar	Ag	21¼P	190	215		40
Dmtar	Ag	22½	50	75		1574
Dmtar	Ag	22½P	260	285		112
Dmtar	Ag	23¾	25	40		776
Dmtar	Ag	23¾P	365	390		10
Dmtar	Ag	25	15	40		110
Dmtar	Ag	25 P	$4¾	$5		
Dmtar	Nv	20	$2	$2¼		8
Dmtar	Nv	21¼	145	170		30
Dmtar	Nv	21¼P	$2¼	$2½		10
Dmtar	Nv	22½	100	125		146
Dmtar	Nv	22½P	290	315		8
Dmtar	Nv	23¾	70	95		64
Dmtar	Nv	23¾P	380	405		
Dmtar	Nv	25	45	70		72
Dmtar	Nv	25 P	$4¾	$5		

E F

Option	Mois	Prix	Offre	Dem.	Dern. Trans.	Op. en cir.
Echo	Ja	50	$12¼	$12¾		
Echo	Ja	50 P	$5¼	$5½	$5⅛	1
Echo	Ja	52

L'ACTUALITÉ BOURSIÈRE

OPTIONS

Suite de la page 20

Option	Mois Prix	Offre	Dem.	Dern. Trans.	Op. en cir.
Obk 11	My 90	535	570	$6¼	20
Obk 11	My 92½	290	315		
Obk 11	My 92½P	1	20		
Obk 11	My 95	75	100	165	
Obk 11	My 95 P	20	45	25	
Obk 11	My100	1	5	20	50
Obk 11	My100 P	440	465	315	50
Obk 11	My102½	1	1	34	220
Obk 11	My102½P	685	720	480	40
Obk 11	My105	1	1	35	20
Obk 11	My105 P	935	970	$7½	1
Obk 11	Jn 92½	330	355		
Obk 11	Jn 92½P	75	95	100	48
Obk 11	Jn 95	165	190	165	234
Obk 11	Jn 95 P	135	160	185	18
Obk 11	Jn 97½	75	100	135	206
Obk 11	Jn 97½P	$2¾	$3	$3½	161
Obk 11	Jn100	25	50	40	46
Obk 11	Jn102½	5	30	70	398
Obk 11	Jn102½P	685	720	660	364
Obk 11	Jn105	1	25	10	340
Obk 11	Jn105 P	930	965	$9½	62
Obk 11	Jn107½	1	5		
Obk 11	Jn107½P	$11¾	$12⅛		
Obk 11	Jy 92½	360	385		
Obk 11	Jy 92½P	105	130	95	57
Obk 11	Jy 95	205	230		
Obk 11	Jy 95 P	185	210		
Obk 11	Jy 97½	105	130		
Obk 11	Jy 97½P	330	355	$2¾	1
Obk 11	Jy100	45	70		
Obk 11	Jy100 P	$5	535	455	
Obk 11	Sp 92½	405	430		
Obk 11	Sp 92½P	160	185	210	2
Obk 11	Sp 95	270	295	280	200
Obk 11	Sp 95 P	265	290		
Obk 11	Sp 97½P	405	430	245	
Obk 11	Sp100 P	570	605	$3½	30
Obk 11	Sp102½	50	75	45	20
Obk 11	Sp102½P	760	795	315	14
Obk 11	Sp105	25	50	30	
Obk 11	Sp105 P	$9¾	$10⅛	760	12
Obk 11	Sp107½	1	25		
Obk 11	Sp107½P	$11¾	$12⅛	$5⅞	8
Obk 11	Dc 92½	460	485		
Obk 11	Dc 92½P	240	265		
Obk 11	Dc 95	330	355	$3¼	200
Obk 11	Dc 95 P	355	380	270	3
Obk 11	Dc 97½P	490	515	330	120
Obk 11	Dc100 P	640	$6¾	590	80
Obk 11	Dc102½	90	115	120	24
Obk 11	Dc102½P	820	855	605	5
Obk 11	Dc105	45	70	70	320
Obk 11	Dc105 P	$10¼	$10½		
Oba 91	My 90	$8	$8½	$9	
Oba 91	My 99	10	20	50	258
Oba 91	My 99 P	70	95	120	
Oba 91	My100	3	15	70	100
Oba 91	My100 P	165	190		
Oba 91	My101	1	12	20	195
Oba 91	My101 P	265	290	$3	150
Oba 91	My102	3	10	25	40
Oba 91	My102 P	365	390	70	150
Oba 91	My103	1	7		
Oba 91	My103 P	465	490	155	90
Oba 91	My104	3	6	25	40
Oba 91	My104 P	565	590	320	31
Oba 91	Jn 96	220	245		
Oba 91	Jn 96 P	3	20		
Oba 91	Jn 97	145	170		
Oba 91	Jn 97 P	20	45	85	300
Oba 91	Jn 98	85	110		
Oba 91	Jn 99	45	70	55	3
Oba 91	Jn 99 P	120	145	150	500
Oba 91	Jn100	20	45	175	40
Oba 91	Jn100 P	195	220	43	80
Oba 91	Jn101	10	35	120	40
Oba 91	Jn101 P	280	305	150	200
Oba 91	Jn102	5	25	80	180
Oba 91	Jn102 P	$3¾	$4	90	125
Oba 91	Jn103	1	15	10	140
Oba 91	Jn103 P	470	495	$5¼	76
Oba 91	Jn104	1	10	80	80
Oba 91	Jn104 P	570	595	485	114
Oba 91	Jy 96	230	255		
Oba 91	Jy 96 P	15	40		
Oba 91	Jy 97	165	190		
Oba 91	Jy 97 P	50	75	90	40
Oba 91	Jy 98	110	135		
Oba 91	Jy 98 P	95	120		
Oba 91	Jy 99	70	95		
Oba 91	Jy 99 P	150	175	135	40
bq 91	y100	40	65		
Oba 91	Jy100 P	220	245		
Oba 91	Jy101	20	45		
Oba 91	Jy101 P	$3	$3¼		
Oba 91	Sp 96	255	280		
Oba 91	Sp 96 P	60	85		
Oba 91	Sp 97	195	220		
Oba 91	Sp 97 P	100	125		
Oba 91	Sp 98	145	170		
Oba 91	Sp 98 P	145	170		
Oba 91	Sp 99	105	130		
Oba 91	Sp 99 P	$2	$2¼		
Oba 91	Sp100	75	100	135	80
Oba 91	Sp100 P	265	290	125	80
Oba 91	Sp101	50	75	120	40
Oba 91	Sp101 P	340	365	125	100
Oba 91	Sp102	30	55	70	10
Oba 91	Sp102 P	420	445	160	100
Oba 91	Sp103	20	45	90	1
Oba 91	Sp103 P	505	530	215	72
Oba 91	Sp104	10	35	20	116
Oba 91	Sp104 P	595	620	520	40
Oba 91	Dc 96	280	305		
Oba 91	Dc 96 P	110	135		
Oba 91	Dc 97	230	255		
Oba 91	Dc 97 P	150	175		
Oba 91	Dc 98	180	205		
Oba 91	Dc 98 P	$2	$2¼		
Oba 91	Dc 99	140	165		
Oba 91	Dc 99 P	255	280		
Oba 91	Dc100	110	135		
Oba 91	Dc100 P	315	340		
Oba 91	Dc101	80	105		
Oba 91	Dc101 P	385	410		
Oba 91	Dc102	60	85	90	
Oba 91	Dc102 P	455	480	305	200
Oba 91	Dc103	45	70		
Oba 91	Dc103 P	535	560		
Oba 91	Dc104	30	55		
Oba 91	Dc104 P	615	640		
Placer	Jn 27½	$21⅞	$22⅜	$20⅛	141
Placer	Jn 27½P	1	5	10	40
Placer	Jn 30 P	1	10	10	432
Placer	Jn 32½	$16⅞	$17⅜	$13	239
Placer	Jn 32½P	1	10	20	183
Placer	Jn 37½P	10	30	20	62
Placer	Jn 40 P	10	35	50	309
Placer	Jn 42½P	25	40	90	96
Placer	Jn 47½P	130	155	130	126
Placer	Jn 50 P	245	270	285	175
Placer	Sp 27½	$22⅜	$22⅞	$20⅝	19
Placer	Sp 27½P	1	10		
Placer	Sp 30 P	3	20	25	455
Placer	Sp 32½	$17⅜	$17⅞	$14	566
Placer	Sp 37½	$12¾	$13¼	$13	814
Placer	Sp 40 P	65	85	115	34
Placer	Sp 42½	$9	$9¼	$6⅜	100
Placer	Sp 42½P	120	145	220	45
Placer	Sp 47½	$5¾	$6	$6	100
Placer	Sp 47½P	280	315	360	62
Placer	Sp 50 P	$4	$4¼	$4	30
Placer	Dc 42½	$9¾	$10¼	$10½	37
Placer	Dc 42½P	160	185	230	130
Placer	Dc 45	$8¼	$8⅝	$7⅛	81
Placer	Dc 50 P	$4¾	$5	$5⅜	20
Pag.A	Jn 10	$6½	$6⅞	$7¼	28
Pag.A	Jn 10 P	5	25	25	8
Pag.A	Jn 12½	$4	430	355	839
Pag.A	Jn 12½P	5	30	40	10
Pag.A	Jn 15 P	30	55	60	118
Pag.A	Jn 17½P	150	175	$2	79
Pag.A	Jn 20	5	20	30	57
Pag.A	Jn 20 P	$3½	$3¾	245	5
Pag.A	Sp 12½	440	465	$5⅞	32
Pag.A	Sp 12½P	20	45		
Pag.A	Sp 15	280	305	260	297
Pag.A	Sp 15 P	75	100	90	229
Pag.A	Sp 20	65	75	75	86
Pag.A	Sp 20 P	365	390		
Pag.A	Dc 15	335	365	$4½	10
Pag.A	Dc 15 P	110	135	135	10
Pag.A	Dc 17½	230	255	$2	152
Pag.A	Dc 17½P	$2¼	$2½	240	77
Pag.A	Dc 20	155	180	175	43
Pag.A	Dc 20 P	390	415		
Provgo	My 20	255	265	230	76
Provgo	My 20 P	1	20		
Provgo	My 22½	25	35	65	507
Provgo	My 22½P	5	30		
Provgo	My 25	1	20		
Provgo	My 25 P	240	265		
Provgo	Jn 17	$5⅛	$5⅞	$5	2
Provgo	Jn 17 P	5	25		
Provgo	Jn 18	$4½	$4¾	$5½	4
Provgo	Jn 18 P	15	25	140	10
Provgo	Jn 19	$3½	$3¾		
Provgo	Jn 19 P	10	25	100	10
Provgo	Jn 20	$2¾	280	$3	127
Provgo	Jn 20 P	5	30	100	10
Provgo	Jn 22½	65	70	100	320
Provgo	Jn 22½P	65	90		
Provgo	Jn 25	5	15	80	112
Provgo	Jn 25 P	255	280		
Provgo	Jy 22½	100	125	140	29
Provgo	Jy 22½P	90	115		
Provgo	Jy 25	25	50	60	10
Provgo	Jy 25 P	270	295		
Provgo	Sp 17	$5⅜	$5⅞		
Provgo	Sp 17 P	5	25		
Provgo	Sp 18	$4¾	$5	$4¾	9
Provgo	Sp 18 P	25	25		
Provgo	Sp 19	385	410	$2	
Provgo	Sp 19 P	5	30	105	6
Provgo	Sp 20	305	310	315	65
Provgo	Sp 20 P	25	50	100	25

Option	Mois Prix	Offre	Dem.	Dern. Trans.	Op. en cir.
Provgo	Sp 22½P	115	140	240	40
Provgo	Sp 25	45	60	75	70
Provgo	Sp 25 P	280	305		
Provgo	Dc 20	360	385		
Provgo	Dc 20 P	50	75	95	10
Provgo	Dc 22½	190	215	210	75
Provgo	Dc 22½P	140	165	115	20
Provgo	Dc 25	90	115	165	7
Provgo	Dc 25 P	295	320		
Powr	My 15 P	6	10	5	470
Powr	My 17½P	25	30	50	300
Powr	My 19	3	5	2	1356
Powr	My 20	5	5	5	1682
Powr	My 20 P	$2	240	230	62
Powr	My 22½	5	1	20	90
Powr	My 22½P	$4¼	$4¾	$5¼	4
Powr	Ag 15	340	$3½	$3¾	235
Powr	Ag 15 P	5	30	35	50
Powr	Ag 16	330	340	$4½	1156
Powr	Ag 16 P	20	45	40	120
Powr	Ag 17 P	25	50	75	136
Powr	Ag 18 P	50	55	50	931
Powr	Ag 19 P	150	165	165	80
Powr	Ag 20 P	245	$2½	240	114
Powr	Ag 22½	15	25	30	2056
Powr	Ag 22½P	$4½	$5		
Powr	Nv 17	$2½	$2¾	$3	20
Powr	Nv 17 P	55	80	65	15
Powr	Nv 18 P	100	110	115	887
Powr	Nv 19 P	165	175	185	20
Powr	Nv 22½	50	60	70	399
Powr	Nv 22½P	$4½	$5		
Pwa	Ja 27½	235	260	$2½	20
Pwa	Ja 27½P	370	395		
Pwa	Jy 18	$7⅛	$7⅜	$8¾	5
Pwa	Jy 18 P	1	25		
Pwa	Jy 19	$6¼	$6½	$7¼	7
Pwa	Jy 19 P	5	30		
Pwa	Jy 20	$5¼	$5½	$5⅝	63
Pwa	Jy 20 P	15	35	100	5
Pwa	Jy 22½	315	340	$3¼	313
Pwa	Jy 27½	70	80	70	540
Pwa	Jy 27½P	290	315	305	92
Pwa	Jy 30	40	50	35	474
Pwa	Jy 30 P	$5	$5¼	$3¼	15
Pwa	Oc 19	$6¾	$7	$6½	24
Pwa	Oc 19 P	10	35	40	5
Pwa	Oc 20	$5⅝	$6⅛	$5⅞	113
Pwa	Oc 20 P	50	65	75	20
Pwa	Oc 22½	405	430	440	293
Pwa	Oc 22½P	100	125	100	100
Pwa	Oc 25	260	285	335	1871
Pwa	Oc 25 P	195	210	205	95
Pwa	Oc 27½	155	180	195	397
Pwa	Oc 27½P	335	360	$3	20
Pwa	Oc 30 P	$5¼	$5½		
Powfin	My 17½	$5	$5½	$5⅛	
Powfin	My 17½P	1	15		
Powfin	My 20	$2½	$3	$2¼	17
Powfin	My 20 P	5	25	45	14
Powfin	My 22½	25	50	35	94
Powfin	My 22½P	20	45	50	27
Powfin	My 25	5	15	10	332
Powfin	My 25 P	$2¼	$2¾	$3¾	35
Powfin	My 27½	1	10	20	120
Powfin	My 27½P	$4½	$5		
Powfin	Ag 17½	$5¼	$5¾		
Powfin	Ag 17½P	5	30		
Powfin	Ag 20	$3	$3½	265	25
Powfin	Ag 20 P	30	55	60	30
Powfin	Ag 22½	165	190	165	60
Powfin	Ag 22½P	135	160	165	20
Powfin	Ag 25	65	90	50	61
Powfin	Ag 25 P	$2¼	$2¾	220	20
Powfin	Ag 27½	15	40	100	17
Powfin	Ag 27½P	$4½	$5	310	4
Powfin	Nv 20	360	410	$3¼	20
Powfin	Nv 20 P	55	80	55	28
Powfin	Nv 22½	255	290	255	63
Powfin	Nv 22½P	170	195	205	4
Powfin	Nv 25	100	115	75	27
Powfin	Nv 25 P	$2½	$3	385	60
Powfin	Nv 27½	60	85	175	40
Powfin	Nv 27½P	$4½	$5		

Q R

Option	Mois Prix	Offre	Dem.	Dern. Trans.	Op. en cir.
Rgrs B	Ja 15	$4¼	$4¾	415	5
Rgrs B	Ja 15 P	25	50		
Rgrs B	Ja 17½	345	395		
Rgrs B	Ja 17½P	145	170		
Rgrs B	Ja 20	220	270		
Rgrs B	Ja 20 P	$2½	$3		
Rgrs B	Jy 15	$3¾	$4¼	240	10
Rgrs B	Jy 15 P	5	25		
Rgrs B	Jy 17½	$2	$2½	155	
Rgrs B	Jy 17½P	50	75	70	10
Rgrs B	Jy 20	85	110	115	249
Rgrs B	Jy 20 P	150	175	$2	25
Rgrs B	Jy 22½	30	55	215	431
Rgrs B	Jy 22½P	$3¼	$3¾		
Rgrs B	Jy 25	5	30	75	21
Rgrs B	Jy 25 P	$5¾	$6¼	390	
Rgrs B	Oc 15	$4	$4½	$8¼	422
Rgrs B	Oc 15 P	15	40	5	100
Rgrs B	Oc 17½	280	330	290	
Rgrs B	Oc 17½P	125	150		
Rgrs B	Oc 20	175	$2	$3¾	228
Rgrs B	Oc 20 P	$2¼	$2¾	260	30
Rgrs B	Oc 22½	80	105	115	
Rgrs B	Oc 22½P	$3¾	$4¼	$3½	30
Rgrs B	Oc 25	55	80	210	49
Rgrs B	Oc 25 P	$6¼	$6¾		
Rangr	Ja 5	230	255		
Rangr	Ja 5 P	15	40		
Rangr	Ja 6	160	185	115	40
Rangr	Ja 7 P	70	95		
Rangr	Jy 5 P	1	10	8	95
Rangr	Jy 6 P	10	20	35	474
Rangr	Jy 8 P	120	130		
Rangr	Oc 5	205	230	150	26
Rangr	Oc 5 P	15	25	25	36
Rangr	Oc 6 P	20	45	65	85
Rangr	Oc 8 P	125	150		
RoyBK	My 32½	125	150	150	128
RoyBK	My 32½P	1	20	5	58
RoyBK	My 35	1	25	25	325
RoyBK	My 35 P	110	130	110	246
RoyBK	My 37½	1	10		
RoyBK	My 37½P	355	405		
RoyBK	My 40	1	10		
RoyBK	My 40 P	$6	$6½		
RoyBK	Jn 32½	175	$2		
RoyBK	Jn 32½P	20	45		
RoyBK	Jn 35	45	65	50	146
RoyBK	Jn 35 P	130	155		
RoyBK	Jn 37½	5	30	20	15
RoyBK	Jn 37½P	355	405		
RoyBK	Jy 30	$4	$4½	$5¼	30
RoyBK	Jy 30 P	10	25	25	50
RoyBK	Jy 32½	230	260	$2¼	8965
RoyBK	Jy 32½P	45	60	60	1659
RoyBK	Jy 37½	35	50	50	3881
RoyBK	Jy 37½P	360	410	$4	23
RoyBK	Jy 40	10	20	30	779
RoyBK	Jy 40 P	$6	$6½	$6¾	
RoyBK	Oc 32½P	105	130	110	175
RoyBK	Oc 35	140	165	160	876
RoyBK	Oc 35 P	$2	$2½	$2	33
RoyBK	Oc 37½P	385	435		
RoyBK	Oc 40	40	60	80	110
RoyBK	Oc 40 P	$6⅛	$6⅝		
RoyTst	Jn 27½	$7¼	$7¾	410	7
RoyTst	Jn 27½P	5	25		
RoyTst	Jn 30	$4¾	$5¼	240	10
RoyTst	Jn 30 P	5	25		
RoyTst	Jn 32½	$2¾	$3¼	490	60
RoyTst	Jn 32½P	5	30		
RoyTst	Jn 35	105	130	100	192
RoyTst	Jn 35 P	85	110	170	10
RoyTst	Jn 37½	25	50	165	35
RoyTst	Jn 37½P	$2½	$3	$3¾	
RoyTst	Jn 40	5	30	60	33
RoyTst	Jn 40 P	$4¾	$5¼		
RoyTst	Sp 27½	$7⅝	$8		
RoyTst	Sp 27½P	10	30		
RoyTst	Sp 30	$5	$5½	$4¼	10
RoyTst	Sp 30 P	5	30		
RoyTst	Sp 32½	$3½	$4	$2½	
RoyTst	Sp 32½P	45	70		
RoyTst	Sp 35	195	220	$2½	30
RoyTst	Sp 35 P	160	185	$2	17
RoyTst	Sp 37½	95	120	105	25
RoyTst	Sp 37½P	$3	$3½		
RoyTst	Sp 40	45	70		
RoyTst	Sp 40 P	490	$5⅜		
RoyTst	Dc 32½	410	460		
RoyTst	Dc 32½P	100	125	125	10
RoyTst	Dc 35	265	315		
RoyTst	Dc 35 P	$2	$2½		
RoyTst	Dc 37½	160	185		
RoyTst	Dc 37½P	$3½	$4		
RoyTst	Dc 40	85	110		
RoyTst	Dc 40 P	$5⅛	$5⅝		

S T

Option	Mois Prix	Offre	Dem.	Dern. Trans.	Op. en cir.
Sears	My 9	280	305	310	
Sears	My 9 P	1	10		
Sears	My 10 P	1	10	5	210
Sears	My 12½	1	9	3	5359
Sears	My 12½P	70	90	70	360
Sears	My 15	1	10	5	330
Sears	My 15 P	$3	$3¼	$3¼	
Sears	Ag 9	295	315		
Sears	Ag 9 P	1	10	45	30
Sears	Ag 10	205	220	215	91
Sears	Ag 10 P	10	20	25	50
Sears	Ag 12½P	85	100	95	142
Sears	Ag 15	20	30	35	224
Sears	Ag 15 P	310	335	255	45
Sears	Nv 10	235	255	$2¾	142
Sears	Nv 10 P	20	30		
Sears	Nv 12½P	110	130	115	159
Sears	Nv 15	35	45	45	130
Sears	Nv 15 P	320	345		
Shell C	My 20	$27⅛	$27⅝	$24	
Shell C	My 20 P	1	10		
Shell C	My 22½	$24⅝	$25⅛	$26	
Shell C	My 22½P	1	10	10	195
Shell C	My 25	$22⅛	$22⅝	$21¼	10
Shell C	My 25 P	1	10	20	182
Shell C	My 27½	$19⅝	$20⅛	$11¼	
Shell C	My 27½P	1	10	5	356
Shell C	My 30	$17⅛	$17⅝	$18¾	
Shell C	My 30 P	1	10	10	254
Shell C	My 32½	$14⅝	$15⅛	$13½	5
Shell C	My 32½P	1	10	10	51
Shell C	My 35	$12⅛	$12⅝	$8½	60
Shell C	My 35 P	1	10	50	129
Shell C	My 37½	$9⅝	$10⅛	$5	
Shell C	My 37½P	1	10	65	67
Shell C	My 40 P	5	10	20	89
Shell C	My 42½P	1	25	$3¾	78
Shell C	My 45	$2¼	$2¾	$4¾	35
Shell C	My 45 P	5	30	60	13
Shell C	Jn 37½	$10¼	$10¾		
Shell C	Jn 37½P	1	25		
Shell C	Jn 40	$7¾	$8¼	$5¾	15
Shell C	Jn 40 P	15	40	75	44
Shell C	Jn 42½	$5½	$6	165	1
Shell C	Jn 42½P	25	50	75	60
Shell C	Jn 45	$3¾	$4¼	335	4
Shell C	Jn 45 P	80	105	125	37
Shell C	Ag 25	$22¾	$23¼	$21¾	10
Shell C	Ag 25 P	1	25	65	45
Shell C	Ag 27½	$20¼	$20¾	150	2
Shell C	Ag 27½P	1	25	80	10
Shell C	Ag 30	$17¾	$18¼	$14	16
Shell C	Ag 30 P	1	25	85	43
Shell C	Ag 32½	$15¼	$15¾	$14¼	43
Shell C	Ag 32½P	5	30	65	40
Shell C	Ag 35 P	10	35	50	85
Shell C	Ag 37½	$10¼	$10¾	$6⅜	57
Shell C	Ag 37½P	20	45	140	100
Shell C	Ag 40 P	50	75	185	72
Shell C	Ag 42½	$6½	$7	$5⅞	443
Shell C	Ag 42½P	110	125	125	170
Shell C	Ag 45	$5	$5½	$5	129
Shell C	Ag 45 P	175	$2		
Shell C	Ag 47½P	$2¾	$3¼	$3½	10
Shell C	Nv 37½	$11	$11½	$7	8
Shell C	Nv 37½P	60	85	$2	11
Shell C	Nv 40	$9¼	$9¾	$8½	39
Shell C	Nv 40 P	100	125		
Shell C	Nv 42½	$8	$8½	$5	5
Shell C	Nv 42½P	175	$2		
Shell C	Nv 45	$6½	$7	$4	60
Shell C	Nv 45 P	$2¼	$2¾	$5	13
Shell C	Nv 47½P	$3½	$4		
Spar	Ja 20	455	495		
Spar	Ja 20 P	100	125	100	5
Spar	Ja 22½	315	345	310	4
Spar	Ja 22½P	190	215		
Spar	Ja 25	210	$2½		
Spar	Ja 25 P	$3¼	$3¾	340	5
Spar	Jy 20	305	340	310	95
Spar	Jy 20 P	35	55	50	151
Spar	Jy 22½	160	185	150	495
Spar	Jy 22½P	120	140	140	237
Spar	Jy 25 P	260	285	235	48
Spar	Jy 27½	15	40	35	101
Spar	Jy 27½P	$4¾	$5		
Spar	Oc 20 P	70	90	135	123

Option	Mois Prix	Offre	Dem.	Dern. Trans.	Op. en cir.
Spar	Oc 22½	$2½	285	$2¼	149
Spar	Oc 22½P	160	185	185	123
Spar	Oc 25	145	170	120	168
Spar	Oc 25 P	$3	335	310	20
SticoA	My 17½	$8	$8⅜	$8¼	133
SticoA	My 17½P	1	5	10	171
SticoA	My 20 P	1	5	10	164
SticoA	My 25 P	10	30	30	35
SticoA	My 27½	5	10	45	166
SticoA	My 27½P	180	$2	$3¾	22
SticoA	Ag 17½	$8⅛	$8½	$6¾	65
SticoA	Ag 17½P	5	20	15	58
SticoA	Ag 20	$5¾	$6⅛	$6	149
SticoA	Ag 20 P	10	25	25	54
SticoA	Ag 22½	$3¾	385	395	110
SticoA	Ag 22½P	35	45	80	55
SticoA	Ag 27½P	220	260	$4	6
SticoA	Nv 20	$6⅛	$6½	$6¾	20
SticoA	Nv 20 P	35	50		
SticoA	Nv 22½	420	445	305	55
SticoA	Nv 22½P	70	90	105	53
SticoA	Nv 25	270	295	260	93
SticoA	Nv 25 P	160	180	215	24
SticoA	Nv 27½	160	175	120	69
Silver	Jn 5	340	385	91	40
Silver	Jn 5 P	3	10	3	50
Silver	Jn 5½	290	335	$2¾	194
Silver	Jn 5½P	5	20	19	20
Silver	Jn 6	245	285	240	178
Silver	Jn 6 P	5	25	53	5
Silver	Jn 6½	205	240	195	338
Silver	Jn 6½P	1	25	8	15
Silver	Jn 7	170	195	180	127
Silver	Jn 7 P	5	30	25	19
Silver	Jn 7½	140	165	175	136
Silver	Jn 7½P	10	35	60	8
Silver	Jn 8 P	30	55	75	26
Silver	Jn 8½	75	100	80	296
Silver	Jn 8½P	55	80	50	30
Silver	Jn 9 P	80	105		
Silver	Jn 9½	35	60	45	199
Silver	Jn 9½P	110	135	50	40
Silver	Jn 10	20	45	30	26
Silver	Jn 10 P	140	165	120	8
Silver	Sp 5	$3½	395	360	70
Silver	Sp 5 P	1	20		
Silver	Sp 5½	310	345	260	190
Silver	Sp 5½P	1	25	13	10
Silver	Sp 6 P	5	30		
Silver	Sp 6½	255	$2¾	$2½	135
Silver	Sp 6½P	10	35	20	2
Silver	Sp 7 P	15	35	40	20
Silver	Sp 7½	185	210	185	119
Silver	Sp 7½P	25	50	55	6
Silver	Sp 8 P	45	70		
Silver	Sp 8½	145	170	140	173
Silver	Sp 8½P	70	95		
Silver	Sp 9 P	105	130		
Silver	Sp 9½P	125	150		
Silver	Sp 10	70	95	75	45
Silver	Sp 10 P	155	180		
Silver	Dc 5	360	410	$3½	80
Silver	Dc 5 P	1	25		
Silver	Dc 5½	335	365	$2¾	40
Silver	Dc 5½P	5	30	29	10
Silver	Dc 6	$3¼	345	$3¼	133
Silver	Dc 6 P	10	35		
Silver	Dc 6½	280	315	265	46
Silver	Dc 6½P	15	40		
Silver	Dc 7	265	280	260	224
Silver	Dc 7 P	20	45	55	30
Silver	Dc 7½	$2¼	255	$2½	16
Silver	Dc 7½P	25	50	50	10
Silver	Dc 8	195	220	215	103
Silver	Dc 8 P	55	80	60	3
Silver	Dc 8½	180	205	215	9
Silver	Dc 8½P	90	115		
Silver	Dc 9 P	125	150	190	
Silver	Dc 9½	140	165	140	20
Silver	Dc 9½P	145	170		
Silver	Dc 10	105	120	130	111
Silver	Dc 10 P	175	$2		
T-Bills	My 91	110	126		
T-Bills	My 91 P		3		
T-Bills	My 91½	61	75		
T-Bills	My 91½P	3	5		
T-Bills	My 92	12	26		
T-Bills	My 92 P	13	7		
T-Bills	My 92½	3	7	58	20
T-Bills	My 92½P	24	38		
T-Bills	My 93	1	5	14	80
T-Bills	My 93 P	74	88	121	
T-Bills	My 93½P	143	159		
T-Bills	Jn 90½	133	149		
T-Bills	Jn 90½P		5		
T-Bills	Jn 91	85	99		
T-Bills	Jn 91 P	2	7		
T-Bills	Jn 91½	39	53		
T-Bills	Jn 91½P	2	11		
T-Bills	Jn 92	7	21		
T-Bills	Jn 92 P	14	28		
T-Bills	Jn 92½	13	9	33	25
T-Bills	Jn 92½P	52	66	133	
T-Bills	Jn 93	13	7	17	20
T-Bills	Jn 93 P	104	119	152	200
T-Bills	Jn 93½	1	5	6	20
T-Bills	Jn 93½P	148	164	79	50
T-Bills	Jy 90	155	171		
T-Bills	Jy 90 P		7		
T-Bills	Jy 90½	107	123		
T-Bills	Jy 90½P	6	8		
T-Bills	Jy 91	62	76		
T-Bills	Jy 91 P	3	12		
T-Bills	Jy 91½	25	39		
T-Bills	Jy 91½P	10	24		
T-Bills	Jy 92	3	17	11	10
T-Bills	Jy 92 P	37	51		
T-Bills	Jy 92½		9		
T-Bills	Jy 92½P	78	92		
T-Bills	Jy 93		7		
T-Bills	Jy 93 P	125	141		100
T-D Bk	Jn 20	$8⅛	$8½	$7½	
T-D Bk	Jn 20 P	1	20		
T-D Bk	Jn 22½	$5⅝	$6⅛	$8½	141
T-D Bk	Jn 22½P	1	20	30	57
T-D Bk	Jn 25	345	370	$3¼	735
T-D Bk	Jn 25 P	15	30	20	77
T-D Bk	Jn 27½P	40	55	50	343
T-D Bk	Jn 30	40	60	40	1070
T-D Bk	Jn 30 P	185	210	210	132
T-D Bk	Jn 32½	1	15	15	444
T-D Bk	Jn 32½P	$4¼	$4½	380	15
T-D Bk	Sp 22½	$6	$6⅜	$8⅛	200
T-D Bk	Sp 22½P	1	20		
T-D Bk	Sp 25	410	435	$6⅛	83
T-D Bk	Sp 25 P	35	50	45	120
T-D Bk	Sp 27½	220	245	205	1097
T-D Bk	Sp 27½P	85	110	105	93
T-D Bk	Sp 30 P	$2¼	245	$2½	88
T-D Bk	Sp 32½	45	70	85	154
T-D Bk	Sp 32½P	440	465	$4½	52
T-D Bk	Dc 27½	295	320	295	20
T-D Bk	Dc 27½P	130	155	155	43
T-D Bk	Dc 30 P	285	$3	310	15
T-D Bk	Dc 32½	75	100	90	1001
T-D Bk	Dc 32½P	460	485		
Teck B	My 22½	$10½	$11	$15	12
Teck B	My 22½P	1	50	1	50
Teck B	My 25	$8	$8½	$9½	456
Teck B	My 25 P	1	50	15	209
Teck B	My 27½P	20	50	60	90
Teck B	My 30 P	1	50	50	120
Teck B	My 32½	115	165	270	30
Teck B	My 32½P	10	60	55	14
Teck B	My 35	20	70	100	65
Teck B	My 35 P	135	185	145	39
Teck B	My 37½	20	50	165	56
Teck B	My 37½P	$3¾	$4¼		
Teck B	Ag 22½	$11⅛	$11⅝	395	10
Teck B	Ag 22½P	15	65	70	13
Teck B	Ag 25	$8⅞	$9⅜	$10¼	25
Teck B	Ag 25 P	30	90	65	5
Teck B	Ag 27½	$6¾	$7¼	$8½	17
Teck B	Ag 27½P	60	110		
Teck B	Ag 30	$5⅛	$5⅝	$9⅛	64
Teck B	Ag 30 P	120	170		
Teck B	Ag 32½	440	490	$4¾	26
Teck B	Ag 32½P	210	260	$2	40
Teck B	Ag 37½P	485	$5⅜	$4	32
Teck B	Ag 40	160	210	$2	106
Teck B	Ag 40 P	$6¾	$7¼		
Teck B	Nv 25	$9⅝	$10⅛	$15½	16
Teck B	Nv 25 P	65	115	105	4
Teck B	Nv 27½	$7⅝	$8⅛		
Teck B	Nv 27½P	110	160	190	10
Teck B	Nv 30	$6⅛	$6⅝	$5½	10
Teck B	Nv 30 P	185	235	160	3
Teck B	Nv 32½	$5	$5½	$5½	6
Teck B	Nv 32½P	285	335	$3½	15
Teck B	Nv 35	430	480	490	40
Teck B	Nv 35 P	410	460	$3½	30
Teck B	Nv 37½	$3½	$4	$4½	38
Teck B	Nv 37½P	$5½	$6	490	30
Teck B	Nv 40	260	310	$3¼	35
Teck B	Nv 40 P	$7⅛	$7⅝		
Trilon	Jn 17½	465	$5⅛		
Trilon	Jn 17½P	1	25		
Trilon	Jn 20	220	245		
Trilon	Jn 20 P	10	35		
Trilon	Jn 22½	65	90	50	35
Trilon	Jn 22½P	100	125		
Trilon	Jy 17½	$4¾	$5¼		
Trilon	Jy 17½P	5	30		
Trilon	Jy 20	245	$2¾	205	10
Trilon	Jy 20 P	25	50	75	10
Trilon	Jy 22½	100	125		
Trilon	Jy 22½P	125	150		
Trilon	Oc 17½	$5	$5½		
Trilon	Oc 17½P	20	45		
Trilon	Oc 20	305	345	280	10
Trilon	Oc 20 P	65	90		
Trilon	Oc 22½	170	195	160	120
Trilon	Oc 22½P	170	195		
Trilon	My 20	75	100		
Trilon	My 20	5	30		
Trilon	My 21⅜	55	80	25	21
Trilon	My 21⅜P	1	25		
Trilon	My 23⅜	5	25	50	15
Trilon	My 23⅜P	125	150		
Trilon	My 25	5	25	75	20
Trilon	My 25 P	260	310		
Trilon	Jy 18⅜	380	430	$6	1
Trilon	Jy 18⅜P	10	35		
Trilon	Jy 20	245	290	155	41
Trilon	Jy 20 P	35	60		
Trilon	Jy 21⅜	145	170	105	82
Trilon	Jy 21⅜P	80	105	160	2
Trilon	Jy 23⅜	65	90	80	100
Trilon	Jy 23⅜P	175	$2	$3½	10
Trilon	Jy 25	30	55	120	11
Trilon	Jy 25 P	$3	$3½		
Trilon	Oc 20	180	205		
Trilon	Oc 20 P	105	130		
Trilon	Oc 21⅜	205	230	285	95
Trilon	Oc 21⅜P	125	150		
Trilon	Oc 23⅜	135	160	$3¼	5
Trilon	Oc 23⅜P	215	265		
Trilon	Oc 25	85	110	50	
Trilon	Oc 25 P	$3¼	$3¾		
TIX	My170	$21	$22	$16	11
TIX	My170 P	1	10	30	27
TIX	My175 P	1	10	5	362
TIX	My185 P	1	10	10	446
TIX	Jn180	$12¾	$13¾	$11¾	34
TIX	Jn185	$8¾	$9¾	$9	65
TIX	Jn195 P	$5	$6	$10¾	34
TIX	Jy185	$10¾	$11¾	$10	33
TIX	Jy185 P	$3	$3¾	$3	111
TIX	Jy190 P	$4	$5	$8½	23
TIX	Jy195 P	$6	$6¾	$7½	10
Total P	Ja 25	$5	$5½		
Total P	Ja 25 P	125	150		
Total P	Ja 27½	$3½	$4		
Total P	Ja 27½P	195	220		
Total P	Ja 30	240	280		
Total P	Ja 30 P	$3	$3½		
Total P	Jy 20	$8⅜	$8⅞		
Total P	Jy 20 P	1	25	25	4
Total P	Jy 22½	$6	$6½	$7⅜	
Total P	Jy 22½P	5	30		
Total P	Jy 25 P	30	55	100	22
Total P	Jy 27½	$2	240	190	1405
Total P	Jy 27½P	95	120	100	23
Total P	Jy 30	90	115	75	27
Total P	Jy 30 P	210	260	$3	6
Total P	Jy 32½	30	55	240	10
Total P	Jy 32½P	410	460	$3¾	5
Total P	Jy 35 P	$6½	$7		
Total P	Oc 25	440	490	$3½	20
Total P	Oc 25 P	65	90	150	30
Total P	Oc 27½	290	340	$2½	30
Total P	Oc 27½P	140	165	125	5
Total P	Oc 30 P	$2½	$3		
Total P	Oc 32½	100	125	$3	20
Total P	Oc 32½P	$4¼	$4¾	$4¼	5
Total P	Oc 35	50	75		
Total P	Oc 35 P	$6⅝	$7⅛		
Tr Pip	My 15	420	445	$6	
Tr Pip	My 15 P	1	25	20	14
Tr Pip	My 16	320	345	$4¾	
Tr Pip	My 16 P	1	25		
Tr Pip	My 17½P	1	25	10	139
Tr Pip	My 19 P	5	30	25	47

Option	Mois Prix	Offre	Dem.	Dern. Trans.	Op. en cir.
Tr Pip	My 20	5	20	30	64
Tr Pip	My 20 P	65	85	115	55
Tr Pip	My 22½	2	5	5	158
Tr Pip	My 22½P	315	340	160	15
Tr Pip	Ag 15	435	460	490	20
Tr Pip	Ag 15 P	5	25	40	10
Tr Pip	Ag 16	335	360	$5½	5
Tr Pip	Ag 16 P	5	30	25	15
Tr Pip	Ag 17½	180	205	185	255
Tr Pip	Ag 17½P	15	35	15	53
Tr Pip	Ag 18 P	20	45		
Tr Pip	Ag 19 P	55	80	70	37
Tr Pip	Ag 20	60	75	55	3304
Tr Pip	Ag 20 P	105	130	150	213
Tr Pip	Ag 22½	5	30	20	190
Tr Pip	Ag 22½P	340	365	$3	10
Tr Pip	Nv 18	185	210	160	166
Tr Pip	Nv 18 P	40	65	60	24
Tr Pip	Nv 19	125	150	115	891
Tr Pip	Nv 22½	25	40	35	245
Tr Pip	Nv 22½P	360	385	220	10
Segrm	My 90	$9½	$10	$9	51
Segrm	My 90 P	10	25	15	20
Segrm	My 95 P	1	25	25	124
Segrm	My105	5	30	15	90
Segrm	My105 P	$5⅛	$5⅝	$6¾	5
Segrm	My110	1	20	30	293
Segrm	My110 P	$10⅛	$10⅝	$14⅞	5
Segrm	Jn 90	$10½	$11	$9	105
Segrm	Jn 90 P	5	30	110	96
Segrm	Jn 95 P	100	125	160	30
Segrm	Jy 80	$20¼	$20¾	$16⅝	110
Segrm	Jy 80 P	5	30	35	104
Segrm	Jy 85	$15½	$16	$12¼	124
Segrm	Jy 85 P	15	40	60	164
Segrm	Jy 95 P	210	235	240	177
Segrm	Jy105	290	315	190	22
Segrm	Jy105 P	$6¼	$6¾	$8⅝	15
Segrm	Jy110 P	$10¼	$10¾	$11¾	20
Segrm	Oc 85	$16⅛	$16⅝	$13¼	38
Segrm	Oc 85 P	55	80	145	50
Segrm	Oc 90	$11⅞	$12⅜	$8⅞	22
Segrm	Oc 95	$9⅜	$9⅞	$8	352
Segrm	Oc105	445	470	$4¼	4
Segrm	Oc105 P	$6¾	$7¼		

W X

Option	Mois Prix	Offre	Dem.	Dern. Trans.	Op. en cir.
Wdwrd	My 5	90	115	115	1
Wdwrd	My 5 P	1	25		
Wdwrd	My 6	5	25	45	975
Wdwrd	My 6 P	10	35	75	20
Wdwrd	My 7	5	15	10	1
Wdwrd	My 7 P	85	110		
Wdwrd	Ag 5	100	125	150	10

Option	Mois Prix	Offre	Dem.	Dern. Trans.	Op. en cir.
Wdwrd	Ag 5	5	30		
Wdwrd	Ag 6	30	55	70	20
Wdwrd	Ag 6 P	35	60	35	12
Wdwrd	Nv 5	115	140		
Wdwrd	Nv 5 P	15	40		
Wdwrd	Nv 6	45	70	85	10
Wdwrd	Nv 6 P	45	70		

TORONTO

Suite de la page 19

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
Wilco o	36900	60	56	58	— 1
Wilshir E o	1000	40	40	40	
Win-Eld o	1000	85	85	85	
Woodwd A	54149	$6⅛	6	6⅛	
WEqite A f	4800	$10	9⅞	10	+ ⅛
WEqu 11 w	500	190	190	190	— 5
X Cal o	8500	60	59	59	— 1
Xerox Can	336	$26¼	26¼	26¼	
Traded With Acc. Int.					
Oxf Prop d	104400	$84½	84¼	84½	+ ⅛
Sceptre R u	z140	$292	290	292	
Wstrn Cor u	90	$190	190	190	— 2
Partially Paid Shares					
B Corp r	48390	$11⅞	11½	11¾	+ ½
Bancshr r	9000	$10¾	10⅝	10⅝	— ⅛
British G r	7000	$25⅛	24	24¼	+ ½
Brit Air r	4650	$38¾	37¾	38½	+ 1½
Ficnbr def	183150	$5⅛	490	5	
Privatzn r	97500	$7⅝	7⅜	7½	
Privatzn w	82700	110	100	106	+ 4
RY Fin r	2900	$11⅞	11¾	11⅞	+ ⅛
Partnership Units Resale Restricted Trust Units					
C Income u	11600	$10¾	10½	10½	— ⅜
Cincm 86 u	17000	$10¼	10	10	— ⅜
Cincm 87 u	5300	$10⅜	10¼	10⅜	+ ⅛
C Trust un	1274	$10	9⅞	10	
Enrpls Fd u	305	$11½	11½	11½	+ ⅛
FirstPr Tr u	7700	$19⅝	19½	19½	— ¼
Gord Int u	1400	$9¼	9⅛	9¼	+ ⅛
Rnb Gold U	8500	63	63	63	
RT Enrgy u	10010	$11⅛	10⅞	11⅛	+ ⅛
Traded in US Funds					
Alum B	500	$26⅜	26⅜	26⅜	
Alum d pr	1000	$24¾	24⅝	24⅝	— ⅛
Gulf Can	3200	$22	22	22	+ ¼
IBM	2300	$166¼	164½	164½	+ ½
McDonld	131	$82	82	82	+ 1¼
Nat Bk 6	100	$30	30	30	— ⅜
Osbn Chap o	121100	$5⅛	5	5	— ⅜
PBech B of	700	485	475	485	
Ranger p	200	$26⅜	26⅜	26⅜	— ¼
RyTrco D p	z30	$26¼	26¼	26¼	
St Joe Gold	500	$18¼	18¼	18¼	— 1¾
Tex Can	5500	$28¼	28	28¼	+ 2
Total Pet	2000	$21⅛	21⅛	21⅛	+ 1⅛

TAUX D'INTÉRÊT

Tableau comparatif des TAUX HYPOTHÉCAIRES et de PRÊTS PERSONNELS

Institutions financières	Unifamilial Duplex/Triplex 1 an	2 ans	3 ans	5 ans	Multilogement 1 an	2 ans	3 ans	5 ans	Semi-commercial et commercial 1 an	2 ans	3 ans	5 ans	Prêts personnels
Banques													
Commerce	9½	10	10¼	11	n/d	n/d	n/d	n/d	n/d	n/d	n/d	n/d	10½
Épargne	9¾	10	10½	11	9¾	10	10¾	11¼	9¾	10	10¾	11¼	10½
Montréal	9½	10	10¼	11	—	—	10¼	11	—	—	—	—	11
Nationale	9¾	10¼	10½	11	9¾	10¼	10½	11	10¼	10¾	11	11½	10¾
Nouvelle-Écosse	9½	10	10¼	11	9½	10	10¼	11	n/d	n/d	n/d	n/d	10¾
Royale	9½	10	10¼	11	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Toronto-Dominion	9½	10	10½	11	9½	10	10½	11	9½	10	10½	11	10½
Commer. italienne	9½	10	10¼	11	10½	11	11¼	12	10½	11	11¼	12	11½
Caisses Étab.	9¾	10¼	10½	11	10¼	10¾	11	11½	11	11½	11¾	12¼	11½
Caisses pop.Mtl.*	9¾	10½	10¾	11¼	10	10¾	11	11½	10½	n/d	n/d	n/d	10½
Caisses pop. Qbc.*	9½	10	10½	11	9½	10	10½	11	9¾	10¼	10¾	11¼	9¾
Soc. Entraide éco.	10	10½	10¾	11¼	10¼	10¾	11	11½	—	—	—	—	11
Fiducies													
Canada Trust	9½	10	10½	11	9½	10	10½	11	9½	10	10½	11	11¾
Fiduciaires	9¾	10¼	10½	11	9¾	10¼	10½	11	9¾	10¼	10½	11	—
Fiducie Guardian	9¾	10	10½	11	9¾	10	10½	11	n/d	n/d	n/d	n/d	—
Fiducie Québec	9½	10¼	10½	11	9½	10¼	10½	11	9¾	10¼	10½	11	—
First City	—	—	—	—	9¾	10	10¾	11¼	9¾	10	10¾	11¼	—
Guaranty Trust	9¾	10	10½	11	9¾	10	10½	11	—	—	—	—	9¾
Montréal Trust	9½	10	10½	11	9½	10	10½	11	9½	10	10½	11	—
Morguard Trust	—	—	—	—	9¾	—	10½	10¾	9¾	—	10½	10¾	—
Prêt et Revenu	9½	10¼	10½	11	9½	10¼	10½	11	n/d	n/d	n/d	n/d	—
Soc. Nat. Fiducie	9¾	10¼	10¾	11	9¾	10¼	10¾	11	n/d	n/d	n/d	n/d	—
Trust Financial	—	—	—	—	—	—	—	—	9¾	—	10½	11	—
Trust Général	9¾	10¼	10½	11	9¾	10¼	10½	11	10	10½	10¾	11¼	—
Trust National	9½	10	10½	11¼	9¾	10¼	10¾	11½	9¾	10¼	10¾	11½	—
Trust Royal	9¾	10¼	10½	11	9¾	10¼	10½	11	9¾	10¼	10½	11	9½

Compilation **Fiducie du Québec** — 6 mai 1987 * Taux recommandés par les Fédérations des caisses populaires Desjardins de Montréal, de l'Ouest-du-Québec et de Québec.

Taux sujets à changements sans préavis

Tableau comparatif des taux d'intérêts sur les DÉPÔTS GARANTIS

Institutions financières	Court terme: Dépôt min. ($)	À demande 30 à 59 jrs	60 - 89 jrs	90-119 jrs	120-179 jrs	180-364 jrs	Long terme: Dépôt min. ($)	1 an annuel	2 ans annuel	3 ans annuel	4 ans annuel	5 ans annuel
Banques												
Banco central Can.	5,000	5¾	5¾	6	6	6¼	5,000	7½	—	—	—	—
Commerce	5,000	5½	5½	5½	5½	5¾	1,000	7½	8¼	8¾	8¾	9½tc
Commer. italienne	5,000	5¾	6	6¼	6½	6¾	1,000	7½	8½	8¾	9¼	9¼
Lloyd's	5,000	5⅞	5⅞	6⅛	6⅛	6⅛	1,000	7½	8¼	9	9	9½
Épargne	3,000	5¾	5¾	6	6	6	1,000	7¾	8¼	9	9	9½
Montréal	5,000	5½	5½	5½	5½	5¾	1,000	7¼	8	8½	8¾	9¼
Nationale	5,000	5¼	5½	5½	5½	5¾	1,000	7¾	8¼	8¾	9	9¼
Nouvelle-Écosse	5,000	5½	5½	5½	5½	5¾	1,000	7½	8¼	8¾	8¾	9¼
Royale	5,000	5½	5½	5½	5½	5¾	1,000	8	8½	8¾	9	9¼
Toronto-Dom.	5,000	5¾	5¾	6	6	6	1,000	7½	8¼	9	9	9½
Caisses Étab.	1,000	5½	5½	5¾	6	6¼	1,000	8	8½	8¾	9	9¼
Caisses pop. Mtl.*	5,000	5¾	6	6	6	6¾	1,000	8	8¾	9¼	—	9½
Caisses Pop. Qbc.*	3,000	5½	5¾	5¾	5¾	6	1,000	8	8½	9	9	9¼
Soc. Entraide éco.	5,000	5¾	5¾	6	n/d	6¼	500	7¾	8¼	8¾	9	9¼
Fiducies												
Canada Trust	5,000	5¾	6	6½	6¾	7¼	1,000	8¼	8¾	9	9¼	9½
Fiduciaires	5,000	6	6¼	6⅜	6½	6⅝	500	8¼	8¾	9⅛	9¼	9½
Fiducie Guardian	5,000	6¾	6¾	7	7¼	7½	500	8½	8¾	9¼	9¼	9¾
Fiducie Québec	5,000	6	6¼	6½	7	7¼	1,000	8½	9	9¼	9¼	9¾
First City Trust	5,000	6¾	6¾	7	7	7¼	500	8¼	8¾	9¼	9¼	9¾
Guaranty Trust	5,000	5¾	6	6½	6¾	7¼	1,000	8½	9	9¼	9¼	9½
Montréal Trust	5,000	6	6¼	6¾	7	7¼	1,000	8½	9	9¼	9¼	9¾
Morguard Trust	10,000	7	7	7	7	7¼	1,000	8¼	8¾	9¼	9½	9¾
Prêt et Revenu	5,000	6¼	6¼	6¾	7	7½	500	8¼	8¾	9	9¼	9½
Soc. Nat. Fid.	2,000	6⅜	6½	6¾	7	7¼	500	8¼	8½	9	9¼	9½
Trust Financial	5,000	7	7¼	7⅜	7½	7¾	500	8⅝	8¾	9¼	9¼	9¾
Trust Général	5,000	5¾	6	6½	6¾	7¼	1,000	8¼	9	9¼	9¼	9¾
Trust Morgan	5,000	6¾	7	7¼	7¼	7½	500	8b	8⅝	8⅞	9	9½
Trust National	5,000	5¾	6	6½	6¾	7¼	500	8¼	8¾	9	9½	9¾
Trust Royal	5,000	5¾	6	6½	6¾	7¼	1,000	8¼	8¾	9	9¼	9½

Compilation **Fiducie du Québec** — 6 mai1987 * Taux recommandés par les Fédérations des caisses populaires Desjardins de Montréal, de l'Ouest-du-Québec, et de Québec.

Taux sujets à changements sans préavis

L'OR

TORONTO (PC). L'or cotait $608 can. ($455 US) à l'offre et $610 can. ($456 US) à la demande, hier, à la clôture chez Deak International, courtiers en métaux précieux.

TORONTO (PC). Handy and Harman cotait l'argent-métal, hier, à $11.252 l'once et $361.76 le kilogramme, comparativement à $11.180 et $359.44 respectivement, lors de la précédente cotation. Ces cotes sont en monnaie canadienne.

MONTREAL (PC) — La cote des trois indices Raymond, Chabot, Martin, Paré à la fermeture de la Bourse de Montréal, le 11 mai, s'établit comme suit: REA (XRC) 1569.28, manufacturières (XRM) 1713.68 et services (XRS) 1465.71.

LE DOLLAR CANADIEN

TORONTO (PC) — Le dollar américain a clôturé, hier, en hausse de 5-100 et cotait $1.3365 contre la devise canadienne. La livre sterling a perdu 70-100 à $2.2205.

Par rapport à la devise US, le dollar canadien a cédé 3-100 à $0.7482 et le sterling 1 30-100 à $1.6615.

BENEFICES

Canadian Marconi Company, exercice clos le 31 mars: 1987, $26,836,000 ou $1.13 par action; 1986, $25,841,000 ou $1.09.

Canterra Energy Ltd, 1er trimestre: 1987, $8.7 millions ou 10 cents par action.

Canada Development Corp., trim. clos 31 mars: 1987, $14.8 millions ou quatre cents; 1986, $10.6 millions ou 11 cents (perte).

Lonvest Corporation, trim. clos 31 mars: 1987, $17.5 millions ou 45 cents; 1986, $15.3 millions ou 41 cents.

National Sea Products Ltd, 1er trim.: 1987, $2,451,000 ou 52 cents (perte); 1986, $9,959,000 ou 66 cents.

Rolland Inc., 1er trim.: 1987, $1,057,000 ou 41 cents; 1986, $2,145,000 ou 57 cents.

OBLIGATIONS

TORONTO (PC) — Les cours ont fléchi, hier, dans le marché canadien des obligations. Le court terme a baissé de 10 cents et le moyen terme, de trois quarts de point. Le long terme, les titres des provinces et des sociétés ont cédé cinq huitièmes de point. L'argent au jour le jour commandait un intérêt de 7.38 pour cent.

DIVIDENDES

Bow Valley Industries Ltd, $0.56, priv. 2ème rang: 2.56 cents, annuel; payable le 30 juin aux inscrits le 15 mai.

BCE Development Corporation, 9 1-8 pc, prv. A: 22.8125 cents; payable le 31 juill. aux inscrits le 20 juill.

Consumers Packaging Inc., ord.: 22.5 cents; 29 mai, 15 mai.

Canada Malting Company, ord.: 20 cents; payable le 14 juin aux inscrits le 25 mai.

Consolidated-Bathurst Inc., série A: 12.5 cents; 15 juin, 15 mai.

Consumers Gas Co. Ltd, ord.: 41 cents; payable le 1er juill. aux inscrits le 4 juin.

Contrans Corp., classe A: 10 cents; 15 juill., 3 juill.

Ciniplex Odeon Corp., priv.: 12.5 cents, semestriel; payable le 15 juin aux inscrits le 1er juin.

CAE Industries Ltd, ord.: quatre cents; 30 juin, 16 juin.

R.L. Crain, ord.: 9.5 cents; 30 juin, 12 juin.

Dominion Securities Ltd, ord.: six cents; 30 juin, 16 juin.

Dofasco Inc., ord.: 25 cents; 1er juill., 10 juin.

Dupont Canada, classe A, 1ère série: 15 cents; 31 juill., 2 juill.

Electrohome Ltd, 5 3-4 pc, priv.: $1.4375; 31 juill., 17 juill.

Emco Ltd, ord.: huit cents; 31 juill., 19 juin.

Eplett Dairies Ltd, 8.5 pc, priv.: 21.42 cents; payable le 31 mai aux inscrits le 21 mai.

Federal Industries Ltd, classe A: 7.5 cents; 1er juill., 10 juin.

First City Financial Corp. Ltd, ord.: 7.5 cents; 17 juill., 2 juill.

First City Trust Company, 10.75 pc, priv. A: 26.875 cents; 31 oct., 15 oct.

Greyhound Computer of Canada Ltd, ord.: 12 cents, semestriel; 2 juill., 10 juin.

Guaranty Trustco Ltd, ord.: 19 cents; 1er juill., 12 juin.

Guaranty Trust Company of Canada, 8 pc, priv. série A: 40 cents; 31 juill., 10 juill.

Goodyear Canada Inc., ord.: 35 cents; 30 juin, 9 juin.

Grafton Group Ltd, ord.: huit cents; 15 juin, 1er juin.

Gulf Canada Corporation, ord.: 13 cents; 1er juill., 29 mai.

GSW Inc., classes A et B: 20 cents, semestriels; 30 juin, 13 mai.

Hawker Siddeley Canada Ltd, ord.: 24 cents; 3 juill., 12 juin.

Indal Ltd, ord.: 10 cents; 15 juin, 22 mai.

IU International Corporation, ord.: 15 cents US; 1er juin, 19 mai.

Jannock Ltd, ord.: 26 cents; 1er juill., 3 juin.

JDS Capital Ltd, $2.21875, priv. A: 55.46875 cents; 29 mai, 21 mai.

Kerr McGee Corporation, ord.: 27.5 cents US; 1er juill., 5 juin.

Kerr-Addison Mines Ltd, ord.: 15 cents; 12 juin, 15 mai.

Loblaw Companies Ltd, $2.40 pc, priv.: 60 cents; 1er juin, 15 mai.

Lonvest Corporation, ord.: 21 cents; 30 juin, 12 juin.

Logistec Corporation, classe A: 10 cents; 15 juill., 2 juill.

Laurentian Mutual Insurance (The), classe A, priv.: 55.5 cents; 30 juin, 5 juin.

Maritime Life Assurance Company, priv. 1er rg, série A: 54.6875 cents; 30 juin, 29 mai.

Monarch Investments Ltd, ord.: huit cents; 19 juin, 5 juin.

MacMillan Bloedel Ltd, ord.: 10 cents; 15 juin, 13 mai.

Murphy Oil Ltd, ord.: 10 cents, semestriel; 29 mai, 15 mai.

Multibanc Financial Corp. priv.: 32.25 cents; 5 juin, 19 mai.

North Canadian Oils Ltd, 5 1-2 pc, priv.: $1.38, semestriel; 1er juin, 15 mai.

National Sea Products Ltd, ord.: 2.5 cents; 19 juin, 12 juin.

Normick Perron Inc., classes A et B: quatre cents; 19 juin, 5 juin.

Nabisco Brands Ltd, ord.: 20 cents; 3 juill., 5 juin.

Placer Development Co. Ltd, ord.: 10 cents; 22 juin, 21 mai.

Power Corporation of Canada, $2.375, priv.: 59.375 cents; 15 juill., 17 juin.

Pennzoil Company, ord.: 55 cents US; 15 juin, 29 mai.

Pacific Northern Gas Ltd, classe A: 35 cents; 1er juill., 12 juin.

Pennington's Stores Ltd, ord.: 10 cents; 2 juill., 15 juin.

Quebecor Inc., classes A et B: huit cents, semestriels; 17 juin, 21 mai.

Rolland Inc., classe A: 13.5 cents; 15 juin, 25 mai.

Rockwell International Corporation, ord.: 16.5 cents US; 8 juin, 19 mai.

Royex Gold Mining Corporation, priv. 1er rg, série A: 37.5 cents, semestriel; 30 juin, 15 juin.

Simcoe Erie Investors Ltd, ord.: 4.5 cents; 31 juill., 15 juill.

Saskatchewan Oil and Gas Corp., 7.25 pc, priv. 2ème rg, série A: 18.125 cents; 30 juin, 12 juin.

Suncor Inc., priv., série A: 48 cents; 1er juin, 18 mai.

Texaco Canada Inc., ord.: 30 cents; 1er juin, 11 mai.

Tenneco Inc., ord.: 76 cents US; 9 juin, 15 mai.

Toromont Industries Ltd, ord.: 10 cents; 13 juill., 2 juill.

Traders Group Ltd, classes A et B: 10 cents; 1er juill., 12 juin.

Trimac Ltd, 9.12 pc, priv. A: 57 cents; 30 juin, 15 juin.

Thomson Newspapers Ltd, série A, 6.75 pc, priv.: 84.375 cents; 15 juin, 1er juin.

Transalta Utilities Corporation, classes A et B: 46 cents; 1er juill., 1er juin.

Teck Corp., 9 1-4 pc, priv E: 57.8125 cents; 1er juill., 15 juin.

Unicorp Canada Corporation, classes A et B: 10 cents; 31 mai, 15 mai.

White Pass and Yukon Ltd. 6.75 pc, priv.: 42.1875 cents; 1er juin, 13 mai.

Texas Eastern Corporation, ord.: 25 cents US; 1er juin, 18 mai.

George Weston Ltd, ord.: 14 cents; 1er juill., 7 juin.

Faut LE DEVOIR pour le croire!

AVIS PUBLICS

appel d'offres

Gouvernement du Québec
Ministère des Transports

Vente par soumission publique

Dossier: 9-78-00385-3 et autres

Le ministère des Transports offre en vente par soumission publique un terrain vacant situé à Beauharnois, portant les numéros de lots P.229, P.230, P.232, P.232-1, P.232-2 et P.233 et ayant une superficie de quatre millions sept cent quarante sept mille sept cent quarante quatre pieds carrés (4 747 744 p.c.) ou cent vingt neuf arpents carrés et un centième (129,01 arp. car.).

La valeur estimée est fixée à soixante six mille cinq cent dollars (66 500,00 $).

Toute soumission pour être valide doit être présentée sur le formulaire de soumission inclus dans les documents de soumission.

Conditions particulières: Cette offre s'adresse seulement aux exploitants agricoles détenant une carte d'enregistrement d'une exploitation agricole émise par le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et Alimentation du Québec.

Le Ministère des Transports se réserve le droit d'annuler cette mise en vente en tout temps et ne s'engage à accepter ni la plus haute, ni aucune des offres.

Toute vente, pour être valide, devra être ratifiée par ce dernier.

PERSONNES DÉSIRANT SOUMISSIONNER:
Toute personne désirant soumissionner doit obtenir les documents de soumission en s'adressant au ministère des Transports, Service des expropriations, 7005, boul. Taschereau, Brossard (Québec) J4Z 1A7, numéro de téléphone (514) 445-1440, en précisant le numéro de dossier ci-haut mentionné.

Un versement de dix dollars (10,00 $) non remboursable, soit en argent comptant, soit un chèque ou un mandat de poste à l'ordre du Ministre des Finances, est requis pour l'obtention des documents.

Clôture des soumissions: À 14:00 heures, le 17 juin 1987, au Service des expropriations, 7005 boul. Taschereau, Brossard (Québec) J4Z 1A7, où se tiendra l'assemblée publique d'ouverture des soumissions.

Le Sous-ministre
Pierre Michaud, ing.

Québec

appel d'offres

Gouvernement du Québec

Les ministères se réservent le droit de refuser toutes les soumissions présentées, même la plus basse.

Ministère des Approvisionnements & Services
Service des achats du gouvernement

Projet	Description	Livraison
7165	52 192 piles sèches de 1,5 - 3 - 4,5 - 6 et 9 volts	Montréal
Clôture de la soumission:	22 mai 1987 à 15 h	
7160	Système de contrôle pour feux de circulation comprenant: 90 contrôleurs digitals, 100 clignotants, 450 relais de transfert et 400 relais de charge	Québec
7162	Impression de 1 500 000 à 3 000 000 de pages par mois Une séance d'information aura lieu le 14 mai à 13h00 au 150 boul. St-Cyrille est, 7e étage, salle B, Québec.	Québec & Montréal
7164	3 700 paires de chaussures de sécurité	Différents endroits
Clôture des soumissions:	26 mai 1987 à 15 h	
7153	82 500 lampes incandescentes, fluorescentes et D.H.I.	Montréal & Québec
Clôture de la soumission:	29 mai 1987 à 15 h	

Les conditions de ces appels d'offres sont contenues dans des documents disponibles à l'endroit suivant:

Service des achats du gouvernement
Bureau des appels d'offres,
150 boul. Saint-Cyrille est, 7e étage, Québec, Qué. G1R 5K4
Tél.: (418) 643-5438

Toute personne désirant assister à l'ouverture des soumissions doit se présenter à l'adresse susmentionnée à l'heure et à la date indiquées.

Le directeur général des achats,
Jean-Claude Careau

Québec

appel d'offres

Gouvernement du Québec

Les ministères se réservent le droit de refuser toutes les soumissions présentées, même la plus basse.

Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation

PROJET No 1249-25-878 — Travaux à prix forfaitaire — Exécution de travaux de drainage dans la branche 8 de la rivière Noire, en la municipalité de la paroisse Sainte-Justine-de-Newton, M.R.C. Vaudreuil-Soulanges et C.E. Vaudreuil-Soulanges.

Garantie de soumission: cautionnement de soumissions: 1 900,00 $ ou chèque visé: 950,00 $.

PROJET No 5147(1)-26-878 — Travaux à prix forfaitaire —Exécution de travaux de drainage dans le cours d'eau Saint-Patrick, en les municipalités des paroisses de Sainte-Justine-de-Newton et de Saint-Télesphore, M.R.C. Vaudreuil-Soulanges et C.E. Vaudreuil-Soulanges.

Garantie de soumission: cautionnement de soumission: 800,00 $ ou chèque visé: 400,00 $.

PROJET No 5147(8)-27-878 — Travaux à prix forfaitaire — Exécution de travaux de drainage dans le cours d'eau Campeau, en les municipalités des paroisses de Sainte-Justine-de-Newton et de Saint-Polycarpe, M.R.C. Vaudreuil-Soulanges et C.E. Vaudreul-Soulanges.

Garantie de soumission: cautionnement de soumission: 700,00 $ ou chèque visé: 350,00 $.

PROJET No 10650-28-878 — Travaux à prix forfaitaire —Exécution des travaux de drainage dans les branches 4, 5A, 6, 7 et 8 du cours d'eau Saint-Télesphore, en la municipalité de la paroisse de Saint-Télesphone, M.R.C. Vaudreuil-Soulanges et C.E. Vaudreuil-Soulanges.

Garantie de soumission: cautionnement de soumission: 5 100,00 $ ou chèque visé: 2 550,00 $.

Sont admis à soumissionner les entrepreneurs ayant leur principale place d'affaires dans la région de Montréal-Sud, soit dans les circonscriptions électorales suivantes: Beauharnois, Brome-Missisquoi, Châteauguay, Huntingdon, Iberville, Richelieu, Shefford, Saint-Hyacinthe, Saint-Jean, Vaudreuil-Soulanges, Verchères, Bertrand, Chambly, Laporte, Laprairie, Marie-Victorin, Taillon et Vachon qui détiennent la licence appropriée en vertu de la Loi sur la qualification professionnelle des entrepreneurs de construction du Québec et qui auront réquisitionné les plans et devis à leur nom.

L'endroit où l'on peut obtenir les documents et les renseignements nécessaires à la préparation des soumissions: Direction des services administratifs et techniques, ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, Édifice le «200», 1er étage, 200A, chemin Ste-Foy, Québec, G1R 4X6, téléphone 643-2450.

Un versement de 5,00 $ en espèces, chèque visé ou mandat, non remboursable, à l'ordre du Ministre des Finances est requis pour obtenir les documents nécessaires à la préparation de la soumission d'un projet.

Clôture de l'appel et ouverture des soumissions: 14 h 30, bureau de la Direction, 200A, chemin Ste-Foy, 1er étage, Québec.

Jeudi, le 28 mai 1987.

PROJET No 11401-70-878 — Travaux à prix forfaitaire —Exécution de travaux de drainage dans les branches 6 et 8 du cours d'eau Atkinson, en la municipalité de la paroisse de Saint-Jean-Chrysostome, M.R.C. Le Haut Saint-Laurent et C.E. Huntingdon.

Garantie de soumission: cautionnement de soumission: 1 200,00$ ou chèque visé: 600,00$.

PROJET No 16343-71-878 — Travaux à prix forfaitaire — Exécution de travaux de drainage dans le cours d'eau Black, en la municipalité de la paroisse de Saint-Jean-Chrysostome, M.R.C. Le Haut Saint-Laurent et C.E. Huntingdon.

Garantie de soumission: cautionnement de soumission: 700,00$ ou chèque visé: 350,00$.

PROJET No 16331-72-878 — Travaux à prix forfaitaire — Exécution de travaux de drainage dans le cours d'eau Du Canal Côte Sud, en la municipalité du village de Melocheville, M.R.C. Beauharnois — Salaberry, et C.E. Beauharnois.

Garantie de soumission: cautionnement de soumission: 1 400,00$ ou chèque visé: 700,00$.

PROJET No 16450-73-878 — Travaux à prix forfaitaire — Exécution de travaux de drainage dans le cours d'eau Rang Saint-Joseph-Nord, en la municipalité de la paroisse Saint-Timothée, M.R.C. Beauharnois-Salaberry et C.E. Beauharnois.

Garantie de soumission: cautionnement de soumission: 1 300,00$ ou chèque visé: 650,00$.

Sont admis à soumissionner les entrepreneurs ayant leur principale place d'affaires dans la région de Montréal-Sud soit dans les circonscriptions électorales suivantes: Beauharnois, Brome-Missisquoi, Châteauguay, Huntingdon, Iberville, Richelieu, Shefford, Saint-Hyacinthe, Saint-Jean, Vaudreuil-Soulanges, Verchères, Bertrand, Chambly, Laporte, Laprairie, Marie-Victorin, Taillon et Vachon, qui détiennent la licence appropriée en vertu de la Loi sur la qualification professionnelle des entrepreneurs de construction du Québec et qui auront réquisitionné les plans et devis à leur nom.

L'endroit où l'on peut obtenir les documents et les renseignements nécessaires à la préparation des soumissions: Direction des services administratifs et techniques, ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, Édifice le «200», 1er étage, 200A, chemin Ste-Foy, Québec, G1R 4X6, téléphone 643-2450.

Un versement de 5,00$ en espèces, chèque visé ou mandat, non remboursable, à l'ordre du Ministre des Finances est requis pour obtenir les documents nécessaires à la préparation de la soumission d'un projet.

Clôture de l'appel d'offres et ouverture des soumissions: 14 h 30, bureau de la Direction, 200A, chemin Ste-Foy, 1er étage, Québec.

Jeudi, le 28 mai 1987.

Ghislain Leblond
Sous-ministre

Québec

appel d'offres

Gouvernement du Québec

Les ministères se réservent le droit de refuser toutes les soumissions présentées, même la plus basse.

Ministère de l'Énergie et des Ressources

PROJET N-819 — Maniwaki-Témiscamingue

Travaux de dynamitage sur une distance approximative de 4 kilomètres dans le canton d'Angoumois, à partir du Lac Marie à la limite du canton Egan dans la circonscription électorale de Pontiac.

Sont admis à soumissionner ceux qui ont leur place d'affaires dans la province de Québec et qui auront réquisitionné les plans et devis à leur nom.

Les documents de soumission peuvent être obtenus contre un chèque certifié ou mandat-poste de 10,00$, non remboursable, fait à l'ordre du Ministre des Finances à l'endroit suivant: ministère de l'Énergie et des Ressources, 170, rue Hôtel de Ville, Hull (Québec), J8X 4C2.

Garantie de soumission exigée: cette garantie doit être d'une somme équivalente à 10% du montant demandé par le soumissionnaire si elle est sous forme de cautionnement ou doit correspondre à 5% dudit montant si elle est sous forme de chèque certifié.

Les soumissions devront être adressées et seront ouvertes à:

Ministère de l'Énergie et des Ressources
170, rue Hôtel de Ville, bureau 7.340
Hull, (Québec)
J8X 4C2

Clôture des soumissions et ouverture des appels d'offres: 2 juin 1987, à 15 heures.

Le Sous-ministre (par intérim)
André Dicaire

Québec

COMMUNAUTE URBAINE DE MONTREAL

AVIS

COMMISSION DU TRANSPORT EN COMMUN

La Commission du transport en commun de la Communauté urbaine de Montréal tiendra une séance publique le **mercredi 10 juin 1987, à 19h30**, au salon **Opus** de l'hôtel **Delta Montréal**, 475, avenue du Président Kennedy, Montréal (métro McGill).

La Commission recevra des mémoires sur un **avant-projet de règlement** concernant **le transport par taxi** sur le territoire de la Communauté.

Les personnes et organismes intéressés sont priés de communiquer au numéro ci-dessous pour s'inscrire comme intervenant et de faire parvenir copie de leur présentation au plus tard le 4 juin.

Une copie du projet et des procédures en séance sont disponibles sur demande au secrétariat, 2, Complexe Desjardins, Tour de l'est, 21e étage, bureau 2104.

Une période de questions est prévue au début de la séance. Pour poser des questions, les intervenants doivent s'enregistrer entre 19h15 et 19h30.

Pour tout renseignement additionnel, veuillez vous adresser à Nicole Lafond, secrétaire adjoint, au (514) 280-3460.

Le secrétaire
Suzanne Jalbert

Montréal, Québec
Mardi, le 12 mai 1987

Transports Québec

Québec

APPELS D'OFFRES

Sont admis à soumissionner les entrepreneurs qui ont leur principale place d'affaires au Québec, qui possèdent la licence de la Régie des Entreprises de Construction du Québec dans la ou les catégories pertinentes lorsque requise et qui auront réquisitionné les plans et devis à leur nom.

Les endroits où l'on peut examiner ou obtenir les documents et les renseignements nécessaires à la préparation de la soumission sont:

Service des Contrats
Ministère des Transports
700 est, boul. St-Cyrille (20e)
Québec, Qué.
G1R 4Y9
Téléphone: (418) 644-8848

ou

Service des Contrats
Ministère des Transports
255 est, Crémazie (1er)
Montréal, Qué.
H2M 1L5
Téléphone: (514) 873-6061

Le Ministère ne s'engage à accepter ni la plus basse ni toute autre soumission.

Le sous-ministre,
Pierre Michaud, ing.

■ **Projet: 104-0503-7** — Mise en place de glissières de sécurité en divers endroits sur la route 132 dans la municipalité de Ristigouche Canton, M.R.C. Avignon, circonscription électorale de Bonaventure. Longueur 3,15 km.

Un versement de 5,00 $ non remboursable, soit en argent comptant, soit un chèque ou mandat-poste à l'ordre du ministre des Finances, est requis pour l'obtention des plans et devis du projet.

Garantie de soumission exigée:

— cautionnement de soumission: 10 000,00 $ ou chèque visé: 5 000,00 $.

La réception et l'ouverture des soumissions est faite à: 700 est, boulevard St-Cyrille (20e), Québec, Qué., G1R 4Y9.

Clôture de la réception des soumissions à: **15:00 heures le mardi, 2 juin 1987.**

■ **Projet: 107-0101-7** — Terrassement et structure de la chaussée sur la route Sayabec-St-Damase (Body), dans les municipalités de St-Damase, St-Noël et Sayabec, M.R.C. de la Matapédia, circonscription électorale de Matapédia. Longueur de 3,7 km.

Un versement de 20,00 $ non remboursable, soit en argent comptant, soit un chèque ou mandat-poste à l'ordre du ministre des Finances, est requis pour l'obtention des plans et devis du projet.

Garantie de soumission exigée:

— cautionnement de soumission: 46 000,00 $ ou chèque visé: 23 000,00 $.

La réception et l'ouverture des soumissions est faite à: 700 est, boulevard St-Cyrille (20e), Québec, Qué., G1R 4Y9.

Clôture de la réception des soumissions à: **15:00 heures le jeudi, 4 juin 1987.**

■ **Projet: 107-0106-7** — Terrassement et structure de la chaussée sur la route de l'Église (du 6e au 7e rang) dans la municipalité de St-Narcisse, M.R.C. Rimouski-Neigette, circonscription électorale de Rimouski. Longueur de 2,445 km.

Un versement de 10,00 $ non remboursable, soit en argent comptant, soit un chèque ou mandat-poste à l'ordre du ministre des Finances, est requis pour l'obtention des plans et devis du projet.

Garantie de soumission exigée:

— cautionnement de soumission: 38 000,00 $ ou chèque visé: 19 000,00 $.

La réception et l'ouverture des soumissions est faite à: 700 est, boulevard St-Cyrille (20e), Québec, Qué., G1R 4Y9.

Clôture de la réception des soumissions à: **15:00 heures le mardi, 2 juin 1987.**

■ **Projet: 525-0302-7** — Construction d'un mur de soutènement en terre armée sur la route 210, dans la municipalité du Village de Sawyerville, M.R.C. du Haut St-François, circonscription électorale de Mégantic-Compton. Longueur de 0,139 km.

Un versement de 5,00 $ non remboursable, soit en argent comptant, soit un chèque ou mandat-poste à l'ordre du ministre des Finances, est requis pour l'obtention des plans et devis du projet.

Garantie de soumission exigée:

— cautionnement de soumission: 45 000,00 $ ou chèque visé: 22 500,00 $.

La réception et l'ouverture des soumissions est faite à: 700 est, boulevard St-Cyrille (20e), Québec, Qué., G1R 4Y9.

Clôture de la réception des soumissions à: **15:00 heures le mardi, 2 juin 1987.**

■ **Projet: 656-0204-7** — Traitement de surface double sur le chemin Mgr Gravel, dans la municipalité de St-Antoine-sur-Richelieu, M.R.C. La Vallée-du-Richelieu, circonscription électorale de Verchères. Longueur de 4,0 km.

Un versement de 5,00 $ non remboursable, soit en argent comptant, soit un chèque ou mandat-poste à l'ordre du ministre des Finances, est requis pour l'obtention des plans et devis du projet.

Garantie de soumission exigée:

— cautionnement de soumission: 9 000,00 $ ou chèque visé: 4 500,00 $.

La réception et l'ouverture des soumissions est faite à: 255 est, Crémazie (1er), Montréal, Qué., H2M 1L5.

Clôture de la réception des soumissions à: **15:00 heures le mercredi, 3 juin 1987.**

■ **Projet: 885-0103-7** — Construction de deux (2) ponceaux rectangulaires en béton et de leurs approches sur le 5e et 6e Rangs et 1er et 2e Rangs Ouest, dans les municipalités de Rollet et Desbiens s.d., M.R.C. de Rouyn-Noranda, circonscription électorale de Rouyn-Noranda-Témiscamingue. Longueur de 0,32 km.

Un versement de 10,00 $ non remboursable, soit en argent comptant, soit un chèque ou mandat-poste à l'ordre du ministre des Finances, est requis pour l'obtention des plans et devis du projet.

Garantie de soumission exigée:

— cautionnement de soumission: 21 000,00 $ ou chèque visé: 10 500,00 $.

La réception et l'ouverture des soumissions est faite à: 700 est, boulevard St-Cyrille (20e), Québec, Qué., G1R 4Y9.

Clôture de la réception des soumissions à: **15:00 heures le mardi, 2 juin 1987.**

Le sous-ministre,
Pierre Michaud, ing.

appel d'offres

Gouvernement du Québec
Ministère de l'Énergie et des Ressources

Le ministère se réserve le droit de refuser toutes les soumissions présentées, même la plus basse.

Région administrative: 06 Montréal
Unité de gestion de la Rivière-Rouge (61)
Projet numéro: 611-87-191 (300 hectares)

Projet de travaux préalables au reboisement — saison 1987-1988.
Visite du site des travaux: 28 mai 1987, départ à 8h30 du bureau de Saint-Jovite.

Ces travaux consistent à couper et récupérer, par la méthode d'exploitation d'arbres entiers, les tiges résiduelles de 12cm et plus (diamètre à la souche), à procéder à la mise en andains des houppiers et mettre en marché les tiges de valeur marchande.

Les travaux son localisés à 30 kilomètres au nord du village de l'Ascension dans la réserve faunique Rouge-Matawin dans le canton French.

Inscription pour la visite à l'adresse suivante:

L'inscription devra être reçue par écrit, pour le 25 mai 1987 à l'adresse suivante:

Ministère de l'Énergie et des Ressources
1208, rue Ouimet (C.P. 1420)
SAINT-JOVITE, (Québec)
J0T 2H0
Tél.: (819) 425-3731

Critères d'inscription:
— Seuls les personnes et organismes qui ont leur place d'affaires au Québec;
— Avoir participé à la visite de terrain.

Les instructions aux soumissionnaires, les plans et devis seront remis avant la visite du site des travaux.

Nous n'accepterons aucune soumission reçue après le 4 juin 1987 à 13h30, date et heure d'ouverture des soumissions. Veuillez envoyer vos soumissions à l'adresse ci-haut mentionnée.

Région administrative 03 — Québec, Unité de gestion 35 (Apalaches)
Projet de travaux préparatoires qui consiste à déchiqueter des tiges — Été et automne 1987.

PROJET: 351-87-193 (300 ha)

Le ministère de l'Énergie et des Ressources de l'unité de gestion des Appalaches invite les différents soumissionnaires intéressés à ce projet à venir visiter certains secteurs (Cantons Dionne et Daaquam), que le Ministère se propose de faire traiter au cours de l'été et de l'automne 1987.

Les travaux consistent à couper et à déchiqueter toutes les tiges résiduelles de 8 centimètres et plus à la souche, à étendre les copeaux sur la superficie traitée et/ou à les récupérer et les mettre en marché. De plus, une préparation de terrain devra s'ensuivre afin de permettre la mise en terre d'au moins 2500 plants à l'hectare dans des microsites propices.

Une visite est donc organisée pour le mardi 2 juin 1987, visite dont le lieu et l'heure de départ sont le stationnement du bureau de l'unité de gestion des Appalaches, 205, 5e Avenue, Ville de L'Islet à 9:00 heures. Les personnes présentes au rendez-vous devront disposer de leur propre moyen de transport.

Il est à noter que seuls les soumissionnaires présents lors de la visite sur le terrain seront admis à soumissionner sur ce projet et qu'un montant de 10,00$ non remboursable (argent, chèque certifié ou mandat-poste à l'ordre du Ministre des finances) sera exigé pour l'obtention des documents de soumission qui seront remis lors de la visite. À cette fin, nous vous invitons à nous communiquer votre intérêt pour cette visite avant le 28 mai 1987.

De plus, le ministère de l'Énergie et des Ressources se réserve le droit de refuser la soumission de toute firme ou individu ayant fait l'objet d'un rapport d'évaluation négatif suite à la réalisation de travaux similaires au cours des années antérieures.

Pour plus de renseignements, les gens intéressés pourront entrer en communication avec le régisseur de l'unité de gestion des Appalaches;

Monsieur Richard Bilodeau
205, 53 Avenue
VILLE DE L'ISLET, (Québec)
G0R 2C0
Tél.: (418) 247-3972

Région administratives 03 — Québec, Unité de gestion 35 (Appalaches)
Projets de pulvérisations terrestres et phytocides — Été 1987.

PROJET: 351-87-271 (385 ha)

Cantons: Ashburton, Fournier et Talon
Date de la visite: 9 juin 1987
Date limite pour inscription: 4 juin 1987

PROJET: 351-87-272 (315 ha)

Cantons: Ashford, LaFontaine, Leverrier
Date de la visite: 10 juin 1987
Date limite pour inscription: 5 juin 1987

Le ministère de l'Énergie et des Ressources de l'unité de gestion des Appalaches invite les différents soumissionnaires intéressés à ces projets de dégagement chimique terrestres de plantations à venir visiter les secteurs que le Ministère se propose de faire traiter au cours de l'été 1987.

Des visites sont organisées dont le lieu et l'heure de départ sont le stationnement du bureau de l'unité de gestion des Appalaches, 205, 5e Avenue, Ville del'Islet (sortie 400, Autoroute 20 Est), à 9:00 heures. Les personnes présentes au rendez-vous devront disposer de leur propre moyen de transport.

Il est à noter que seuls les soumissionnaires présents lors de la visite sur le terrain seront admis à soumissionner sur ces projets et qu'un montant de 10,00$ non remboursable (argent, chèque certifié ou mandat-poste à l'ordre du Ministre des finances) sera exigé pour l'obtention des documents de soumission qui seront remis lors de la visite. À cette fin, nous vous invitons à nous communiquer votre intérêt pour ces visites avant les dates limites indiquées.

De plus, le ministère de l'Énergie et des Ressources se réserve le droit de refuser la soumission de toute firme ou individu ayant fait l'objet d'un rapport d'évaluation négatif suite à la réalisation de travaux similires au cours des années antérieures.

Pour plus de renseignements, les gens intéressés pourront entrer en communication avec le régisseur de l'unité de gestion des Appalaches;

Monsieur Richard Bilodeau
205, 5e Avenue
VILLE DE L'ISLET, (Québec)
G0R 2C0
Tél.: (418) 247-3972

Région administrative 03 — Québec, Unité de gestion 35 (Appalaches)
Projet de travaux préalables — Été et automne 1987

PROJET: 351-87-194 (425 ha)

Le ministère de l'Énergie et des Ressources de l'unité de gestion des Appalaches invite les différents soumissionnaires intéressés au projet de travaux préalables (conversion de peuplement) et préparation de terrain (mise en andains), à venir visiter certains secteurs (Cantons Panet, Armagh, Ahsburton et Bourdages) que le Ministère se propose de faire traiter au cours de l'été et l'automne 1987.

Une visite est donc organisée pour vendredi le 29 mai 1987, visite dont le lieu et l'heure de départ sont le stationnement du bureau de l'unité de gestion des Appalaches, 205, 5e Avenue, Ville de l'Islet à 9:30 heures (Sortie 400, Autoroute 20 Est). Les personnes présentes au rendez-vous devront disposer de leur propre moyen de transport.

Il est à noter que seuls les soumissionnaires présents lors de la visite sur le terrain seront admis à soumissionner sur ce projet et qu'un montant de 10,00$ non remboursable (argent, chèque certifié ou mandat-poste à l'ordre du Ministre des finances) sera exigé pour l'obtention des documents de soumission qui seront remis lors de la visite. À cette fin, nous vous invitons à nous communiquer votre intérêt pour cette visite avant le 26 mai 1987.

De plus, le ministère de l'Énergie et des Ressources se réserve le droit de refuser la soumission de toute firme ou individu ayant fait l'objet d'un rapport d'évaluation négatif suite à la réalisation de travaux similaires au cours des années antérieures.

Pour plus de renseignements, les gens intéressés pourront entrer en communication avec le régisseur de l'unité de gestion des Appalaches;

Monsieur Richard Bilodeau
205, 5e Avenue
VILLE DE L'ISLET, (Québec)
G0R 2C0
Tél.: (418) 247-3972

Le sous-ministre
(par intérim)
André Dicaire

Le présent projet de développement est financé par le Service canadien des forêts et le ministère de l'Énergie et des Ressources du Québec.

Québec

Canada

Le CIO donne le feu vert aux joueurs de tennis professionnels

McEnroe, Navratilova et cie pourront jouer à Séoul

ISTANBUL (AP) — Les milliardaires du tennis, sauf Ivan Lendl, pourront essayer de conquérir l'or, l'argent ou le bronze olympiques lors des prochains Jeux de Séoul à condition qu'ils oublient pendant quelque temps leur porte-feuille. La 92e session du Comité international olympique (CIO), réunie à Istanbul, a en effet approuvé hier, par acclamation, cette véritable révolution dans la charte olympique, mais seulement « à titre expérimental ».

Après 64 ans d'absence, le tennis fera donc son retour aux Jeux en tant que discipline à part entière et les meilleurs joueurs du monde pourront participer au tournoi: Philippe Chatrier, président des fédérations française et internationale de tennis, a ainsi réussi à convaincre les membres du CIO après plusieurs années de bagarre contre la vieille dichotomie entre amateurs et professionnels.

La question du tennis avait été déjà posée lors de la session de New-Dehli en 1983. Elle n'avait eu alors d'autre réponse que l'organisation d'un tournoi de démonstration lors des Jeux de Los Angeles avec de sévères restrictions quant à ses participants qui devaient être âgés de moins de 21 ans. Le Suédois Stefan Edberg et l'Allemande de l'Ouest Steffi Graf l'avaient emporté. Avec le soutien du président du CIO, Juan Antonio Samaranch, Philippe Chatrier est donc arrivé à ses fins. L'idée avait déjà été admise, l'hiver dernier, par le comité exécutif du CIO, après avoir été approuvée par les Soviétiques. Et hier, environ 40 à 50 des 84 membres du CIO présents à Istanbul se sont clairement prononcés en faveur de cette modification fondamentale des règles d'éligibilité. Aucun ne l'a formellement rejetée.

Pour que la nouvelle règle soit entérinée de manière définitive, il aurait fallu qu'elle obtienne une majorité des deux tiers. Elle n'entrera donc en vigueur à Séoul qu'à titre expérimental. Le CIO, après analyse de ce qui se sera passé en Corée du Sud, devra se prononcer définitivement en 1989.

« Les responsables du tennis et les joueurs auxquels j'ai parlé m'ont tous dit qu'ils considéreraient le tournoi olympique comme le premier de tous, a déclaré Willi Daume, président de la commission d'admission du CIO. Ils considèrent ce tournoi comme plus important que Wimbledon ou la coupe Davis ».

C'est le cas, en particulier, des Américains John McEnroe et Martina Navratilova qui ont déjà eu l'occasion, à maintes reprises, d'affirmer qu'ils rêvaient de disputer les Jeux.

Dans quelles conditions pourront-ils le faire? Les joueurs doivent s'engager à suspendre leurs contrats publicitaires pendant un mois, soit les 15 jours précédant les Jeux et les 15 jours que dureront les Jeux. Ils doivent également refuser tout paiement pendant les Jeux et ne pas chercher de retombées financières de leurs résultats. Ils devront enfin, comme tous les athlètes, vivre au village olympique.

« Quand un homme qui gagne des millions de dollars chaque année accepte d'habiter au village, c'est qu'il a l'esprit olympique », a commenté le comte Jean de Beaumont, membre français du CIO. Si Ivan Lendl ne pourra, lui, participer aux Jeux, c'est en raison d'une autre condition imposée par le CIO. Les joueurs admissibles doivent en effet disputer régulièrement la coupe Davis, ou la coupe de la Fédération pour les dames.

Ce n'est pas le cas de Lendl, numéro 1 mondial, qui ne veut plus représenter la Tchécoslovaquie depuis plusieurs années. En fait, pour être admissible, un joueur doit être présenté par sa fédération et son comité olympique nationaux.

A Séoul, seront organisés un tournoi masculin (64 joueurs), un tournoi féminin (32 joueuses) ainsi que des tournois de double messieurs et de double dames.

Philippe Chatrier a donc gagné et sa victoire ne manquera pas d'avoir des répercussions dans d'autres sports à fort secteur professionnel, comme le hockey-sur-glace. C'en est fini, en fait, de la vieille différence entre amateurs et professionnels, qui ne voulait plus rien dire.

« Il n'est pas possible que le champion olympique ne soit pas le meilleur du monde dans son sport. Il est capital que les Jeux réunissent l'élite du monde entier et pas des athlètes de deuxième ou troisième catégorie », a expliqué Willi Daume. A Istanbul, l'olympisme est enfin entré dans l'ère moderne.

Les divers paliers de gouvernement recouvrent même une partie de leurs investissements

Rendez-vous 87 dégage des profits de $1.5 million

ANDRÉ BELLEMARE

QUEBEC (PC) — Le président et maître d'oeuvre de *Rendez-vous 87*, M. Marcel Aubut, a tenu promesse. Non seulement les manifestations grandioses de février dernier ont-elles rencontré leurs frais mais elles ont dégagé des profits nets d'un peu plus de $1.5 million.

Un succès total sur toute la ligne.

Et comme M. Aubut s'était engagé, les bénéfices ont été répartis entre différents organismes de charité, de santé et de loisir. De plus, les divers paliers de gouvernement ont recouvré une partie de leurs investissements en argent.

Les gouvernements du Québec et du Canada recevront chacun $200,000 tandis que $50,000 iront à la Communauté urbaine de Québec et à la ville de Québec.

C'est dans un style flamboyant, à l'image de son personnage, que M. Aubut a dévoilé hier le bilan financier de *Rendez-vous 87* en présence d'environ 300 personnes, la plupart représentant des commanditaires.

C'était jour de triomphe pour l'avocat de 39 ans qui a travaillé comme un forcené pendant un an avec une équipe de plusieurs collaborateurs pour mener à bien son entreprise. M. Aubut ne s'en est d'ailleurs pas privé. Il a lu un texte de 77 pages où il a refait l'historique de *Rendez-vous 87* et expliqué en détail les implications financières.

Seul sous les projecteurs, trois écrans géants étaient placés au-dessus de lui et projetaient sa physionomie et les meilleurs moments de *Rendez-vous 87*.

« C'est bien difficile d'avoir le triomphe modeste aujourd'hui », a dit à un certain moment M. Aubut qui a dû vaincre en cours de route le scepticisme de plusieurs concitoyens devant l'ampleur de *Rendez-vous 87*. Ces gens avaient encore frais à l'esprit les déboires (financiers et autres) de la grande fête des voiliers lors de Québec 84.

Les dépenses globales des fêtes (qui remplaçaient la traditionnelle partie des Etoiles de la LNH) se sont chiffrées par $9.4 millions et les revenus ont atteint $11.4 millions, laissant un surplus de $1.9 million.

Mais, de ce montant, les dirigeants ont retranché $400,000 afin de compléter certaines opérations et procéder à la cessation des activités de *Rendez-vous 87*.

Mais, là encore, Me Aubut se montre confiant de récupérer un autre $200,000 qui proviendraient des droits de reproduction des spectacles à des stations de télévision.

Des revenus de $11.4 millions, le secteur privé a fourni $6.6 millions (59 pour cent), le gouvernement fédéral $2.4 millions, le gouvernement québécois $2 millions, la Communauté urbaine de Québec $255,000 et la ville de Québec $43,200.

Outre les bénéfices comptabilisés de $1.5 million, l'intérêt suscité par les diverses activités de *Rendez-vous 87* ont généré des retombées économiques de l'ordre de $18.5 millions et procuré du travail à 518 personnes pendant un an au Québec seulement, selon les auteurs du bilan.

L'afflux de visiteurs et de touristes a favorisé surtout des secteurs comme les divertissements et les loisirs ($3.4 millions), l'hébergement et la restauration ($3.2 millions) et la production de spectacles ($1.2 million).

Grâce à ces retombées économiques, les gouvernements provincial et fédéral ont récupéré leur mise de fond, surtout sous forme de taxes. Celui du Québec a même réalisé un surplus, selon M. Aubut.

AVIS PUBLICS

PRENEZ AVIS que Maçonnerie et Construction Milton Inc., 159, Chemin Roy, Ste-Cécile de Milton, Qc. J0E 2C0, détenteur du permis M-510862-002, s'adressera à la Commission des Transports du Québec dans le but d'obtenir l'autorisation de transférer son permis en faveur de M. Réal Chagnon, 143, Francis, St-Alphonse de Granby, Qc., J0E 2A0, le tout conformément à l'aritice 30 et 85 des règles de pratique et de régie interne de la C.T.Q.
Tout intéressé peut introduire une opposition ou une intervention dans les 5 jours suivant la dernière parution.
1ère parution: le 11 mai 1987
2ième parution: le 12 mai 1987.

PRENEZ AVIS que le requérant G. et B. Beaulieu Inc., sis au Rang 4, Pohénégamook, Qc., détenteur du permis Q-508777-002A, région 3, s'adresse à la Commission des Transports du Québec afin de transférer ledit permis en faveur de Hervé Michaud, sis au 16 chemin du Lac Sload, Cabano, Qc., région 3, le tout conformément aux dispositions de l'article 30 des R.P.R.I.C.T.Q. et demande l'application de l'article 85 à l'effet que la décision soit exécutoire immédiatement.
Tout intéressé peut porter opposition dans les cinq jours qui suivent la deuxième parution en s'adressant à la Commission des Transports du Québec, 585 Boul. Charest, Québec, Qc., G1K 7W5.
1e parution: 11 mai 1987
2e parution: 12 mai 1987.

MISE EN VENTE

Est mise en vente par soumission une résidence située aux abords de la rivière L'Assomption, portant numéro civique 115 boulevard L'Assomption, Repentigny, et désigné comme suit:

1. - Un emplacement situé en la ville de Repentigny, connu et désigné comme étant le lot numéro TRENTE-NEUF de la subdivision officielle du lot oroginaire numéro CENT TRENTE-CINQ (135-39) au cadastre officiel de la Paroisse de Repentigny.
Avec maison dessus érigée portant le numéro 115 du Boulevard L'Assomption en la ville de Repentigny.
Tous droits, circonstances et avec servitudes en faveur de l'Hydro-Québec & al., suivant acte enregistré à L'Assomption sous le numéro 148,239.
2. - Un emplacement situé en la ville de Repentigny, connu et désigné comme étant une partie de la subdivision TRENTE-HUIT du lot originaire numéro CENT TRENTE-CINQ (Ptie 135-38) aux plan et livre de renvoi officiels de la Paroisse de Notre-Dame de L'Assomption de Repentigny, division d'enregistrement de L'Assomption.
Mesurant dans sa ligne Nord-Est cent soixante-six pieds (166 pi.) dans sa ligne Sud-Est douze pieds et huit-dixièmes de pied (12.8 pi.) le long d'un arc de cercle engendré par un rayon de sept mille six cent soixante-quatre pieds et quatre dixièmes de pied (7664.4 pi.), dans sa ligne Sud-Ouest cent cinquante pieds (150.0 pi.) et dans sa ligne Nord-Ouest soixante-six pieds (66.0 pi.) et comprenant en superficie cinq mille neuf cent trois pieds carrés (5,903.0 pi. carrés) et borné ainsi qu'il suit: vers le Nord-Est par la subdivision trente-neuf du lot originaire cent trente-cinq (135-39); vers le Sud-Est par une autre partie du lot cent trente-cinq (Ptie 135) étant le boulevard L'Assomption, ver le Sud-Ouest, par le résidu de la subdivision trente-huit du lot originaire cent trente-cinq (ptie 135-38) et vers le Nord-Ouest par la ligne des hautes eaux ordinaires de la rivière L'Assomption.
Avec circonstances et dépendances y dessus érigées.

CONDITIONS

1.- Le prix de vente ne doit pas être inférieur à $215,000.00;
2.- La vente sera consentie à la meilleure offre comptant;
3.- La propriété peut être visitée entre 8.00 et 9.00 heures tous les soirs et entre 14.00 et 17.00 heures les 16 et 17 mai 1987;
4.- La remise de possession est fixée au 1er juillet 1987;
5.- Le vendeur fournira à l'acheteur un titre clair, libre de toute charge et hypothèque, sauf les servitudes usuelles;
6.- Les offres devront être transmises au soussigné, avant 17.00 heures, le 18 mai 1987.

MONTRÉAL, le 8 mai 1987.
ANDRÉ J. BÉLANGER,
avocat,
5835, boul. Léger,
Bureau 300,
Montréal-Nord, Qué.,
Tél: 323-9000.

AVIS EST par les présentes, donné que Ville d'Anjou, en vertu de la résolution portant le numéro 87-174, s'adressera à la présente ou prochaine session, comme requérante à l'Assemblée Nationale pour faire amender sa charte par projet de loi privée, afin d'accorder au président des scéances du Conseil Municipal de la Ville, un vote prépondérant en cas d'égalité des voix au moment de tout vote.
Donné à Ville d'Anjou, ce 16 avril 1987.
ROBERT MÉNARD, Greffier
Ville d'Anjou
Hôtel de Ville
7701, boul. Louis-H. Lafontaine
Ville d'Anjou, Québec
H1K 4B6.

FRANCIS NEVEU,
1995, Bord du Lac,
Dorval, H9S 2G2
Partie demanderesse
c.
DIANE CARRIER & FRANÇOIS BISSON,
1730 Dupuis,
Ile Ste-Thérèse, Cté St-Luc,
J0J 2A0
Partie défenderesse
Le demandeur a produit le 25 mars 1987, à la régie du logement, 320 boul. Séminaire, bur. 101, St-Jean, une demande de résiliation du bail et de recouvrement de loyer et un amendement et ce, pour le logement sis 1730 Dupuis, Ile Ste-Thérèse, Cté St-Luc, J0J 2A0.
VEUILLEZ AGIR
EN CONSÉQUENCES.

PRENEZ AVIS que la requérante Bessette & Végiard Ltée., détentrice du permis M-300609 s'adressera à la Commission des Transports du Québec pour obtenir le permis spécial suivant:
TRNSPORT RESTREINT - LONGUE DISTANCE - ROUTE RESTREINTE - CONTRAT -
De tous points à tous points dans la province de Québec pour le transport de produits laitiers et leurs dérivés pour le compte d'Agropur, coopérative d'Agro-Alimentaire.
TRANSPORT RESTREINT - LONGUE DISTANCE - ROUTE RESTREINTE - CONTRAT -
De Granby, Notre-Dame du Bon Conseil et Lawrenceville à la franrière Ontario/Québec (tout port d'entrée ou de sortie) pour le transport de produits laitiers et leurs dérivés, contenants et matières servant à la fabrication de produits laitiers et leurs dérivés à destination de tous points en Ontario et retour pour le compte d'Agropur, Coopérative d'Agro-Alimentaire.
Toute personne intéressée peut intervenir ou s'opposer à ladite demande dans les cinq (5) jours suivant la deuxième parution en s'adressant à la Commission des Transports du Québec, 5055 est, rue Sherbrooke, Montréal, Québec, H2L 1K2.
1ère publication: 11 mai 1987
2ème parution: 12 mai 1987.

AVIS EST donné que « Les Fermes du Soleil Inc., », 800 Rang 2, Ste-Clothilde-de-Châteauguay, s'adressera à la C.T.Q. pour obtenir un permis spécial de transport par autobus d'une durée moindre qu'un an.
Catégorie: Transport par abonnement
Catégorie d'autobus: No.5
Parcours: Métro Angrignon, boulevard Newman jusqu'au Pont Mercier, Route 221 du Pont Mercier à St-Rémi, Route 209 de St-Rémi à Ste-Clothilde et retour.
Tout intéressé peut introduire une opposition ou une intervention dans les cinq (5) jours qui suivent la deuxième parution dans le journaux.
1ère parution: le 11 mai 1987
2ème parution: le 12 mai 1987.

Province de Québec, District de Montréal/Kirkland, COUR PROVINCIALE, No.: 520-32-977-868. CAROLYN THILLCOAT, demanderesse, — VS — TERRY FEURCALL, 5500 Dudemaine #202, St-Laurent, défendeur. Le 19 mai 1987, à 11:00 heures de l'avant-midi au domicile du défendeur Terry Feurcall au No 5500 rue Dudemaine #202 en la cité de St-Laurent, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur Terry Feurcall, saisis en cette cause, consistant en: 1 TV Pulsar Couleur, 1 Vidéo Magnasonic VHS, 1 Jerrold 440, etc... Conditions: ARGENT COMPTANT. Montréal, le 8 mai 1987. Serge O. Enciu, HUISSIER, 871-1566. BUREAU D'ETUDE LEGALE SERGE O. Enciu, B.A. & Ass. HUISSIERS.

LOI SUR LA FAILLITE
AVIS AUX CRÉANCIERS DE LA PREMIÈRE ASSEMBLÉE
DANS L'AFFAIRE DE LA FAILLITE DE:
LUC GARIÉPY, aide-cuisinier, ayant fait affaires sous le nom et la raison sociale de NETTOYEUR LA CONCORDE ENR., 2760, boul. de la Concorde est, Laval, domicilié et résidant au 8806, 15ième avenue, Montréal, Québec H1Z 3N8
Failli.
AVIS est par les présentes donné que LUC GARIÉPY a fait une cession le 4 mai 1987, et que la première assemblée des créanciers sera tenue le 27 mai 1987 à 15h, au bureau du Séquestre Officiel, au Complexe Guy Favreau, 200 ouest, boul. Dorchester, Basilaire 00, Chambre 07, Tour Ouest, Salle no 1 ou 2, Montréal, Québec.
MONTRÉAL, ce 6 mai 1987
JEAN FORTIN ET ASSOCIÉS INC., Syndic
50, Place Crémazie Ouest
Suite 422
Montréal, Québec
H2P 2T1

AVIS EST par les présentes donné que le contrat de vente en date du 30 mars, 1987 à LA BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à La Compagnie D'Organisation De Systèmes de Manutention et D'Entreposage (Cosme) Inc. a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Montréal, le 1er jour de mai 1987, sous le numéro 3862495.
Ce 5ième jour de mai, 1987.
LA BANQUE TORONTO-DOMINION.

AVIS est donné que: Réal Doré, Mont-Laurier, comté Labelle détenteur du permis M-508717-001, région 07, s'adressera à la Commission des Transport du Québec dans le but d'obtenir l'autorisation de transférer son permis en faveur de Gaétan Bertrand, Mont-Laurier, comté Labelle, région 07, conformément aux dispositions de l'article 30 du règlement sur les règles de pratique et régie interne de la C.T.Q. Tout intéressé peut introduire une opposition ou une intervention dans les cinq jours qui suivent la deuxième parution dans ce journal.
1ère parution: 11 mai 1987
2ème parution: 12 mai 1987.

LOI SUR LA FAILLITE
AVIS AUX CRÉANCIERS DE LA PREMIÈRE ASSEMBLÉE
DANS L'AFFAIRE DE LA PROPOSITION DE:
CORENART INC. située au 4929, rue Jarry suite 202, St-Léonard, Québec H1R 1Y1
Débitrice
AVIS est par les présentes donné que CORENART INC. a déposé une proposition entre nos mains le 5 mai 1987 et que la première assemblée des créanciers sera tenue le 27 mai 1987 à 15h15, au bureau du Séquestre Officiel, au Complexe Guy Favreau, 200 ouest, boul. Dorchester, Basilaire 00, Chambre 07, Tour Ouest, Salle no 1 ou 2, Montréal, Québec.
MONTRÉAL, ce 6 mai 1987
JEAN FORTIN ET ASSOCIÉS INC., Syndic
50, Place Crémazie Ouest
Suite 422
Montréal, Québec
H2P 2T1

AVIS EST DONNÉ QUE:
Claude & Julien Bigras Enr., 142, rue des Érables, Lachute, (Argenteuil) J8H 1A8, détenteur des permis M-507314-0002, région 06 s'adressera à la Commission des Transports du Québec, dans le but d'obtenir l'autorisation de transférer ses permis en faveur de: Tdransport Pierre Bigras Enr., (Pierre Bigras), Pine Hill R.R.2 à Brownsburg, Québec, J0V 1A0 région 06, conformément aux dispositions de l'article 30 du règlement sur les règles de pratique et de régie interne de la Commission des Transports du Québec. (C.T.Q.).
Tout intéressé peut introduire une opposition ou une intervention dans les cinq (5) jours qui suivent la deuxième parution dans les journaux.
1ère parution: 11 mai 1987
2ème parution: 12 mai 1987.

PRENEZ AVIS que le requérant-cédant LÉO-PAUL GAUTHIER (faisant affaires sous la raison sociale de ROYAL RADIO TAXI ENR. à 1360, 7ième Avenue, Grand'Mère (Champlain) détenteur du permis Q600-228-001A et 002A qui l'autorise, entre autres, à fournir les services suivants:
Location à court terme et à long terme de camions, tracteurs, remorques et semi-remorques, à 1360, 7ième Avenue, Grand'Mère, s'adressera à la Commission des Transports du Québec afin d'obtenir l'autorisation requise au transfert dudit permis à la requérante cessionnaire LOCATION FRANC-NORD INC., corporation légalement constituée, et cette dernière demande d'être autorisée à fournir do-rénavant les services ci-dessus décrits à l'adresse suivante:
2700 Route 19 sud,
Grand'Mère
G9T 2L2
Les requérantes conjointes demanderont de plus à la C.T.Q. que la décision à être rendue sont exécutoire à compter de la date où elle sera rendue conformément à l'article 85 des Règles de pratique de la C.T.Q.
Tout intéressé peut s'opposer ou intervenir à ladite demande dans les cinq (5) jours qui suivent la deuxième publication du présent avis dans ce journal en s'adressant à la Commission des Transports du Québec.
Me RAYMOND GOUGE,
FLYNN, RIVARD & ASSOCIÉS
Procureurs des requérantes.
Première publication: 11 mai 1987
Deuxième publication: 12 mai 1987.

AVIS DE CHANGEMENT DE NOM
AVIS EST par les présentes dinné que GERTIE GORDON, ménagère, résidante et domiciliée au 4052 Carlton, Cité et Ddistrict de Montréal, adressera une demande au Lieutenant-Gouverneur en Conseil de la Province de Québec afin de changer son nom en celui de GAYLE GERTIE GORDON.
MONTRÉAL, le 27 avril 1987
ISSIE MYSZKA.

AVIS et donné que: Charette Excavation Inc., L'Annonciation, comté Labelle, détenteur des permis M-505306-001 et 002, région 07, s'adressera à la Commission des Transports du Québec dans le But d'obtenir l'autorisation de transférer ses permis en faveur de Transport Léo St-Pierre Limitée, Lac des Iles, comté Labelle, région 07, conformément aux dispositions de l'article 30 du règlement sur les règles de pratique et régie interne de la C.T.Q.
Tout intéressé peut introduire une opposition ou une intervention dans les cinq jours qui suivent la deuxième parution dans ce journal.
1ère parution: 11 mai 1987
2ème parution: 12 mai 1987.

PRENEZ AVIS que la requérante-cédante LOCATION CHAREX INC. corporation légalement constituée, détentrice du permis Q600930-001A et 002A qui l'autorise, entre autres, à fournir les services suivants:
Location à court et à long terme de camions, tracteurs, remorques et semi-remorques à 2063, Avenue du Phare ouest, Matane, Québec, s'adressera à la Commission des Transports du Québec afin d'obtenir le l'autorisation requise au transfert dudit permis à la requérante cessionnaire LOCATION DE CAMIONS LOCAM INC., corporation légalement constituée.
Les requérantes conjointes demanderont de plus à la C.T.Q. que la décision à être rendue soit exécutoire à compter de la date où elle sera rendue conformément à l'article 85 des Règles de pratique de la C.T.Q.
Tout intéressé peut s'opposer ou intervenir à la présente demande dans les cinq jours qui suivent la deuxième publication du présent avis dans ce journal en s'adressant à la Commission des Transports du Québec.
Me RAYMOND GOUGE,
FLYNN, RIVARD & ASSOCIÉS
Procureurs des requérantes.
Première publication: 11 mai 1987
Deuxième publication: 12 mai 1987.

AVIS DE CHANGEMENT DE NOM
PRENEZ AVIS que BERNADETTE RATTHÉ domiciliée au 6165 rue Sherbrooke ouest, à Montréal s'adressera au Ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer de nom en celui de BERNADETTE FARRELLY.
PHILPOT, SCHABAS
John Philpot.

AVIS et donné que M. Albert Daigneault, 389, Dumas, Sorel, Qué. détenteur du permis M-510539 D001 région 06 s'adressera à la Commission des Transports du Québec, dans le but d'obtenir l'autorisation de transférer son permis en faveur de Transport B.L.G. Inc. 322, Bernard, St-Joseph de Sorel, Qué. région 06 conformément aux dispositions de l'article 30 du règlement sur les règles de pratique et de régie interne de la C.T.Q.
Tout intéressé peut introduire une opposition ou une intervention dans les 5 jours qui suivent la deuxième parution dans les journaux.
1ère parution: 12 mai 1987
2ième parution: 13 mai 1987.

AVIS EST DONNÉ QUE:
Claude & Julien Bigras Enr., 142, rue des Érables, Lachute, (Argenteuil) J8H 1A8, détenteur des permis M-507314-001 A, M-507314-0003 région 06 s'adressera à la Commission des Transports du Québec, dans le but d'obtenir l'autorisation de transférer ses permis en faveur de: C.& J. Bigras Excavation Inc., 142 rue des Érables, Lachute, (Argenteuil) J8H 1A8, région 06, conformément aux dispositions de l'article 30 du règlement sur les règles de pratique et de régie interne de la Commission des Transports du Québec. (C.T.Q.).
Tout intéressé peut introduire une opposition ou une intervention dans les cinq (5) jours qui suivent la deuxième parution dans les journaux.
1ère publication: 11 mai 1987
2ème publication: 13 mai 1987
Par: Me Francois Perreault,
PAQUETTE PERREAULT
RIVET & TRUDEAU
200 St-Jacques, suite 900
Montréal, Québec. H2Y 1M1.

Province de Québec, District de Montréal/Kirkland, COUR PROVINCIALE, No.: 520-32-861-864. GARY COOPER, demandeur, — VS — VAN PETTEWAY, 2155 ST-Marc #9, Montréal, défendeur. Le 19 mai 1987, à 15:00 heures de l'après-midi au domicile du défendeur Van Petteway au No 2155 rue St-Marc #9 en la cité et district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur Van Petteway saisis en cette cause consistant en: 1 dactylo IBM, 1 TV RCA, 1 Table rouge plastic, etc... Conditions: ARGENT COMPTANT. Montréal, le 8 mai 1987. Serge O. Enciu, HUISSIER, 871-1566. BUREAU D'ÉTUDE LEGALE SERGE O. Enciu, B.A. & Ass. HUISSIERS.

AVIS EST par la présente donné que Monsieur Serge Miron, du 16,407 Côte St-Pierre, St-Janvier, Terrebonne, Québec, J0N 1L0, s'adresse à la C.T.Q. afin de pouvoir le permis autorisant le transport de matières en vrac, région 6, décrit au certificat 001 du permis M-502060, dont il est détenteur, à la corporation 2424-3826 Québec Inc., dont la place d'affaires sera à la même adresse et dont son épouse sera l'actionnaire unique.
A l'occasion de ce transfert la Commission peut statuer sut le maintien dudit permis.
La requérante invoque au surplus l'article 85 des règles de pratique et de régie interne afin que la décision devienne en vigueur à la date où elle sera rendue.
Tout intéressé peut introduire une opposition ou une intervention dans les 5 jours suivant la deuxième parution dudit avis en s'adressant à la C.T.Q., au 505 est, Sherbrooke, Montréal, H2L 1K2.
1ère publication: 12 mai 1987
2ième publication: 13 mai 1987
Par: Me Francois Perreault,
PAQUETTE PERREAULT
RIVET & TRUDEAU
200 St-Jacques, suite 900
Montréal, Québec. H2Y 1M1.

AVIS EST DONNÉ QUE:
Claude & Julien Bigras Enr., 142, rue des Érables, Lachute, (Argenteuil) J8H 1A8, détenteur des permis M-507314-001 A, M-507314-0003 région 06 s'adressera à la Commission des Transports du Québec, dans le but d'obtenir l'autorisation de transférer ses permis en faveur de: C.& J. Bigras Excavation Inc., 142 rue des Érables, Lachute, (Argenteuil) J8H 1A8, région 06, conformément aux dispositions de l'article 30 du règlement sur les règles de pratique et de régie interne de la Commission des Transports du Québec. (C.T.Q.).
Tout intéressé peut introduire une opposition ou une intervention dans les cinq (5) jours qui suivent la deuxième parution dans les journaux.
1ère publication: 11 mai 1987
2ème publication: 13 mai 1987
Par: Me Francois Perreault,
PAQUETTE PERREAULT
RIVET & TRUDEAU
200 St-Jacques, suite 900
Montréal, Québec. H2Y 1M1.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No.: 500-02-014754-878. JAROSLAV PRYSZLAK, demandeur, — vs — EVANGLEOS PAVLIS, 215 ouest Mont-Royal #1, Montréal, défendeur. Le 20 mai 1987, à 11:00 heures de l'avant-midi au domicile du défendeur Evangleos Pavlis, au No 215 rue Mont-Royal ouest #1, en la cité de Montréal et district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur Evangleos Pavlis, saisis en cette cause, consistant en: 1 TV RCA Couleur, 1 Radio Sanyo, 1 laveuse Inglis, etc... Conditions: ARGENT COMPTANT. Montréal, 8 mai 1987. Serge Ovide Enciu, HUISSIER, 871-1566. BUREAU D'ETUDE LEGALE, SERGE O. Enciu, B.A. & Ass. HUISSIERS.

LES COOPÉRANTS, SOCIETE MUTUELLE D'ASSURANCE-VIE
AVIS est, par les présentes, donné que LES COOPÉRANTS, SOCIETE MUTUELLE D'ASSURANCE-VIE, une compagnie mutuelle d'assurance-vie créée par fusion en vertu des dispositions de l'article 90 de la **Loi sur les compagnies d'assurance canadiennes et britanniques,** et ayant son principal établissement en la ville de Montréal, province de Québec, fera une demande au Parlement du Canada, lors de la présente session ou lors d'une des deux sessions suivant immédiatement la présente session, pour l'adoption d'une loi privée l'autorisant à demander la continuation de son existence en une compagnie d'assurance en vertu des lois de la province de Québec.
DATE à Montréal, province de Québec, ce 27ième jour d'avril 1987.
Les procureurs
de la pétitionnaire
DESJARDINS, DUCHARME, DESJARDINS & BOURQUE
Tour de la Banque Nationale
600 rue de la Gauchetière ouest
Suite 2400
Montréal, (Québec)
H3B 4L8.

La Voie maritime du Saint-Laurent — The St. Lawrence Seaway

AVIS AUX ENTREPRENEURS

Des soumissions cachetées dans des enveloppes fournies par l'Administration de la voie maritime du Saint-Laurent et marquées «SOUMISSION POUR LE CONTRAT NO 12-2068» relativement

REMISE EN ÉTAT DU QUAI NO 12 (1987)
PROGRAMME DE RÉFECTION, CANAL DE WELLAND, VOIE MARITIME, RÉGION DE L'OUEST

seront reçues à l'Édifice de la Voie maritime, Pièce 210, 508, avenue Glendale, Casier Postal 370, St. Catharines, Ontario, L2R 6V8, jusqu'à 15:00 heures, heure avancée de l'est, MERCREDI, le 3 juin 1987. On pourra se procurer les documents nécessaires à cette adresse contre versement de 100,00$ comptant, ou chèque visé, établi à l'ordre de l'Administration de la voie maritime du Saint-Laurent, montant qui sera remboursable sur réception du document ci-haut, en bon état, dans un délai de 30 jours de la date fixée ci-dessus pour le retour des soumissions.

Pour être admissible, la soumision doit être conforme aux spécifications mentionnées dans les documents fournis et doit être accompagnée de la garantie prescrite. Les termes dans lesquels l'Entrepreneur a présenté son offre constitueront le langage dominant aux fins de la rédaction et de l'application du Contrat.

L'Administration ne s'engage pas à accepter la plus basse ou toute autre soumission.

Le secrétaire,
V.C. Durant

ADMINISTRATION DE LA VOIE MARITIME DU SAINT-LAURENT,
OTTAWA, le 11 mai 1987.

Canada

Société immobilière du Québec — **Appel d'offres**

Construction — rénovation

DOSSIER NO: 403-10-19
Construction d'un igloo à sel
555, rue Pierre Laviolette, Nicolet, QC
Cautionnement de soumission : 7 000,00$

DOSSIER No: 608-20-20
Agrandissement du bureau du district du M.T.Q.
652 boul. L'Ange-Gardien, L'Assomption, QC
Cautionnement de soumission : 38 000,00$

Les travaux portent sur l'architecture de la mécanique et de l'électricité.
Sont admis à soumissionner les entrepreneurs généraux détenant la licence appropriée en vertu de la Loi sur la qualification professionnelle des entrepreneurs de construction, qui ont leur principale place d'affaires dans la province de Québec et qui auront réquisitionné les plans et devis en leur nom.
Les documents de soumission peuvent être obtenus à compter du 12 mai 1987 par remise d'un montant non remboursable de 20,00$ ou d'un chèque fait à l'ordre de la Société immobilière du Québec.
La vente des documents ainsi que la réception des soumissions seront faites à l'adresse suivante: Service des contrats, Édifice «La Laurentienne», 475 rue St-Amable, 5e étage, Québec, G1R 4X9 — Tél.: (418) 643-6622.
Les plans et devis sont également disponibles pour consultation, au 190 est boul. Crémazie, 1er étage, Montréal, d'où ils pourront être commandés. Les documents seront alors expédiés à l'acheteur à partir du bureau de vente de Québec.
Les plans et devis sont également en montre à l'Association de la Construction de Québec ainsi qu'à l'Association de la Construction de Montréal.
Les soumissions devront être accompagnées d'une garantie de soumission à l'ordre de la Société immobilière du Québec au montant indiqué pour chaque dossier.
La Société se réserve le droit de n'accepter aucune soumission, même la plus basse.
Date et heure limites de réception des soumissions:
Le mercredi 3 juin 1987
à 15 heures
Guy Vachon, ing.
Vice-président Construction et aménagement

Hydro-Québec

APPEL D'OFFRES
pour 10 h 30 heure de Montréal

BCZ.70103.F le mardi 26 mai 1987	BCZ.70125.F le mardi 26 mai 1987	BCZ.70136.F le mardi 26 mai 1987
PINCES D'ANCRAGE DROITE ET DE SUSPENSION	PROTÈGE-HAUBANS EN POLYÉTHYLÈNE	RACCORDS SOUTERRAINS ISOLÉS
Admissibilité: Place d'affaires au Québec	Admissibilité: Place d'affaires au Québec	Admissibilité: Place d'affaires au Québec
Garantie de soumission: 100 000 $	Garantie de soumission: 10 000 $	Garantie de soumission: 20 000 $
Prix du document: Gratuit	Prix du document: Gratuit	Prix du document: Gratuit

FLR.76268.A le mardi 2 juin 1987	MPJ.76048.A le mardi 2 juin 1987
CONSTRUCTION SUR PYLÔNES D'ACIER DE LA BOUCLE AU POSTE ANTOINE-LEMIEUX DE LA LIGNE À 230 kV BEAUCEVILLE–THETFORD ET DÉMANTÈLEMENT D'UNE SECTION DE LA LIGNE À 69 kV CHAUDIÈRE-THETFORD	Région Manicouagan Poste Sainte-Marguerite-Radio RECONSTRUCTION DE DEUX TRONÇONS DE LA ROUTE D'ACCÈS ET REVÊTEMENT BITUMINEUX
Admissibilité: Principale place d'affaires au Québec	Admissibilité: Principale place d'affaires au Québec
Garantie de soumission: 20 000 $	Garantie de soumission: 15 000 $
Prix du document: 25 $	Prix du document: 25 $

Les conditions de chacun des appels d'offres sont précisées dans un document qui peut être consulté ou obtenu du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h 30 et 13 h 30 à 16 h 00 à l'endroit suivant:

HYDRO-QUÉBEC
GROUPE EXPLOITATION
Direction Approvisionnement de l'exploitation
Service Achats, Contrats et Surplus d'actif
8181 av. de l'Esplanade,
3e étage
Montréal (Québec) H2P 2R5

Pour renseignements: (514) 383-2500

Si le document n'est pas gratuit, le montant de 25 $ est NON REMBOURSABLE et doit être payé sous forme de chèque visé ou de mandat à l'ordre d'Hydro-Québec.

La garantie de soumission devra être sous forme de chèque visé ou de cautionnement fourni par une compagnie d'assurance.

Seules les personnes physiques ou morales qui ont obtenu le document d'appel d'offres directement du bureau mentionné plus haut sont admises à soumissionner.

Hydro-Québec se réserve le droit de rejeter toute soumission.

Le chef de service,
Achats, Contrats et Surplus d'actif
René Cantin

SPORTS

Reg Higgs, l'entraîneur-adjoint de Keenan

Perron a un admirateur et un ami dans le camp des Flyers

GUY ROBILLARD

(PC) — Traversant une période difficile, où ses décisions sont critiquées, Jean Perron peut au moins compter sur un ami et un admirateur dans le clan rival des Flyers de Philadelphie.

L'entraîneur-adjoint Reg Higgs et Perron se sont lié d'amitié dans les années 70, lorsqu'ils dirigeaient respectivement les équipes des universités de Regina et de Moncton.

« Il était beaucoup plus flamboyant à cette époque », se rappelle Higgs, qui craignait même que Perron soit trop émotif pour diriger une équipe de la Ligue nationale. Il avait établi une véritable machine offensive à Moncton, où il comptait majoritairement sur des joueurs du Québec, qui pratiquaient le style coutumier de la Ligue junior majeure de cette province. Un bon entraîneur doit savoir s'adapter aux joueurs qu'il a à sa disposition et Jean a le mérite d'avoir composé un autre genre d'équipe avec le Canadien.

« Dave King dirigeait la formation de l'université de la Saskatchewan vers la même époque, continue Higgs, et parce que nous étions bons amis tous les trois, nous organisions souvent des matches entre nos universités. Nous avions même constitué une espèce de comité de stratégie. Je crois que Jean a profité de l'influence de King, qui prônait, lui, un style plus défensif. Il a aussi eu la chance de travailler avec Jacques Lemaire, qui joignait l'expérience de la Ligue nationale à celle du hockey européen. Et aujourd'hui, même si son équipe pratique un style surtout défensif, on peut reconnaître une influence européenne dans la façon d'orchestrer certaines poussées offensives. »

Higgs, qui a dirigé une formation pré-olympique en sa compagnie, à Kiev, en 1983, se souvient de Perron comme quelqu'un qui « étudie » le hockey. Il pourra faire ce travail d'entraîneur pendant 20 ans, croit-il, parce que c'est un coach de carrière, qui fait ce qu'il aime. S'il était riche, il ferait ce travail gratuitement. »

Higgs est impressionné par la façon dont Perron dirige le Canadien.

« Dès le début de la saison, il avait la bonne combinaison et il a vu par la suite à améliorer constamment son équipe. La façon dont il a développé des jeunes comme Corson, Momesso et Claude Lemieux, un joueur complètement transformé en un an, est tout à son honneur. »

Des stratégies de Perron, Higgs reconnaît son affection pour l'échec-avant « 1-2-2 », « une méthode qui exige beaucoup de patience mais qui sied bien à une équipe qui ne compte pas trop de marqueurs naturels, parce qu'elle peut ainsi profiter de contre-attaques. »

Congédié par Phil Esposito en même temps que Ted Sator, Higgs a reçu beaucoup de crédit pour l'élimination des Rangers par les Flyers, dont ils étaient la bête noire. Comme par hasard, il avait été engagé en mars par les Flyers.

« C'est moi qui ai fait les plans de match contre les Rangers », admet-il. Dans le cas de Perron, il pense pouvoir prévoir assez bien ses réactions et sa façon d'utiliser ses joueurs.

Higgs ne cache pas son ambition de diriger à son tour une équipe de la Ligue nationale.

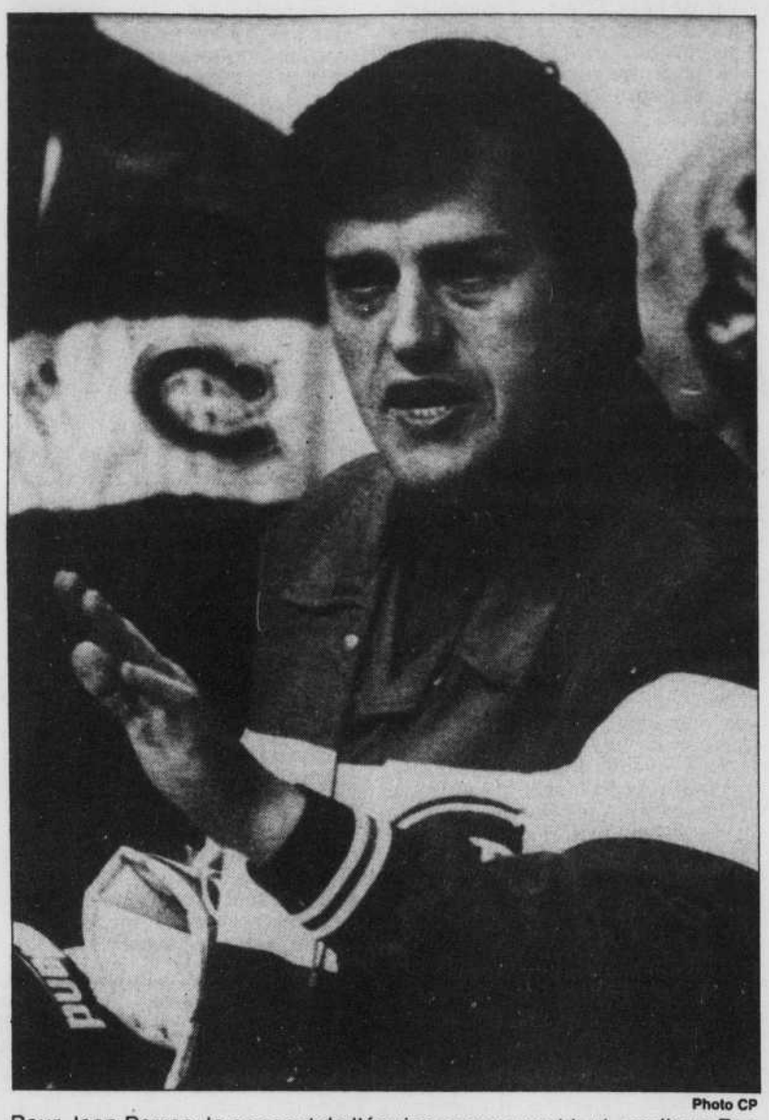

Photo CP

Pour Jean Perron, le concept de l'équipe passe avant tout, explique Reg Higgs, l'entraîneur-adjoint des Flyers.

« Je crois que j'approchais de la reconnaissance à New York, estime-t-il, d'autant plus que si vous avez travaillé sous les ordres de Phil Esposito, vous pouvez le faire partout... A Philadelhie, tout est à recommencer, mais j'acquiers une nouvelle expérience. » Il s'est dit drôlement surpris de constater que ce qu'il pensait de ses propres joueurs n'était vrai qu'à environ 60 pour cent. « Des joueurs que je croyais peureux à New York passent pour braves aux yeux des Flyers », dit-il en riant.

Entre son congédiement et son engagement par les Flyers, Higgs s'est retiré chez lui pour décortiquer des bandes magnétoscopiques et remettre ses notes à jour.

« J'en ai surtout profité pour parfaire ma connaissance des équipes de la division Norris, que je connaissais moins », explique cet entraîneur de la nouvelle génération, à l'image de Jean Perron, auquel il voue le plus grand respect.

« Dans notre cas, précise-t-il, il s'agit de respect mutuel. »

Des sanctions uniformes pour combattre le dopage

ISTANBUL (AFP) — Le CIO va proposer un barème de sanctions uniformes en ca de dopage, a indiqué, hier à Istanbul, le prince Alexandre de Mérode (Belgique) président de la commission médicale.

« Les sanctions sont variables selon les Fédérations internationales. Nous pensons qu'il faut les harmoniser et nous proposons un barème à deux niveaux », a déclaré le prince de Mérode.

Pour usage par inadvertance d'une substance interdite (éphédrine, codéine), la première infraction se traduirait par une suspension de trois mois, la deuxième par une suspension de deux ans et la troisième par une suspension à vie. Pour usage délibéré d'une substance interdite qu'il est impossible de prendre par inadvertance (stéroïdes anabolisants, amphétamines, cocaïne), la première infraction serait sanctionnée par une suspension de trois ans, la deuxième par une suspension à vie.

Ce ne sont là que des recommandations, le CIO a le pouvoir d'intervenir dans le domaine des Jeux olympiques mais pas dans celui des championnats nationaux, continentaux ou mondiaux. A ce sujet, les athlètes convaincus de dopage étaient autrefois exclus des Jeux auxquels ils participaient. Ils pourront désormais l'être de plusieurs Jeux, ainsi que les personnes de leur entourage reconnues coupables. « C'est trop facile et trop injuste de punir uniquement les athlètes. Si nous avons des preuves, nous prendrons des sanctions contre d'autres personnes », a commenté le prince de Mérode.

Des statistiques portant sur les résultats de 18 laboratoires en 1986 établissent que sur 32,982 contrôles, 687 ont été positifs, se repartissant ainsi: stimulants 177, narcotiques 23, anabolisants 439, beta-bloquants 31, diurétiques 2, sédatifs 15.

Les Flyers et l'« histoire »

Le Canadien devra affronter deux adversaires au Spectrum

BERNARD CYR

(PC) — Le Canadien aura deux adversaires ce soir au Spectrum de Philadelphie: les Flyers et l'« histoire ».

En dépit de l'absence de Dave Poulin et Tim Kerr, les Flyers représentent de redoutables adversaires. Ils en ont déjà fait la preuve dans la série finale de la conférence Prince-de-Galles, qu'ils dominent 3-1.

Mais l'équipe montréalaise devra aussi se battre contre l'histoire. Depuis les débuts de la LNH, seulement quatre équipes sont parvenues à remporter les trois derniers matches d'une série, après avoir tiré de l'arrière 3-1.

Cela s'est produit deux fois cette année, les Islanders de New York et les Red Wings de Detroit réussissant respectivement l'exploit aux dépens des Capitals de Washington et les Maple Leafs de Toronto. Auparavant, seuls les Maple Leafs (en 1942 contre Detroit) et les Islanders (en 1975 contre les Penguins de Pittsburgh) avaient réalisé pareil tour de force.

Rencontres individuelles

Selon le pilote du Canadien, Jean Perron, il n'y a pas 56 façons d'envisager un déficit de 3-1: il faut repartir à zéro.

« J'ai l'intention de rencontrer quelques joueurs cet après-midi (hier) et de discuter avec eux de ce qu'il faut faire pour gagner. Je veux leur rappeler le rôle qu'ils ont à jouer au sein de l'équipe. Notre problème dans cette série, c'est qu'à tous les matches, deux ou trois joueurs qui ne se montrent pas. Nous ne pouvons pas nous payer ce luxe.

« Chaque joueur doit faire ce qu'il sait faire le mieux, a-t-il enchaîné. Dans cette série, nous avons des joueurs qui essaient de contrôler la rondelle et qui ne devraient pas le faire. Dans certains matches, il y a des joueurs qui ont effectué des croisements, des jeux à l'emporte-pièces, et nous en sommes venus à oublier que le style de jeu du Canadien était axé sur la robustesse. J'ai l'impression que plusieurs gars pensaient que ce serait plus facile que ça ne l'a été jusqu'à maintenant. »

Perron a précisé que quelques joueurs n'avaient pas besoin de se faire répéter quelles étaient leurs responsabilités au sein de l'équipe: Naslund, Smith, Robinson, Gainey, Green.

Skrudland de retour

L'entraîneur n'a pas voulu révéler les modifications qu'il entend apporter à sa formation en vue du match de ce soir, mais Brian Skrudland serait de la partie.

« Je l'ai fait reposer au cours des derniers jours pour qu'il nous en donne davantage à l'étranger. Nous aurons besoin d'un gars capable de donner un deuxième effort, d'un gars qui peut sacrifier son bonbon (lire production offensive) pour le bien de l'équipe. Les gars s'attendaient à défoncer Hextall à un moment ou l'autre de la série, mais ça n'arrivera pas. Il va falloir souffrir davantage. »

Selon Mats Naslund, le Canadien peut redresser la situation dans cette série s'il commence le match avec force.

« Il faut faire de l'échec-avant et peut-être marquer quelques buts dans les premières minutes du match. Mais d'autre part, je suis persuadé que les Flyers connaisent nos intentions et qu'ils feront tout pour nous empêcher de les réaliser », a-t-il indiqué.

Le petit Suédois du Canadien a aussi parlé du troisième match comme point tournant de la série jusqu'à présent.

« Nous avons le sentiment que nous méritions de gagner le match de vendredi. Si nous avions marqué le troisième but (à 2-2), la série aurait peut-être pris une autre allure. Mais il faut donner crédit aux Flyers. Ils ont changé de style après les deux premiers matches. Ils se sont mis à dégager leur territoire et à bien jouer défensivement », a précisé Naslund.

Le Canadien devra trouver un moyen de percer ce système défensif s'il ne veut pas se retrouver en vacances trop rapidement.

Sans oublier que la prochaine défaite du Canadien dans cette série coûtera $7,000 (participation à la finale) à chaque joueur et peut-être même $14,000 (conquête de la Coupe Stanley).

Pelle Eklund se révèle en l'absence de Dave Poulin

Ron Hextall et Pelle Eklund sont en train d'éliminer le Canadien à eux seuls.

Tout le monde savait que le gardien Hextall serait coriace, mais l'éclosion d'Eklund, un joueur de centre, a pris tout le monde par surprise.

Auteur de 30 buts à ses 162 premiers matches dans la Ligue nationale (séries incluses), Eklund en a réussi cinq dans les deux derniers et contribué à humilier le Canadien dans son enceinte.

Si les Flyers mènent la série finale de la conférence Prince-de-Galles par trois matches à un et si le Canadien fait face à l'élimination aussi hâtivement dans une série, pour la première fois en deux ans, c'est dû en grande partie à la performance du Suédois de 24 ans.

Et pourtant, comme le soulignait hier Mats Naslund, Eklund serait le quatrième centre des Flyers si Dave Poulin était en santé.

« Tout le monde devrait se rappeler que Pelle Eklund ne jouerait probablement que sept minutes par match si Poulin était là. C'est le centre de leur quatrième unité offensive, derrière Poulin, Ron Sutter et Peter Zezel », a souligné Naslund.

« Grâce à la blessure à Poulin, Eklund joue comme je sais qu'il peut le faire. Il est aussi bien appuyé par ses coéquipiers », a encore dit Naslund au sujet de son compatriote.

Naslund dit avoir évolué au sein de la même unité offensive qu'Eklund, qui est de quatre ans son cadet, lors du dernier tournoi de la Coupe Canada, mais ne le connaît pas davantage.

Le Canadien gagnerait quant à lui à mieux le Eklund... en lui assignant un « couvreur » avant qu'il soit trop tard.

Mais ce n'est pas dans les intentions de Jean Perron d'accorder une surveillance particulière à Eklund.

« Eklund est le quatrième centre de cette équipe. Il connaît actuellement une bonne séquence, comme Claude Lemieux l'an dernier et comme Butch Goring, il y a quelques années. Eklund joue présentement comme un déchaîné et il trouve les ouvertures, a commenté Perron.

« Mais ce n'est pas dans nos habitudes de concentrer nos efforts sur un joueur. Il faut que l'équipe joue de façon beaucoup plus disciplinée. Nous sommes peut-être catégorisés comme des robots quand nous jouons comme nous en sommes capables, mais pour nous, c'est la seule façon. Ce n'est pas normal pour le Canadien qu'un gars de 160 livres comme Eklund passe entre deux de ses défenseurs (Robinson et Svoboda) et marque un but à plat ventre », a ajouté l'entraîneur.

Eklund a marqué deux de ses cinq buts de la fin de semaine (un en avantage numérique) au moment où Shayne Corson était sur la glace et il a aussi profité de la présence du joueur recrue du Canadien pour préparer le but de Rick Tocchet, le troisième des Flyers dans le troisième match.

C'est ce but que Naslund qualifiait hier de point tournant de la série.

L'entraîneur des Flyers, Mike Keenan, cherchera fort probablement à opposer encore Eklund à Shayne Corson, ce soir à Philadelphie, étant donné qu'il aura le dernier mot dans le choix des trios.

EN BREF...

■ *Lori Strong, athlète du mois*

OTTAWA (PC) — La gymnaste Lori Strong a été nommée athlète du mois d'avril au Canada. Strong, âgée de 14 ans et originaire de Whitby en Ontario, s'est illustrée lors de compétitions internationales en Hongrie et en Allemagne de l'Est. L'athlète québécois en fauteuil roulant, André Viger, vainqueur du dernier marathon de Boston, et le capitaine ontarien de l'équipe canadienne de curling aux championnats mondiaux, Russ Howard, étaient aussi en nomination.

■ *Hurst et Maldonado à l'honneur*

NEW YORK (AP) — Le lanceur gaucher Bruce Hurst, des Red Sox de Boston, et le voltigeur Candy Maldonado, des Giants de San Francisco, ont été choisis les joueurs de la semaine dans les ligues majeures de baseball. Hurst n'a permis que 10 coups sûrs en réussissant deux blanchissages. Maldonado a claqué cinq circuits et a conservé une moyenne au bâton de .419. Il a de plus produit 10 points, en a marqué 11 et a obtenu quatre doubles.

■ *Ricky Anderson abandonne le ring*

HALIFAX (PC) — Le champion canadien des mi-moyens, Ricky Anderson, doit prendre sa retraite en raison d'une blessure à la jambe gauche. Âgé de 26 ans, il a déclaré hier que les médecins, après avoir vainement tenté d'identifier le problème, lui avaient conseillé d'accrocher les gants. Anderson devait défendre son titre contre Chris Clarke, aujourd'hui. Le champion dit avoir constaté une soudaine faiblesse au genou, alors qu'il s'entraînait en mars dernier. Originaire de Halifax, Anderson quitte la boxe avec une fiche de 19 victoires et deux défaites. Les deux principaux aspirants au titre canadien sont Chris Clarke, aussi de Halifax, et le Torontois Donovan Boucher.

■ *Kelly reprend le maillot amarillo*

VALLADOLID, Espagne (AFP) — L'Irlandais Sean Kelly, deuxième du « contre-la-montre » de Valladolid derrière l'Espagnol Jesus Blanco Villar, vainqueur en 29 min 24 sec, a repris hier le maillot amarillo de leader du Tour d'Espagne cycliste. Parti sous une pluie d'orage, comme les autres favoris de la Vuelta, Sean Kelly n'a pas réédité son succès de Valence, mais en parcourant les 24 km en 29 min 35 sec, il n'en a pas moins pris l'avantage sur ses deux principaux rivaux, l'Allemand de l'Ouest Raimund Dietzen, qui a perdu 41 secondes, et le Colombien Luis Herrera, qui a cédé pour sa part 1 min 21 sec. Au classement général, Sean Kelly, qui a déjà par trois fois porté le maillot amarillo dans cette Vuelta, se retrouve au commandement avec 42 secondes d'avance sur Herrera, 52 sur Dietzen, et 3 min 39 sec sur l'Espagnol Pedro Delgado et le Colombien Oscar de Jesus Vargas. A l'issue de ce « contre-la-montre » marqué par la nouvelle contre-performance du Français Laurent Fignon (30 mn 44 sec), la victoire ne peut donc plus se jouer qu'entre les trois premiers du classement général.

■ *Aucune surprise au Foro Italico*

ROME (AFP) — Journée d'ouverture sans aucune surprise aux Internationaux d'Italie de tennis, comptant pour le Nabisco Grand Prix, et doté de $495.000, qui ont débuté hier par un temps frais sur les courts en terre battue du Foro Italico à Rome. Toutes les têtes de série en lice se sont en effet imposées sans grand mal, effectuant une belle séance de préparation pour la suite d'un tournoi qui s'annonce fort difficile.

Ainsi le jeune Suédois Kent Carlsson, tête de série numéro 8, actuellement 13e joueur mondial, a confirmé ses gros progrès et ses remarquables dispositions sur surface lente en disposant en souplesse de l'Autrichien Carl Limberger, 79e à l'ATP, rapidement dépassé par la puissance et le rythme supérieur de son rival au fond du court.

BASEBALL

Ligue nationale

Dimanche

Montréal 6, Houston 2
Atlanta 8, New York 7
Philad'hie 4, Cincinnati 3
Los Angeles 7, St. Louis 6
San Diego 14, Chicago 2
Pittsburgh 4, S. Fran'co 1

Hier

Atlanta à **Montréal**
New York à Cincinnati
Philadelphie à Houston
Chicago à Los Angeles

Aujourd'hui

San Diego, Hawkins (0-4) à Pittsburgh, Reuschel (1-2), 19 h 05
New York, Cone (0-2) à Cincinnati, Browning (2-4), 19 h 35
Atlanta, Smith (3-1) à Montréal, Heredia (0-0), 19 h 35
Philadelphie, Jackson (0-0) à Houston, Knepper (1-2), 20 h 35
Chicago, Lynch (1-2) à Los Angeles, Honeycutt (1-1), 22 h 35
St. Louis, Magrane (2-0) à San Francisco, M. Davis (3-2), 22 h 35

Ligue américaine

Dimanche

Cleveand 4, Kansas City 2
Boston 7, Californie 0
Seattle 5, Milwaukee 1
Baltimore 6, Chicago 4
New York 6, Minnesota 1
Detroit 7, Oakland 6
Texas 9, Toronto 8

Hier

Chicago à New York
Minnesota à Baltimore
Seattle à Boston
Texas à Cleveland
Californie à Detroit
Kansas City à Toronto

Aujourd'hui

Chicago, Long (1-0) à New York, J. Niekro (1-2), 19 h 30
Minnesota, Viola (2-4) à Baltimore, Flanagan (0-5), 19 h 35
Seattle, Trujillo (2-1) à Boston, Sellers (1-1), 19 h35
Texas, Hough (2-1) à Cleveland, Carlton (2-2), 19 h 35
Californie, Lugo (0-1) à Detroit, Petry (0-3), 19 h 35
Kansas City, Black (1-0) à Toronto, Cerutti (1-0), 19 h 35
Oakland, Stewart (3-3) à Milwaukee, Birkbeck (1-1), 20 h 35

LIGUE NATIONALE

Section Est

	g	p	moy.	diff.
CHICAGO	17	13	.567	—
ST. LOUIS	16	13	.552	½
MONTRÉAL	**14**	**15**	**.483**	**2½**
NEW YORK	13	15	.464	3
PITTSBURGH	12	16	.429	4
PHILADELPHIE	10	18	.357	6

Section Ouest

SAN FRANCISCO	21	11	.656	—
CINCINNATI	19	11	.633	1
LOS ANGELES	18	14	.563	3
HOUSTON	16	13	.552	3½
ATLANTA	15	15	.500	5
SAN DIEGO	8	25	.242	13½

LIGUE AMÉRICAINE

Section Est

MILWAUKEE	20	9	.690	—
NEW YORK	19	11	.633	1½
TORONTO	17	11	.607	2½
BOSTON	14	16	.467	6½
BALTIMORE	14	16	.467	6½
DETROIT	11	18	.379	9
CLEVELAND	10	20	.333	10½

Section Ouest

KANSAS CITY	15	12	.556	—
CALIFORNIE	17	14	.548	—
SEATTLE	17	14	.548	—
MINNESOTA	16	14	.533	½
OAKLAND	14	17	.452	3
TEXAS	11	16	.407	4
CHICAGO	10	17	.370	5

Les frappeurs

(Partie d'hier non comprise)

	pb	cs	pp	cc	moy.
Brooks	11	1	0	0	.091
Candaele	100	29	5	0	.290
Engle	34	8	2	1	.235
Fitz'ald	37	7	2	1	.189
Foley	63	14	9	2	.222
Galarraga	92	31	18	1	.337
Johnson	22	4	2	0	.182
Law	101	30	15	5	.297
Nicholls	31	7	5	1	.226
Raines	31	12	10	3	.387
Reed	30	4	4	0	.133
Shines	7	2	0	1	.286
Stefero	44	10	3	1	.227
Wallach	97	29	20	4	.299
Webster	111	31	8	1	.279
Win'gham	33	6	0	0	.182

Buts volés: Webster 9; Foley, Raines 4; Candaele, Wallach, 2; Engle, Fitzgerald, Johnson, Law, Shines, Wallach, Winningham, 1.

Les lanceurs

	g-p	mi	pm	rab	mpm
Burke	0-0	12.0	3	7	2.25
Heaton	3-2	41.0	21	23	4.61
McClure	1-1	12.0	8	7	6.00
McGaffigan	0-0	22.2	1	25	0.40
Sebra	2-4	34.1	17	27	4.46
Smith	1-0	7.2	8	6	9.39
Sorensen	1-1	17.1	4	4	2.08
St.Claire	2-0	20.1	7	12	3.10
Tibbs	3-4	44.2	22	27	4.43
Youmans	1-2	25.2	16	19	5.61

Victoires préservées: McGaffigan 5; St. Claire 4; Burke 2.

HOCKEY

Ligue nationale

FINALES DE CONFÉRENCE

Lundi, 4 mai
Phil'phie 4, **Montréal 3**
Mardi, 5 mai
Detroit 3, Edmonton 1
Mercredi, 6 mai
Montréal 5, Phil'phie 2
Jeudi, 7 mai
Edmonton 4, Detroit 1
Vendredi, 8 mai
Phil'phie 4 **Montréal 3**
Samedi
Edmonton 2 Detroit 1
Dimanche
Phil'phie 6, **Montréal 3**
Hier
Edmonton à Detroit
Ce soir
Montréal à Philadelphie
Mercredi
Detroit à Edmonton
Jeudi
Philadelphie à **Montréal***
Vendredi
Edmonton à Detroit*
Samedi
Montréal à Philadelphie*
Dimanche
Detroit à Edmonton*
(* si nécessaire)

COUPE STANLEY

Série "A"

	pj	g	p	bp	bc	pts
PHILADELPHIE	4	3	1	16	14	6
MONTRÉAL	**4**	**1**	**3**	**14**	**16**	**2**

Série "B"

EDMONTON	3	2	1	7	5	4
DETROIT	3	1	2	5	7	2

COUPE MEMORIAL

TOURNOI À LA RONDE

(À Oshawa)

Samedi
Oshawa 3, Longueuil 2
Dimanche
Oshawa 5, Medicine Hat 3
Hier
Longueuil vs Medicine Hat
Ce soir
Oshawa vs Longueuil
Mercredi
Oshawa vs Medicine Hat
Jeudi
Longueuil vs Medicine Hat
Samedi
FINALE

Les meneurs

(Parties d'hier non comprises)

	b	a	pts
Gretzky, Edm	3	19	22
Messier, Edm	8	12	20
Naslund, Mtl	**7**	**12**	**19**
Eklund, Phi	6	13	19
Propp, Phi	8	9	17
Anderson, Edm	9	7	16
Yzerman, Det	4	12	16
Kurri, Edm	10	5	15
Walter Mtl	**7**	**8**	**15**
Smith, Mtl	**6**	**9**	**15**
P.Stastny,Qué	6	9	15
Robinson, Mtl	**1**	**14**	**15**